



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



ENQUÊTE NATIONALE AGRICOLE (ENA) EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



RAPPORT PRINCIPAL

Mars 2023



**ENQUÊTE NATIONALE AGRICOLE (ENA) EN RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

RAPPORT PRINCIPAL



Mars 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	vii
INTRODUCTION.....	1
I. PRÉSENTATION DU SECTEUR AGRICOLE ET MÉTHODOLOGIE	3
I.1. Présentation du secteur agricole	3
I.2. Méthodologie	8
II. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES AGRICOLES.....	14
II.1. Caractéristiques des ménages agricoles	14
II.2. Caractéristiques sociodémographiques des populations agricoles.....	15
II.3. Caractéristiques des travailleurs agricoles.....	16
III. ACCÈS ET MISE EN VALEUR DES TERRES	18
III.1. Modes d'accès aux terres exploitées et type de mise en valeur	18
III.2. Utilisation de matériels et équipements agricoles pour la mise en valeur des terres exploitées	19
III.3. Techniques de mise en valeur des terres et matériels agricoles des ménages	21
IV. ACCÈS ET UTILISATION DES INTRANTS.....	23
IV.1. Accès et utilisation des semences.....	23
IV.2. Accès et utilisation d'autres intrants	51
VI. CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTES CULTURES PRATIQUÉES	53
VI.1. Cultures vivrières.....	53
VI.2. Cultures maraîchères	60
VI.3. Cultures fruitières	66
VI.4. Cultures de rente.....	72
VII. CARACTÉRISTIQUES D'ÉLEVAGE PRATIQUE	74
VII.1. Type d'élevage et appartenance à un groupement	74
VII.2. Type d'élevage pratiqué	75
VII.3. Caractéristiques de la transhumance	76
VII.4. Types et taille d'élevage pratiqués	78
VIII. PRODUITS D'ÉLEVAGE ET VENTE DES ANIMAUX	80
IX. ACQUISITION, ALIMENTATION ET SOINS DES ANIMAUX.....	83
IX.1. Mode d'acquisition.....	83
IX.2. Gardiennage.....	85

IX.3. Type d'alimentation	87
IX.4. Bâtiment et équipements d'élevage.....	93
IX.5. Accès aux soins sanitaires et vaccinations.....	98
X. ENCADREMENTS DES MÉNAGES AGRO PASTORAUX ET CONFLITS AGRO PASTORAUX ..	103
X.1. Appuis des institutions au développement des activités agricoles	103
X.2. Contraintes à l'expansion des activités agricoles	109
X.3. Appui des institutions au développement des activités pastorales	112
X.4. Contraintes à l'expansion des activités pastorales	114
X.5. Conflits agropastoraux et modes de résolution	116
XI. CARACTÉRISTIQUES DES AUTRES ACTIVITÉS NON AGROPASTORALES	119
XI. 1. Activités minières	119
XI. 2. Activités de cueillette	119
XI. 3. Autres activités non-agropastorales	121
CONCLUSION	124
Recommandations.....	124
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	I
ANNEXES.....	a

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution de la production du café marchand en RCA	3
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon de l'étude	9
Tableau 3 : Taux de couverture des AD à l'enquête	11
Tableau 4 : Répartition des ménages par région et selon le sexe et l'âge du chef de ménage ainsi que la taille du ménage.....	14
Tableau 5 : Répartition des ménages agricoles par sexe, par niveau d'éducation, par groupe d'âge du chef de ménage et selon la région	15
Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques des populations agricoles enquêtées	16
Tableau 7 : Répartition des ménages par type d'activités principales et par nombre moyen des travailleurs, selon les régions	17
Tableau 8 : Répartition des ménages par statut de propriété des terres, par mode d'accès et par type de mise en valeur des terres, selon les régions	18
Tableau 9 : Répartition des ménages agricoles utilisant la charrue par modes d'accès à la charrue, par cout moyen de location à l'hectare et par type d'animaux utilisés pour la traction, selon les régions.....	19
Tableau 10 : Répartition des ménages agricoles utilisant le motoculteur par modes d'accès et par cout moyen de location à l'hectare, selon les régions	20
Tableau 11 : Répartition des ménages agricoles utilisant le tracteur par modes d'accès et par cout moyen de location à l'hectare, selon les régions.....	20
Tableau 12 : Répartition des ménages agricoles utilisant les petits équipements par modes d'accès et par cout moyen de location à l'hectare, selon les régions	21
Tableau 13 : Répartition des ménages agricoles par pratiques de cultures et par nombre moyen de matériels agricoles possédés, selon les régions	22
Tableau 14 : répartition des ménages pratiquant la culture d'arachide par région et selon le type de semences utilisées.....	25
Tableau 15 : répartition des ménages pratiquant la culture de la banane douce par région et selon le type de semences utilisées.....	26
Tableau 16 : répartition des ménages pratiquant la culture de la banane plantain par région et selon le type de semences utilisées	27
Tableau 17 : répartition des ménages pratiquant la culture du haricot par région et selon le type de semences utilisées.....	28
Tableau 18 : répartition des ménages pratiquant la culture du maïs par région et selon le type de semences utilisées.....	29
Tableau 19 : répartition des ménages pratiquant la culture du manioc par région et selon le type de semences utilisées.....	30
Tableau 20 : répartition des ménages pratiquant la culture du mil/millet par région et selon le type de semences utilisées.....	31

Tableau 21 : répartition des ménages pratiquant la culture de la courge par région et selon le type de semences utilisées.....	32
Tableau 22 : répartition des ménages pratiquant la culture du niébé par région et selon le type de semences utilisées.....	33
Tableau 23 : Répartition des ménages pratiquant la culture de la patate par région et selon le type de semences utilisées.....	34
Tableau 24 : Répartition des ménages pratiquant la culture de la pomme de terre par région et selon le type de semences utilisées.....	35
Tableau 25 : répartition des ménages pratiquant la culture du riz par région et selon le type de semences utilisées.....	36
Tableau 26 : répartition des ménages pratiquant la culture du sésame par région et selon le type de semences utilisées.....	37
Tableau 27 : répartition des ménages pratiquant la culture du sorgho par région et selon le type de semences utilisées.....	38
Tableau 28 : répartition des ménages pratiquant la culture du soja par région et selon le type de semences utilisées.....	39
Tableau 29 : répartition des ménages pratiquant la culture du taro par région et selon le type de semences utilisées.....	40
Tableau 30 : répartition des ménages pratiquant la culture du voandzou par région et selon le type de semences utilisées.....	41
Tableau 31 : répartition des ménages pratiquant la culture de l'ail par région et selon le type de semences utilisées.....	42
Tableau 32 : répartition des ménages pratiquant la culture de l'aubergine par région et selon le type de semences utilisées.....	43
Tableau 33 : répartition des ménages pratiquant la culture de carotte par région et selon le type de semences utilisées.....	44
Tableau 34 : Répartition des ménages pratiquant la culture de choux fleur par région et selon le type de semences utilisées.....	44
Tableau 35 : Répartition des ménages pratiquant la culture de gombo par région et selon le type de semences utilisées.....	45
Tableau 36 : Répartition des ménages pratiquant la culture de poivron par région et selon le type de semences utilisées.....	46
Tableau 37 : Répartition des ménages pratiquant la culture de céleri/persil par région et selon le type de semences utilisées.....	47
Tableau 38 : Répartition des ménages pratiquant la culture de citronnier par région et selon le type de semences utilisées.....	48
Tableau 39 : Répartition des ménages pratiquant la culture de safoutier par région et selon le type de semences utilisées.....	49

Tableau 40 : Répartition des ménages pratiquant la culture du café par région et selon le type de semences utilisées.....	50
Tableau 41 : Répartition des ménages utilisant d'autres intrants dans l'exploitation des terres.....	52
Tableau 42 : Répartition des ménages par certaines caractéristiques de la production des cultures vivrières et selon région.....	56
Tableau 43 : répartition des ménages par région et selon les certaines caractéristiques de la production des cultures maraîchères.....	63
Tableau 44 : Répartition des ménages par région et selon les certaines caractéristiques de la production des cultures fruitières.....	69
Tableau 45 : Répartition des ménages par région et selon les certaines caractéristiques de la production des cultures de rente.....	73
Tableau 46 : Répartition des ménages par type d'élevage, appartenance à un groupement d'élevage, années d'expérience dans le domaine, selon les régions.....	75
Tableau 47 : Répartition des ménages éleveurs par type d'élevage, selon les régions.....	76
Tableau 48 : répartition des ménages pratiquant la transhumance par type et caractéristiques de transhumance, selon les régions.....	76
Tableau 49 : répartition des ménages éleveurs pratiquant la transhumance par certaines caractéristiques des couloirs de transhumance, selon les régions.....	77
Tableau 50 : proportion des ménages et taille moyenne d'animaux par ménage.....	79
Tableau 51 : répartition des produits d'élevage par type et selon les régions.....	80
Tableau 52 : répartition des animaux vendus par type et selon les régions.....	82
Tableau 53 : Répartition des ménages éleveurs par type et mode d'acquisition et selon les régions....	84
Tableau 54 : Répartition des ménages éleveurs par type et mode d'élevage et selon les régions.....	87
Tableau 55 : Répartition des ménages éleveurs par type d'alimentation des animaux et selon les régions.....	90
Tableau 56 : Répartition des ménages éleveurs par qualité et disponibilité de pâturage et selon les régions.....	92
Tableau 57 : Répartition des ménages éleveurs par type d'équipements et selon les régions.....	95
Tableau 58 : Répartition des ménages éleveurs par mode d'accès aux soins des animaux et selon les régions.....	100
Tableau 59 : Répartition des ménages agricoles bénéficiant d'appui au développement des activités agricoles par organismes, types d'appui et degré de satisfaction des appuis apportés et selon les régions.....	106
Tableau 60 : Répartition des ménages agricoles par contraintes à l'expansion des activités agricoles dans les 5 dernières années et selon les régions.....	110
Tableau 61 : Répartition des ménages éleveurs par contraintes à l'expansion des activités pastorales et selon les régions.....	114

Tableau 62 : répartition des ménages agropastoraux par type de conflits agropastoraux et selon les régions	116
Tableau 63 : répartition des ménages agropastoraux par entités et modes de résolution des conflits agropastoraux et selon les régions	117
Tableau 64 : répartition des ménages par type de produits forestiers non ligneux et selon les régions	120
Tableau 65 : répartition des ménages par type d'autres activités non-agropastorales et selon les régions	122

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Carte 1 : Zones climatiques en RCA.....	5
Carte 2 : Zones agro écologiques en RCA.....	6
Graphique 1 : Proportion des ménages enquêtés par zone agro écologique.....	12

INTRODUCTION

Pays d'Afrique centrale de plus de 5 990 855 d'habitants¹, la République Centrafricaine (RCA) a connu ces dernières décennies des crises militaro-politiques à répétition. Ces conflits et instabilité politiques ont entraîné le déplacement de plus de 25% de population² ; et entravé les activités agricoles dont dépendent près de 75% de la population du pays pour se nourrir et pour leurs revenus. Environ 1,3 million de personnes en République centrafricaine sont en situation d'insécurité alimentaire³ ; et plus de 67% de la population vit dans l'extrême pauvreté.

Pourtant, le pays regorge d'importantes potentialités agricoles sous exploitées, dans les domaines agropastoral et halieutique : (i) des conditions agro écologiques favorables, (ii) 47 milliards m³/an de ressources en eau de surface et souterraine, dont 4% sont utilisés à des fins économiques ou sociales, (iii) 15 millions de terres arables dont 5% sont exploitées chaque année, (iv) 16 millions des terres de pâturage et de parcours dont 56% sont en exploitation, (v) 1,9 millions d'hectares de potentiel en aménagement hydro agricole dont environ 1000 hectares sont en exploitation, (vi) un important potentiel en matière de pêche et d'aquaculture dans les cours d'eau des bassins du Chari et de l'Oubangui/Sangha, et (vii) un massif forestier riche qui confère au pays un climat de type étagé partant de la forêt dense du Sud à la zone Sahélienne dans le nord-est (RCA, 2019).

Malgré ces potentialités, de nombreuses contraintes freinent la transformation de ces potentialités en richesses. On note principalement : (i) la persistance de l'insécurité dans les zones rurales, (ii) le faible niveau de productivité et de production agricoles, (iii) l'insuffisance et les mauvais état des infrastructures, (iv) le faible niveau de commercialisation interne et externe, (v) l'insuffisance du financement des activités agricoles, (vi) un environnement institutionnel ainsi que le cadre juridique et réglementaire non adaptés et peu performants, (vii) l'absence de coordination et de synergie entre les acteurs, et (viii) la faible valorisation du rôle de la femme et la faible inclusion des jeunes. Toutes ces contraintes expliquent naturellement la précarité du cadre de vie en milieu rural.

Le dernier conflit déclenché en Octobre 2012 a été le plus violent de tous les conflits. Il a engendré une crise humanitaire sans précédent, forçant un tiers de la population du pays à se déplacer. Cette situation confère au pays les caractéristiques d'un État post-conflit et fragile : (i) une extrême faiblesse des institutions, (ii) une insuffisance (en quantité) de ressources humaines, financières et matérielles, (iii) des systèmes et mécanismes déficients de livraison des biens et services à la population en général et aux groupes défavorisés en particulier. Ces signes de fragilité du pays affectent tous les secteurs et particulièrement celui de l'agriculture et surtout en milieu rural.

Depuis 2016, le Gouvernement a élaboré et mise en œuvre le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA 2017-2021) et des stratégies sectorielles de développement dont l'agriculture qui est le document de Politique nationale. C'est ainsi que depuis 2019, l'on note un nouvel élan pour le développement et le progrès de l'agriculture. Et depuis lors, le Gouvernement entend faire de la relance du secteur agricole et de l'économie rurale l'une de ses priorités ; comme on peut d'ailleurs bien le noter dans la déclaration du Chef de l'État, « Mettre en œuvre notre

¹ Indicateurs du World-Factbook publié par la CIA : https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_de_la_R%C3%A9publique_centrafricaine

² <https://www.ifad.org/fr/web/operations/w/pays/central-african-republic>

³ <https://news.un.org/fr/story/2016/04/333282-centrafrique-lagriculture-est-essentielle-pour-assurer-une-paix-durable-selon>

stratégie visant à désarmer, à démobiliser et à réinsérer les groupes armés nécessite que nos efforts soient axés sur le secteur agricole afin que notre peuple soit en mesure de répondre à ses besoins immédiats et à ses besoins à long terme. C'est la principale priorité de mon gouvernement ».

Pour ce faire, l'État a élaboré avec ses partenaires un Document de Politique Agricole Nationale (DPAN) de la RCA, qui prend en compte les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la déclaration de Malabo. Ce document, dont le champ couvre l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie, servira au Gouvernement, aux partenaires et à tous les acteurs, comme cadre de référence pour la planification et la mise en œuvre des activités de relance et de transformation durable du secteur agricole à l'horizon 2030.

La relance du secteur agricole ainsi souhaitée par le pays passera entre autres par des réformes et des politiques appropriées qui dépendent par des statistiques agricoles et alimentaires fiables dont le pays n'en dispose pas.

L'Enquête Nationale Agricole en République Centrafricaine (ENA-RCA) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Données Nécessaires à la Prise de Décision (PDNPD) financé par la Banque mondiale. Cette opération de collecte de données est coordonnée le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI) à travers l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Études Économiques et Sociales (ICASEES) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), le Ministère l'Élevage et de la Santé Animale (MESA), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche (MEFCP).

Objectifs :

Elle vise principalement à récolter des données fiables du secteur agricole pour la prise de décision. Plus spécifiquement, il s'agit de présenter :

- les caractéristiques sociodémographiques des ménages agricoles ;
- le Mode d'acquisition du foncier ;
- la population agricole active ;
- la taille et le type des cheptels, les infrastructures d'élevage, l'alimentation et des soins sanitaires ;
- les actifs agricoles ;
- les superficies cultivées ;
- les rendements et les productions (produits végétaux, élevage, forestiers, halieutique) ;
- les équipements agricoles ;
- l'utilisation des intrants ;
- l'encadrement technique et financier et les autres paramètres affectant la productivité agricole ;
- etc.

Les données de cette enquête permettront également de combler les besoins en données pour les Comptes nationaux (CN).

I. PRÉSENTATION DU SECTEUR AGRICOLE ET MÉTHODOLOGIE

Le secteur agricole est le secteur d'activités dont la fonction est de produire un revenu financier à partir de l'exploitation de la terre (culture), de la forêt (sylviculture), de la mer, des lacs et des rivières (aquaculture, pêche), de l'animal de ferme (élevage) et de l'animal sauvage (chasse). Dans la pratique, cet exercice est pondéré par la disponibilité des ressources et les composantes de l'environnement biophysique et humain. La production et la distribution dans ce secteur sont intimement liées au contexte politique, économique, socio-culturel et environnemental du pays, qu'il importe de présenter pour mieux comprendre les résultats de la présente étude.

I.1. Présentation du secteur agricole

L'économie de la RCA est basée essentiellement sur un secteur agricole à faible plus-values, à intensité de main-d'œuvre peu qualifiée, caractérisé par des techniques d'exploitation peu mécanisées et à faible consommation d'intrants. Soixante-quinze pour cent de la population dépendent du secteur agricole pour subvenir à leur besoins et 49 pour cent ont moins de 18 ans (MADR, 2019).

Les systèmes de production fréquemment rencontrés sont dominés par les petites exploitations familiales orientées vers la subsistance et comportent : (i) des systèmes de cultures à base de spéculations vivrières associées, des cultures maraichères, les cultures de rente (coton, café, cacao et palmier à huile), (ii) des systèmes d'élevage extensifs qui incluent : (a) l'élevage transhumant conduit par les peulhs, (b) l'élevage bovin sédentaire, (c) l'élevage traditionnel du petit bétail et, (d) l'élevage moderne du petit bétail limité aux zones urbaines et périurbaines.

La production des cultures de rente a été fluctuante puis a fortement chuté pendant la crise et elle ne s'est pas encore redressée. Ainsi, la production de coton qui avait atteint un niveau record de 60.000 tonnes en 1970 est tombée progressivement à 24.000 tonnes en 2013, 374 tonnes en 2014, 263 tonnes en 2015, avant de remonter à 489 tonnes en 2016 et 1.726 tonnes en 2017.

Concernant le café, la réforme agraire en 1970 a entraîné une baisse rapide de la production qui s'est finalement stabilisée autour de 20.000 à 25.000 tonnes. Toutefois, depuis 2005, la production a fluctué de façon spectaculaire. Ces baisses de production sont liées notamment à l'insécurité, le vieillissement des caféiculteurs et des plantations, la désorganisation de la collecte, le désintéressement des jeunes de la caféiculture au profit des mines (or, diamant). Les dernières données disponibles sur l'évolution de la production du café marchand se présentent comme suit⁴ :

Tableau 1 : Évolution de la production du café marchand en RCA

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Production de café marchand en tonne	4 689	65	4 510,6	2 292,8	4 804	1 003

Source : ORCCPA, 2019

Les estimations moyennes de productions étant de l'ordre de 8000 à 10 000 tonnes

⁴ Office de réglementation de la commercialisation et du contrôle du conditionnement des produits agricoles (ORCCPA)

Le cheptel centrafricain est sous la menace permanente de contamination par des maladies épizootiques très dangereuses telles que la péripneumonie contagieuse des bovidés (PPCB), la peste porcine africaine (PPA), la peste des petits ruminants (PPR) et la maladie de Newcastle (MNC). Cette situation est favorisée par la position géographique du pays qui facilite le contact physique permanent des troupeaux locaux avec ceux venant des pays voisins. Depuis trois décennies, aucun recensement pastoral du cheptel bovin n'a été effectué. Les données estimées en 2012 font état de (en milliers) : 3 950 bovins, 5 933 caprins, 403 ovins, 1 068 porcins, 6 552 volailles. Dans la zone CEMAC, la RCA occupe la 3^{ème} place après le Tchad et le Cameroun par les effectifs de son cheptel.

Les organisations socioprofessionnelles du secteur agricole sont regroupées sous les principales faitières nationales suivantes : (i) la Concertation nationale des organisations paysannes de Centrafrique (CNOPCAF), l'Union Nationale des Cotonculteurs de Centrafrique (UNCC), Union Nationale des Exploitants des palmiers à huile (UNEXPALM), Fédération des maraichers de Bangui et environ (FMBE) et la fédération des maraichers de Bouar (FMB), Organisation Nationale des Femmes Rurales (ONFR)

Les organisations socioprofessionnelles du secteur élevage sont regroupées sous les principales faitières nationales suivantes : (i) la CNOPCAF, l'Association des Commerçants de Bétail de Centrafrique (ACOBECA), l'Association des Commerçants Importateurs de bétail (ACIEB), l'Association KAOUTAL-FILOBE, l'Association Nationale des Bouchers Centrafricains (ANBC), l'Union des Bouchers Centrafricains (UBCA), le Syndicat Nationale des Bouchers de Centrafricains (SYNABOCA) qui relève du MESA (ii) la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC) à laquelle sont affiliées : Association Nationale des Groupements d'Aviculteurs de Centrafrique (ANGAC), Association Nationale des Éleveurs du Porc (ANEP), l'Association Nationale des Éleveurs de Lapin de Centrafrique (ANENCA).

Dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, les organisations socioprofessionnelles sont regroupées au sein de la Fédération Nationale des Pêcheurs et Aquaculteurs de Centrafrique (FNPAC), structurée en collèges de pêcheurs, de pisciculteurs et de commerçants-transformateurs.

Contribution du secteur agricole à l'économie

Le secteur agricole reste au cœur de l'économie de la RCA. Malgré son recul récent, il représente 45% du PIB, 70% des emplois et plus de 75% de la consommation alimentaire nationale. Environ 7 ménages sur 10 ont des agriculteurs à leur tête (DPAN, 2019).

Les cultures vivrières occupent environ 90% de la superficie totale cultivée de la RCA, représentent environ 30% du PIB et 61% de la production agricole et jouent un rôle essentiel dans l'économie nationale. Elles constituent la principale source d'emplois et de revenus des ménages, en particulier dans les zones rurales. En revanche les cultures d'exportation représentent moins de 2% du PIB et 5 à 10% des recettes d'exportation. L'élevage occupe également une place prépondérante dans l'économie nationale avec une participation à hauteur de 15% du PIB agricole. La pêche contribue pour environ 2% du PIB.

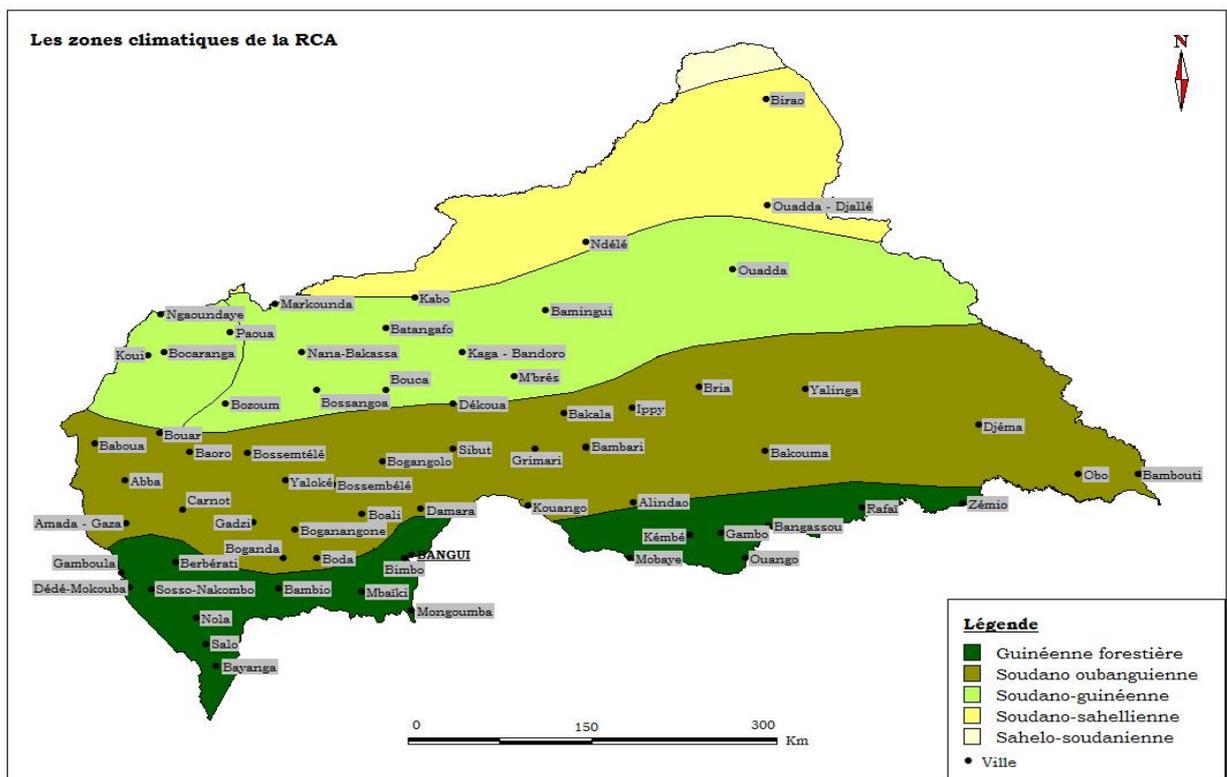
Le PIB global est étroitement lié au PIB agricole (DPAN, 2019). Sous l'effet de la crise, la production agricole a plongé en 2013. Au fil du temps, la part du secteur agricole dans le PIB a diminué tandis que la part du secteur des services connaissait une augmentation.

Systèmes agraires

Les systèmes de production agropastorales et halieutiques en RCA reposent sur 4 principales zones agro écologiques suivantes : (i) la zones, guinéenne ou de forêt, (ii) la zone soudano guinéenne ou de savane dense humide, (iii) la zone soudano-sahélienne ou de savane sèche localisée, et (iv) la zone sahélienne.

- i. La **zone forestière ou équatoriale**, dite **zone forêt-café**, couvre les parties Sud-Ouest (préfectures de la Lobaye, de la Sangha-Mbaéré, et de la Mambéré-Kadéï) et Sud-Est (préfectures du Haut-Mbomou, du Mbomou et de la Basse-Kotto et le sud de la préfecture de la Ouaka) du pays. Elle est le prolongement de la zone équatoriale de la cuvette congolaise. La pluviométrie dépasse 1.600 mm par an et permet une période de croissance de végétaux de 270 jours avec une végétation luxuriante. Cette zone est caractérisée par un mois de saison sèche, deux mois d'inter saison et 9 mois de saison pluvieuse. Les sols sont en général de type ferrallitique, faiblement à moyennement dénaturés, de couleur rouge, très profonds. C'est la zone de production des cultures pérennes (café ; cacao ; palmier à huile ; poivre), des plantes à racines et tubercules (manioc ; taro ; igname), des bananes et plantains, et des fruits (ananas ; avocat ; etc.). Cette zone est caractérisée par des ressources forestières, fauniques, et minières importantes.

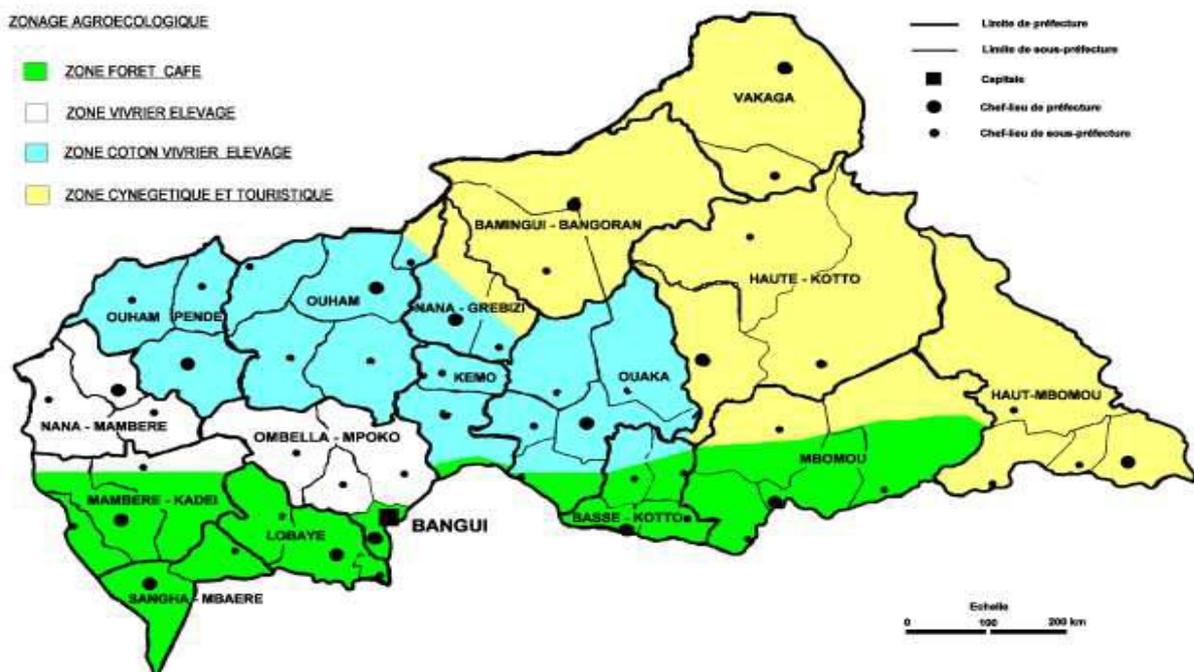
Carte 1 : Zones climatiques en RCA



Source : MADR, 2019

- ii. La **zone guinéenne**, dite **zone vivrier-élevage**, est une zone de transition entre la zone forestière et la zone soudano-guinéenne. Elle couvre la partie centre-ouest du pays, notamment les préfectures de l'Ombella-M'Poko et de la Nana-Mambéré. Cette zone est caractérisée par 3 mois de saison sèche, 2 mois d'intersaison et 7 mois de saison pluvieuse avec des précipitations annuelles comprises entre 1.400 et 1.600 mm. La période de croissance des végétaux varie entre 240 et 270 jours. En général, les sols sont de type ferralitique, faiblement à fortement dénaturés, moins profonds avec une bonne porosité. La température moyenne est de 26°C. La zone guinéenne est située principalement dans les savanes où prédominent la production des racines et tubercules (manioc ; igname ; taro ; patate douce), la production maraîchère, et l'élevage de gros bétail.
- iii. La **zone soudano-guinéenne**, dite **zone coton-vivrier-élevage**, s'étend d'ouest en est au nord de la zone vivrier-élevage et de la zone forêt-café. La pluviométrie annuelle est comprise entre 1.200 mm et 1.500 mm de pluies avec une période de croissance des végétaux variant de 240 jours à 180 jours. Elle est caractérisée par 3 mois de saison sèche, 3 mois d'intersaison et 6 mois de saison pluvieuse. On y trouve des sols ferrugineux, relativement riches en éléments chimiques, mais sensibles au phénomène d'érosion. Leur profondeur est faible et constitue avec les cuirasses latéritiques un facteur limitant à leur exploitation. La température moyenne est de 28°C. Située dans les savanes, cette zone est propice à la production de coton, de céréales (sorgho, mil, maïs, paddy), de légumineuses à graines et protéagineux (arachide, niébé, sésame, courges). L'élevage y est également pratiqué grâce à l'étendue et à la richesse des pâturages.

Carte 2 : Zones agro écologiques en RCA



Source : MADR, 2019

- iv. La **zone soudano-sahélienne**, dite **zone cynégétique et touristique**, couvre les préfectures de la Bamingui-Bangoran, la Vakaga et la Haute-Kotto. Elle est caractérisée par une longue saison sèche de 7 à 8 mois et une courte saison pluvieuse de 4 à 5 mois. Cette zone est comprise entre les isohyètes de 1.200 mm et 800 mm avec une période de croissance des végétaux située entre 180 et 120 jours. Les sols sont du type sableux, associés à des indurations, à faible profondeur. La température moyenne est de 30°C. Cette zone convient surtout à la production de céréales (mil, sorgho), de dattes et de la gomme arabique. Elle recèle également d'importantes ressources fauniques et minières.

Acteurs du secteur agricole

Plusieurs structures et institutions nationales interviennent directement ou indirectement dans le développement du secteur agricole et rural. Celles qui interviennent directement, à travers des actions de développement, sont : le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), le Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA), le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Eaux, forêts, chasse et pêche (MEDDEFPC), le Ministère des Affaires sociales et de la Réconciliation Nationale et le Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aviation Civile et du désenclavement (METACD). D'autres structures interviennent d'une manière spécifique en amont ou en aval, tels que le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC) et le Ministère l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire (MISPAT). Le nombre relativement élevé de ces ministères et l'absence d'un cadre institutionnel approprié de concertation, posent parfois un problème de coordination des interventions sur le terrain.

À côté de ces départements ministériels (institutions sous-tutelles incluses), il faut ajouter les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales.

Financement de l'agriculture

Le financement de l'agriculture constitue une des contraintes majeures auxquelles tous les acteurs du secteur font face. Le problème se pose sous plusieurs aspects. Le premier est relatif à la faiblesse des ressources budgétaires que l'État alloue aux investissements dans le secteur agricole. Moins de 3% du budget national est alloué au secteur en dépit de l'engagement pris à Maputo en 2003 d'allouer au moins 10% afin d'atteindre un taux de croissance de 6%. Le second problème est relatif au caractère inadapté des financements caractérisés par, (i) le décalage entre les exercices budgétaires et les calendriers agricoles, (ii) la prépondérance des ressources allouées au fonctionnement sur celles destinés aux investissements.

Aussi, le secteur bancaire en RCA demeure très limité. En effet, les banques et autres structures financières sont concentrées dans la capitale et dans quelques centres urbains. Le système financier et bancaire n'arrive qu'à collecter et mobiliser l'épargne de 9% des centrafricains résidents en milieu urbain et de 2% en milieu rural (MADR, 2019). L'instabilité politique, la faible densité et l'isolement des habitants auraient contribué au faible développement des activités de micro financement noté dans les zones rurales.

Ainsi, les conflits qui ont émaillé l'histoire récente de la RCA ont accru le déficit en termes d'offre de services financiers en zone rurale. Les prestataires sont regroupés en zone urbaine et offrent des produits qui ne sont pas adaptés aux activités agricoles.

Climat des affaires dans le secteur agricole

Le « climat des affaires » fait référence à l'environnement institutionnel du « business » dans un pays donné. La perception du climat des affaires par l'investisseur conditionne ses décisions d'investir ou pas. Sur le plan opérationnel, le climat des affaires se conçoit comme l'environnement politique, économique, institutionnel et comportemental, présent et futur, qui affecte la rentabilité et les risques associés aux investissements.

De manière générale, la mise en œuvre des réformes gouvernementales au niveau national et le développement des infrastructures physiques sont des prérequis pour le renforcement du climat des affaires. En outre, une économie bénéficie d'un bon climat des affaires lorsqu'elle est stable, ouverte économiquement et politiquement.

Défis du secteur agricole

Le secteur agricole de la RCA fait face à un certain nombre de défis qui limitent son développement et sa performance. Ces défis sont liés : (i) au passage progressif et durable d'une agriculture de subsistance à faible productivité à une agriculture commerciale plus performante et rémunératrice, (ii) aux problèmes de sécurité : persistance des conflits, de la violence et de l'instabilité avec impact négatif sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, (iii) aux capacités institutionnelles limitées des services publics pour délivrer les services agricoles (ressources humaines, matérielles, financières), (iv) à la faible présence de services de l'état au niveau régional et local, (v) à l'enclavement des zones de production et aux problèmes de commercialisation (trafic insuffisant et irrégulier, coûts de transport onéreux représentant parfois plus de 50% du coût de commercialisation des produits), (vi) à la décapitalisation des exploitations agricoles (accès aux intrants, aux finances, aux équipements), (vii) à la protection zoonositaire et phytosanitaire, (viii) à l'organisation des producteurs, (ix) aux conflits récurrents agriculteurs-éleveurs (accès à l'eau, aux pâturages, aux couloirs de transhumance nationale et transfrontalière etc.), (x) au manque de travail rémunérateur dans le secteur pour les jeunes désœuvrés.

I.2. Méthodologie

L'ENA-RCA porte sur les ménages agricoles de l'ensemble du pays. Un échantillon national de 5.000 ménages a été prévu pour l'enquête. L'échantillon est reparti de façon à garantir une représentation adéquate des 6 régions des zones rurales du pays.

1.2.1. Base de sondage et échantillon

La population visée ou la population cible de cette enquête ENA-RCA est l'ensemble des ménages agricoles. Dans le contexte de cette enquête, le ménage agricole est défini comme étant tout ménage dont l'activité principale est l'agriculture et /ou l'élevage. Autrement dit, c'est un ménage dont au moins la moitié des revenus provient d'activités agricoles ou d'élevage ou bien le temps imparti aux activités

agricoles et/ou d'élevage du chef du ménage est d'au moins 6 mois par année. Sont exclus de la population cible, les groupements des producteurs et éleveurs. Toutefois les aspects liés à la participation des ménages à ces groupements ou leur satisfaction des services reçus font l'objet des questions spécifiques dans le questionnaire.

L'unité statistique d'intérêt est le ménage agricole et le répondant est le chef du ménage ou tout membre de ménage ayant plus d'information sur l'activité agricole du ménage. Du point de vue méthodologique, l'enquête agricole-ci est une enquête-échantillon. Autrement dit, elle est basée sur les informations recueillies auprès d'un échantillon représentatif des ménages agricoles. En attendant le résultat de la cartographie numérique du Recensement (RGPH-4), la base de sondage est celle de RGPH de 2003 mise à jour lors de la cartographie de l'enquête EHCVM en 2020.

Pour ce faire, les régions ont été regroupées en 6 strates, la région 7 étant essentiellement urbaine ayant été exclue (voir annexe A1). Un sondage aléatoire stratifié et à deux degrés a été mis en œuvre. Au premier degré, 500 Aires de Dénombrement (AD) ont été tirées systématiquement avec une probabilité proportionnelle aux nombres des AD dans la strate. Dans chaque AD sélectionnées au premier degré, il a été effectué un dénombrement exhaustif des ménages. Sur la base de la liste des ménages ainsi dénombrés, il a été tiré au second degré un échantillon de 10 ménages agricoles par AD. Soit un échantillon national de 5000 ménages, qui se présente donc comme suit :

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon de l'étude

Région	Nombre des AD au RGPH 2003	Nombre AD tirés	Proportion des AD tirés
Région 1	429	69	13,8%
Région 2	384	98	19,6%
Région 3	740	87	17,4%
Région 4	400	94	18,8%
Région 5	181	63	12,6%
Région 6	438	89	17,8%
TOTAL	2572⁵	500	100,0%

Source : Exploitation données RGPH, 2003

1.2.2. Questionnaires

Pour collecter les données de l'ENA-RCA, un questionnaire a été conçu avec plusieurs modules pouvant être regroupés en quatre parties.

a. module individus

- Caractéristiques sociodémographiques et économiques des membres des ménages enquêtés ;

b. modules du volet agricole

⁵ Il s'agit des AD des zones rurales

- Catégories de travailleurs dans les exploitations du ménage ;
- Modes d'accès et modes de faire-valoir de la terre ;
- Modes et techniques culturales ;
- Actifs et équipements ;
- Utilisation des intrants ;
- Appui des institutions au développement des activités agricoles ;
- Difficultés à exercer les activités agricoles.

c. modules du volet élevage

- Origines et catégories des peulhs et autochtones ;
- Types d'élevage et transhumance ;
- Modes d'acquisition des animaux ;
- Modes d'élevage ;
- Alimentation des animaux ;
- Actifs et équipements pour l'élevage ;
- Accès aux soins de santé ;
- Produits de l'élevage et vente des animaux ;
- Conflits et résolution de conflits ;
- Appui des institutions au développement des activités pastorales ;
- Contraintes au développement de vos activités pastorales ;

d. modules sur les activités non-agricoles et non-pastorales

- Activités de pêche, de chasse, de production de charbon, et autres ;
- Activités de cueillette de produits forestiers non ligneux ;
- Activités minières.

1.2.3. Formation et collecte des données

Après la conception et la validation des questionnaires pour la collecte des données, ces derniers ont été numérisés sous CSPro ; et les programmes de saisie ainsi conçus ont été chargés dans les tablettes configurées pour la collecte.

Pour ce faire, une formation théorique et pratique a été organisée du 13 au 19 mars 2021 dans la salle de conférence du Centre Jean XXIII à Bangui, au profit de près de 110 agents de terrain (agents de dénombrement ; et agents de collecte des données) provenant des structures d'encadrement (notamment ACDA et ANDE) sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) et du Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA). Une enquête pilote s'est déroulée du 24 au 26 mars 2021 dans les environs de Bangui, en dehors de l'échantillon. À l'issue de la formation et du prétest, les 100 meilleurs enquêteurs ont été retenus et répartis dans 25 équipes de terrain. Chaque équipe est composée d'un (01) chef d'équipe et de trois (03) enquêteurs ; et dispose d'agents de dénombrement.

La collecte des données proprement dite sur le terrain a démarré le 24 avril 2021 et elle a duré plus de trois (03) mois. Mais du fait de certaines contreperformances et d'insécurité dans certaines zones d'étude, la collecte a été reprise et/ou poursuivie jusqu'au 15 février 2022.

1.2.4. Traitement des données

Les données collectées sur tablettes sur le terrain, ont été régulièrement centralisées dans les tablettes de chefs d'équipe. Des programmes de contrôle de qualité des données ont permis de détecter les principales incohérences/erreurs de collecte, qui sont communiquées aux équipes de terrain pour correction et amélioration de la qualité des données collectées.

Du fait des difficultés d'accès à internet dans la plupart des zones d'étude, en plus des transferts directs sur le serveur, les données étaient récupérées des tablettes lors des missions de supervision et chargées dans le serveur à partir de Bangui, pour le contrôle de qualité. Les données ainsi chargées dans le serveur sont traitées au fur et à mesure. Des listings d'incohérences et d'erreurs sont générés et transmis aux équipes de terrain pour correction.

À la fin de la collecte, une retraite a été organisée du 01 au 11 avril 2022 à Boali avec le comité technique restreint (ICASEES, MADR, MESA, MEDD, MEFCP...) de l'enquête, et certaines personnes ressources identifiées pour l'apurement final des données. Lors de cette retraite, plusieurs techniques statistiques et sources de données ont été mises à contribution pour la validité externe des données.

L'exploitation des données ainsi apurées relèvent que 95,0% des AD tirées ont été couvertes. Toutefois, il faut relever que du fait de l'insécurité dans certaines localités du pays, certaines AD ont été remplacées et quelque fois au détriment de la région de départ. C'est ce qui explique entre autres les taux au-delà de 100,0% de couverture des AD dans les quatre premières régions, au détriment des régions 5 et 6. Toute chose qui impacterait la représentativité des AD au niveau de certaines régions.

Tableau 3 : Taux de couverture des AD à l'enquête

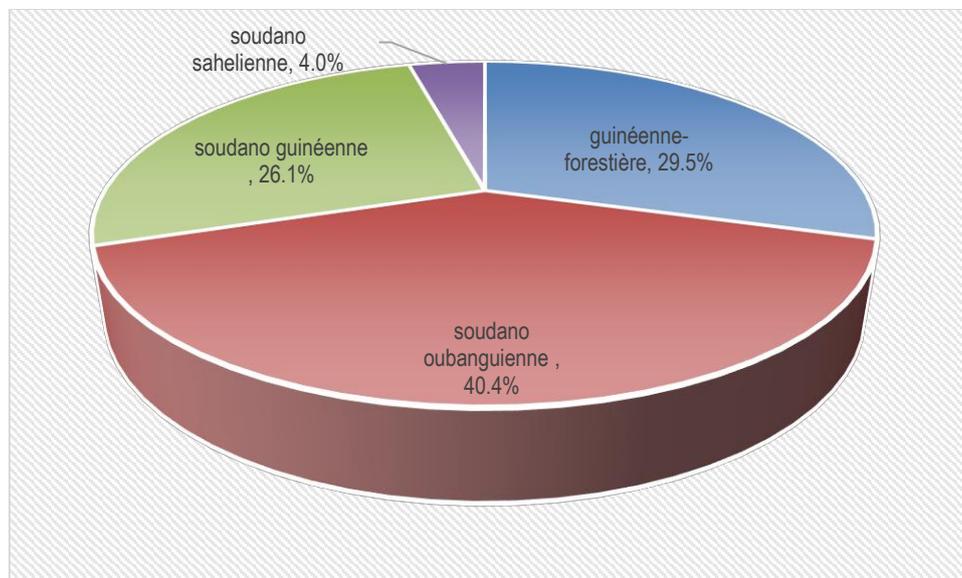
Région	Nombre AD tirées	Nombre AD enquêtées	Taux de couverture⁶
Région 1	69	76	110,1%
Région 2	98	106	108,2%
Région 3	87	87	100,0%
Région 4	94	97	103,2%
Région 5	63	43	68,3%
Région 6	89	66	74,2%
TOTAL	500	475	95,0%

Source : Exploitation des données de l'enquête ENA, 2021

⁶ Les taux de couvertures supérieurs à 100% dans les régions 1, 2 et 4, s'expliqueraient par l'insécurité dans les autres régions d'étude. En effet, du fait de cette insécurité, certaines AD ont été remplacées par des AD d'autres régions proches et accessibles.

Au niveau des ménages, les données indiquent que 73865 ménages ont été dénombrés dans les 475 AD dont 60024 ménages éligibles (c'est agricole et/ou éleveur), pour une proportion de ménages agricoles de 81,3% contre 91,0% en 2003 (RGPH, 2003). Cette proportion n'est pas loin des statistiques récentes des administrations du secteur rural, qui estiment à un peu plus de 76,0% la proportion des ménages agricoles en RCA. La baisse de la proportion de ménages agricoles entre 2003 et 2021 pourrait sans doute s'expliquer par les crises politiques et sécuritaires évoquées plus haut, que le pays a vécues ces dernières années. Il importe aussi de noter que sur 5000 ménages attendus à la fin de l'étude, seuls 4246 ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture des ménages de l'ordre de 84,9%. Ce taux inférieur au taux de couverture des AD, s'explique par la perte des données de certaines tablettes arrachées par les rebelles sur le terrain pendant la collecte.

Graphique 1 : Proportion des ménages enquêtés par zone agro écologique



Source : Exploitation des données de l'enquête ENA, 2021

1.2.5. Limites de l'enquête

Au regard des données collectées, la méthodologie ainsi définie et présentée ci-dessus, présente quelques insuffisances qui méritent d'être soulignées. En effet,

- la méthodologie de tirage des ménages éligibles (ménages pratiquant une activité agricole et/ou d'élevage) n'a pas tenu compte de la proportion des ménages éleveurs transhumants dans structure des ménages agropastoraux ;
- du fait de l'insécurité dans certaines localités du pays, certaines AD ont été remplacées et quelque fois au détriment de la région de départ. C'est ce qui explique entre autres les taux au-delà de 100,0% de couverture des AD dans les quatre premières régions, au détriment des régions 5 et 6 ;
- l'exclusion systématique des zones urbaines ;

- les quantités (superficies, productions agricoles et productions d'élevage) collectées dans le cadre de cette enquête sont sur la base des déclarations simples des enquêtés ;
- la longue période de collecte de données sur le terrain, a éloigné davantage les visites dans les ménages de la période de campagne agricole 2020-2021 considérée pour l'étude. Toute chose qui entrainerait des biais de perte de mémoires des enquêtés (confusion des campagnes 2020, 2021, omission des couts, des quantités, etc...).

II. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES AGRICOLES

De manière générale, un ménage est défini comme un individu ou un ensemble d'individus apparentés ou non vivant sous le même toit et partageant le plus souvent le repas et reconnaissant l'autorité d'une personne considérée comme chef de ménage. Dans le cadre de cette enquête, un ménage agricole est un ménage dont l'activité principale est l'agriculture ou l'élevage.

La caractérisation des ménages permet de mieux comprendre leurs dynamiques organisationnelles.

II.1. Caractéristiques des ménages agricoles

Les différentes caractéristiques du ménage telles que le sexe et l'âge du chef de ménage, la taille du ménage, la situation matrimoniale du chef de ménage, son niveau d'éducation et les types d'activité qu'il exerce sont déterminants pour comprendre les aspects socioéconomiques du ménage ainsi que les dynamiques organisationnelles.

Le tableau 4 montre qu'au niveau de l'ensemble, 78,2% des ménages agricoles sont dirigés par les hommes contre 21,8% des femmes. Quelle que soit la région, les ménages sont majoritairement dirigés par les hommes. La proportion des ménages dirigés par les hommes est plus élevée dans la région 2 (80,1%) alors que celle des ménages dirigés par les femmes est plus importante dans la région 6 (75,8%). On n'observe pas de différence assez significative entre la taille moyenne des ménages dirigés par les hommes (6,0 personnes) et celle des ménages dirigés par les femmes (5,1 personnes).

Les femmes chefs de ménages sont plus âgées que leurs homologues hommes quelle que soit la région. On peut ainsi noter que l'âge moyen des chefs de ménages est de 44,6 ans pour les femmes contre 40,1 ans pour les hommes au niveau de l'ensemble de la zone d'étude ; plus de 47,0 ans pour les femmes contre un peu plus de 41,5 ans pour les hommes dans les régions 1 et 2 ; 44,3 ans pour les femmes contre 37,9 ans pour les hommes dans la région 3 ; 43,5 ans pour les femmes contre 41,0 ans pour les hommes dans la région 5 ; 43,4 ans pour les femmes contre 39,9 ans pour les hommes dans la région 6 ; et 41,5 ans pour les femmes contre 38,8 ans pour les hommes dans la région 4.

Tableau 4 : Répartition des ménages par région et selon le sexe et l'âge du chef de ménage ainsi que la taille du ménage

Région	Chefs ménages masculins			Chefs ménages féminins			Effectif de ménages
	Proportion des ménages dirigés par les hommes	Taille moyenne des ménages dirigés par les hommes	Age moyen des chefs de ménage masculins (ans)	Proportion des ménages dirigés par les femmes	Taille moyenne des ménages dirigés par les femmes	Age moyen des chefs de ménage féminins (ans)	
Région 1	78,1%	6,7	41,5	21,9%	5,8	47,3	695
Région 2	80,1%	6,0	41,8	19,9%	5,0	47,0	977
Région 3	76,9%	5,7	37,9	23,1%	5,0	44,3	767
Région 4	78,5%	5,8	38,8	21,5%	4,7	41,5	885
Région 5	79,1%	6,2	41,0	20,9%	4,8	43,5	345
Région 6	75,8%	5,7	39,7	24,2%	5,2	43,4	577
Ensemble	78,2%	6,0	40,1	21,8%	5,1	44,6	4246

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

La répartition des ménages agricoles par tranches d'âge et par niveau d'éducation (tableau 5 ci-dessous) révèlent que dans presque toutes les régions, plus de 52,7% des hommes sont dans les tranches d'âge 25-44 ans (26,9%) et 35-44 ans (25,8%), comparativement aux femmes dont le cumul est de 40,9 % (voir annexe A3). Aussi, les résultats de l'enquête montrent que 41,6% des hommes contre 74,2% des femmes n'ont aucun niveau d'éducation. Par contre 38,3% des hommes contre 21,9% des femmes ont atteint le niveau primaire. Au niveau secondaire ou plus, on constate que ces proportions sont de l'ordre de 19,9% chez les hommes contre 3,9% chez les femmes.

Tableau 5 : Répartition des ménages agricoles par sexe, par niveau d'éducation, par groupe d'âge du chef de ménage et selon la région

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
CM masculin							
groupe d'âge							
15-24ans	6,4%	9,9%	13,8%	13,2%	11,2%	12,9%	11,2%
25-34ans	24,4%	21,6%	31,4%	29,9%	28,7%	27,5%	26,9%
35-44ans	32,7%	26,1%	24,5%	23,9%	20,9%	24,4%	25,8%
45-54ans	18,0%	22,0%	17,8%	17,9%	19,0%	19,2%	19,1%
55-64ans	14,1%	14,5%	8,1%	10,6%	12,8%	10,8%	11,8%
65 ans & plus	4,4%	5,8%	4,4%	4,5%	7,4%	5,2%	5,1%
niveau d'éducation							
aucun niveau	18,8%	41,7%	55,4%	44,2%	44,2%	45,3%	41,6%
niveau primaire	46,4%	41,4%	28,4%	37,4%	36,4%	38,9%	38,3%
niveau secondaire ou plus	34,2%	17,0%	16,2%	18,4%	18,2%	15,9%	19,9%
CM féminin							
groupe d'âge							
15-24ans	4,1%	2,1%	5,9%	9,1%	10,3%	9,6%	6,4%
25-34ans	14,5%	14,4%	18,2%	23,5%	25,0%	23,5%	19,3%
35-44ans	17,9%	24,1%	25,9%	24,1%	11,8%	18,4%	21,6%
45-54ans	33,1%	24,6%	23,5%	23,5%	20,6%	23,5%	25,1%
55-64ans	20,0%	28,9%	18,8%	15,0%	22,1%	14,0%	19,8%
65 ans & plus	10,3%	5,9%	7,6%	4,8%	10,3%	11,0%	7,8%
niveau d'éducation							
aucun niveau	52,4%	76,2%	88,7%	21,0%	86,8%	68,1%	74,2%
niveau primaire	37,9%	19,5%	10,7%	3,2%	11,8%	28,1%	21,9%
niveau secondaire ou plus	9,7%	4,3%	0,6%	18,4%	1,5%	3,7%	3,9%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

II.2. Caractéristiques sociodémographiques des populations agricoles

Le profil sociodémographique des populations agricoles enquêtées comme le sexe, l'âge, la catégorie d'agricole ainsi que le niveau d'éducation renseigne sur les capacités du ménage et ses prédispositions à adopter des innovations et à participer aux programmes de développement et en tirer profit.

Dans l'ensemble, la population enquêtée est majoritairement jeune : 49,2% de la population enquêtée ont moins de 15 ans (tableau 6). Cette proportion est encore plus importante dans les régions 5 (54,0%) et 4 (51,3%). Les ménages agricoles sont plus composés de femmes (un peu près de 97 hommes pour 100 femmes) que d'hommes. On note que la majorité des populations des ménages agricoles travaillent

dans leurs propres exploitations et représentent 98,1%. Par contre ceux travaillant hors exploitation sont minoritaires et représentent 1,9%.

Les populations agricoles ont majoritairement un niveau primaire avec 48,3%. C'est dans la région 1 que cette proportion est plus élevée (60,1%). Les proportions des populations des Régions 2, 3, 5 et 6 qui n'ont aucun niveau d'éducation avoisinent 50%. Aussi, le tableau 6 révèle que la proportion des inactifs (personnes de moins de 15 ans ; personnes de 65 ans ou plus) est estimée à 50,7% contre 49,3% (personnes de 15-64 ans).

Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques des populations agricoles enquêtées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Sexe							
Ensemble	4361	5576	4349	4960	2044	3260	24550
masculin	2130	2725	2171	2454	990	1590	12060
féminin	2231	2851	2178	2506	1054	1670	12490
Rapport de masculinité	95,47	95,58	99,68	97,92	93,93	95,21	96,56
Groupe d'âge							
00-04ans	15,3%	16,4%	15,5%	17,2%	18,1%	16,9%	16,4%
05-14ans	31,3%	30,4%	34,5%	34,1%	35,9%	32,7%	32,8%
15-24ans	19,4%	18,9%	19,5%	18,5%	18,1%	18,4%	18,9%
25-34ans	14,0%	12,6%	13,3%	12,3%	11,4%	12,3%	12,8%
35-44ans	9,4%	9,3%	7,7%	8,3%	7,2%	8,0%	8,5%
45-54ans	5,8%	6,6%	5,6%	5,4%	4,6%	6,1%	5,8%
55-64ans	3,6%	4,1%	2,6%	3,0%	2,9%	3,3%	3,3%
65 ans & plus	1,4%	1,8%	1,2%	1,1%	1,9%	2,2%	1,5%
Catégorie							
dans exploitation	99,3%	96,6%	97,2%	99,6%	98,9%	97,7%	98,1%
hors exploitation	0,7%	3,4%	2,8%	0,4%	1,1%	2,3%	1,9%
Niveau d'éducation							
aucun niveau	24,4%	48,0%	47,7%	41,6%	49,1%	47,2%	42,6%
niveau primaire	60,1%	44,0%	44,9%	49,9%	42,9%	45,8%	48,3%
niveau secondaire ou plus	15,4%	7,9%	7,4%	8,5%	7,8%	7,0%	9,1%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

II.3. Caractéristiques des travailleurs agricoles

La répartition des ménages par type d'activités principales présentée dans le tableau 7 ci-dessous indique que 94,5% des ménages pratiquent uniquement l'agriculture contre 4,5% des ménages qui pratiquent à la fois l'agriculture et l'élevage ; et seulement 0,7% des ménages purement éleveurs. Cette structure des ménages diffère cependant d'une région à une autre : 92% des ménages agricoles dans les régions 1 et 2 contre un peu plus de 98% dans les régions 4 et 6.

Pour l'exploitation agricole, les ménages s'appuient principalement sur l'entraide villageoise, les salariés temporaires, les aides familiales de 15 ans et plus ; les aides familiales de moins de 15 ans et les salariés permanent. On dénombre en moyenne 2,9 personnes par ménage pour l'entraide villageoise. Cette moyenne est plus importante dans les régions 2 (3,7) et 3 (3,4). Les ménages font recours à 2,8 salariés temporaires en moyenne pour leurs activités agricoles. Cette catégorie de travailleurs est plus sollicitée

dans les régions 1, 2 et 3 (3 salariés temporaires en moyenne par ménage), cependant dans les régions 4 et 6, cette moyenne est de 2,5 personnes par ménage contre 1,8 personne en moyenne dans la région 5.

Les aides familiales de 15 ans ou plus (2,2 personnes en moyenne par ménage) constituent la troisième catégorie de travailleurs utilisées par les ménages dans l'exploitation agricole. On note cependant des disparités régionales : 2,9 personnes en moyenne dans la région 1 ; 2,4 en moyenne dans la région 2 ; 2,2 en moyenne dans la région 5 ; 2,1 en moyenne dans la région 3 ; 1,9 en moyenne dans la région 4 ; et 1,7 en moyenne dans la région 6.

Les résultats révèlent aussi que les aides familiales de moins de 15 ans sont mis à contribution dans l'exploitation agricole : 1,6 personnes en moyenne au niveau de l'ensemble. Cette catégorie de travailleurs sont plus utilisées dans les régions 1 et 3 (1,8 personnes en moyenne) et dans la région 4 (1,7 personnes en moyenne). On note une utilisation des salariés permanents dans l'exploitation des ménages inférieur à 1% dans toutes les régions.

Tableau 7 : Répartition des ménages par type d'activités principales et par nombre moyen des travailleurs, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Type d'activité (proportion ménage)							
uniquement agricole	92,2%	92,5%	93,1%	98,3%	93,6%	98,6%	94,7%
uniquement éleveur	0,1%	0,5%	1,7%	0,9%	0,3%	0,5%	0,7%
agricole et éleveur	7,6%	6,9%	5,3%	0,8%	6,1%	0,9%	4,5%
Catégories des travailleurs (nbre moyen par ménage)							
aide familiale de moins de 15 ans	1,8	1,5	1,8	1,7	1,8	1,2	1,6
aide familiale de plus de 15 ans	2,9	2,4	2,1	1,9	2,2	1,7	2,2
entraide villageoise	2,8	3,7	3,4	2,4	2,1	2,5	2,9
salarié permanent	0,1	0,8	0,3	0,3	0,1	0,2	0,4
salarié temporaire	3,3	3,1	3,1	2,4	1,8	2,5	2,8

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

III. ACCÈS ET MISE EN VALEUR DES TERRES

Le sol est le support des activités agricoles. Pour la population centrafricaine majoritairement agricole, il est ainsi la condition de survie. L'accès et la mise en valeur des terres sont présentés dans ce chapitre à travers le mode d'accès aux terres exploitées et aux différents types de mise en valeur utilisés par les ménages, l'utilisation des matériels et équipements agricoles.

III.1. Modes d'accès aux terres exploitées et type de mise en valeur

La répartition des ménages par statut de propriétés des terres par mode d'accès et par types de mise en valeur révèle que 97,1% des ménages sont propriétaires des terres qu'ils exploitent (tableau 8). On peut ainsi noter que 8 ménages agricoles sur 10 ont hérité les terres exploitées. Ce mode d'accès est plus remarqué dans la région 3 (96,2%) et moins noté dans la région 5 (71,9%).

Le deuxième mode d'accès aux terres est l'achat qui concerne 5,2% des ménages agricoles dans l'ensemble des régions d'étude. Si dans la région 1, ce mode d'accès aux terres exploitées concerne plus de 10,2% des ménages, il ne représente que 1,3% des ménages dans la région 3.

Certains ménages affirment qu'ils ont acquis leurs terres par don (3,8%). Selon les régions, on note des disparités : 6,3% des ménages dans la région 4 ; 4,4% dans la région 2 ; 4,2% dans la région 5 et moins de 3% des ménages dans les autres régions. À côté de ces principaux modes d'accès aux terres agricoles, l'on note aussi la location (0,7%), les prêts (0,4%) et le métayage (0,3%).

La décision de mettre en valeur les terres exploitées est généralement prise par le chef de ménage (95,1%) ou dans une moindre mesure par un membre du ménage. On remarque que les proportions sont plus élevées dans les régions 4(98,3%) et 5 (97,1%). La mise en valeur des terres par un gérant reste minoritaire dans presque toutes les régions (1,1%).

Tableau 8 : Répartition des ménages par statut de propriété des terres, par mode d'accès et par type de mise en valeur des terres, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Propriétaires des terres exploitées	94,0%	98,4%	98,4%	98,6%	97,1%	94,3%	97,1%
Mode d'accès des terres exploitées							
héritage	82,4%	81,7%	96,2%	84,2%	71,9%	83,3%	84,4%
don	2,4%	4,4%	1,9%	6,3%	4,2%	2,9%	3,8%
achat	10,2%	5,7%	1,3%	6,5%	3,0%	3,5%	5,2%
prêt	0,8%	0,0%	0,4%	0,5%	0,3%	0,9%	0,4%
location	1,9%	0,1%	0,3%	0,8%	0,0%	1,5%	0,7%
métayage	0,6%	0,3%	0,0%	0,7%	0,3%	0,0%	0,3%
autre	1,7%	7,7%	0,0%	1,0%	20,3%	7,9%	5,0%
Type de mise en valeur des terres exploitées							
mise en valeur par le chef de ménage	93,0%	95,4%	94,1%	98,3%	97,1%	92,5%	95,1%
mise en valeur par un membre du ménage	4,3%	2,4%	5,2%	1,0%	2,3%	5,0%	3,3%
mise en valeur par un gérant	1,6%	2,0%	0,4%	0,6%	0,3%	1,2%	1,1%
autre type de mise en valeur de terre	0,9%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	1,2%	0,4%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

III.2. Utilisation de matériels et équipements agricoles pour la mise en valeur des terres exploitées

Pour la mise en valeur des terres agricoles, plusieurs techniques culturales sont utilisées notamment traditionnelle, utilisation de la charrue, du motoculteur et du tracteur pour mettre en valeur les terres.

III.2.1. Utilisation de la charrue pour la mise en valeur des terres exploitées

Certains ménages (2,4%) utilisent la traction animale et notamment la charrue, pour mettre en valeur les terres. Cette technique est plus utilisée à 8,8% dans la région 3. Par contre dans la région 6, elle n'est pas du tout utilisée.

Parmi les ménages qui utilisent la traction animale, 53,1% sont propriétaires de la charrue utilisée ; 6,3% en bénéficient à travers des entraides alors que pour 1,0% des ménages (notamment dans les régions 3 et 4) ils louent cette charrue pour exploiter leurs parcelles dont le coût moyen à l'hectare est estimé à 23 689 F CFA. Pour la traction animale, les ménages centrafricains (74,6%) utilisent plus les bœufs que les ânes (19,5% des ménages) et les chevaux (4,2%).

Tableau 9 : Répartition des ménages agricoles utilisant la charrue par modes d'accès à la charrue, par coût moyen de location à l'hectare et par type d'animaux utilisés pour la traction, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Utilisation de la charrue	0,5%	0,4%	8,8%	2,1%	5,5%	0,0%	2,4%
Mode d'accès à la charrue							
Propriétaire	100,0%	75,0%	37,0%	50,0%	94,1%		53,1%
Entraide	0,0%	0,0%	9,3%	5,6%	0,0%		6,3%
Location	0,0%	0,0%	4,4%	0,9%	0,0%	0,0%	1,0%
Coût moyen à l'hectare		-	25 867,6	20 722,2	-		23 688,9
Type d'animaux pour la traction							
âne	66,7%	0,0%	4,3%	15,8%	65,2%		19,5%
bœuf	66,7%	25,0%	100,0%	68,4%	13,0%		74,6%
cheval	0,0%	0,0%	1,4%	5,3%	13,0%		4,2%
chameau	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
autre	1,7%	7,7%	0,0%	1,0%	20,3%	0,0%	5,0%
Nbre de ménages agricoles	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

III.2.2. Utilisation de motoculteurs pour la mise en valeur des terres exploitées

Les motoculteurs sont moins utilisés dans la mise en valeurs des terres agricoles en RCA. A peine un ménage sur cent fait recours à cette technique culturale. Dans l'ensemble des régions, l'utilisation du motoculteur est presque inexistante excepté la région 3 dont la proportion des ménages qui l'utilisent est de 1,9%. La majorité des ménages utilisant la motorisation sont propriétaires du motoculteur : 57,9% contre 15,8% des ménages bénéficiant à travers les entraides. Certains ménages louent le motoculteur au coût moyen de 27.500 FCFA à l'hectare.

Tableau 10 : Répartition des ménages agricoles utilisant le motoculteur par modes d'accès et par cout moyen de location à l'hectare, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Utilisation du motoculteur	0,5%	0,1%	1,9%	0,1%	0,0%	0,0%	0,5%
Mode d'accès au motoculteur							
Propriétaire	33,3%	100,0%	57,1%	100,0%	.	.	57,9%
Entraide	0,0%	0,0%	21,4%	0,0%	.	.	15,8%
Location	0,3%	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Cout moyen à l'hectare	42 000,0	.	22 666,7	.	.	.	27 500,0
Nbre de ménages agricoles	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

III.2.3. Utilisation de tracteur pour la mise en valeur des terres exploitées

Les résultats de l'enquête ressortent que l'exploitation des terres agricoles n'est presque pas mécanisée. Une faible proportion des ménages (0,4%) utilise les tracteurs dans l'ensemble des régions d'étude. Ces ménages sont notamment dans les régions 2 et 3 (près de 1% des ménages agricoles) ; et sont propriétaires des tracteurs (88,9% dans la région 2 et 71,4% dans la région 3). On note aussi qu'il est possible de louer un tracteur dans ces régions à un coût moyen de 50.000 FCFA à l'hectare.

Tableau 11 : Répartition des ménages agricoles utilisant le tracteur par modes d'accès et par cout moyen de location à l'hectare, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Utilisation du tracteur	0,0%	0,9%	0,9%	0,1%	0,0%	0,0%	0,4%
Mode d'accès au tracteur							
Propriétaire	.	88,9%	71,4%	100,0%	.	.	82,4%
Entraide	.	0,0%	14,3%	0,0%	.	.	5,9%
Location	0,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Cout moyen à l'hectare	.	50 000,0	50 000,0	.	.	.	50 000,0
Nbre de ménages agricoles	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

III.2.4. Utilisation des petits équipements pour la mise en valeur des terres exploitées

L'agriculture centrafricaine est encore traditionnelle. Plus de 7 ménages sur 10 utilisent des petits équipements dont ils sont majoritairement propriétaires (99,7%) dans l'exploitation de leurs terres (tableau 12). Les petits équipements ici renvoient à la houe, la machette, la hache, la bêche, la pelle, la faucille, le sécateur, la brouette, l'arrosoir, le râteau, la pioche, le décamètre, le buttoir.

Certains ménages notamment dans les régions 4 et 5, louent ces petits équipements agricoles au coût moyen de 3.389 FCFA à l'hectare. Ces ménages représentent respectivement 0,1% dans la région 4 et 0,3% dans la région 5.

Tableau 12 : Répartition des ménages agricoles utilisant les petits équipements par modes d'accès et par cout moyen de location à l'hectare, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Utilisation des petits équipements	94,3%	56,4%	91,1%	71,3%	71,1%	78,1%	75,4%
Mode d'accès aux petits équipements							
Propriétaire	99,8%	99,8%	99,3%	99,8%	99,1%	100,0%	99,7%
Entraide	0,0%	0,0%	0,5%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%
Location	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,0%
Cout moyen à l'hectare	-	-	-	500,0	15 000,0	.	3 388,9
Nbre de ménages agricoles	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

III.3. Techniques de mise en valeur des terres et matériels agricoles des ménages

Les pratiques culturales sont diversifiées. On recourt à la culture sur brulis, la mise en jachère des terres et la culture sur des pentes des collines. Pour améliorer leur rendement, 95,4% des ménages pratiquent la jachère pendant en moyenne 3,6 années (tableau 13). Cette nombre moyen d'années de jachère varie d'une région à une autre. Il est par exemple de 4 années dans la région 4 et 3,8 années dans la région 5. Cette pratique culturale est plus utilisée dans la région 2 (96,6%), la région 6 (97,2%) et la région 4 (98,1%). Près de 9 ménages sur 10 pratiquent la culture sur brûlis. Cette proportion est de l'ordre de 95,8% dans la région 6 ; 95,3% dans la région 2 et moins de 90% dans les autres régions d'étude. La culture sur des pentes des collines sont également pratiquées par près de 2 ménages agricoles sur 10. Ce type de culture est plus pratiqué dans les régions 4 (24,5%) et 6 (27,6%).

L'analyse du nombre moyen des matériels agricoles possédés permet de constater qu'un ménage agricole dispose en moyenne de 3,2 houes ; 1,7 machettes ; moins d'une unité des autres petits équipements agricoles. La possession des gros matériels agricoles (moulin manioc, pulvérisateur, décortiqueur, semoir, charrue, charrette, herse, tronçonneuse), des installations fixes (séchoir, aire séchage, étable, grenier, magasin stockage) et des moyens de tractions (tracteur, animaux) reste marginale. Cette situation pourrait s'expliquer la perte des outils agricoles et des animaux du fait de l'insécurité qui sévit dans certaines régions⁷.

⁷ <https://www.fao.org/archive/from-the-field/detail/fr/c/211837/>

Tableau 13 : Répartition des ménages agricoles par pratiques de cultures et par nombre moyen de matériels agricoles possédés, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
culture sur brûlis	80,1%	95,3%	86,8%	89,5%	82,6%	95,8%	89,1%
jachère	91,9%	96,6%	92,4%	98,1%	95,9%	97,2%	95,4%
année moyenne de jachère	3,5	3,4	3,4	4,0	3,8	3,7	3,6
culture sur des pentes des collines	15,4%	16,8%	17,9%	24,5%	9,9%	27,6%	19,3%
petits matériels agricoles(nombre moyen par ménage)							
houe	3,1	2,7	3,4	3,5	3,3	3,4	3,2
machette	2,2	1,9	1,2	1,7	1,3	1,6	1,7
hache	0,8	0,7	0,6	0,5	1,0	1,0	0,7
beche/pelle	0,6	0,7	0,3	0,4	0,3	0,3	0,5
faucille	0,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3
sécateur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
brouette	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
arrosoir	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1
râteau	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
pioche	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
décamètre	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
buttoir	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
gros matériels agricoles(nombre moyen par ménage)							
moulin manioc	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
pulvérisateur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
décortiqueur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
semoir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
charrue	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
charrette	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
herse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
tronçonneuse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
installations fixes (nombre moyen par ménage)							
séchoir	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
aire séchage	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
étable	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
grenier	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1
magasin stockage	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
moyen de traction (nombre moyen par ménage)							
tracteur	0,0	0,003	0,009	0,003	0,0	0,0	0,003
animaux	0,0	0,3	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1
autre matériel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

IV. ACCÈS ET UTILISATION DES INTRANTS

Les intrants en agriculture renvoient aux différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité. Les intrants ne sont pas naturellement présents dans le sol, ils y sont rajoutés pour améliorer le rendement des cultures. Il s'agit en général de tout produit nécessaire à la marche d'une exploitation agricole. Les principaux intrants sont :

- les semences et plants ;
- les produits fertilisants : engrais et amendements ;
- les produits phytosanitaires, de la famille des pesticides : produits utilisés pour l'éradication des parasites des cultures ;
- les activateurs ou retardateurs de croissance.

La fourniture d'intrants agricoles est déterminante pour améliorer la production agricole et la productivité, en termes de quantité et de qualité. Mais son accessibilité n'est pas toujours évidente surtout dans les pays en développement. Dans cette section, les analyses portent principalement sur l'accès et à l'utilisation de ces intrants

IV.1. Accès et utilisation des semences

Premier intrant de la culture, les semences sont des graines ou par extension d'autres organes de reproduction appelés "plants" puisqu'ils se plantent et ne se sèment pas, sélectionnées pour être semées ou plantées. Deux types de semences agricoles sont considérés dans le cadre de cette étude : les semences locales ou paysannes et les semences améliorées.

Les semences locales sont des semences sélectionnées par les paysans (souvent par sélection massale), adaptées à leurs terroirs, à leurs modes de production et présentant des caractéristiques qualitatives jugées intéressantes par les transformateurs ou transformatrices locales et les consommateurs (Grandval, 2011). Ces semences agricoles présentent notamment l'avantage d'éviter l'épuisement du sol cultivé. De plus, elles favorisent également un certain retour à des techniques traditionnelles d'agriculture vivrière puisqu'il est possible de les récolter pour les semer l'année suivante.

Les semences améliorées quant à elle, sont des semences agricoles sélectionnées par l'homme par des techniques de pollinisation contrôlée. L'une de leurs caractéristiques est leur grande résistance aux maladies et aux ravageurs. Ces semences s'adaptent facilement à tous types de régions et offrent également un développement précoce ainsi qu'une productivité élevée. Ces semences améliorées peuvent être des :

- Semence paysanne d'un autre pays ou d'une autre région qui a été rendue plus homogène, par exemple en terme de phénotype (taille, forme des épis...), de précocité ou tout autres caractères (cette recherche d'homogénéité est souvent excessive et, si elle facilite la mécanisation, la commercialisation des semences et des produits, c'est souvent une fragilité en terme de biodiversité et de gestion des risques agronomiques et climatiques...).
- Identification, au sein de semences populations des paysans, de lignées présentant des caractères intéressants (par exemple, résistances à des maladies).

- Introduction dans des variétés paysannes d'un (ou plusieurs) caractère de résistance par des croisements répétés (appelés rétrocroisements).
- Croisements (on emploie aussi le terme hybridation) de 2 variétés paysannes (et aussi améliorées) pour obtenir des lignées au sein desquelles le sélectionneur identifie celles présentant des caractères jugés intéressants.
- Croisement de deux lignées pures (ou homozygotes) suite à des autofécondations successives. Les hybrides issus de ces plantes manifestent ensuite un potentiel de rendement important. Par contre, les autofécondations successives lorsque l'on resème les Hybrides F1 se traduisent par des descendances présentant les fragilités des lignées autofécondées et des rendements faibles.
- Et toutes les « améliorations » via les biotechnologies.

i. Arachides

Pour l'accès et l'utilisation des semences, les analyses sont présentées par principaux type de cultures. C'est ainsi que pour la culture d'arachide, les résultats montrent qu'elle est pratiquée par 72,2% des ménages agricoles dans l'ensemble des régions d'étude (tableau 14), mais avec une forte dominance dans la région 3 (80,6%) et dans la région 5 (78,5%). Dans la région la région 1 (55,9%) par contre, cette culture est beaucoup moins pratiquée. Les semences utilisées sont majoritairement locales (en moyenne 98,7% des ménages pratiquant cette culture) et cette forte proportion est observée dans toutes les régions. La quantité moyenne en stock pour cette semence locale est de 50,2 Kg au niveau des 6 régions d'étude mais elle est encore plus importante dans la région 5 (84,5 Kg), dans la région 6 (66,4 Kg) et dans la région 3 (64,4 Kg). Les ménages peuvent aussi acheter cette semence locale dont le coût moyen du Kg est estimé à 960 F CFA au niveau de l'ensemble des régions peut aller jusqu'à 1542 FCFA dans la région 6, 1054 F CFA dans la région 3.

L'accès à ces semences locales ne sont généralement pas subventionnée (98,0% des ménages utilisant ces semences n'ont bénéficié d'aucune subvention). Toutefois l'on note que 21,5 Kg de cette semence ont subventionnés par certaines ONG (1,3% des ménages), d'autres structures non gouvernementales (0,6% des ménages) et du Gouvernement (0,2% des ménages). Ces subventions sont plus notées dans les régions 5 (98,6 Kg en moyenne de semences subventionnées contre moins de 20,0 Kg en moyenne dans les 5 autres régions).

En ce qui concerne les semences améliorées, seulement 3,0% des ménages pratiquant la culture d'arachides l'utilisent. Malgré cette faible proportion qui serait liée à la non-disponibilité de ce type de semences dans certaines régions, les quantités moyenne achetées (140,2 Kg) semblent plus importantes que celles des semences locales. Ceci pourrait s'expliquer par le coût moyen au Kg (842 F CFA dans l'ensemble, mais plus de 1000 FCFA dans les trois premières régions) ici beaucoup moins cher par rapport au prix de la semence locale. C'est surtout dans la région 3 (4,1% des ménages pratiquant la culture d'arachide qui ont acheté plus de 480 Kg) que l'accès aux semences améliorées est plus important. Les subventions sont aussi marginales (seuls 19,4% des ménages en ont bénéficié) au niveau de l'ensemble des 6 régions mais des disparités régionales sont notées : 44,4% des ménages utilisant les semences améliorées dans la région 5 ont bénéficié des subventions contre 33,3% dans la région 1 ; 32,0% dans la région 3 ; 11,1% dans la région 6, pratiquement 0% dans les autres régions. Ces

subventions proviennent principalement des ONG (pour 14,9% des ménages), du Gouvernement (2,3%) et d'autres structures d'appuis (1,1%).

Tableau 14 : répartition des ménages pratiquant la culture d'arachide par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	55,9%	73,1%	80,6%	70,6%	78,3%	77,8%	72,2%
semence locale							
utilisation	97,0%	98,9%	99,2%	99,0%	98,1%	99,2%	98,7%
quantité moyenne en stock (Kg)	19,4	27,4	64,4	54,8	84,5	66,4	50,2
quantité moyenne achetée (Kg)	10,9	78,0	91,1	55,1	73,3	95,2	69,8
coût moyen du Kg	769	922	1054	775	726	1542	960
aucune subvention	96,9%	98,0%	97,0%	98,8%	97,7%	99,2%	98,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,3%	0,2%	0,4%	0,3%	0,2%
subvention des ONG	1,7%	1,0%	2,3%	0,8%	1,9%	0,3%	1,3%
autre subvention	1,4%	1,0%	0,3%	0,2%	0,0%	0,3%	0,6%
quantité moyenne subventionnée	7,0	8,7	18,4	16,3	98,6	12,0	21,5
semence améliorée							
utilisation	2,5%	3,0%	4,1%	2,3%	3,4%	2,3%	3,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	16,7	31,7	37,6	24,6	4,4	10,4	25,7
quantité moyenne achetée (Kg)	6,3	3,0	480,2	2,6	0,0	4,6	140,2
coût moyen du Kg	1208	1048	1171	270	0	706	842
aucune subvention	66,7%	100,0%	68,0%	100,0%	55,6%	88,9%	81,6%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	4,0%	0,0%	11,1%	0,0%	2,3%
subvention des ONG	33,3%	0,0%	24,0%	0,0%	33,3%	11,1%	14,9%
autre subvention	0,0%	0,0%	4,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%
quantité moyenne subventionnée	20,7	.	613,5	.	27,4	12,0	318,2
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

ii. Banane douce

Seulement 6,1% des ménages agricoles en Centrafrique pratiquent la culture de la banane douce ; et le principal bassin de production est la région 1 (15,3% des ménages agricoles en pratiquent contre seulement 2,6% des ménages dans les régions 2 et 3) (tableau 15). Presque tous les ménages (96,1%) qui pratique cette culture utilisent principalement les rejets locaux dont 122,2 Kg en moyenne sont en stock ; et 53,7 Kg en moyenne sont achetés au coût moyen de 428 F CFA le Kg. Plus d'une trentaine de Kg (83,3 Kg dans la région 4 ; 20,0 Kg dans la région 6 et 17,0 Kg dans la région 1) des rejets locaux sont obtenus à travers des subventions provenant principalement des ONG et d'autres structures d'appui.

En ce qui concerne les rejets améliorés, seulement 7,8% des ménages pratiquant la culture de banane douce en utilisent et ils en disposent de 496,5 Kg en moyenne en stock. Plus de huit ménages agricoles sur dix ne bénéficie d'aucune subvention pour accéder à ce type de rejets. Toutefois, dans la région 4,

plus de 20 Kg de rejets sont subventionnés par le Gouvernement (pour 16,7 % des ménages) et par des ONG (pour 16,7 % des ménages). On note également des subventions bien que minimales (10,0 Kg en moyenne) dans la région 1.

Tableau 15 : répartition des ménages pratiquant la culture de la banane douce par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	15,3%	2,6%	2,6%	6,1%	5,8%	6,3%	6,1%
semence locale							
utilisation	97,1%	96,0%	100,0%	96,3%	90,0%	94,4%	96,1%
quantité moyenne en stock (Kg)	225,9	24,6	25,9	19,0	272,3	24,3	122,2
quantité moyenne achetée (Kg)	51,7	28,6	18,5	101,8	32,2	35,6	53,7
coût moyen du Kg	428	409	457	539	400	398	428
aucune subvention	98,0%	91,7%	95,0%	94,2%	100,0%	91,2%	95,5%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	3,8%	0,0%	0,0%	0,8%
autre subvention	2,0%	8,3%	5,0%	1,9%	0,0%	8,8%	3,6%
quantité moyenne subventionnée	17,0	0,0	0,0	83,3	.	20,0	31,3
semence améliorée							
utilisation	5,9%	12,0%	15,0%	11,1%	0,0%	5,6%	7,8%
quantité moyenne en stock (Kg)	1635,0	0,0	0,0	20,0	.	0,0	496,5
quantité moyenne achetée (Kg)	0,0	0,0	0,0	1,7	.	5,0	1,0
coût moyen du Kg	0	0	0	50	.	250	38
aucune subvention	83,3%	100,0%	100,0%	66,7%	.	100,0%	85,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	.	0,0%	5,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	.	0,0%	5,0%
autre subvention	16,7%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	5,0%
quantité moyenne subventionnée	10,0	.	.	25,0	.	.	20,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'enquête ENA, 2021

iii. Banane plantain

La culture de la banane plantain est moins pratiquée en RCA. D'après le tableau 16, seulement 5,1% des ménages agricoles en moyenne pratiquent cette culture dans le pays. On note une disparité au niveau des régions. Les ménages agricoles qui pratiquent cette culture sont plus observés dans les régions 1 (12,3%) et 6 (10,6%). Les exploitants de la culture de banane plantain utilisent deux types de semence, à savoir : la semence locale et la semence améliorée. Les planteurs utilisent plus de la semence locale (96,7%). Par contre une autre catégorie de planteurs utilisent de la semence améliorée dans une faible proportion (6,0%).

En moyenne, les ménages agricoles concernés disposent de 177,7 Kg (dont 346,8 Kg dans la région 1 ; 119,2 Kg dans la région 4 ; 94,0 Kg dans la région 2 ; 52,8 Kg dans la région 6) de semences locales en stock, et de 53,5 Kg achetés au coût moyen de 228 F CFA. Près de 406,0 Kg sont également subventionnées notamment dans les régions 1 et 2.

Seuls 6,0% des ménages pratiquant la culture de la banane plantain utilisent des rejets améliorés. Chacun dispose en moyenne de 774,3 Kg de ce type de rejets en stock et de 25,0 Kg en moyenne achetés au coût moyen de 25 F CFA le Kg. L'accès à cet intrant est aussi subventionné (en moyenne 805,0 Kg en moyenne par ménage) pour 15,4% des ménages (des régions 1 et 2 notamment) qui l'utilisent.

Tableau 16 : répartition des ménages pratiquant la culture de la banane plantain par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	12,3%	4,7%	0,4%	2,2%	1,5%	10,6%	5,1%
semence locale							
utilisation	97,6%	97,8%	100,0%	84,2%	100,0%	98,4%	96,7%
quantité moyenne en stock (Kg)	346,8	94,0	2,0	119,4	0,0	52,8	177,7
quantité moyenne achetée (Kg)	32,3	9,5	0,0	8,1	0,0	133,4	53,5
coût moyen du Kg	292	107	0	22	0	350	228
aucune subvention	97,5%	97,7%	66,7%	100,0%	100,0%	100,0%	98,1%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre subvention	2,5%	2,3%	33,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%
quantité moyenne subventionnée	12,0	1600,0	0,0	.	.	.	406,0
semence améliorée							
utilisation	2,4%	11,1%	100,0%	5,3%	0,0%	3,3%	6,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	4505,0	200,0	2,0	0,0	.	25,0	774,3
quantité moyenne achetée (Kg)	0,0	0,0	0,0	0,0	.	25,0	25,0
coût moyen du Kg	0	0	0	0	.	25	25
aucune subvention	50,0%	80,0%	100,0%	100,0%	.	100,0%	84,6%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
autre subvention	50,0%	20,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	15,4%
quantité moyenne subventionnée	10,0	1600,0	805,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

iv. Haricot

Le tableau 17 indique que 9,8% des ménages agricoles pratiquent la culture de haricot en RCA. Cette proportion est plus élevée dans les régions 3 et 4 (près de 13,0%) et moins élevée dans les régions 1 (5,5%) et 6 (5,2%). Presque tous ces ménages utilisent les semences locales (95,4%) et ils en disposent (21,0 Kg en moyenne en stock) et en achètent en moyenne 84,0 Kg au coût moyen de 731 F CFA le Kg.

On constate un faible accès à ce type de semence : moins de 2,0% des ménages utilisant ce type de semence bénéficient d'une subvention des ONG et autres.

Quant aux semences améliorées, 6,3% des ménages pratiquant la culture du haricot en utilisent. On note cependant des disparités régionales : 14,0% des ménages qui cultivent le haricot utilisent les semences améliorées contre 8,1% dans la région 1 ; 6,1% dans la région 3 ; 3,3% dans la région 6 ; 2,4% dans la région 5 et moins de 2% dans la région 4. On en dénombre en moyenne par ménage 30,4 Kg (dont 250 Kg dans la région 4) de semences améliorées en stock et 7,3 Kg acquis sur le marché au prix moyen de 1455 F CFA. Près de 4 Kg de ces semences améliorées sont subventionnées par les ONG (pour les 7,7% des ménages) et par le Gouvernement (pour 3,8% des ménages).

Tableau 17 : répartition des ménages pratiquant la culture du haricot par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	5,5%	9,7%	12,8%	12,9%	11,9%	5,2%	9,8%
semence locale							
utilisation	94,6%	88,2%	96,9%	98,2%	97,6%	100,0%	95,4%
quantité moyenne en stock (Kg)	9,2	23,8	22,6	22,6	12,7	27,0	21,0
quantité moyenne achetée (Kg)	17,8	265,7	24,8	66,1	6,2	22,6	84,0
coût moyen du Kg	658	909	870	341	334	1435	731
aucune subvention	91,4%	98,8%	100,0%	100,0%	97,5%	100,0%	98,7%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,5%	0,0%	0,3%
autre subvention	8,6%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%
quantité moyenne subventionnée	0,0	0,0	.	.	1,0	.	0,2
semence améliorée							
utilisation	8,1%	14,0%	6,1%	1,8%	2,4%	3,3%	6,3%
quantité moyenne en stock (Kg)	1,7	21,2	1,3	250,0	1,0	1,0	30,4
quantité moyenne achetée (Kg)	1,7	4,6	3,8	50,0	1,0	0,0	7,3
coût moyen du Kg	3000	2686	400	100	250	0	1455
aucune subvention	66,7%	100,0%	100,0%	50,0%	0,0%	100,0%	88,5%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	0,0%	3,8%
subvention des ONG	33,3%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	7,7%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée	10,0	.	.	0,0	1,0	.	3,7
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

v. Maïs

Sur l'ensemble des régions d'étude, 56,2% des ménages agricoles pratiquent la culture de maïs. Cette proportion est plus élevée dans les régions 1 (65,5%) et 4 (65,0%) et moins élevée dans la région 3 (49,0%) et 5 (42,0%) (tableau 18). On constate que tous ces ménages qui utilisent essentiellement les semences locales (99,3%) en disposent en moyenne 30,4 Kg en stock. Ils achètent en moyenne 49,3 Kg

au coût moyen de 437 F CFA le Kg. Les subventions qui proviennent principalement des ONG (1,2% ménages bénéficiaires contre 0,3% des ménages bénéficiaires des subventions du Gouvernement).

L'accès aux semences améliorées du maïs reste aussi limité. Moins de 2,0% des ménages qui pratiquent cette culture utilisent ce type de semences sur l'ensemble des régions d'étude. La quantité moyenne en stock est estimée à 22,3 Kg par ménage tandis que 64,6 Kg en moyenne sont acquis sur le marché au coût moyen de 1121 F CFA. Une certaine quantité (16,0 Kg en moyenne par ménage) de ces semences est subventionnée par des ONG (dans 14,3% des ménages) et par le Gouvernement (dans 2,4% des ménages).

Tableau 18 : répartition des ménages pratiquant la culture du maïs par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	65,5%	51,7%	49,0%	65,0%	42,0%	57,3%	56,2%
semence locale							
utilisation	99,1%	99,6%	98,7%	99,8%	97,9%	99,4%	99,3%
quantité moyenne en stock (Kg)	17,2	23,2	42,4	36,4	20,7	39,0	30,4
quantité moyenne achetée (Kg)	7,1	80,1	76,4	19,6	79,5	67,2	49,3
coût moyen du Kg	328	423	584	311	341	721	437
aucune subvention	96,3%	98,0%	96,7%	98,8%	97,2%	99,1%	97,8%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,4%	1,1%	0,2%	0,0%	0,3%	0,3%
subvention des ONG	2,1%	0,6%	1,9%	0,9%	2,8%	0,0%	1,2%
autre subvention	1,6%	1,0%	0,3%	0,2%	0,0%	0,6%	0,7%
quantité moyenne subventionnée	9,1	4,3	17,8	9,6	8,0	1,7	9,7
semence améliorée							
utilisation	1,1%	3,2%	0,8%	1,4%	2,1%	2,1%	1,8%
quantité moyenne en stock (Kg)	16,0	29,2	19,3	13,3	63,3	5,1	22,3
quantité moyenne achetée (Kg)	0,2	158,4	31,0	9,5	0,0	1,0	64,6
coût moyen du Kg	125	714	750	1429	.	2500	1121
aucune subvention	60,0%	93,8%	33,3%	87,5%	66,7%	100,0%	83,3%
subvention du Gouvernement	0,0%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,4%
subvention des ONG	40,0%	0,0%	66,7%	12,5%	33,3%	0,0%	14,3%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée	16,5	20,0	24,5	0,0	10,0	.	16,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

vi. Manioc

Plus de 7 ménages centrafricains sur 10 cultivent le manioc (tableau 19). Dans les régions 1 et 2, cette proportion des ménages (plus de 80%) est plus importante contrairement aux autres régions où cette proportion est en dessous de la moyenne de l'ensemble des régions d'étude. Les boutures paysannes sont essentiellement utilisées par presque tous les ménages. Les quantités en stock sont estimées en moyenne à 384,8 Kg par ménage. En outre, 237,7 Kg de boutures paysannes sont achetés en moyenne

par ménage au coût moyen de 258 F CFA. Ces boutures paysannes ne sont généralement pas subventionnées (98,6% des ménages ne reçoivent aucune subvention). La quantité moyenne de boutures paysannes subventionnée dont ont bénéficié les 1,4% des ménages est estimée à 45,7 Kg au niveau de l'ensemble (soit 133,6 Kg dans la région 6 ; 20,1 Kg dans la région 1 et 16,0 Kg dans la région 3).

On note une faible tendance d'accès aux boutures améliorées. Seulement, seuls 1,8% des ménages qui pratiquent la culture de manioc, ont accès aux boutures améliorées. Ces semences améliorées sont estimées en moyenne par ménage à 53,6 Kg en stock et à 73,6 Kg acquis sur le marché au coût moyen de moins de 20 FCFA le Kg. Seuls dans 15,4% des ménages concernés, l'accès à une certaine quantité (156,0 Kg en moyenne) de ce type de boutures est subventionné majoritairement par les ONG (13,5% ménages) et par le Gouvernement (1,9% des ménages).

Tableau 19 : répartition des ménages pratiquant la culture du manioc par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	81,0%	80,4%	68,3%	66,1%	63,5%	57,9%	70,8%
semence locale							
utilisation	98,9%	99,1%	99,0%	99,8%	99,5%	99,1%	99,2%
quantité moyenne en stock (Kg)	516,7	756,8	51,2	304,5	100,6	154,3	384,8
quantité moyenne achetée (Kg)	167,5	213,9	327,1	341,6	91,1	181,0	237,7
coût moyen du Kg	186	244	360	222	186	355	258
aucune subvention	97,6%	99,1%	98,8%	99,8%	99,1%	96,6%	98,6%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,1%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
subvention des ONG	0,9%	0,0%	0,4%	0,0%	0,9%	0,0%	0,3%
autre subvention	1,5%	0,8%	0,4%	0,2%	0,0%	3,4%	1,0%
quantité moyenne subventionnée	20,1	0,0	16,0	0,0	0,0	133,6	45,7
semence améliorée							
utilisation	2,0%	2,5%	2,3%	1,0%	0,5%	0,9%	1,8%
quantité moyenne en stock (Kg)	72,8	90,7	17,5	0,0	0,0	16,7	53,6
quantité moyenne achetée (Kg)	0,0	63,2	217,5	0,0	0,0	5,0	73,6
coût moyen du Kg	0	28	16	0	0	78	18
aucune subvention	45,5%	100,0%	83,3%	100,0%	100,0%	100,0%	84,6%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%
subvention des ONG	54,5%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	13,5%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée	141,0	.	201,0	.	.	.	156,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

vii. Mil/Millet

Pour ce qui est du mil, il ressort donc que pour l'ensemble des ménages ayant fait l'objet de l'enquête 4,4% des ménages s'adonnent à la culture de cette spéculature. La majorité de ces ménages ont accès aux semences locales du millet, soit 95,1%. Sur les 6 régions, la région 5 est celle dont la culture est la

plus répandue (19,0% des ménages agricoles) tandis que dans les régions 1, 2, 4 et 6, les scores ou tendances observés sont en dessous de la moyenne. Les quantités moyennes stockées par ménage est de 31,9 kg. Celles achetées sont de 22,6 kg pour un coût moyen de 739 F CFA, pour un kg. Les achats sont le plus effectuées dans les régions 1 et 5. La région 3 est celle dont le prix du kg de la semence locale est le plus élevé. Il ressort que 99,4% des ménages en moyenne ne bénéficient d'aucune subvention en semence locale. Cependant, la région 5 enregistre une faible subvention : 1,6% pour une quantité moyenne de 15 kg.

Seulement 3,3% des ménages agricoles utilisent des semences améliorées, dont 5,0% pour la région 3 et moins de 2,0% dans la région 5. Il faut noter que seule la région 3 bénéficie des semences améliorées subventionnées par d'autres structures d'appui : 16,7% de ces ménages bénéficient en moyenne de 2,0 Kg en subvention.

Tableau 20 : répartition des ménages pratiquant la culture du mil/millet par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,7%	0,2%	13,1%	1,1%	19,0%	0,0%	4,4%
semence locale							
utilisation	60,0%	50,0%	99,0%	100,0%	95,4%	0,0%	95,1%
quantité moyenne en stock (Kg)	0,3	60,0	27,6	19,0	41,9	.	31,9
quantité moyenne achetée (Kg)	9,0	45,0	18,3	10,6	31,8	.	22,6
coût moyen du Kg	442	330	1074	120	421	.	739
aucune subvention	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	98,4%	.	99,4%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	.	0,6%
quantité moyenne subventionnée	15,0	.	15,0
semence améliorée							
utilisation	0,0%	0,0%	5,0%	0,0%	1,5%	0,0%	3,3%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	3,5	.	2,0	.	0,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	0,0	.	0,0
coût moyen du Kg	.	.	0	.	0	.	0
aucune subvention	.	.	80,0%	.	100,0%	.	83,3%
subvention du Gouvernement	.	.	0,0%	.	0,0%	.	0,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	0,0%	.	0,0%
autre subvention	.	.	20,0%	.	0,0%	.	16,7%
quantité moyenne subventionnée	.	.	2,0	.	.	.	2,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

viii. Courge

Près d'un quart des ménages centrafricains pratiquent la culture de la courge, dont majoritairement dans la région 4 (40,8%) et minoritairement dans la région 5 (8,1%). Les semences les plus utilisées par ces

ménages sont celles qui sont locales (99,1%), dont en moyenne, 17,3 kg sont stockés par ménage et 102,1 kg sont acquis au coût de 831 F CFA le kg (tableau 21). Sur l'ensemble des régions d'étude, seulement 2,1 Kg de semences locales en moyenne sont subventionnés par les ONG (0,3% des ménages agricoles), le Gouvernement (0,1% des ménages agricoles) et d'autres organismes d'appui (0,5% des ménages).

Tableau 21 : répartition des ménages pratiquant la culture de la courge par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	20,7%	23,7%	21,1%	40,8%	8,1%	16,1%	24,0%
semence locale							
utilisation	99,3%	98,7%	98,8%	99,2%	100,0%	100,0%	99,1%
quantité moyenne en stock (Kg)	8,9	9,8	42,6	13,5	7,3	22,2	17,3
quantité moyenne achetée (Kg)	10,0	188,2	225,0	32,6	215,5	51,2	102,1
coût moyen du Kg	741	701	1140	618	636	1661	831
aucune subvention	97,1%	99,1%	100,0%	99,2%	100,0%	100,0%	99,1%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,1%
subvention des ONG	0,7%	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%
autre subvention	2,2%	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,5%
quantité moyenne subventionnée	0,5	5,0	.	2,3	.	.	2,1
semence améliorée							
utilisation	1,4%	1,8%	3,1%	1,1%	0,0%	1,1%	1,6%
quantité moyenne en stock (Kg)	1,0	2,1	0,0	7,0	.	1,0	2,5
quantité moyenne achetée (Kg)	0,0	10,0	0,0	4,5	.	2,0	5,5
coût moyen du Kg	0	43	0	417	.	170	114
aucune subvention	50,0%	100,0%	100,0%	100,0%	.	100,0%	93,8%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	6,3%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée	2,0	2,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

Par contre, une très faible proportion de ménages agricoles (1,6%) a accès à des semences améliorées. Ces dernières sont estimées en moyenne par ménage à 2,5 kg en stock et 5,5 kg achetées sur le marché au coût moyen de 114 F CFA. Parmi ces ménages qui utilisent ces semences, en moyenne 6,3% des ménages agricole reçoivent des semences subventionnées par les ONG. Cette proportion atteint 50% dans la région 1 pour une quantité moyenne de 2 Kg.

ix. Niébé

Concernant ce type de haricot qu'est le niébé, seulement 5,0% des ménages agricoles le cultive (tableau 22). Cette culture est plus pratiquée dans la région 3 (12,1 % des ménages). La majorité de ces ménages

(96,2%) utilisent la semence locale pour cette culture. Un ménage stocke en moyenne 11,1 Kg et achète en moyenne 10,0 Kg au coût de 576 F CFA. L'accès à ces semences locales ne sont presque pas subventionné, ni par le Gouvernement ni par les ONG.

Tableau 22 : répartition des ménages pratiquant la culture du niébé par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	6,3%	1,2%	12,1%	3,7%	7,0%	1,0%	5,0%
semence locale							
utilisation	97,6%	100,0%	94,6%	97,0%	95,8%	100,0%	96,2%
quantité moyenne en stock (Kg)	6,0	8,7	14,1	13,0	6,8	12,8	11,1
quantité moyenne achetée (Kg)	2,5	10,3	16,6	7,9	0,5	12,9	10,0
coût moyen du Kg	483	677	771	210	86	1366	576
aucune subvention	97,6%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	99,5%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre subvention	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
quantité moyenne subventionnée	0,0	0,0
semence améliorée							
utilisation	0,0%	8,3%	5,4%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	0,0	1,6	.	.	.	1,3
quantité moyenne achetée (Kg)	.	0,0	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg	.	0	0	.	.	.	0
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

L'accès aux semences améliorées du niébé reste très limité aux ménages agricoles en RCA. Seulement 2,9% des ménages agricoles (soit 8,3% dans la région 2 et 5,4% dans la région 3) utilisent ce type d'intrants ; et en disposent en moyenne 1,3 Kg en stock. Les semences améliorées du niébé ne sont pas du tout subventionnées.

x. Patate

Les ménages qui s'adonnent à la culture de la patate représentent 3,0% des ceux qui ont fait l'objet de l'étude. La répartition des ménages selon les régions laisse apparaître des disparités entre les régions 4 (4,2%) et 5 (5,6%) des autres régions. La majorité des ménages utilise les semences locales (97,5%) et dans une faible proportion la semence améliorée (5,8%).

Un ménage stocke en moyenne 34,6 kg de semences locales de patate; et achète 11,9 kg au prix moyen de 95 F CFA le kg. La région 1 est de loin celle qui stocke (109,1 kg) et achète (30,3 kg) le plus. Quant au coût moyen du Kg de semences locales, il est plus élevé dans les régions 1, 2, 5 et 6 (près du double du prix moyen). Seuls 4,0 Kg de semences sont subventionnés par le Gouvernement et cette subvention ne concerne que 0,9% des ménages agricoles.

Quant aux boutures améliorées, elles ne sont utilisées que dans la région 3 (25,0% des ménages agricoles) et dans la région 2 (17,6% des ménages agricoles). Ce type de bouture ne sont pas du tout subventionné dans ces deux régions.

Tableau 23 : Répartition des ménages pratiquant la culture de la patate par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	3,7%	1,8%	2,1%	4,2%	5,6%	1,6%	3,0%
semence locale							
utilisation	100,0%	94,1%	100,0%	94,4%	100,0%	100,0%	97,5%
quantité moyenne en stock (Kg)	109,1	5,8	14,7	28,1	7,6	0,0	34,6
quantité moyenne achetée (Kg)	30,3	3,0	8,2	6,6	8,2	12,9	11,9
coût moyen du Kg	158	154	22	29	141	193	95
aucune subvention	100,0%	100,0%	93,8%	100,0%	100,0%	87,5%	98,3%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	12,5%	0,9%
quantité moyenne subventionnée	.	.	0,0	.	.	8,0	4,0
semence améliorée							
utilisation	0,0%	17,6%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,8%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	0,7	0,5	.	.	.	0,6
quantité moyenne achetée (Kg)	.	0,7	0,2	.	.	.	0,5
coût moyen du Kg	.	70	50.	.	.	.	60
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xi. Pomme de terre

La culture de la pomme de terre n'est pas assez pratiquée. On note dans le tableau 24, une faible proportion des ménages agricoles (0,3%) qui s'adonnent à cette culture. On retrouve exclusivement ces ménages dans les Région 2 (0,6%) et 3 (0,7%).

Les proportions des ménages qui ont accès aux semences locales (66,7%) et des semences améliorées (50,0%). Les proportions des ménages utilisant les semences locales sont respectivement de (66,7%) pour la région 2 et (80,0%) pour la région 3. S'agissant de l'utilisation de la semence améliorée, on note que la région 2 (33,3%) et la région 3 (80,0%) y recourent. Ces ménages ne reçoivent aucune subvention. Le coût d'achat moyen du Kg de la semence locale est de 143 F CFA sur l'ensemble, dont 333 F CFA le Kg dans la région 2.

Tableau 24 : Répartition des ménages pratiquant la culture de la pomme de terre par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,0%	0,6%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
semence locale							
utilisation	.	66,7%	80,0%	.	.	.	66,7%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	5,5	2,0	.	.	.	3,8
quantité moyenne achetée (Kg)	.	2,5	1,5	.	.	.	2,0
coût moyen du Kg	.	333	200	.	.	.	266,5
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							
utilisation	0,0%	33,3%	80,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	6,0	0,0	.	.	.	2,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	0,0	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg	.	0	0	.	.	.	0
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xii. Riz

Pratiquée par 10,4% des ménages agricoles, la riziculture est majoritairement observée dans les régions 6 (31,2% des ménages agricoles) et 4 (22,6% des ménages agricoles) (tableau 25). Les semences les plus utilisées par ces ménages sont celles locales (97,9% des ménages pratiquant la riziculture), dont en moyenne 34,9 kg sont stockées et 30 kg achetées au coût moyen de 877 F CFA le kilogramme. Ces prix à l'unité de Kg varient entre 1354 F CFA dans la région 6 ; 688 F CFA dans la région 4 ; 444 F CFA dans la région 3 ; 421 F CFA dans la région 1 et 71 F CFA dans la région 5. Il convient de noter qu'aucune subvention n'est versée aux ménages pour l'acquisition desdites semences.

Moins de 5,0% des ménages pratiquant la culture de riz ont accès aux semences améliorées : en moyenne 4,5 Kg stockés et 3,8 Kg vendus au coût moyen de 711 F CFA le Kg au niveau de l'ensemble des régions d'étude. Ce prix à l'unité du Kg peut aller à 2167 FCFA dans la région 6 à 90 F CFA dans la région 3. Aussi, seule une douzaine de Kg de semences améliorées est subventionnée par des ONG.

Tableau 25 : répartition des ménages pratiquant la culture du riz par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	3,3%	0,2%	1,8%	22,6%	5,2%	31,2%	10,4%
semence locale							
utilisation	100,0%	50,0%	92,9%	97,5%	94,4%	99,4%	97,9%
quantité moyenne en stock (Kg)	4,5	0,0	8,7	35,4	10,3	42,5	34,9
quantité moyenne achetée (Kg)	3,8	0,0	27,8	14,8	11,5	51,8	30,0
coût moyen du Kg	421	0	444	688	71	1354	877
aucune subvention	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							
utilisation	0,0%	50,0%	35,7%	3,5%	5,6%	1,7%	3,9%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	0,0	2,4	6,6	5,0	4,7	4,5
quantité moyenne achetée (Kg)	.	0,0	1,2	6,4	0,0	4,7	3,8
coût moyen du Kg	.	.	90	600	0	2167	711
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	85,7%	100,0%	100,0%	94,1%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	14,3%	0,0%	0,0%	5,9%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée	.	.	.	12,0	.	.	12,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xiii. Sésame

Le sésame, plante de la famille des oléagineux, est une culture qui n'est pas très répandue en RCA (seulement près de 2 ménages sur dix la pratiquent sur l'ensemble des régions d'étude). Cette proportion est par contre plus importante dans les régions 3 (36,4% des ménages) et 4 (35,8% des ménages). Selon les données du tableau 26, la plupart des ménages utilisent les semences locales (99,4%), dont en moyenne 16,8 kg sont en stock et 59,5 kg sont achetés, pour un coût moyen de 539 F CFA. Près de 2,0 kg en moyen de ces semences sont subventionnés, à raison de 3,0 Kg dans la région 1 et 0,3 Kg dans la région 3. Ces subventions proviennent du Gouvernement 0,1%, des ONG (0,4%) et d'autres structures d'appui (0,2%).

Les semences améliorées sont également utilisées mais par une faible proportion (1,8%) des ménages agricoles. Les ménages bénéficiaires disposent en moyenne 9,7 Kg en stock et 1,3 Kg acquis sur le marché au coût de 162 FCFA le Kg. On note aussi que seulement 2,0 Kg de semences améliorées de sésame sont subventionnés par les ONG et uniquement dans la région 1 (1,7% des ménages cultivant le sésame, utilise ce type de semences).

Tableau 26 : répartition des ménages pratiquant la culture du sésame par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	8,8%	7,1%	36,4%	35,8%	15,1%	7,5%	19,4%
semence locale							
utilisation	100,0%	100,0%	98,9%	99,7%	100,0%	97,7%	99,4%
quantité moyenne en stock (Kg)	4,8	12,8	16,4	16,3	18,9	44,4	16,8
quantité moyenne achetée (Kg)	3,2	146,9	68,6	34,6	13,9	181,7	59,5
coût moyen du Kg	446	642	627	449	453	647	539
aucune subvention	94,9%	100,0%	98,9%	100,0%	100,0%	100,0%	99,3%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
subvention des ONG	3,4%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
autre subvention	1,7%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
quantité moyenne subventionnée	3,0	.	0,3	.	.	.	1,7
semence améliorée							
utilisation	1,7%	1,5%	3,2%	0,9%	0,0%	2,3%	1,8%
quantité moyenne en stock (Kg)	2,0	0,0	3,1	5,3	.	100,0	9,7
quantité moyenne achetée (Kg)	2,0	0,0	0,0	5,0	.	2,0	1,3
coût moyen du Kg	500	0	0	50	.	1500	162
aucune subvention	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%	.	100,0%	93,3%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	6,7%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée	2,0	2,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xiv. Sorgho

Les résultats du tableau 27 montrent que la culture du sorgho n'est pas assez pratiquée. On note que seulement 5,9% des ménages agricoles sur l'ensemble des régions d'étude, dont 19,8% dans la région 3 ; 18,9% dans la région 5 et moins de 3,0% dans les régions 1, 2 et 4. Cette culture n'est pas du tout pratiquée dans la région 6. En ce qui concerne les semences, les ménages qui cultivent le sorgho, utilisent majoritairement les semences locales. Ils en possèdent de 26,4 Kg (moyenne par ménage) en stock et de 17,9 Kg acquis sur le marché au coût moyen de 236 F CFA le Kg. Ce type d'intrant de la culture de sorgho est subventionné pour moins 2,0% des ménages pratiquant (1,6% subventionnés par l'État dans la région 5 ; 50,0% dans la région 1 et 1,6% dans la région 5 subventionnés par d'autres structures d'appui.

À côté des semences locales, une infime proportion des ménages agricoles pratiquant la culture du sorgho ont aussi accès aux semences améliorées (100,0% dans la région 2 avec près de 3 Kg en stock et 3 Kg acquis à 500 F CFA le Kg ; 2,0% dans la région 3). Les semences améliorées du sorgho ne sont pas du tout subventionnées.

Tableau 27 : répartition des ménages pratiquant la culture du sorgho par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,4%	0,1%	19,8%	2,9%	18,9%	0,0%	5,9%
semence locale							
utilisation	66,7%	100,0%	99,3%	100,0%	95,4%	.	97,2%
quantité moyenne en stock (Kg)	0,0	3,0	28,8	15,8	26,3	.	26,4
quantité moyenne achetée (Kg)	6,0	3,0	25,6	8,8	3,8	.	17,9
coût moyen du Kg	250	3	219	94	416	.	236
aucune subvention	50,0%	100,0%	100,0%	100,0%	96,8%	.	98,8%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	.	0,4%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
autre subvention	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	.	0,8%
quantité moyenne subventionnée	4,0	.	.	.	7,0	.	5,5
semence améliorée							
utilisation	0,0%	100,0%	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	3,0	0,0	.	.	.	0,8
quantité moyenne achetée (Kg)	.	3,0	1,7	.	.	.	0,8
coût moyen du Kg	.	500	640	.	.	.	570
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xv. Soja

Le soja n'est cultivé que par une infime proportion des ménages agricoles centrafricains des trois premières régions : 0,5% des ménages dans la région 3 et 0,3% dans les régions 1 et 2 (tableau 28). Ces ménages utilisent essentiellement pour cette culture, des semences locales (88,9% des ménages pratiquant la culture). On note aussi qu'un ménage qui cultive le soja dans ces 3 régions possède en moyenne 7,3 Kg de ce type de semences en stock et en achète 19,5 Kg au coût moyen de 1250 F CFA le Kg. Aucune subvention desdits semences n'est octroyée aux ménages, quelle que soit les régions suscitées.

Seuls les ménages agricoles pratiquant la culture de soja des régions 2 (33,3%) et 3 (75,0%) utilisent aussi des semences améliorées. Ces semences améliorées sont estimées par les ménages concernés à 6,0 Kg en stock et 3,0 Kg achetés à 1500 FCFA le Kg dans la région 2 ; et à 7,0 Kg en stock dans la région 3.

Tableau 28 : répartition des ménages pratiquant la culture du soja par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,3%	0,3%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
semence locale							
utilisation	100,0%	66,7%	100,0%	.	.	.	88,9%
quantité moyenne en stock (Kg)	0,0	1,5	13,8	.	.	.	7,3
quantité moyenne achetée (Kg)	6,5	1,5	35,0	.	.	.	19,5
coût moyen du Kg	1250	1250	1250	.	.	.	1250
aucune subvention	100,0%	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
semence améliorée							
utilisation	0,0%	33,3%	75,0%	0,0%	0,0%	0,0%	44,4%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	6,0	7,0	.	.	.	6,5
quantité moyenne achetée (Kg)	.	3,0	0,0	.	.	.	0,8
coût moyen du Kg	.	1500	1500
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xvi. Taro

En République Centrafricaine, le taro est cultivé principalement dans la région 1 (15,4% des ménages agricoles). Dans les autres régions, cette proportion est inférieure 2,0% (Tableau 29). Ces agriculteurs utilisent majoritairement les semences locales (97,9% des ménages pratiquant) et ils en disposent en moyenne, par ménage de 32,0 Kg en stock et 17,5 Kg payés à 364 F CFA le Kg. Sur le marché, les boutures locales de taro sont plus accessibles dans la région 6 (68,8 Kg acquis à raison de 54,0 F CFA le Kg contre 675 F CFA le Kg dans la région 2 ; 500 F CFA le Kg dans la région 3 ; 450 F CFA le Kg dans la région 4 et 363 F CFA le Kg dans la région 1. Ce type d'intrant n'est pas du tout subventionné.

Les boutures améliorées sont utilisées par 23,1% des ménages agricoles de la région 3 et 1,0% des ménages agricoles dans la région 1. Ces ménages ne bénéficient d'aucune subvention y afférente.

Tableau 29 : répartition des ménages pratiquant la culture du taro par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	15,4%	1,4%	1,7%	1,0%	0,3%	1,0%	3,5%
semence locale							
utilisation	98,1%	92,3%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	97,9%
quantité moyenne en stock (Kg)	38,4	24,4	10,0	14,6	0,1	18,5	32,0
quantité moyenne achetée (Kg)	18,3	6,8	8,5	3,9	0,0	68,8	17,5
coût moyen du Kg	363	675	500	450	.	54	364
aucune subvention	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	83,3%	99,3%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre subvention	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	0,7%
quantité moyenne subventionnée	25,0	25,0
semence améliorée							
utilisation	1,0%	0,0%	23,1%	0,0%	0,0%	0,0%	2,8%
quantité moyenne en stock (Kg)	0,2	.	0,1	.	.	.	0,15
quantité moyenne achetée (Kg)	0,0	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg
aucune subvention	100,0%	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	0,0%	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xvii. Voandzou

Le voandzou, aussi appelé poids de terre, est une légumineuse cultivée par 6,0% de l'ensemble des ménages des régions enquêtées (Tableau 30). Cependant, on constate une disparité régionale dans la pratique de cette culture : 11,8% (Région 1) ; 4,1% (Région 2) ; 7,2% (Région 3) ; 7,4% (Région 4) ; 3,5% (Région 5) et 0,7% (Région 6). Aussi, presque tous les ménages (98,8%) qui pratiquent la culture, utilisent les semences locales, dont les quantités moyennes en stock sont de 11,0 kg et celles achetées sont de l'ordre de 150,8 kg à 1114 F CFA le kg. À l'observation du tableau 30, les régions dont les ménages disposent moins de quantités de semences en stock sont la région 1 (8 kg) et la région 6 (2,7 kg). En outre, la région 2 est celle dont les ménages achètent le plus de semences locales (822,4 Kg en moyenne par ménage à raison de 1596 F CFA le Kg). Les semences locales de voandzou ne sont subventionnées que pour 2,0% des ménages qui pratique cette culture (0,3 Kg subventionnés en moyenne par ménage).

Les principales structures d'appui sont le Gouvernement et les autres organismes et elles n'interviennent que dans les régions 1, 4 et 6.

Seuls dans les régions 3 (5,5% des ménages agricoles) et 2 (2,6% des ménages agricoles), les semences améliorées de voandzou sont utilisées. Les quantités de cet intrant par ménage sont de l'ordre de 3,8 Kg en moyenne en stock ; et de 4,3 Kg en moyenne acquis sur le marché au prix de 150 F CFA le Kg. Les semences améliorées de voandzou ne sont pas subventionnées.

Tableau 30 : répartition des ménages pratiquant la culture du voandzou par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	11,8%	4,1%	7,2%	7,4%	3,5%	0,7%	6,0%
semence locale							
utilisation	100,0%	94,9%	100,0%	100,0%	100,0%	75,0%	98,8%
quantité moyenne en stock (Kg)	8,0	11,4	13,5	12,1	13,8	4,7	11,0
quantité moyenne achetée (Kg)	23,8	822,4	4,0	70,5	60,4	2,7	150,8
coût moyen du Kg	1194	1596	998	513	630	938	1114
aucune subvention	97,5%	100,0%	100,0%	96,9%	100,0%	66,7%	98,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	3,1%	0,0%	0,0%	0,8%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre subvention	2,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	1,2%
quantité moyenne subventionnée	0,0	.	.	0,0	.	1,5	0,3
semence améliorée							
utilisation	0,0%	2,6%	5,5%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	6,0	3,0	.	.	.	3,8
quantité moyenne achetée (Kg)	.	8,0	3,0	.	.	.	4,3
coût moyen du Kg	.	150	150	.	.	.	150
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xviii. Ail

L'ail est très peu cultivé en RCA : 1 ménage sur 1000, principalement dans les régions 1, 3 et 4, pratique la culture de cette spéculatif. Ce qui est très insignifiant. Les deux types de semences utilisées sont les variétés locales et améliorées. D'après le tableau 31, on remarque que les ménages qui s'adonnent à cette culture sont ceux de la région 3 (0,4% des ménages qui utilisent à la fois les semences locales et améliorées) et ceux des régions 1 et 4 (semences locales avec en moyenne 3,8 kg stockées et 9,2 kg achetées à 500 F CFA le Kg). Il est à noter qu'aucun ménage n'a bénéficié d'une quelconque subvention

Tableau 31 : répartition des ménages pratiquant la culture de l'ail par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,1%	0,0%	0,4%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%
semence locale							
utilisation	100,0%	.	100,0%	100,0%	.	.	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	0,0	.	0,0	18,0	.	.	3,6
quantité moyenne achetée (Kg)	10,0	.	0,0	36,0	.	.	9,2
coût moyen du Kg	500	.	.	500	.	.	500
aucune subvention	100,0%	.	100,0%	100,0%	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
autre subvention	0,0%	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							
utilisation	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	1,0	.	.	.	1,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg	.	.	0	.	.	.	0
aucune subvention	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xix. Aubergine

Tout comme l'ail, la culture de l'aubergine n'est pas répandue. Seulement 0,5% des ménages pratiquent la culture de cette spéculatation, et ceci dans 5 régions sur les 6 qui sont enquêtées. Cette proportion est plus importante dans la région 1 (1,5% des ménages agricoles). Les intrants utilisés sont les semences locales et les semences améliorées. Concernant les semences locales, plus de 7 ménages sur 10 y ont accès, dont en moyenne près de 2 kg sont gardées en stock et moins de 4 kg achetées pour un montant de 1043 F CFA le kilogramme. Aussi, une proportion de 13,3% de ces ménages ont reçu des subventions des partenaires autres que le Gouvernement ou les ONG, notamment dans la région 1, où cette proportion est le double de celle observée dans l'ensemble des 6 régions.

L'accès aux semences améliorées de cette spéculatation est estimé à 30% des ménages agricoles (régions 1, 3 et 4). Les quantités de cet intrant sur l'ensemble des régions d'étude sont estimés en moyenne par ménage à 1,7 Kg en stock (dont 5,0 Kg dans la région 3) et moins de 1,0 Kg achetées notamment dans la région 1 au prix moyen de 1000 FCFA le Kg. Les subventions des semences améliorées sont accordées à 33,4% ménages, et proviennent principalement des ONG (50,0%) et d'autres structures

d'appui non Gouvernementales (50,0%). Ces subventions portent sur une quantité moyenne de 10 kg par ménage bénéficiaire dans la région 4.

Tableau 32 : répartition des ménages pratiquant la culture de l'aubergine par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	1,5%	0,1%	0,5%	0,3%	0,3%	0,0%	0,5%
semence locale							
utilisation	80,0%	100,0%	100,0%	33,3%	100,0%	0,0%	75,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	0,1	0,0	5,0	10,0	0,0	.	2,1
quantité moyenne achetée (Kg)	4,6	0,0	5,0	0,0	0,01	.	3,8
coût moyen du Kg	1160	.	1000	.	500	.	1043
aucune subvention	75,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	.	86,7%
subvention du Gouvernement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
autre subvention	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	13,3%
quantité moyenne subventionnée	0,0	0,0
semence améliorée							
utilisation	10,0%	0,0%	75,0%	66,7%	0,0%	0,0%	30,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	0,0	.	0,0	5,0	.	.	1,7
quantité moyenne achetée (Kg)	0,1	.	0,0	0,0	.	.	0,0
coût moyen du Kg	1000	.	0	0	.	.	367
aucune subvention	100,0%	.	100,0%	0,0%	.	.	66,7%
subvention du Gouvernement	0,0%	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	.	0,0%	50,0%	.	.	16,7%
autre subvention	0,0%	.	0,0%	50,0%	.	.	16,7%
quantité moyenne subventionnée	.	.	.	10,0	.	.	10,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xx. Carotte

A l'instar de la précédente spéculation, la carotte est une culture très faiblement pratiquée par les ménages agricoles centrafricains (soit 0,6%), et principalement des trois régions (2, 3 et 4). D'après l'analyse des résultats du tableau 33, plus d'un quart (26,9%) des ménages qui cultivent la carotte utilisent les semences locales dont ils gardent en réserve une quantité moyenne de 7,2 kg et achètent 8,9 kg au marché, à raison de 2125 F CFA le coût moyen du kilogramme. Ces ménages ne bénéficient pas de subvention pour accéder à cet intrant.

Contrairement aux intrants locaux, les semences améliorées pour la culture des carottes sont utilisées par plus de trois quarts des ménages qui en pratiquent. Un cinquième de ces ménages reçoivent des subventions des ONG, dont 80% des ménages dans la région 4, pour une quantité moyenne de 6,5 Kg par ménage.

Tableau 33 : répartition des ménages pratiquant la culture de carotte par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,0%	1,5%	0,5%	0,9%	0,0%	0,0%	0,6%
semence locale							
utilisation	0,0%	28,6%	75,0%	0,0%	0,0%	0,0%	26,9%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	12,5	0,0	.	.	.	7,2
quantité moyenne achetée (Kg)	.	17,8	0,0	.	.	.	8,9
coût moyen du Kg	.	2125	2125
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							
utilisation	0,0%	78,6%	100,0%	62,5%	0,0%	0,0%	76,9%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	5,4	0,0	7,4	.	.	4,8
quantité moyenne achetée (Kg)	.	0,9	0,0	0,0	.	.	0,5
coût moyen du Kg	.	3095	750	.	.	.	2470
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	20,0%	.	.	80,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	80,0%	.	.	20,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée	.	.	.	6,5	.	.	6,5
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xxi. Choux fleur

En RCA, une proportion très faible de ménages pratique la culture des choux (3 ménages agricoles sur 10 000) selon les données du tableau 34. Cette culture est uniquement pratiquée dans la région 2. Ces cultivateurs de choux utilisent comme semences de variétés locales et améliorées, dont aucune n'est subventionnée. Les quantités des semences disponibles sont estimées en moyenne et par ménage à 4,0 Kg (dont 2,0 Kg en stock et 2,0 Kg acquis au coût de 500 FCFA le Kg) pour la variété locale ; et à 8,0 Kg en stock pour la variété améliorée.

Tableau 34 : Répartition des ménages pratiquant la culture de choux fleur par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,03%
semence locale							
utilisation	.	100,0%	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	2,0	2,0

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
quantité moyenne achetée (Kg)	.	2,0	2,0
coût moyen du Kg	.	500	500
aucune subvention	.	100,0%	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
semence améliorée							
utilisation	.	100,0%	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	8,0	8,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	0,0	0,0
coût moyen du Kg	.	0	0
aucune subvention	.	100,0%	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xxii. Gombo

Le gombo est une légumineuse cultivée par une faible proportion de ménage dans la région 5. Seulement 2 ménages sur 10.000 pratiquent la culture de cette spéculatation (Tableau 35 ci-dessous). En effet, le gombo est cultivé sur de petites parcelles et est destiné à la consommation des ménages et à la commercialisation. Les quantités moyennes disponibles sont estimées par ménage à 25,0 Kg en stock et 25,0 Kg achetés au coût moyen de 500 FCFA le Kg pour les semences locales. Pour cette spéculatation, aucun ménage n'a accès aux semences améliorées.

Tableau 35 : Répartition des ménages pratiquant la culture de gombo par région et selon le type de semences utilisées

proportion ménage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,02%	0,0%	100,0%
semence locale							
utilisation	100,0%	.	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	25,0	.	25,0
quantité moyenne achetée (Kg)	25,0	.	25,0
coût moyen du Kg	500	.	500
aucune subvention	100,0%	.	100,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	.	0,0%
autre subvention	0,0%	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							

proportion ménage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,02%	0,0%	100,0%
utilisation	0,0%	.	0,0%
quantité moyenne en stock (Kg)
quantité moyenne achetée (Kg)
coût moyen du Kg
aucune subvention
subvention du Gouvernement
subvention des ONG
autre subvention
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xxiii. Poivron

D'après le tableau 36 ci-dessous, 2 ménages sur 10 000 pratiquent la culture du poivron, notamment dans deux régions (1 et 3). Les semences utilisées à cet effet, sont les graines locales (toutes les ménages concernés par l'étude) et celles améliorées (20% desdits ménages étudiés sur l'ensemble). Toujours selon le même tableau susmentionné, le Gouvernement finance entièrement la disponibilité des semences améliorées dans la région 3, tandis que les semences locales ne sont pas du tout subventionnées (régions 1 et 3).

Tableau 36 : Répartition des ménages pratiquant la culture de poivron par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,02%	0,0%	0,02%	0,0%	0,0%	0,0%	0,02%
semence locale							
utilisation	100,0%	.	100,0%	.	.	.	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	400,0	.	0,0	.	.	.	200,0
quantité moyenne achetée (Kg)	0,0	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg
aucune subvention	100,0%	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	0,0%	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	0,0%	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	0,0%	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							
utilisation	.	.	100,0%	.	.	.	20,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	0,0	.	.	.	0,5
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg	.	.	0	.	.	.	0
aucune subvention	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention du Gouvernement	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée	0,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xxiv. Céleri ou persil

Les céleri représentent les condiments qui entrent dans les pratiques culinaires en Centrafrique. On note que seulement 2 ménages agricoles sur 10 000 pratiquent cette culture, notamment dans la région 3. Ces ménages utilisent aussi bien les semences locales et améliorées, qui ne sont pas subventionnées. Les quantités en stock représentent respectivement 0,3 Kg pour les semences locales et 0,05 Kg pour les semences améliorées.

Tableau 37 : Répartition des ménages pratiquant la culture de céleri/persil par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,0%	0,0%	0,02%	0,0%	0,0%	0,0%	0,02%
semence locale							
utilisation	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	0,3	.	.	.	0,3
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg
aucune subvention	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							
utilisation	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	0,05	.	.	.	0,05
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg	.	.	0	.	.	.	0
aucune subvention	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xxv. Citronnier

Le citronnier est un arbre fruitier, qui semble cultivé uniquement dans la région 2 en Centrafrique par 2 sur 10.000 ménages agricoles (Tableau 38). Les ménages qui pratiquent la culture fruitière utilisent les graines locales et aussi améliorées. Les graines locales sont gardées en stock (en moyenne 1,0 Kg par ménage) ou achetées sur le marché (en moyenne 1,0 Kg par ménage) au prix de 500 F CFA le Kg.

Quant aux semences améliorées, elles sont estimées en moyenne et par ménage à 6,0 Kg en stock et à 5,0 Kg acquis à 700 F CFA le Kg sur le marché. Ces semences, quelle que soit leur variété, ne sont pas subventionnées.

Tableau 38 : Répartition des ménages pratiquant la culture de citronnier par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	.	0,02%	0,02%
semence locale							
utilisation	.	100,0%	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	1,0	1,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	1,0	1,0
coût moyen du Kg	.	500	500
aucune subvention	.	100,0%	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée
semence améliorée							
utilisation	.	100,0%	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	6,0	6,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	5,0	5,0
coût moyen du Kg	.	700	700
aucune subvention	.	100,0%	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xxvi. Safoutier

Seule dans la région 3, le safoutier est cultivé en RCA par une infime proportion des ménages agricoles (0,4%) qui utilisent tous des semences locales dont ils disposent en moyenne 43,0 Kg en stock par ménage. Les semences améliorées aussi utilisées par tous les ménages qui cultivent du safoutier et on estime à 25,0 Kg, sa quantité en stock. On note aussi qu'aucune subvention pour ces intrants n'est octroyée.

Tableau 39 : Répartition des ménages pratiquant la culture de safoutier par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
semence locale							
utilisation	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	43,0	.	.	.	43,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg
aucune subvention	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
semence améliorée							
utilisation	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	25,0	.	.	.	25,0
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	.	.	0,0
coût moyen du Kg
aucune subvention	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
subvention du Gouvernement	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
autre subvention	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

xxvii. Café

Culture de rente pratiquée par 1 ménage sur 500 en Centrafrique, le café est notamment cultivé dans les régions 3 (0,5%), 6 (0,5%) et 2 (0,1%) selon les résultats du tableau 40. Les agriculteurs qui pratiquent cette culture utilisent tous des semences traditionnelles dont ils disposent en moyenne par ménage 44,4 Kg en stock et achètent près de 52,0 Kg au prix unitaire de 262 F CFA le Kg.

Les semences améliorées ne sont utilisées que dans la région 3 (50,0% des ménages qui pratiquent la culture) et la région 6 (66,7% des ménages pratiquant la culture). La quantité de cette variété de semences disponible en stock est estimée à 12,5 Kg par ménage dans la région 6 et 6,3 Kg par ménage au niveau de l'ensemble des 2 régions.

Tableau 40 : Répartition des ménages pratiquant la culture du café par région et selon le type de semences utilisées

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage	.	0,1%	0,5%	.	.	0,5%	0,2%
semence locale							
utilisation	.	100,0%	100,0%	.	.	100,0%	100,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	0,0	13,8	.	.	100,0	44,4
quantité moyenne achetée (Kg)	.	50,0	20,0	.	.	85,0	51,6
coût moyen du Kg	.	250	270	.	.	265	262
aucune subvention	.	100,0%	100,0%	.	.	100,0%	100,0%
subvention du Gouvernement	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%	0,0%
autre subvention	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
semence améliorée							
utilisation	.	0,0%	50,0%	.	.	66,7%	50,0%
quantité moyenne en stock (Kg)	.	.	0,0	.	.	12,5	6,3
quantité moyenne achetée (Kg)	.	.	0,0	.	.	0,0	0,0
coût moyen du Kg
aucune subvention	.	.	100,0%	.	.	100,0%	100,0%
subvention du Gouvernement	.	.	0,0%	.	.	0,0%	0,0%
subvention des ONG	.	.	0,0%	.	.	0,0%	0,0%
autre subvention	.	.	0,0%	.	.	0,0%	0,0%
quantité moyenne subventionnée (Kg)
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

IV.2. Accès et utilisation d'autres intrants

En plus des semences, les données collectées dans le cadre de cette étude permettent aussi de mesurer l'accès et l'utilisation des produits fertilisants et phytosanitaires. Les analyses montrent que l'accès et l'utilisation de ces produits restent encore limités en RCA. En effet, seulement 1,8% des ménages agricoles utilisent les herbicides au niveau de l'ensemble des régions d'étude (tableau 41). On note cependant des disparités régionales liées à l'accès et à l'utilisation de cet intrant. C'est ainsi que 9,3% des ménages agricoles de la région 3 l'utilisent contre moins de 1% des ménages dans les autres régions. Le prix élevé du litre de cet intrant (2590 FCFA) et sa disponibilité pourraient expliquer les faibles proportions des ménages qui l'utilisent en faible quantité (en moyenne 5,0 litres par ménage).

L'accès et l'utilisation des insecticides sont aussi limités en RCA. Seulement 1,6% des ménages agricoles l'utilisent dans leur exploitation agricole. Ils en disposent en moyenne de 4,5 litre par ménage et l'achètent au coût de 2946 F CFA le litre. C'est encore dans la région 3 que l'accès aux insecticides est élevé (7,4% des ménages agricole contre moins de 1% dans les autres régions), malgré le prix élevé des insecticides (3070 F CFA le litre contre moins 2600 F CFA dans les autres régions).

L'utilisation des fongicides reste limitée qu'à quelques ménages agricoles de la région 3 (0,4%) ; et moins de 2 litres par ménage. La contrainte financière (10.000 FCFA le litre) expliquerait cet accès très limité.

Les biopesticides qui regroupent les substances chimiques destinées à repousser, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux causant des dommages aux denrées alimentaires, aux produits agricoles, au bois et aux produits ligneux, ou des aliments pour animaux. L'utilisation de ce produit reste cependant limitée à 0,3% des ménages agricoles (en moyenne 12,5 litres à 1194 F CFA le litre).

Dans le but d'accroître fortement les rendements quantitatifs ou qualitatifs de ces cultures, les agriculteurs utilisent des engrais qui apportent des éléments nutritifs aux végétaux, plantations ou cultures céréalières. Mais seulement 0,7% des ménages agricoles l'utilisent sur l'ensemble des régions d'étude, avec une proportion importante dans la région 3 (2,4% contre moins de 1% dans les autres régions). En moyenne, un ménage utilise 37,9 Kg d'engrais dans ses exploitations agricoles. La contrainte financière (1418 FCFA le litre) expliquerait également l'accès limité à cet intrant.

Comme les engrais, seulement 0,5% des ménages agricoles centrafricaines ont accès à l'urée et ils utilisent en moyenne 96,3 Kg acquis au prix moyen de 1863 FCFA le Kg. C'est toujours dans la région 3 que cet intrant est plus utilisé en RCA : 190,4 Kg utilisés en moyenne dans les exploitations agricoles contre 50,0 Kg dans la région ; 14,7 Kg dans la région 2 et 4,3 Kg dans la région 1. Dans les régions 5 et 6 par contre, les ménages agricoles n'utilisent pas du tout l'urée dans leur exploitation.

Les ménages agricoles centrafricaines utilisent aussi les fumiers pour augmenter les rendements agricoles. Les fumiers sont utilisés par les agriculteurs de la région 6 (250,0 Kg utilisée en moyenne par seulement 0,2% des ménages agricoles) ; de la région 1 (168,1 Kg utilisée en moyenne par 1,7% des ménages agricoles) ; de la région 2 (110,0 Kg utilisée en moyenne par 0,3% des ménages agricoles) ; de la région 4 (50,0 Kg utilisée en moyenne par 0,1% des ménages agricoles) ; de la région 3 (38,6 Kg utilisée en moyenne par 1,2% des ménages agricoles) et de la région 5 (26,0 Kg utilisée en moyenne par 1,5% des ménages agricoles). Ces fumiers sont achetés au coût moyen de 175 FCFA le Kg.

Tableau 41 : Répartition des ménages utilisant d'autres intrants dans l'exploitation des terres

Autres intrants	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
herbicide							
utilisation	0,47%	0,10%	9,26%	0,58%	0,60%	0,00%	1,76%
quantité utilisée (L)	0,7	5,0	5,7	0,0	0,5	.	5,0
prix à l'unité	1766	2297	2672	2297	2297	.	2590
insecticide							
utilisation	0,31%	0,63%	7,44%	0,34%	0,00%	0,00%	1,60%
quantité utilisée (L)	0,8	1,5	5,2	0,5	.	.	4,6
prix à l'unité	1843	2591	3070	2124	.	.	2946
fongicide							
utilisation	0,00%	0,00%	0,40%	0,00%	0,00%	0,00%	0,07%
quantité utilisée (L)	.	.	1,3	.	.	.	1,3
prix à l'unité	.	.	10000	.	.	.	10000
biopesticide							
utilisation	0,15%	0,42%	0,54%	0,45%	0,00%	0,00%	0,31%
quantité utilisée (L)	0,5	9,8	15,0	15,9	.	.	12,5
prix à l'unité	2000	1097	963	1322	.	.	1194
engrais NPK							
utilisation	0,15%	0,63%	2,42%	0,34%	0,00%	0,00%	0,67%
quantité utilisée (Kg)	5,0	44,5	39,6	25,3	.	.	37,9
prix à l'unité	1500	1283	1444	1500	.	.	1418
urée							
utilisation	0,30%	0,73%	1,20%	0,23%	0,00%	0,00%	0,48%
quantité utilisée (Kg)	4,3	14,7	190,4	50,0	.	.	96,3
prix à l'unité	1500	1733	2000	2000	.	.	1863
fumier							
utilisation	1,66%	0,31%	1,21%	0,11%	1,47%	0,17%	0,72%
quantité utilisée (Kg)	168,1	110,0	38,6	50,0	26,0	250,0	98,5
prix à l'unité	70	333	379	60	0	5	175
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'enquête ENA, 2021

VI. CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTES CULTURES PRATIQUÉES

VI.1. Cultures vivrières

Comme dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'agriculture en RCA qui sort petit à petit d'une série de crises politiques et sécuritaires, repose essentiellement sur l'autoconsommation et l'économie de subsistance. Cette agriculture est très peu mécanisée utilisant très peu d'intrants ce qui donne des résultats assez faibles malgré les potentialités agro écologiques existantes. En effet, les conflits et l'instabilité politiques ayant détérioré les conditions de vies des ménages, les activités agricoles dont dépendent près de 80% de la population du pays, portent sur un éventail de cultures grâce auquel une famille peut se nourrir, se vêtir et subvenir à tous ses besoins y compris la prise en charge des frais de scolarité de ses enfants tout au long d'une année. Ce sont des cultures vivrières et la présente section en présente les caractéristiques.

Le tableau 42 montre que 81,1% des ménages centrafricains dans l'ensemble des régions d'étude, pratiquent la culture d'arachide. Cette proportion est plus élevée dans la région 6 (91,7%), dans la région 5 (88,8%), dans la région 3 (84,8%) et dans la région 4 (84,6%). Elle est par contre moins importante dans la région 1 (61,0%). Cette culture d'arachide, quelle que soit la région, est plus pratiquée en association (89,9% au niveau de l'ensemble). Le rendement moyen à l'hectare est estimé à 0,5 tonne. Ce rendement est peu plus élevé dans la région 2 (0,6 tonnes à l'hectare). Plus de la moitié des quantités récoltées (55,2%) est généralement vendue ; 24,2% sont consommées tandis que 16,1% sont conservés en stock. Le reste de la quantité récoltée serait des pertes post-récoltes ou des dons ou d'entraides villageoises.

La banane douce est plus pratiquée dans la région 1 (20,5% des ménages) contre 14,9% dans la région 3 et moins de 10% dans les autres ménages. Cette culture est aussi plus faite en association (pour 68,3% des ménages la pratiquant au niveau de l'ensemble des régions d'étude). Avec un rendement moyen de 4 tonnes à l'hectare, la région 5 s'avère le principal bassin de production de la banane douce. Elle est suivie de la région 1 (1,2 tonne à l'hectare) ; la région 4 (1,0 tonne à l'hectare). Dans les autres régions ce rendement est estimé à moins de 1 tonne à l'hectare. Sur la quantité récoltée, 65,2% sont vendues, 29,7% sont consommées et 5,1% mis en stock.

La banane plantain est un peu moins pratiquée que la banane douce : 6,9% des ménages agricoles en moyenne sur l'ensemble dont 16,2% dans la région 1 ; 15,8% dans la région 6 ; 5,0% dans la région 2 et moins de 5% des ménages dans les autres régions. Outre la région 3 où la culture est essentiellement pratiquée en pure, la banane plantain est majoritairement cultivée en association (68,8% des ménages en moyenne sur l'ensemble). La récolte est principalement destinée à la vente (76,5% des quantités récoltées), puis à la consommation (22,5% des quantités récoltées).

Un ménage sur dix pratique la culture du haricot sur l'ensemble de la zone d'étude. Cette culture semble plus intéressée dans la région 4 (15,2% des ménages agricoles) et dans la région 5 (14,3% des ménages agricoles). Elle est essentiellement pratiquée en association (60,5% des ménages pratiquant la culture). Son rendement à l'hectare est estimé à 0,5 tonne. Ce rendement semble demeuré constant depuis près d'une décennie car en 2002, le Ministère de l'agriculture l'estimait déjà à 0,5 tonne à l'hectare. On note

cependant des disparités régionales : la région 1 (avec 1,1 tonne à l'hectare) est le principal bassin de production de la culture du haricot, suivie de la région 2 (0,7 tonne à l'hectare). La majorité (60,8%) de la récolte est vendue contre 23,3% destinés à la consommation du ménage et 11,5% conservés comme stock. Les dons et les pertes post-récoltes sont ainsi estimés à 4,4%.

La culture de maïs est pratiquée par 65,8% des ménages agricoles sur l'ensemble des six régions d'étude. Cette proportion est plus importante dans la région 4 (82,3% des ménages) la région 1 (76,5% des ménages) et la région 6 (73,4% des ménages). Le maïs est aussi majoritairement (pour 85,5% des ménages concernés) cultivé en association ; et son rendement à l'hectare est estimé à 0,7 tonne. La région 1 semble être principal bassin de production (1 tonne à l'hectare). Les productions de maïs sont destinées à la consommation du ménage (22,8%) mais surtout à la vente (66,6%). Le stock par ménage est estimé en moyenne à 32,4 Kg.

Pratiquée par près de neuf ménages centrafricain sur dix, le manioc est principalement cultivé en association (83,3% des ménages). Son rendement est estimé en moyenne à 1,3 tonnes à l'hectare sur l'ensemble des régions. Ce rendement largement en dessous des estimations de memento agricole de 2002 (20 tonnes de tubercules à l'hectare) pourrait s'expliquer par les erreurs de déclarations des ménages mais aussi les crises des dernières années qui n'ont pas facilité l'expansion de l'agriculture dans son ensemble. Toutefois, la région 1 avec 1,7 tonnes à l'hectare est le principal bassin de production du manioc ; suivie des régions 2 et 4 (1,4 tonne à l'hectare) et de la région 5 (1,1 tonne à l'hectare). Sur la quantité moyenne (770,4 Kg) récoltée par ménage, près de 60,0% sont vendues ; 36,3% sont consommée et seulement 2,3% sont en stock. Le reste de la production rentre dans les données et les pertes post-récolte.

Le mil/millet ne semble pas rentré dans les habitudes agricoles en RCA. Sinon il est cultivé dans la partie nord du pays. Seulement 6,6% des ménages agricoles en cultivent sur l'ensemble des régions d'étude ; dont 21,3% dans les régions 3 et 5, et 0,0% dans la région 6. Outre dans la région 2 où elle est pratiquée en culture pure essentiellement, le mil/millet est dans les autres régions cultivé en association (dans près de sept ménages sur dix). Avec une production de 1,9 tonne à l'hectare, la région apparaît comme le principal bassin de production de cette spéculacion. Cette production est principalement orientée vers la vente (51,4%) et la consommation du ménage (42,8%).

Plus du quart des ménages centrafricains cultivent la courge et majoritairement en association (68,9% des ménages pratiquant cette culture). Son rendement est estimé en moyenne à 0,3 tonne à l'hectare sur l'ensemble des régions d'étude. Ce rendement est plus important dans les régions 1 et 3 (0,4 tonne à l'hectare), contrairement à la région 5 où le rendement moyen est seulement estimé 0,2 tonne à l'hectare. On note en moyenne 132,8 Kg récoltée par ménage : 62,3% de cette production sont orientées à la vente pour subvenir aux besoins du ménage, 22,6% sont destinés à la consommation et 10,5% en stock. Le reste de la récolte serait des pertes post-récolte ou des dons liés aux entraides villageoises.

Le niébé (une des variétés d'haricot) ne semble pratiqué que par une faible proportion des ménages (6,0%) et majoritairement en culture associée (69,6% des ménages pratiquant cette culture). Au niveau de l'ensemble des six régions, le rendement est estimé à 0,3 tonne à l'hectare. Ce rendement est plus important dans la région 2 (0,6 tonne à l'hectare), dans les régions 1 et 6 (0,4 tonne à l'hectare) et ensuite dans les régions 3 et 4 (0,3 tonne à l'hectare). Sur la quantité moyenne récoltée par ménage, 59,7% sont vendues, 29,6% sont autoconsommés et 9,2% sont conservés en stock.

Les régions 1, 4 et 5 avec en moyenne 5,8% des ménages agricoles pratiquant la culture de la patate douce, ressortent comme des zones de prédilection de cette spéculatation. Contrairement aux autres cultures présentées ci-haut, la patate douce est majoritairement pratiquée en culture pure (79,7% des ménages pratiquant la culture). C'est dans la région 5 que le rendement est plus important : 12,9 tonnes à l'hectare en tubercule contre moins de 3,5 tonnes à l'hectare dans les autres régions. Au niveau de l'ensemble des zones d'étude, un ménage récolte en moyenne 352,9 Kg dont 70,6% sont vendus, 25,1% autoconsommés et moins de 1% sont stockées. Les dons et les pertes post-récoltes sont estimées à 3,3% environs.

La pomme de terre commence à prendre de l'ampleur dans les habitudes culturelles en RCA depuis les deux dernières décennies, avec les projets PREVES puis PREPAS : moins de 1% des ménages en cultivent et essentiellement dans les trois premières régions. La région 3, avec 3,4 tonnes à l'hectare, est le principal bassin de production. Les régions 1 et 2 enregistrent moins de 1 tonne à l'hectare. Dans ces 3 régions, la quantité moyenne récoltée est estimée à 514,1 Kg par ménage. Près de 65,0% de cette quantité récoltée sont vendus alors que 32,4% consommés et 3,1% conservés comme stock de semence.

Le riz est cultivé par 12,6% des ménages agricoles sur l'ensemble des régions d'étude. Il est plus pratiqué dans la région 6 (38,3%) et dans la région 4 (28,8%). Pratiqué majoritairement en culture pure (67,2%). Il est d'ailleurs essentiellement pratiqué en culture pure dans les régions 2 et 3), le rendement moyen du riz est paddy est de 0,9 tonne à l'hectare. Cette production est destinée principalement à la vente (65,1%), à l'autoconsommation (22,4%) et au stock (11,0%).

Plus de deux ménages centrafricains sur dix pratiquent la culture de sésame. Les proportions des ménages pratiquant la culture de sésame sont respectivement 45,6% dans la région 4 et 30,9% dans la région 3, ces proportions sont encore plus importantes alors que dans les autres régions, la proportion des ménages pratiquant la culture de sésame est inférieure à la moyenne de 21,6% de l'ensemble des régions d'étude. Pour plus de huit ménages sur dix, cette spéculatation est cultivée en parcelle pure. Son rendement est estimé à 0,4 tonne à l'hectare. La quantité moyenne récoltée par ménage estimée à 162,2 Kg est répartie comme suit : 64,7% pour la vente ; 23,5% pour la consommation du ménage et 10,7% pour la conservation en stock.

Avec un rendement moyenne de 0,5 tonne à l'hectare, la culture de sorgho est pratiquée par 6,8% des ménages agricoles mais plus particulièrement dans la région 3 (22,4% des ménages), dans la région 5 (20,3% des ménages). Cette culture est faite majoritairement en association (58,0%). La quantité récoltée estimée en moyenne à 294,1 Kg par ménage est répartie entre la vente (44,4%), l'autoconsommation (45,6%) et le stock (8,9%). Près de 1,1% de la récolte ont été dépensés sous de dons dans le cadre d'entraide familiale ou peuvent être comptabilisés dans les pertes post-récoltes.

La proportion des ménages cultivant le soja est estimée à 0,6% dans les six régions d'étude, dont 2,8% dans la région 3 et 0,0% dans les régions 4, 5 et 6. Cette spéculatation est essentiellement cultivée en association surtout dans les régions 1 et 2. Son rendement est estimé à 0,5 tonne à l'hectare et la région 3 avec 0,6 tonne à l'hectare en est le bassin de production. Dans ces trois régions, les ménages récoltent en moyenne 320,7 Kg réparties entre la vente (36,5%), l'autoconsommation (52,1%) et la conservation (10,1%).

Le taro est pratiqué par 4,2% des ménages agricoles sur l'ensemble des régions d'étude, mais surtout dans la région 1 (19,6% des ménages). Il est cultivé essentiellement en association (70,3%) et son rendement est estimé à 1,5 tonne à l'hectare. Dans la région 3 ce rendement est estimé à 2,1 tonnes à l'hectare. Près de 70% des quantités récoltées sont vendues ; 27,8% sont consommés et 3,4% sont stockés pour la semence.

La culture du voandzou est pratiquée par une faible proportion (6,5%) des ménages centrafricains sur l'ensemble des régions d'étude. Cette culture est majoritairement pratiquée en culture pure (61,1%). La région 3 est le principal bassin de production : 4,3 tonnes à l'hectare contre 1,1 tonne à l'hectare au niveau de l'ensemble des régions d'étude. Les quantités récoltées (95,9 Kg en moyenne par ménage) sont principalement vendues (54,8%) et consommées dans le ménage (31,2%) et le reste de la production est gardée en stock.

Tableau 42 : Répartition des ménages par certaines caractéristiques de la production des cultures vivrières et selon région

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
arachide							
proportion ménages cultivant (%)	61,0%	79,8%	84,8%	84,6%	88,8%	91,7%	81,1%
proportion en culture pure (%)	10,4%	10,7%	10,7%	8,2%	13,3%	9,3%	10,1%
proportion en culture associée (%)	89,6%	89,3%	89,3%	91,8%	86,7%	90,7%	89,9%
superficie cultivée (ha)	0,6	0,5	0,6	0,6	0,8	0,5	0,6
rendement (tonnes à l'ha)	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
quantité récoltée (Kg)	280,7	314,9	288,8	319,0	316,3	263,1	299,3
quantité vendue (Kg)	184,8	181,1	161,6	169,9	146,6	134,9	165,3
quantité consommée (Kg)	68,2	69,6	64,9	74,2	107,8	64,8	72,4
quantité en stock (Kg)	25,9	37,6	59,2	56,2	60,4	50,9	48,2
banane douce							
proportion ménages cultivant (%)	20,5%	2,2%	14,9%	6,5%	4,2%	7,0%	9,1%
proportion en culture pure (%)	24,1%	76,2%	14,8%	73,7%	57,1%	10,3%	31,7%
proportion en culture associée (%)	75,9%	23,8%	85,2%	26,3%	42,9%	89,7%	68,3%
superficie cultivée (ha)	0,6	1,0	0,5	1,2	0,3	0,6	0,7
rendement (tonnes à l'ha)	1,2	0,9	0,8	1,0	4,0	0,6	1,1
quantité récoltée (Kg)	695,3	443,2	322,3	390,2	666,8	404,6	494,5
quantité vendue (Kg)	479,6	295,4	178,6	324,1	147,1	257,4	322,2
quantité consommée (Kg)	212,7	153,2	72,2	63,7	405,4	154,6	146,9
quantité en stock (Kg)	4,6	0,0	73,1	1,8	114,3	0,0	27,4
banane plantain							
proportion ménages cultivant (%)	16,2%	5,0%	1,6%	2,4%	2,3%	15,8%	6,9%
proportion en culture pure (%)	8,5%	60,4%	100,0%	71,4%	62,5%	21,1%	31,2%
proportion en culture associée (%)	91,5%	39,6%	0,0%	28,6%	37,5%	78,9%	68,8%
superficie cultivée (ha)	0,7	0,7	0,9	1,0	0,4	0,6	0,7
rendement (tonnes à l'ha)	1,6	0,6	0,3	0,5	0,7	0,5	0,9
quantité récoltée (Kg)	1159,4	386,4	277,5	473,4	263,8	319,4	651,2
quantité vendue (Kg)	929,2	211,9	207,1	398,2	181,0	233,7	498,2
quantité consommée (Kg)	375,8	172,5	70,4	66,0	107,8	94,6	146,7

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
quantité en stock (Kg)	8,5	2,1	0,0	4,8	0,0	0,0	3,9
haricot							
proportion ménages cultivant (%)	5,0%	9,9%	8,5%	15,2%	14,3%	6,2%	9,9%
proportion en culture pure (%)	33,3%	38,9%	48,4%	47,8%	20,4%	25,7%	39,5%
proportion en culture associée (%)	66,7%	61,1%	51,6%	52,2%	79,6%	74,3%	60,5%
superficie cultivée (ha)	0,4	0,5	0,5	0,4	0,9	0,6	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	1,1	0,7	0,3	0,4	0,2	0,3	0,5
quantité récoltée (Kg)	187,9	312,6	128,1	150,4	200,8	110,6	190,5
quantité vendue (Kg)	94,0	210,0	75,9	85,7	123,3	57,1	115,9
quantité consommée (Kg)	42,7	52,1	34,7	41,8	59,5	29,7	44,3
quantité en stock (Kg)	8,3	33,1	17,9	22,7	13,9	18,7	21,8
maïs							
proportion ménages cultivant (%)	76,5%	57,2%	50,6%	82,3%	46,5%	73,4%	65,8%
proportion en culture pure (%)	7,0%	15,9%	19,1%	22,3%	3,8%	8,0%	14,5%
proportion en culture associée (%)	93,0%	84,1%	80,9%	77,7%	96,2%	92,0%	85,5%
superficie cultivée (ha)	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,6	0,6
rendement (tonnes à l'ha)	1,0	0,7	0,7	0,8	0,4	0,6	0,7
quantité récoltée (Kg)	606,9	329,5	366,7	451,3	194,9	285,1	403,7
quantité vendue (Kg)	456,3	211,6	210,2	309,4	90,3	167,0	268,8
quantité consommée (Kg)	125,6	79,0	105,6	88,0	79,3	69,5	92,2
quantité en stock (Kg)	23,4	26,5	41,7	39,7	25,3	32,6	32,4
manioc							
proportion ménages cultivant (%)	97,6%	94,5%	77,6%	84,4%	70,9%	83,2%	86,3%
proportion en culture pure (%)	13,3%	22,6%	14,8%	20,7%	13,0%	7,8%	16,7%
proportion en culture associée (%)	86,7%	77,4%	85,2%	79,3%	87,0%	92,2%	83,3%
superficie cultivée (ha)	0,8	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	0,6
rendement (tonnes à l'ha)	1,7	1,4	0,8	1,4	1,1	0,9	1,3
quantité récoltée (Kg)	1145,8	791,5	566,8	802,9	648,1	478,0	770,4
quantité vendue (Kg)	689,0	437,6	408,3	520,9	290,4	261,9	462,2
quantité consommée (Kg)	440,4	319,5	120,8	264,0	300,1	192,9	279,9
quantité en stock (Kg)	28,1	15,1	18,5	8,8	39,4	8,8	17,4
mil							
proportion ménages cultivant (%)	4,4%	0,3%	21,3%	1,6%	21,3%	0,0%	6,6%
proportion en culture pure (%)	10,3%	100,0%	14,6%	64,3%	62,0%	.	29,9%
proportion en culture associée (%)	89,7%	0,0%	85,4%	35,7%	38,0%	.	70,1%
superficie cultivée (ha)	0,9	0,7	0,6	0,7	1,9	.	1,0
rendement (tonnes à l'ha)	1,9	0,3	0,6	0,5	0,4	.	0,7
quantité récoltée (Kg)	1523,7	160,0	342,4	221,4	589,7	.	523,3
quantité vendue (Kg)	1004,1	103,7	170,0	100,4	228,9	.	269,2
quantité consommée (Kg)	505,7	28,0	144,3	91,4	320,1	.	224,1
quantité en stock (Kg)	0,0	28,3	23,9	28,6	25,2	.	22,0
courge							
proportion ménages cultivant (%)	23,4%	27,1%	21,9%	48,4%	9,9%	22,0%	28,0%
proportion en culture pure (%)	16,9%	21,4%	30,9%	47,9%	12,1%	16,7%	31,1%
proportion en culture associée (%)	83,1%	78,6%	69,1%	52,1%	87,9%	83,3%	68,9%
superficie cultivée (ha)	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	0,4	0,3	0,4	0,3	0,1	0,2	0,3

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
quantité récoltée (Kg)	162,4	110,5	188,0	128,5	55,6	105,4	132,8
quantité vendue (Kg)	115,1	71,2	91,7	85,7	31,4	59,3	82,8
quantité consommée (Kg)	38,2	25,4	44,5	27,6	14,9	22,8	30,0
quantité en stock (Kg)	8,2	11,3	17,9	14,5	8,0	21,0	13,9
niébé							
proportion ménages cultivant (%)	8,4%	1,7%	13,8%	5,2%	7,9%	0,7%	6,0%
proportion en culture pure (%)	20,0%	25,0%	39,2%	41,3%	7,4%	0,0%	30,4%
proportion en culture associée (%)	80,0%	75,0%	60,8%	58,7%	92,6%	100,0%	69,6%
superficie cultivée (ha)	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,4	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	0,4	0,6	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3
quantité récoltée (Kg)	102,0	210,9	130,2	141,6	80,8	97,8	125,4
quantité vendue (Kg)	59,3	140,3	77,8	85,6	38,2	76,5	74,9
quantité consommée (Kg)	26,9	45,9	41,6	40,4	33,6	14,9	37,1
quantité en stock (Kg)	9,8	17,5	10,2	15,0	10,9	6,4	11,5
patate douce							
proportion ménages cultivant (%)	5,6%	1,4%	0,9%	5,3%	6,4%	3,0%	3,4%
proportion en culture pure (%)	62,2%	100,0%	100,0%	76,6%	100,0%	76,5%	79,7%
proportion en culture associée (%)	37,8%	0,0%	0,0%	23,4%	0,0%	23,5%	20,3%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
rendement (tonnes à l'ha)	2,2	1,5	0,9	1,2	12,9	1,1	3,3
quantité récoltée (Kg)	447,2	517,2	170,1	298,5	385,2	205,5	352,9
quantité vendue (Kg)	370,7	360,0	95,6	215,3	191,0	131,6	249,1
quantité consommée (Kg)	75,1	78,8	72,0	71,1	171,0	73,9	88,6
quantité en stock (Kg)	0,7	0,0	2,6	8,5	0,0	0,0	3,1
pomme de terre							
proportion ménages cultivant (%)	0,5%	0,4%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
proportion en culture pure (%)	33,3%	75,0%	87,5%	.	.	.	73,3%
proportion en culture associée (%)	66,7%	25,0%	12,5%	.	.	.	26,7%
superficie cultivée (ha)	0,6	0,3	0,3	.	.	.	0,4
rendement (tonnes à l'ha)	0,8	0,9	3,4	.	.	.	2,3
quantité récoltée (Kg)	333,3	103,0	787,5	.	.	.	514,1
quantité vendue (Kg)	266,7	85,5	480,4	.	.	.	332,3
quantité consommée (Kg)	66,7	10,0	282,5	.	.	.	166,7
quantité en stock (Kg)	0,0	10,0	25,0	.	.	.	16,0
riz							
proportion ménages cultivant (%)	3,5%	0,1%	0,9%	28,8%	5,6%	38,3%	12,6%
proportion en culture pure (%)	56,5%	100,0%	100,0%	67,1%	52,6%	68,6%	67,2%
proportion en culture associée (%)	43,5%	0,0%	0,0%	32,9%	47,4%	31,4%	32,8%
superficie cultivée (ha)	0,2	0,3	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4
rendement (tonnes à l'ha)	0,7	0,3	0,7	0,9	0,5	0,8	0,9
quantité récoltée (Kg)	109,6	72,0	205,6	457,8	133,9	330,5	373,4
quantité vendue (Kg)	60,3	0,0	93,9	318,8	34,2	198,4	243,1
quantité consommée (Kg)	38,8	18,0	90,9	85,8	90,3	85,1	83,6
quantité en stock (Kg)	9,9	54,0	11,1	46,7	10,7	41,3	41,1
sésame							
proportion ménages cultivant (%)	8,2%	8,8%	30,9%	45,6%	17,3%	11,9%	21,6%
proportion en culture pure (%)	51,9%	61,2%	89,1%	83,7%	91,5%	75,0%	80,9%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion en culture associée (%)	48,1%	38,8%	10,9%	16,3%	8,5%	25,0%	19,1%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,4	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
rendement (tonnes à l'ha)	0,3	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4
quantité récoltée (Kg)	81,4	163,7	167,3	156,8	137,1	260,7	162,2
quantité vendue (Kg)	56,9	106,6	110,7	100,2	69,3	180,9	104,9
quantité consommée (Kg)	17,7	37,5	37,0	37,5	48,7	53,4	38,1
quantité en stock (Kg)	5,1	14,0	17,7	17,3	19,7	27,3	17,3
sorgho							
proportion ménages cultivant (%)	2,1%	0,1%	22,4%	3,7%	20,3%	0,0%	6,8%
proportion en culture pure (%)	28,6%	0,0%	41,6%	27,3%	53,7%	.	42,0%
proportion en culture associée (%)	71,4%	100,0%	58,4%	72,7%	46,3%	.	58,0%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,3	0,6	0,6	0,9	.	0,6
rendement (tonnes à l'ha)	0,5	0,3	0,5	0,3	0,6	.	0,5
quantité récoltée (Kg)	259,9	72,0	275,2	165,5	414,6	.	294,1
quantité vendue (Kg)	162,5	70,0	138,1	54,4	143,5	.	130,6
quantité consommée (Kg)	102,5	0,0	113,9	92,9	212,8	.	134,0
quantité en stock (Kg)	6,4	2,0	23,8	11,7	43,2	.	26,1
soja							
proportion ménages cultivant (%)	0,3%	0,3%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
proportion en culture pure (%)	0,0%	0,0%	14,3%	.	.	.	13,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	100,0%	85,7%	.	.	.	87,0%
superficie cultivée (ha)	1,0	1,5	0,6	.	.	.	0,7
rendement (tonnes à l'ha)	0,2	0,1	0,6	.	.	.	0,5
quantité récoltée (Kg)	157,5	189,5	336,2	.	.	.	320,7
quantité vendue (Kg)	130,0	147,9	115,7	.	.	.	117,0
quantité consommée (Kg)	27,5	31,5	180,5	.	.	.	167,2
quantité en stock (Kg)	0,0	4,5	35,7	.	.	.	32,6
taro							
proportion ménages cultivant (%)	19,6%	1,6%	1,1%	1,5%	0,3%	1,2%	4,2%
proportion en culture pure (%)	21,4%	60,0%	87,5%	46,2%	0,0%	28,6%	29,7%
proportion en culture associée (%)	78,6%	40,0%	12,5%	53,8%	100,0%	71,4%	70,3%
superficie cultivée (ha)	0,5	0,3	0,3	0,2	0,5	0,4	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	1,6	1,3	2,1	0,8	0,4	1,4	1,5
quantité récoltée (Kg)	645,2	273,3	308,3	224,7	200,0	174,4	545,3
quantité vendue (Kg)	441,1	167,5	210,6	179,2	100,0	100,8	372,1
quantité consommée (Kg)	176,7	105,8	78,0	44,0	100,0	72,1	151,6
quantité en stock (Kg)	23,1	0,0	19,6	1,5	0,0	1,6	18,4
voandzou							
proportion ménages cultivant (%)	12,8%	4,3%	6,0%	8,7%	5,5%	0,5%	6,5%
proportion en culture pure (%)	43,5%	34,1%	86,7%	74,0%	78,9%	100,0%	61,1%
proportion en culture associée (%)	56,5%	65,9%	13,3%	26,0%	21,1%	0,0%	38,9%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
rendement (tonnes à l'ha)	0,5	0,5	4,3	0,3	1,1	0,3	1,1
quantité récoltée (Kg)	87,6	140,9	110,7	67,7	125,2	33,0	95,9
quantité vendue (Kg)	47,9	77,1	71,8	32,9	61,1	13,0	52,6
quantité consommée (Kg)	31,3	30,9	28,0	23,8	52,6	15,3	29,9
quantité en stock (Kg)	7,0	15,4	10,7	11,8	11,0	4,7	10,5

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VI.2. Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères sont de cultures de végétaux à usage alimentaire, de manière professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en faire un profit ou simplement d'en vivre. Le tableau 43 ci-dessous présente la répartition des ménages par région et selon les certaines caractéristiques de la production des cultures maraîchères. Il en ressort que l'ail est essentiellement cultivée dans la région 4 et par une faible proportion des ménages (1,6%). Son rendement total moyen pour la campagne agricole 2020-2021 est estimé à 0,2 tonne à l'hectare. Environ 90,0 Kg sont récoltés en moyenne par ménage et cette quantité est répartie entre la consommation du ménage (20,0%) et la vente (80,0%).

L'aubergine est plus cultivée dans les régions 1 et 6 (11,1% des ménages agricoles) et dans la région 5 (10,0%). Au niveau de l'ensemble des régions d'étude, cette proportion est estimée à 5,8% des ménages agricoles. Elle n'est pas du tout cultivée dans la région 2. Sur les cinq autres régions, le rendement au cours de la campagne agricole 2020-2021 est estimé à 0,3 tonne à l'hectare. Les régions 1 et 6 ressortent comme les principaux bassins de production de cette spéculatation. Sur la quantité récoltée (83,7 Kg en moyenne par ménage), plus de 4/5 sont vendus et le reste à l'autoconsommation.

La culture de carotte est pratiquée par un peu plus d'un ménage sur dix sur l'ensemble des régions d'étude. Cette proportion atteint cependant 35,1% des ménages agricoles dans la région 2. Dans la région 6 par contre, cette culture n'est pas du tout pratiquée. Au cours de la campagne agricole 2020-2021, son rendement est estimé à 0,8 tonne à l'hectare sur l'ensemble des 5 régions où cette spéculatation est cultivée. Sur la quantité récoltée (145,4 Kg en moyenne par ménage), 87,7 % sont vendues et 13,3% sont consommées dans le ménage.

Un peu plus d'un ménage sur dix cultive le chou pommé dans la région 2 (42,1% des ménages agricoles) ; région 6 (11,1% des ménages agricoles) ; la région 3 (8,7% des ménages agricoles) ; la région 4 (3,1% des ménages agricoles) et dans la région 1(1,6% des ménages agricoles). Son rendement moyen est estimé dans les cinq régions à 1,1 tonne à l'hectare, et 9/10 de la production sont vendues et le reste est consommé. Quant au chou fleur, il n'est cultivé que dans la région 2 par une infime proportion des ménages agricoles (2,6%). Son rendement est estimé à 2,5 tonne à l'hectare et la production est essentiellement destinée à la vente.

Le concombre est cultivé par 28,0% des ménages agricoles dans l'ensemble des régions d'étude. Il est plus cultivé dans la région 6 (55,6% des ménages agricoles) contre 42,1% des ménages dans la région 2 ; 33,3% des ménages dans la région 1 ; 21,5% des ménages agricoles dans la région 4 et seulement 9,1% des ménages dans la région 3. La culture de concombre ne semble pas du tout pratiquée dans la région 5. Le rendement moyen est estimé à 0,9 tonne à l'hectare. La production est répartie entre la consommation du ménage (10,9%) et la vente (89,1%).

Les épinards sont plus cultivés dans la région 1 (42,6% des ménages agricoles), dans la région 2 (37,8% des ménages agricoles), dans la région 4 (36,9% des ménages agricoles), dans la région 6 (22,2% des ménages agricoles) et enfin dans la région 3 (21,7% des ménages agricoles). Ils ne sont pas du tout

cultivés dans la région 5. Dans les 5 régions où ils sont cultivés, son rendement est estimé à 0,4 tonne à l'hectare. La production est orientée vers la vente (70,4%) et l'autoconsommation (28,9%). Le reste de la production serait capitalisé dans les pertes post-récolte et/ou les entraides villageoises.

Plus de la moitié des ménages agricoles pratiquent la culture de gombo en RCA. Cette culture est plus faite dans la région 2 (61,5% des ménages), dans la région 1 (57,4% des ménages) et dans la région 4 (50,8%). Par contre, elle n'est pas du tout pratiquée dans la région 5, en terme de maraichage, mais plutôt en culture vivrière. Son rendement est estimé à 0,3 tonne à l'hectare. La région 2 avec un rendement de 0,5 tonne à l'hectare ressort comme le principal bassin de production du gombo. En moyenne, un ménage dans ces cinq régions récolte 91,1 Kg et vend près de 76,2% de sa production. Le reste est consommé dans le ménage.

L'oignon est cultivé par 13,0% des ménages agricoles (dont 40,0% dans la région 5 ; près de 22,0% dans les régions 3 et 4 ; 11,1% dans la région 6 et 4,8% dans la région 1). Ses principaux bassins de production sont les régions 1 et 5 (avec une moyenne 0,8 tonne à l'hectare). Au niveau de l'ensemble, son rendement est estimé à 0,3 tonne à l'hectare. Plus de la moitié (54,5%) de la production est vendue, 25,6% sont gardées en stock et près de 20,0% seraient considérés comme des pertes post-récolte ou des semences.

La pastèque est cultivée principalement dans la région 5 (11,1% des ménages agricoles), dans la région 2 (10,3% des ménages agricoles), dans la région 3 (4,3% des ménages agricoles), dans les régions 1 et 4 (avec en moyenne 1,5% des ménages agricoles). Par contre aucun ménage agricole ne cultive cette spéculature dans la région 6. La région 5 en est le principal bassin de production, 11,3 tonnes à l'hectare. Elle est suivie de la région 1 (0,4 tonne à l'hectare) ; la région 4 (0,2 tonne à l'hectare) et les régions 2 et 3 (avec 0,1 tonne à l'hectare). Près de 90,0% de la production sont vendues et le reste est consommé dans le ménage.

Seuls dans la région 1 (31,3% des ménages agricoles), la région 2 (15,4% des ménages agricoles) et la région 4 (6,2% des ménages agricoles), la culture du piment est pratiquée. Son rendement moyen est estimé à 0,6 tonne à l'hectare. La production est essentiellement destinée à la vente (94,4%). Avec un rendement de 1,8 tonne à l'hectare, la région 4 ressort comme le principal bassin de production de cette spéculature.

Le poireau et le poivron sont essentiellement pratiqués dans la région 1 et par une infime proportion des ménages (3,2%). Le rendement moyen de poireau est de 0,2 tonne à l'hectare. 75,6% de la production sont vendues et 24,4% sont consommés dans le ménage. Quant au poivron, son rendement moyen est estimé à 0,05 tonne à l'hectare et la production est entièrement vendue.

Plus de 2/5 des ménages centrafricains de la zone d'étude, cultivent la tomate. Cette proportion est plus importante dans la région 4 (50,8% des ménages agricoles), dans la région 1 (47,6%) et la région 2 (44,7%). Bien que moins de ménages pratiquent la culture de tomate dans la région 5, le rendement moyen y est le plus élevée (2,9 tonnes à l'hectare). Cependant sur l'ensemble des six régions, il est estimé à moins de 1 tonne à l'hectare. Sur la quantité récoltée (398,9 Kg par ménage) au cours de la campagne agricole 2020-2021, 90,9% sont vendues et le reste est consommé dans le ménage.

Près de la moitié (48,3%) des ménages agricoles centrafricains des régions d'étude, cultivent l'amarante. La région 2 avec un rendement de 0,8 tonne à l'hectare, est le principal bassin de production. Elle est

suivie de la région 4 (0,3 tonne à l'hectare) et la région 1 (0,2 tonne à l'hectare). En moyenne, 142,5 Kg sont récoltés par ménage sur l'ensemble des régions d'étude. Plus de 70,0% de cette production sont vendus et 26,2% sont consommés dans le ménage. Les pertes post-récolte et les dons dans le cadre des entraides villageoises sont estimés à près de 4,0%.

La culture de juste en RCA concerne plus du quart des ménages agricoles des régions d'étude, à l'exception de la région 5 où elle n'est pas du tout pratiquée en maraichage mais plutôt en culture vivrière. La région 2 est son principal bassin de production avec 0,3 tonne à l'hectare. La quantité moyenne récoltée dans les cinq régions où elle est pratiquée, est de 56,7 Kg par ménage. Plus de trois quarts de cette production est vendue contre 23,9% autoconsommés dans le ménage, le reste étant sans doute des pertes et les entraides post-récolte.

Seulement 6,6% des ménages agricoles des régions 1,2,3 et 4 pratiquent la culture d'oseille de guinée en RCA. Son principal bassin de production est la région 1 (avec 0,2 tonne à l'hectare) suivie de la région 2 (0,2 tonne à l'hectare). Dans les régions 3 et 4, le rendement est estimé à 0,1 tonne à l'hectare. On note en moyenne 69,5 Kg d'oseille de guinée récoltée par ménage dont 72,5% sont vendus, 26,5% consommés dans le ménage et près de 1,0% rentrent certainement dans les pertes et les entraides post-récolte.

Les régions 1 et 2 avec 0,4 tonne de solanum à l'hectare sont les principaux bassins de production de cette spéculative. Cette culture concerne respectivement 20,3% et 17,9% des ménages agricoles dans ces régions 1 et 2. La proportion des ménages pratiquant cette culture est pourtant plus importante dans la région 4 (50,8%) ; et pratiquement nulle dans les régions 5 et 6. En moyenne, un ménage récolte 44,5 Kg de solanum repartis entre la vente pour l'économie de subsistance (71,2%) et l'autoconsommation (28,8%).

La laitue est principalement produite en RCA dans la région 2 (0,8 tonne à l'hectare) et concerne 12,8% des ménages. Bien qu'une proportion assez importante des ménages agricoles pratique la culture de la laitue dans la région 3, le rendement y est trop faible de l'ordre de 0,008 tonne à l'hectare. Les quantités produites sont essentiellement vendues (85,5%).

La culture du haricot vert n'est pas dans les habitudes agricoles des ménages centrafricains de la zone d'étude : moins de 5,0% des ménages agricoles en pratiquent. Ces ménages sont essentiellement dans les régions 1, 2 et 3. C'est dans la région 2 que le rendement est meilleur : 0,6 tonne à l'hectare contre 0,4 tonne à l'hectare dans la région 1 et moins de 1,0 tonne à l'hectare dans la région 3. Les projets PREVES puis PREPAS auraient contribué à ces rendements bien qu'encore faibles. La production du haricot vert est principalement destinée à la vente (87,7%) en RCA.

Les petits oignons sont cultivés principalement dans la région 4 (13,8% des ménages agricoles), dans la région 1 (9,4% des ménages agricoles) et dans la région 2 (2,6% des ménages agricoles). C'est dans la région 1 qu'on enregistre le meilleur rendement au cours de la campagne agricole 2020-2021 : 0,8 tonne à l'hectare contre 0,7 tonne à l'hectare dans la région 4 et moins de 1,0 tonne à l'hectare dans la région 2. La quantité moyenne produite par ménage est estimée à 84,3 Kg et elle est majoritairement destinée à la vente (près de 70,0%) et puis à la consommation du ménage (14,2%). Les pertes et les entraides post-récolte sont ainsi estimées à un peu plus de 15,8%.

Le céleri/persil est majoritairement cultivé que dans la région 1 en RCA et sa culture n'y est pratiquée que par une infime proportion des ménages (1,5%). Son rendement est estimé à 0,2 tonne à l'hectare. Trois quart de sa production sont vendus et le reste consommé dans le ménage.

Tableau 43 : répartition des ménages par région et selon les certaines caractéristiques de la production des cultures maraîchères

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
ail							
proportion ménage qui en cultive (%)	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	0,5%
superficie cultivée (ha)	.	.	.	0,5	.	.	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	.	.	.	0,2	.	.	0,2
quantité récoltée (Kg)	.	.	.	90,0	.	.	90,0
quantité vendue (Kg)	.	.	.	72,0	.	.	72,0
quantité consommée (Kg)	.	.	.	18,0	.	.	18,0
aubergine							
proportion ménage qui en cultive (%)	11,1%	0,0%	4,5%	3,2%	10,0%	11,1%	5,8%
superficie cultivée (ha)	0,3	.	0,3	0,4	1,0	0,4	0,4
rendement (tonnes à l'ha)	0,3	.	1,0	0,2	0,03	0,2	0,3
quantité récoltée (Kg)	72,6	.	240,0	87,0	25,0	57,0	83,7
quantité vendue (Kg)	66,6	.	200,0	68,0	0,0	19,0	68,4
quantité consommée (Kg)	3,4	.	20,0	19,0	25,0	19,0	10,5
carotte							
proportion ménage qui en cultive (%)	1,6%	35,1%	8,7%	12,3%	10,0%	0,0%	12,0%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	.	0,2
rendement (tonnes à l'ha)	0,3	1,8	0,2	0,8	0,7	.	0,8
quantité récoltée (Kg)	100,0	267,2	27,5	208,3	123,8	.	145,4
quantité vendue (Kg)	80,0	246,3	24,0	166,6	111,4	.	127,5
quantité consommée (Kg)	20,0	20,4	3,5	41,7	12,4	.	19,6
choux pomme							
proportion ménage qui en cultive (%)	1,6%	42,1%	8,7%	3,1%	0,0%	11,1%	10,5%
superficie cultivée (ha)	0,1	0,4	0,3	0,4	.	0,4	0,4
rendement (tonnes à l'ha)	0,4	1,5	0,2	0,1	.	0,1	1,1
quantité récoltée (Kg)	48,0	272,2	65,0	50,0	.	20,0	211,5
quantité vendue (Kg)	40,0	246,9	43,5	37,5	.	20,0	189,6
quantité consommée (Kg)	8,0	26,7	21,5	12,5	.	0,0	22,9
choux fleur							
proportion ménage qui en cultive (%)	0,0%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
superficie cultivée (ha)	.	0,1	0,1
rendement (tonnes à l'ha)	.	2,5	2,5
quantité récoltée (Kg)	.	250,0	250,0
quantité vendue (Kg)	.	250,0	250,0
quantité consommée (Kg)	.	0,0	0,0
concombre							
proportion ménage qui en cultive (%)	33,3%	42,1%	9,1%	21,5%	0,0%	55,6%	28,0%
superficie cultivée (ha)	0,7	0,6	0,3	0,2	.	0,3	0,5

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
rendement (tonnes à l'ha)	1,2	1,0	0,1	0,6	.	0,1	0,9
quantité récoltée (Kg)	138,9	186,3	22,5	114,0	.	35,0	133,0
quantité vendue (Kg)	117,2	169,6	15,0	97,5	.	23,0	115,3
quantité consommée (Kg)	17,0	12,1	7,5	16,4	.	9,6	14,5
épinard							
proportion ménage qui en cultive (%)	42,6%	37,8%	21,7%	36,9%	0,0%	22,2%	34,6%
superficie cultivée (ha)	0,4	0,4	0,3	0,3	.	0,2	0,3
rendement (tonnes à l'ha)	0,5	0,5	0,1	0,2	.	0,1	0,4
quantité récoltée (Kg)	119,0	115,3	26,6	48,2	.	12,5	84,8
quantité vendue (Kg)	83,9	70,8	23,0	38,8	.	8,5	59,7
quantité consommée (Kg)	34,1	42,1	3,6	10,0	.	4,0	24,5
gombo							
proportion ménage qui en cultive (%)	57,4%	61,5%	43,5%	50,8%	0,0%	22,2%	50,2%
superficie cultivée (ha)	0,7	0,5	0,5	0,4	.	0,2	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	0,2	0,5	0,1	0,4	.	0,1	0,3
quantité récoltée (Kg)	86,6	150,2	27,1	76,3	.	25,0	91,1
quantité vendue (Kg)	67,0	111,0	9,4	62,9	.	20,0	69,4
quantité consommée (Kg)	19,2	24,4	16,4	12,8	.	5,0	17,8
oignon							
proportion ménage qui en cultive (%)	4,8%	0,0%	21,7%	21,9%	40,0%	11,1%	13,0%
superficie cultivée (ha)	0,5	.	1,4	0,5	1,5	0,1	0,8
rendement (tonnes à l'ha)	0,8	.	0,1	0,2	0,8	0,2	0,3
quantité récoltée (Kg)	259,0	.	19,2	69,2	656,5	20,0	166,2
quantité vendue (Kg)	208,3	.	14,8	55,8	240,8	0,0	90,5
quantité consommée (Kg)	50,7	.	5,0	13,7	194,3	5,0	42,6
pastèque							
proportion ménage qui en cultive (%)	1,6%	10,3%	4,3%	1,5%	11,1%	0,0%	3,9%
superficie cultivée (ha)	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	.	0,2
rendement (tonnes à l'ha)	0,4	1,0	0,1	0,2	11,3	.	1,9
quantité récoltée (Kg)	92,6	213,8	24,0	40,0	2475,0	.	569,1
quantité vendue (Kg)	79,5	202,5	12,0	24,0	2227,5	.	509,1
quantité consommée (Kg)	13,4	12,1	12,0	16,0	247,5	.	60,2
piment							
proportion ménage qui en cultive (%)	31,3%	15,4%	0,0%	6,2%	0,0%	0,0%	14,3%
superficie cultivée (ha)	0,2	0,2	.	0,2	.	.	0,2
rendement (tonnes à l'ha)	0,5	0,1	.	1,8	.	.	0,6
quantité récoltée (Kg)	113,1	31,2	.	397,5	.	.	134,6
quantité vendue (Kg)	102,5	29,3	.	397,0	.	.	127,1
quantité consommée (Kg)	3,9	1,8	.	0,5	.	.	2,0
poireau							
proportion ménage qui en cultive (%)	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%
superficie cultivée (ha)	0,4	0,4
rendement (tonnes à l'ha)	0,2	0,2
quantité récoltée (Kg)	57,5	57,5
quantité vendue (Kg)	43,5	43,5
quantité consommée (Kg)	14,0	14,0
poivron							

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage qui en cultive (%)	3,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%
superficie cultivée (ha)	0,2	0,2
rendement (tonnes à l'ha)	0,05	0,05
quantité récoltée (Kg)	10,0	10,0
quantité vendue (Kg)	10,0	10,0
quantité consommée (Kg)	0,0	0,0
tomate							
proportion ménage qui en cultive (%)	47,6%	44,7%	26,1%	50,8%	30,0%	22,2%	43,8%
superficie cultivée (ha)	0,5	0,9	0,9	0,4	0,4	0,5	0,6
rendement (tonnes à l'ha)	1,2	0,1	0,1	0,5	2,9	0,3	0,9
quantité récoltée (Kg)	593,8	98,6	85,9	183,7	1287,3	144,0	398,9
quantité vendue (Kg)	574,2	80,0	66,3	167,3	1158,6	129,0	362,6
quantité consommée (Kg)	15,4	18,1	12,9	16,4	128,7	10,0	33,4
amarante							
proportion ménage qui en cultive (%)	47,5%	68,4%	27,3%	55,4%	0,0%	22,2%	48,3%
superficie cultivée (ha)	0,6	0,6	0,9	0,3	.	0,4	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	0,2	0,8	0,01	0,3	.	0,1	0,4
quantité récoltée (Kg)	103,1	330,9	13,1	66,6	.	20,0	142,5
quantité vendue (Kg)	67,6	240,5	9,8	50,0	.	14,0	102,0
quantité consommée (Kg)	25,7	92,2	3,3	14,9	.	6,0	37,4
jute							
proportion ménage qui en cultive (%)	33,3%	33,3%	34,8%	20,0%	0,0%	11,1%	26,8%
superficie cultivée (ha)	0,8	0,6	2,4	0,3	.	0,1	0,9
rendement (tonnes à l'ha)	0,1	0,3	0,01	0,1	.	0,1	0,2
quantité récoltée (Kg)	90,9	56,4	29,6	21,8	.	15,0	56,7
quantité vendue (Kg)	66,0	44,5	24,9	16,7	.	12,0	42,7
quantité consommée (Kg)	24,8	10,4	4,9	5,1	.	3,0	13,6
oseille de guinée							
proportion ménage qui en cultive (%)	6,2%	5,1%	17,4%	6,2%	0,0%	0,0%	6,6%
superficie cultivée (ha)	0,5	0,4	1,3	0,6	.	.	0,7
rendement (tonnes à l'ha)	0,3	0,2	0,1	0,1	.	.	0,2
quantité récoltée (Kg)	157,5	62,5	19,8	34,8	.	.	69,5
quantité vendue (Kg)	110,0	55,0	15,3	23,8	.	.	50,4
quantité consommée (Kg)	47,5	5,0	3,3	11,0	.	.	18,4
solanum							
proportion ménage qui en cultive (%)	20,3%	17,9%	17,4%	50,8%	0,0%	0,0%	27,3%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,3	0,2	0,2	.	.	0,2
rendement (tonnes à l'ha)	0,4	0,4	0,1	0,3	.	.	0,3
quantité récoltée (Kg)	46,8	67,9	24,3	41,2	.	.	44,5
quantité vendue (Kg)	31,6	52,3	16,8	29,2	.	.	31,7
quantité consommée (Kg)	15,2	14,9	7,5	12,0	.	.	12,8
laitue							
proportion ménage qui en cultive (%)	11,1%	12,8%	17,4%	12,3%	0,0%	0,0%	11,5%
superficie cultivée (ha)	0,5	0,4	0,9	0,5	.	.	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	0,2	0,8	0,008	0,1	.	.	0,3
quantité récoltée (Kg)	63,1	104,0	7,3	53,6	.	.	59,2
quantité vendue (Kg)	45,7	103,0	5,9	44,6	.	.	50,6

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
quantité consommée (Kg)	17,4	1,0	1,4	9,0	.	.	8,5
haricot vert							
proportion ménage qui en cultive (%)	3,1%	12,8%	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	4,8%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,3	0,6	.	.	.	0,4
rendement (tonnes à l'ha)	0,4	0,6	0,0	.	.	.	0,4
quantité récoltée (Kg)	118,0	105,0	20,0	.	.	.	82,1
quantité vendue (Kg)	85,0	101,0	15,0	.	.	.	72,0
quantité consommée (Kg)	33,0	2,0	5,0	.	.	.	9,1
petit oignon							
proportion ménage qui en cultive (%)	9,4%	2,6%	0,0%	13,8%	0,0%	0,0%	7,7%
superficie cultivée (ha)	0,3	0,3	.	0,2	.	.	0,3
rendement (tonnes à l'ha)	0,8	0,0	.	0,7	.	.	0,7
quantité récoltée (Kg)	42,5	11,0	.	120,3	.	.	84,3
quantité vendue (Kg)	37,2	7,0	.	78,6	.	.	58,6
quantité consommée (Kg)	7,0	4,0	.	16,2	.	.	12,0
celer/persil							
proportion ménage qui en cultive (%)	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
superficie cultivée (ha)	0,5	0,5
rendement (tonnes à l'ha)	0,2	0,2
quantité récoltée (Kg)	100,0	100,0
quantité vendue (Kg)	75,0	75,0
quantité consommée (Kg)	25,0	25,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VI.3. Cultures fruitières

La culture fruitière désigne les activités agricoles qui consistent à cultiver des arbres fruitiers afin d'en récolter les fruits. Ce type de culture aussi appelé **arboriculture fruitière**, ou **fruiticulture**, se pratique de différentes manières :

- la culture fruitière familiale qui se pratique dans le jardin, parfois peu productive, elle ne vise pas seulement à satisfaire, plus ou moins complètement, aux besoins du ménage mais constitue aussi un loisir de plein air ; elle permet aussi de disposer sur le lieu de la consommation de variétés qui ne supportent pas bien le transport ou qui ne se conservent pas assez longtemps pour être distribuées.
- la culture fruitière intensive qui se pratique dans des vergers spécialisés, souvent palissés, en vue d'approvisionner les marchés soit en fruits frais, soit en fruits destinés à la transformation industrielle (conserverie, confiserie...).
- La culture fruitière extensive ou agroforesterie, source secondaire et complémentaire de revenus pour certaines exploitations agricoles, concerne surtout des arbres de haute-tige, très espacés pour laisser la place à des cultures complémentaires, notamment des prairies.

Les deux premiers types de cultures fruitières ci-haut présentés sont fréquents en RCA. Le tableau 44 ci-dessous présente certaines caractéristiques de la production des cultures fruitières. On peut ainsi noter qu'outre la région 5, 62,6% des ménages agricoles des autres régions disposent des avocatiers cultivés (en moyenne 14,4 pieds) principalement en association (pour 91,3% de ces ménages). C'est dans la région 1 que la culture des avocatiers est plus pratiquée : 82,1% des ménages agricoles avec au moyenne 24,9 pieds par ménage. Au cours de la campagne agricole 2020-2021, 365,6 Kg ont été récoltée en moyenne par ménage, plus trois quarts de cette récolte ont été vendue et moins de 20,0% consommés dans le ménage.

Le citronnier est cultivé dans la région 5 (50,0% des ménages agricoles), la région 4 (24,2% des ménages agricoles), la région 1 (21,1%) et dans une moindre mesure dans la région 3 (3,1%). Il est essentiellement cultivé en association quelle que soit la région ci-dessus considérée. Le nombre moyen de pieds par ménage est estimé 5,3 dont 10 dans la région 1 ; 8 dans la région 3 ; 6,4 dans la région 5 et seulement 2 dans la région 4. La majorité de la récolte est vendue (77,7%) et 18,1% sont consommés.

La culture du cocotier n'est essentiellement pratiquée en association en RCA que par une infime proportion des ménages (2,6%) de la région 1. Le nombre moyen des pieds de cocotiers par ménage est estimé à 3.

La proportion des ménages disposant des goyaviers est estimée à 15,0% sur l'ensemble des régions d'étude, hormis la région 6. Cet arbre fruitier est cultivé essentiellement en association. En moyenne, un ménage possède 7 pieds de goyavier et récolte 84,5 kg dont 47,3% sont vendues et 46,3% sont consommés. Le reste étant sans doute de perte post-récolte.

Comme le goyavier, le mandarinier est très peu cultivé dans la région 6. Dans les cinq autres régions, on dénombre 16,2% des ménages agricoles disposant en moyenne 4 pieds de cet arbre fruitier. L'essentiel de la récolte (72,7%) sont vendues contre 27,3% consommés.

Pendant la campagne agricole 2020-2021, plus de 343 Kg de mangues sont récoltés en moyenne par 37,1% ménages agricoles dans les régions 1, 2, 3, 4 et 5. Les proportions des ménages les plus importantes sont notées dans la région 5 (46,2%), la région 1 (45,2%) et dans la région 4 (44,4%). Cette culture est essentiellement pratiquée en association (98,4% des ménages pratiquant) sur l'ensemble des régions d'étude concernées. Seuls 3,6% des ménages agricoles dans la région 4 pratiquent cette culture en pure. Plus de 85,0% des quantités récoltées (368,2 Kg) dans les ménages sont consommées et le reste vendu.

Les ménages agricoles semblent intéressés par la culture des orangers (56,3%) sur l'ensemble des régions d'étude. Cette proportion est plus élevée dans la région 4 (84,1%). Cette culture est principalement pratiquée en association (89,4%). Seuls dans la région 3 (15,0%), la région 4 (11,3%) et la région 1 (7,7%), on note quelques cultures pures. Un ménage pratiquant dispose en moyenne de 18,0 pieds d'orangers et récolte en moyenne 578,5 Kg d'oranges et en vend 62,8%.

Le pamplemoussier n'est cultivé dans la région 5 (71,4% des ménages agricoles), la région 3 (18,8% des ménages agricoles), la région 1 (12,2% des ménages agricoles) et la région 4 (9,5% des ménages agricoles). Cette culture est pratiquée pour 96,3% des ménages en association, pour une production moyenne de 345,2 Kg. Près de 75% des quantités récoltées sont vendues.

Plus d'un cinquième des ménages agricoles des régions 1, 3, 4 et 5 pratiquent la culture de papayer et pour 84,8% d'entre eux, cette culture est en association. Outre la région 4 (24,8 pieds en moyenne par ménage) et la région 1 (12,7 pieds en moyenne par ménage), on dénombre 1 pied en moyenne par ménage dans les régions 3 et 5. Les quantités récoltées sont équitablement réparties entre la vente et la consommation.

Le safoutier est cultivé essentiellement en association en RCA et par une infime proportion des ménages agricoles dans la région 1 (5,0%) et dans la région 3 (3,3%). En moyenne, un ménage dans ces 2 régions possède 8,3 pieds de safoutier et récolte en moyenne 345,0 Kg de safou dont une quantité importante est vendue (268,3 Kg).

Seulement 2,6% (respectivement 4,7%) des ménages agricoles de la région 1 cultive l'anacardier (respectivement balapa). Dans cette région on note en moyenne 3 anacardier par ménage. Quant au balapa, on note en moyenne et par ménage 3,5 arbres de balapa et une quantité moyenne récoltée de 105,0 Kg (dont 90,0 kg sont vendus).

La proportion des ménages cultivant le colatier est estimée à 25,0% dans la région 6 ; 19,0% dans la région 1 ; 11,3% dans la région 4 et 3,1% dans la région 3. Pour cette culture pratiquée essentiellement en association, on note en moyenne 8,6 pieds par ménage (soit près de 14 pieds par ménage dans la région 1 ; 5 pieds par ménage dans la région 6 ; 4 pieds par ménage dans la région 4 et seulement 2 pieds par ménage dans la région 3. La quantité récoltée (196,6 Kg par ménage) est répartie entre la vente (près de 82,0%) et la consommation du ménage (18,0%).

La pomme sitaire est principalement cultivée dans la région 1 (4,8% des ménages agricoles) et dans la région 4 (moins de 2,0% des ménages agricoles). Le nombre moyen de pied de cet arbre fruitier par ménage est estimé à 4. En moyenne, un ménage pratiquant cette culture récolte 150,0 kg et en vend 125 Kg.

Pratiquée essentiellement en association, la culture d'olive est pratiquée par 16,3% des ménages agricoles dans la région 1 et par 1,6% des ménages agricoles dans la région 4. Un ménage pratiquant cette culture dans ces 2 régions possède en moyenne près de 3 arbres d'olive et récolte en moyenne 35,6 Kg dont 70,2% sont vendus.

En RCA, la culture de karité n'est pratiquée que 3 sur les 6 régions cibles de l'étude : région 5 (7,1% des ménages agricoles) ; région 3 (3,3% des ménages agricoles) et région 1 (2,4% des ménages agricoles). On estime à 50 pieds de karité par ménage dans la région 5, contre 8 pieds dans la région 1 et 2 pieds dans la région 3.

Il est à noter que certains arbres fruitiers tels que le karité, le goyavier, le papayer, etc... poussent également à l'état naturel dans les champs des ménages.

Tableau 44 : Répartition des ménages par région et selon les certaines caractéristiques de la production des cultures fruitières

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
avocatier							
proportion ménages (%)	82,1%	66,7%	58,8%	62,9%	0,0%	75,0%	62,6%
proportion en culture pure (%)	21,9%	0,0%	0,0%	0,0%	.	33,3%	8,7%
proportion en culture associée (%)	78,1%	100,0%	100,0%	100,0%	.	66,7%	91,3%
nombre moyen de pieds	24,9	6,4	6,3	7,7	.	37,7	14,4
quantité récoltée (Kg)	505,9	475,0	235,0	287,1	.	33,3	365,6
quantité vendue (Kg)	414,3	250,6	173,0	233,3	.	18,3	284,2
quantité consommée (Kg)	82,3	89,4	62,0	53,9	.	15,0	66,5
citronnier							
proportion ménages (%)	21,1%	0,0%	3,1%	24,2%	50,0%	0,0%	19,0%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	100,0%	100,0%	100,0%	.	100,0%
nombre moyen de pieds	10,0	.	8,0	2,1	6,4	.	5,3
quantité récoltée (Kg)	1443,8	.	1600,0	39,3	136,6	.	474,1
quantité vendue (Kg)	1109,4	.	1400,0	30,0	100,9	.	368,7
quantité consommée (Kg)	271,9	.	200,0	2,0	35,7	.	85,6
cocotier							
proportion ménages (%)	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
proportion en culture pure (%)	0,0%	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	100,0%
nombre moyen de pieds	3,0	3,0
quantité récoltée (Kg)	0,0	0,0
quantité vendue (Kg)	0,0	0,0
quantité consommée (Kg)	0,0	0,0
goyavier							
proportion ménages (%)	22,0%	8,3%	6,3%	11,1%	42,9%	0,0%	15,0%
proportion en culture pure (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	.	100,0%
nombre moyen de pieds	8,4	5,0	9,0	4,0	7,8	.	7,0
quantité récoltée (Kg)	62,2	60,0	21,5	50,0	183,3	.	84,5
quantité vendue (Kg)	18,9	0,0	5,0	7,1	128,3	.	40,0
quantité consommée (Kg)	27,8	60,0	16,5	43,6	55,0	.	39,1
mandarinier							
proportion ménages (%)	14,6%	8,3%	15,6%	22,2%	7,1%	0,0%	16,2%
proportion en culture pure (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	.	100,0%
nombre moyen de pieds	6,7	11,0	1,8	3,4	1,0	.	4,0
quantité récoltée (Kg)	32,5	3000,0	141,2	89,6	20,0	.	191,7
quantité vendue (Kg)	10,0	2500,0	50,0	66,8	15,0	.	139,3
quantité consommée (Kg)	22,5	500,0	91,2	24,3	5,0	.	53,2
manguier							
proportion ménages (%)	45,2%	16,7%	21,9%	44,4%	46,2%	0,0%	37,1%
proportion en culture pure (%)	0,0%	0,0%	0,0%	3,6%	0,0%	.	1,6%
proportion en culture associée (%)	100,0%	100,0%	100,0%	96,4%	100,0%	.	98,4%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
nombre moyen de pieds	8,2	6,5	6,3	5,2	4,7	.	6,2
quantité récoltée (Kg)	296,3	175,0	731,4	259,3	518,3	.	368,2
quantité vendue (Kg)	133,2	80,0	141,4	15,4	59,2	.	75,1
quantité consommée (Kg)	163,2	95,0	590,0	243,2	450,8	.	293,0
oranger							
proportion ménages (%)	31,7%	8,3%	62,5%	84,1%	42,9%	20,0%	56,3%
proportion en culture pure (%)	7,7%	0,0%	15,0%	11,3%	0,0%	0,0%	10,6%
proportion en culture associée (%)	92,3%	100,0%	85,0%	88,7%	100,0%	100,0%	89,4%
nombre moyen de pieds	12,5	20,0	12,3	23,1	6,3	2,0	18,0
quantité récoltée (Kg)	190,3	425,0	690,4	687,5	198,3	50,0	578,5
quantité vendue (Kg)	132,6	412,5	94,0	552,6	133,3	40,0	363,3
quantité consommée (Kg)	57,7	12,5	593,4	134,0	65,0	10,0	215,0
pamplemoussier							
proportion ménages (%)	12,2%	0,0%	18,8%	9,5%	71,4%	0,0%	16,2%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	16,7%	0,0%	0,0%	.	3,7%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	83,3%	100,0%	100,0%	.	96,3%
nombre moyen de pieds	5,6	.	8,5	2,5	8,7	.	6,7
quantité récoltée (Kg)	330,0	.	853,3	98,3	196,0	.	345,2
quantité vendue (Kg)	230,0	.	713,3	53,3	123,0	.	258,5
quantité consommée (Kg)	90,0	.	140,0	45,0	73,0	.	84,8
papayer							
proportion ménages (%)	26,8%	0,0%	3,3%	31,7%	7,1%	0,0%	20,0%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	0,0%	25,0%	0,0%	.	15,2%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	100,0%	75,0%	100,0%	.	84,8%
nombre moyen de pieds	12,7	.	1,0	24,8	1,0	.	19,3
quantité récoltée (Kg)	119,2	.	50,0	183,4	0,0	.	152,4
quantité vendue (Kg)	85,4	.	0,0	79,0	0,0	.	76,3
quantité consommée (Kg)	38,4	.	50,0	107,1	0,0	.	79,2
safoutier							
proportion ménages (%)	5,0%	0,0%	3,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	0,0%	.	.	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	100,0%	.	.	.	100,0%
nombre moyen de pieds	11,5	.	2,0	.	.	.	8,3
quantité récoltée (Kg)	512,5	.	10,0	.	.	.	345,0
quantité vendue (Kg)	400,0	.	5,0	.	.	.	268,3
quantité consommée (Kg)	112,5	.	5,0	.	.	.	76,7
anacardier							
proportion ménages (%)	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
proportion en culture pure (%)	0,0%	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	100,0%
nombre moyen de pieds	3,0	3,0
quantité récoltée (Kg)	0,8	0,8
quantité vendue (Kg)	0,5	0,5
quantité consommée (Kg)	0,3	0,3
balapa							
proportion ménages (%)	4,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%
proportion en culture pure (%)	0,0%	0,0%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion en culture associée (%)	100,0%	100,0%
nombre moyen de pieds	3,5	3,5
quantité récoltée (Kg)	105,0	105,0
quantité vendue (Kg)	90,0	90,0
quantité consommée (Kg)	15,0	15,0
jacky							
proportion ménages (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
proportion en culture pure (%)
proportion en culture associée (%)
nombre moyen de pieds
quantité récoltée (Kg)
quantité vendue (Kg)
quantité consommée (Kg)
colatier							
proportion ménages (%)	19,0%	0,0%	3,1%	11,3%	0,0%	25,0%	10,2%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	100,0%	100,0%	.	100,0%	100,0%
nombre moyen de pieds	13,9	.	2,0	4,1	.	5,0	8,6
quantité récoltée (Kg)	110,9	.	1200,0	157,9	.	150,0	196,6
quantité vendue (Kg)	64,6	.	1000,0	153,3	.	150,0	161,2
quantité consommée (Kg)	46,3	.	200,0	4,6	.	0,0	35,4
pomme sitaire							
proportion ménages (%)	4,8%	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,8%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	.	0,0%	.	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	.	100,0%	.	.	100,0%
nombre moyen de pieds	4,5	.	.	3,0	.	.	4,0
quantité récoltée (Kg)	225,0	.	.	0,0	.	.	150,0
quantité vendue (Kg)	187,5	.	.	0,0	.	.	125,0
quantité consommée (Kg)	37,5	.	.	0,0	.	.	25,0
olive							
proportion ménages (%)	16,3%	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	4,8%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	.	0,0%	.	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	.	100,0%	.	.	100,0%
nombre moyen de pieds	3,0	.	.	2,0	.	.	2,9
quantité récoltée (Kg)	36,4	.	.	30,0	.	.	35,6
quantité vendue (Kg)	25,7	.	.	20,0	.	.	25,0
quantité consommée (Kg)	10,7	.	.	10,0	.	.	10,6
karité							
proportion ménages (%)	2,4%	0,0%	3,3%	0,0%	7,1%	0,0%	1,8%
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	0,0%	.	0,0%	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	100,0%	.	100,0%	.	100,0%
nombre moyen de pieds	8,0	.	2,0	.	50,0	.	20,0
quantité récoltée (Kg)	150,0	.	200,0	.	1000,0	.	450,0
quantité vendue (Kg)	100,0	.	0,0	.	600,0	.	233,3
quantité consommée (Kg)	50,0	.	200,0	.	345,0	.	198,3
autre arbre fruitier							
proportion ménages (%)	5,3%	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,1%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion en culture pure (%)	0,0%	.	.	0,0%	.	.	0,0%
proportion en culture associée (%)	100,0%	.	.	100,0%	.	.	100,0%
nombre moyen de pieds	1507,5	.	.	100,0	.	.	808,3
quantité récoltée (Kg)	600,0	.	.	40,0	.	.	320,0
quantité vendue (Kg)	500,0	.	.	30,0	.	.	265,0
quantité consommée (Kg)	100,0	.	.	10,0	.	.	55,0
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VI.4. Cultures de rente

Les cultures de rente sont des cultures qui visent à générer des revenus pour les ménages pratiquant. En RCA, ces cultures portent essentiellement sur le cacao, le coton, le café, la canne à sucre, le palmier à huile et le tabac. On peut noter du tableau 45 que seulement 6,2% des ménages agricoles des régions d'étude (dont 41,1% dans la région 2 ; 2,2% dans la région 6 et 0,9% dans la région 4) cultivent le cacao. Le rendement à la campagne agricole 2020-2021 est estimé à 0,1 tonne à l'hectare. La quasi-totalité des quantités produites est vendue. Le cacao avant la réforme agraire était cultivé dans la partie Ouest du pays (Berberati, Gamboula), Suite à cette fameuse réforme agraire, aussi bien la production que la commercialisation de ce produit se sont arrêtés (1979). Cependant quelques planteurs de cette zone qui continue à pratiquer cette culture évacuaient leur produit au Cameroun. C'est à partir de 2016-2017 que cette culture a été reprise dans les régions suscitées.

Le coton n'est pour le moment cultivé que dans la région 3 par 7,7% des ménages agricoles. Son rendement est estimé à 0,4 tonne à l'hectare à la campagne agricole 2020-2021 et 71,7% de cette production ont été vendues.

Plus de 7 ménages agricoles sur 10 cultivent le café dans les régions d'étude. Cette proportion est encore plus importante dans la région 4 (98,2% des ménages agricoles), la région 6 (96,4% des ménages agricoles), la région 5 (91,3%) et la région 2 (82,8% des ménages agricoles). Le rendement est estimé 0,5 tonne à l'hectare dans l'ensemble. Mais les régions 1 et 3, avec 0,7 tonne à l'hectare ressortent comme des principaux bassins de production de café. Elles sont suivies de la région 6 (0,6 tonne à l'hectare). 95,5% de la production ont été vendus en 2020.

La canne à sucre n'est pas cultivée dans toutes les régions centrafricaines. Seules la région 1 (19,0% des ménages agricoles), la région 5 (4,3% des ménages agricoles) et la région 2 (1,7% des ménages agricoles) pratiquent cette culture de rente, pour un rendement estimé à 0,2 tonne à l'hectare (soit 1,0 tonne à l'hectare dans la région 2, et moins de 1,0 tonne à l'hectare dans les deux autres régions). A moment de l'enquête, les quantités récoltées dans les régions 2 et 5 ne seraient pas encore vendues.

Outre les régions 2 et 3, la culture du palmier à huile est pratiquée dans la région 1 (42,5% des ménages agricoles) ; la région 5 (21,7% des ménages agricoles) ; la région 6 (15,7% des ménages agricoles) et la région 4 (9,0% des ménages agricoles). C'est aussi dans la région 1 que le rendement est important : 1,0

tonne à l'hectare contre 0,6 tonne à l'hectare au niveau de l'ensemble des 4 régions pratiquant la culture. Au cours de la campagne agricole 2020-2021, un ménage a récolté en moyenne 379,0 Kg de noix de palme et en a vendu que 195,7 Kg.

Le tabac est cultivé dans la région 1 (4,9% des ménages agricoles), la région 2 (3,4% des ménages agricoles), les régions 3 et 5 (près de 2,0% des ménages agricoles) et la région 4 (0,8% des ménages agricoles). Le rendement est autour de 0,2 tonne à l'hectare au cours de la campagne 2020-2021 ; et presque toutes les quantités produites (92,1%) sont vendues.

Tableau 45 : Répartition des ménages par région et selon les certaines caractéristiques de la production des cultures de rente

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
cacao							
proportion ménage qui en cultive (%)	0,0%	41,1%	0,0%	0,9%	0,0%	2,2%	6,2%
superficie cultivée (ha)	.	1,7	.	1,5	.	0,5	1,6
rendement (tonnes à l'ha)	.	0,1	.	0,05	.	0,06	0,1
quantité récoltée (Kg)	.	142,2	.	60,2	.	30,0	77,5
quantité vendue (Kg)	.	141,1	.	60,2	.	30,0	77,1
coton							
proportion ménage qui en cultive (%)	0,0%	0,0%	77,7%	0,0%	0,0%	0,0%	15,4%
superficie cultivée (ha)	.	.	2,0	.	.	.	2,0
rendement (tonnes à l'ha)	.	.	0,4	.	.	.	0,4
quantité récoltée (Kg)	.	.	327,1	.	.	.	327,1
quantité vendue (Kg)	.	.	234,5	.	.	.	234,5
café							
proportion ménage qui en cultive (%)	40,0%	82,8%	6,8%	98,2%	91,3%	96,4%	70,5%
superficie cultivée (ha)	1,9	1,5	0,9	1,8	0,7	1,5	1,6
rendement (tonnes à l'ha)	0,7	0,4	0,7	0,4	0,1	0,6	0,5
quantité récoltée (Kg)	1017,6	470,0	483,2	713,9	90,4	712,7	648,5
quantité vendue (Kg)	990,2	443,7	471,8	704,8	67,6	663,9	619,3
canne à sucre							
proportion ménage qui en cultive (%)	19,0%	1,7%	0,0%	0,0%	4,3%	0,0%	2,0%
superficie cultivée (ha)	4,5	0,5	.	.	0,1	.	3,6
rendement (tonnes à l'ha)	0,1	1,0	.	.	0,7	.	0,2
quantité récoltée (Kg)	420,8	500,0	.	.	70,6	.	386,6
quantité vendue (Kg)	404,1	0,0	.	.	0,0	.	323,3
palmier à huile							
proportion ménage qui en cultive (%)	42,5%	0,0%	0,0%	9,0%	21,7%	15,7%	11,3%
superficie cultivée (ha)	1,1	.	.	0,6	1,4	0,8	0,9
rendement (tonnes à l'ha)	1,0	.	.	0,2	0,1	0,6	0,6
quantité récoltée (Kg)	499,8	.	.	64,6	253,0	471,6	379,0
quantité vendue (Kg)	110,3	.	.	56,8	199,0	330,5	195,7
tabac							

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménage qui en cultive (%)	4,9%	3,4%	2,0%	0,8%	0,0%	2,1%	2,0%
superficie cultivée (ha)	3,8	0,2	0,2	0,5	.	0,4	1,0
rendement (tonnes à l'ha)	0,02	0,3	0,4	0,1	.	0,2	0,2
quantité récoltée (Kg)	90,0	76,0	100,0	25,0	.	23,0	62,6
quantité vendue (Kg)	67,5	76,0	100,0	20,0	.	23,0	57,6
Nbre de ménages	670	961	767	885	345	577	4205

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VII. CARACTÉRISTIQUES D'ÉLEVAGE PRATIQUE

VII.1. Type d'élevage et appartenance à un groupement

Quatre types d'éleveurs existent en RCA. On distingue ainsi les sédentaires autochtones (44,4%), les agro-éleveurs (32,7%), les sédentaires peulh (19,7%) et les éleveurs-commerçants (3,1%) d'après les résultats du tableau 46. Les agro-éleveurs sont plus nombreux dans la région 1 (40,4%), dans la région 5 (54,6%) et dans la région 6 (50,0%) ; tandis que les sédentaires autochtones sont dans la région 2 (59,7%) et dans la région 3 (51,9%) ; et les sédentaires peulh majoritaires dans la région 4 (40,0%). Les éleveurs sédentaires peulh sont des éleveurs appauvris qui se sont engagé dans l'agriculture, tandis que, les éleveurs sédentaires autochtones qui disposent des bovins tripano-télérant (ndama et baolé), et les éleveurs de traction animale (agro-éleveurs), sont des agriculteurs qui ont acquis des bovins à partir des revenus agricoles et en fin les autres éleveurs commerçants qui exercent les activités commerciales grâce à leurs revenus agricoles.

Généralement, ces éleveurs s'engagent dans les réseaux existants tels que les organisations de producteurs fournissent des informations sur le dynamisme territorial pouvant favoriser le développement et la diffusion de technologie, l'accès au conseil, aux marchés locaux et le partage du savoir-faire. Cependant, seuls les éleveurs de la région 6 (25,0%) ; de la région 3 (14,8%) ; de la région 4 (13,3%) et de la région 1 (9,6%) appartiennent à des groupements de développement d'élevage. Mais seuls les éleveurs de la région 1 disposent les documents justifiant leur appartenance à ces groupements. Le GIP, le GIAP et la GIR sont les principaux groupements d'élevage dans la région 1. On dénombre le GIP, le FELGIP, le GIAP, le GIR et le FERGEC dans les régions 3 et 6 ; le FERGEC et le GIR dans la région 4. Il est à noter que, les GIP sont formés très souvent les sédentaires autochtones et les agro-éleveurs, tandis que les FELGIP, GIAP et FERGEC sont constitués des éleveurs peulh.

Plus de trois cinquième des éleveurs centrafricaines ont moins 10 ans d'expérience dans la pratique d'élevage. Il est à noter que l'élevage centrafricain connaît un choc cette dernière décennie suite à la crise militaire politique caractérisé par la perte des cheptels, déplacement externe de certains éleveurs etc. Les

efforts du gouvernement ont permis la restauration progressive de cet élevage, caractérisé par le retour des éleveurs réfugiés, distribution des kits d'élevage, les vaccinations et autres.

Tableau 46 : Répartition des ménages par type d'élevage, appartenance à un groupement d'élevage, années d'expérience dans le domaine, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
catégorie d'élevage							
sédentaire peulh	21,15%	13,89%	18,52%	40,00%	22,73%	25,00%	19,73%
sédentaire autochtone	34,62%	59,72%	51,85%	33,33%	18,18%	12,50%	44,39%
agro-éleveur	40,38%	22,22%	29,63%	26,67%	54,55%	50,00%	32,74%
éleveur-commerçant	3,85%	4,17%	0,00%	0,00%	4,55%	12,50%	3,14%
appartenance à un groupement d'éleveur							
	9,62%	0,00%	14,81%	13,33%	0,00%	25,00%	7,62%
type de groupement							
GIR	40,00%	.	37,50%	50,00%	.	50,00%	41,18%
GIAP	60,00%	.	37,50%	0,00%	.	50,00%	41,18%
GIP	60,00%	.	50,00%	0,00%	.	100,00%	52,94%
FELGIP	0,00%	.	50,00%	0,00%	.	100,00%	35,29%
FERGEC	0,00%	.	37,50%	100,00%	.	100,00%	41,18%
autre	20,00%	.	37,50%	0,00%	.	0,00%	23,53%
documentation sur le groupement							
	100,00%	.	0,00%	100,00%	.	0,00%	25,00%
expériences dans l'élevage							
0-5 ans	48,08%	36,11%	29,63%	33,33%	40,91%	37,50%	37,67%
6-10 ans	21,15%	34,72%	24,07%	0,00%	22,73%	0,00%	24,22%
11-20 ans	19,23%	20,83%	18,52%	20,00%	27,27%	37,50%	21,08%
21 ans et plus	11,54%	8,33%	27,78%	46,67%	9,09%	25,00%	17,04%
N	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VII.2. Type d'élevage pratiqué

Pour le moment, l'élevage sédentaire est le plus pratiqué en RCA : 93,3% des éleveurs de la région 4 ; 79,6% dans la région 3 ; 79,2% dans la région 2 ; 69,2% dans la région 1 et 50,0% dans la région 6 (tableau 47). Cet élevage sédentaire est plus traditionnel (92,4% contre seulement 7,6% de l'élevage sédentaire semi-moderne).

L'élevage semi-sédentaire est plus pratiqué dans la région 6 (62,5% des éleveurs), dans la région 4 (40,0%) ; dans la région 3 (31,5%) et dans la région 2 (27,8%).

Quant à l'élevage transhumant, il est plus pratiqué par une infime proportion des éleveurs centrafricains dont 37,5% dans la région 6 contre 6,7% dans la région 4 ; 5,6% dans la région 3 ; 4,5% dans la région 5 et 4,2% dans la région 2. Ce type d'élevage n'est pas pratiqué dans la région 1. Outre dans la région 5

et une faible proportion d'éleveurs qui pratiquent la transhumance externe, cet élevage transhumant est plus interne (81,8% d'éleveurs sur l'ensemble) dans les autres régions où il est pratiqué.

Tableau 47 : Répartition des ménages éleveurs par type d'élevage, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
élevage sédentaire	69,2%	79,2%	79,6%	93,3%	72,7%	50,0%	76,2%
traditionnel	97,2%	93,0%	88,4%	78,6%	100,0%	100,0%	92,4%
semi moderne	2,8%	7,0%	11,6%	21,4%	0,0%	0,0%	7,6%
élevage semi-sédentaire	9,6%	27,8%	31,5%	40,0%	13,6%	62,5%	25,1%
élevage transhumant	0,0%	4,2%	5,6%	6,7%	4,5%	37,5%	4,9%
interne	.	66,7%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	81,8%
externe	.	33,3%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	18,2%
N	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VII.3. Caractéristiques de la transhumance

D'après le tableau 48, la recherche de pâturages pour les animaux, la recherche d'eau et la sécurité des bétails sont les principales raisons de la transhumance interne qui dure en moyenne 5,3 mois sur l'ensemble des régions d'étude concernées.

Quant à la transhumance externe, les proportions d'éleveurs qui la pratiquent sont très infimes pour être analysées.

Tableau 48 : répartition des ménages pratiquant la transhumance par type et caractéristiques de transhumance, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
transhumant interne	0,0%	66,7%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	81,8%
motifs							
recherche de l'eau .	.	100,0%	100,0%	100,0%	.	0,0%	83,3%
recherche de pâturages .	.	100,0%	100,0%	100,0%	.	100,0%	100,0%
sécurité .	.	100,0%	100,0%	100,0%	.	0,0%	83,3%
autre .	.	100,0%	0,0%	100,0%	.	0,0%	33,3%
durée moyenne (mois)	.	6,0	4,3	7,0	.	6,0	5,3
N	-	2	3	1	-	3	9
transhumant externe	0,0%	33,3%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	18,2%
origines							
RCA .	.	0,0%	.	.	0,0%	.	0,0%
Tchad .	.	0,0%	.	.	0,0%	.	0,0%
Soudan .	.	0,0%	.	.	100,0%	.	33,3%
Cameroun .	.	100,0%	.	.	0,0%	.	66,7%
motifs							
recherche de l'eau .	.	100,0%	.	.	100,0%	.	100,0%
recherche de pâturages .	.	100,0%	.	.	100,0%	.	100,0%

sécurité	100,0%	100,0%	100,0%
autre	50,0%	0,0%	33,3%
durée moyenne (mois)	6,0	8	6,7
destinations			
RCA	0,0%	100,0%	33,3%
Tchad	0,0%	0,0%	0,0%
Soudan	0,0%	0,0%	0,0%
Cameroun	100,0%	0,0%	66,7%
N	- 1	- 1	- 2

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

Le tableau 49 révèle que 54,5% des éleveurs pratiquant la transhumance, utilisent des couloirs de transhumance ; et 72,2% ont accès aux marchés à bétail dont les plus fréquentés sont les marchés à bétail primaire (72,7%) ; les marchés à bétail terminal (62,5%) et les marchés à bétail collectent (54,5%).

Quant aux points d'eau sur les couloirs de transhumance auxquels les éleveurs pratiquant la transhumance ont accès pendant leur déplacement sont principalement : la rivière (100,0%), les marigots (83,3%), les cours d'eau saisonnier (66,7%) et les mares (33,3%). Les sources aménagées ne sont accessibles que dans la région 4.

Tableau 49 : répartition des ménages éleveurs pratiquant la transhumance par certaines caractéristiques des couloirs de transhumance, selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
utilisation des couloirs de transhumance		66,7%	0,0%	100,0%	100,0%	66,7%	54,5%
accès aux marchés à bétail		33,3%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	72,7%
raisons de nonaccès au marché							
absence de marché		0,0%			100,0%		33,3%
insécurité		50,0%			0,0%		33,3%
taxes élevés		0,0%			0,0%		0,0%
ne sait pas		50,0%			0,0%		33,3%
marché à bétail fréquenté							
marché à bétail collecte		0,0%	66,7%	100,0%	100,0%	66,7%	54,5%
marché à bétail primaire		33,3%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	72,7%
marché à bétail secondaire		0,0%	100,0%	100,0%	0,0%	33,3%	45,5%
marché à bétail terminal		100,0%	100,0%	100,0%		0,0%	62,5%
accès aux points d'eau sur les couloirs de transhumance							
rivière		100,0%		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
marigot		100,0%		0,0%	100,0%	100,0%	83,3%
Cours d'eau saisonnier		50,0%		0,0%	100,0%	100,0%	66,7%
mare		50,0%		0,0%	100,0%	0,0%	33,3%
forage		0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
source aménagé		0,0%		100,0%	0,0%	0,0%	16,7%
autre		0,0%		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
utilisation des bains détiqueurs				100,0%			9,1%
N	0	3	3	1	1	3	11

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VII.4. Types et taille d'élevage pratiqués

Le tableau 50 ci-dessous présente la répartition des ménages et taille moyenne d'animaux par région et selon le type d'élevage. Il en ressort que 21,1% des ménages ruraux élèvent du bovin, soit 35,2% dans la région 3 ; 33,3% dans la région 4 ; 25,0% dans les régions 1 et 6 ; 9,7% dans la région 2 et moins de 5,0% dans la région 5. En moyenne on estime à 7 têtes de bovins par ménage éleveur sur l'ensemble des régions. Par contre dans la région 6, on dénombre en moyenne 22 bovins par ménage ; 18,3 dans la région 4 et 16,4 dans la région 5. Dans les trois premières régions, la taille du cheptel bovin est inférieure à la taille moyenne du cheptel sur l'ensemble des régions d'étude.

Un peu plus d'un ménage sur dix élève les ovins en RCA. C'est dans la région 4 que la proportion des ménages pratiquant l'élevage des ovins est importante : 20,0% contre un peu plus de 11,0% dans les régions 1 et 3 ; 9,7% dans la région 2 et 4,5% dans la région 5. Ce mode d'élevage n'est pas du tout dans la région 6. La taille moyenne du cheptel ovin par ménage est estimée 6,5 dans la région 6 ; 2,0 dans les régions 1, 2 et 3 et près 1 dans la région 5.

L'élevage des caprins est le plus pratiqué en milieu rural centrafricain. Les résultats de l'enquête révèlent que plus d'un ménage sur deux pratique ce type d'élevage. On note cependant des disparités régionales : 65,4% des ménages qui élèvent les caprins dans la région 1 contre 62,5% dans la région 2 ; 45,5% dans la région 5 ; 35,2% dans la région 3 ; 26,7% dans la région 4 et 25,0% dans la région 6. La taille moyenne du cheptel de caprins par ménage est estimée à 9,7 sur l'ensemble des régions d'étude soit 14,1 caprins dans la région 2 ; 12,6 caprins dans la région 1 ; 6,8 caprins dans la région 5 ; 6,1 caprins dans la région 6 ; 5,1 caprins dans la région 4 et 4,0 dans la région 3.

L'élevage des porcins n'est pratiqué que dans les régions 1, 2, 3 et 4. C'est dans la région 1 que ce type d'élevage est plus important avec 40,4% des ménages pratiquant et une taille moyenne du cheptel porcin y est estimée à 7,7 porcs par ménage. Dans la région 3, 20,4% des ménages élèvent en moyenne 2,8 porcs ; alors que dans la région 2, on note 18,1% ménages qui élèvent en moyenne 3,0 porcs. Bien que 13,3% des ménages pratiquent l'élevage des porcins dans la région 4, la taille moyenne du cheptel porcin par ménage est très faible.

Les équins (cheval) ne sont élevés que dans la région 1 (9,6% des ménages avec une taille moyenne du cheptel par ménage estimée à 1,3 équins), la région 2 (1,4% des ménages) et dans la région 4 (20,0% des ménages avec une moyenne de 5,6 équins par ménage).

Une faible proportion (6,7%) des ménages centrafricains fait l'élevage des asins (âne) en RCA. La taille moyenne du cheptel asins ici est plus importante dans la région 6 (4,4 asins en moyenne par ménage) et dans la région 4 (2,7 asins en moyenne par ménage).

Plus de 4 ménages sur 10 pratiquent l'élevage des volailles et on dénombre en moyenne 8,0 volailles par ménage. La taille moyenne de cheptel volaille la plus importante est observée dans la région 6 (plus de 20 volailles en moyenne par ménage) et aussi dans cette région que la proportion des ménages pratiquant ce type d'élevage est importante (62,5%). Par contre dans la région 4, seulement 26,7% des ménages élèvent les volailles et la taille moyenne de cheptel par ménage y est de l'ordre de 5,0 volailles.

La pisciculture est pratiquée par 5,8% des ménages dans la région 1 et 5,6% des ménages dans la région 2. Mais certains ménages ne disposent pas d'étang car le nombre moyen d'étangs par ménage est

inférieur à 1 (0,6 dans la région 1 et 0,2 dans la région 2), cela peut s'expliquer qu'ils appartiennent à un groupement.

Plus de deux ménages sur dix pratiquent l'apiculture dans la région 5, contre 16,7% dans la région 3 ; 12,5% dans la région 6 et moins de 5,0% dans les régions 1 et 2. Ce type d'élevage n'est pas signalé dans la région 4 d'après cette enquête. Le nombre moyen de ruches par ménage pratiquant cet élevage est de 2,6 sur l'ensemble des régions d'étude. Avant l'appui du gouvernement centrafricain à travers le Ministère de l'agriculture a ce secteur d'activité, la quasi-totalité des ruches étaient de type traditionnel.

Tableau 50 : proportion des ménages et taille moyenne d'animaux par ménage

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
bovin							
proportion ménages	25,0%	9,7%	35,2%	33,3%	4,5%	25,0%	21,1%
taille moyenne par ménage	1,8	4,8	5,8	18,3	16,4	22,6	7,0
ovin							
proportion ménages	11,5%	9,7%	11,1%	20,0%	4,5%	0,0%	10,3%
taille moyenne par ménage	1,8	2,0	1,9	6,5	0,9	0,0	2,1
caprin							
proportion ménages	65,4%	62,5%	35,2%	26,7%	45,5%	25,0%	51,1%
taille moyenne par ménage	12,6	14,1	4,0	5,1	6,8	6,1	9,7
porcin							
proportion ménages	40,4%	18,1%	20,4%	13,3%	0,0%	0,0%	21,1%
taille moyenne par ménage	7,7	3,0	2,8	0,4	0,0	0,0	3,5
Équin (cheval)							
proportion ménages	9,6%	1,4%	0,0%	20,0%	0,0%	0,0%	4,0%
taille moyenne par ménage	1,3	0,1	0,0	5,6	0,0	0,0	0,7
Asin (ânes)							
proportion ménages	3,8%	1,4%	3,7%	33,3%	9,1%	37,5%	6,7%
taille moyenne par ménage	0,1	0,2	0,1	2,7	0,2	4,4	0,5
volaille							
proportion ménages	48,1%	33,3%	35,2%	26,7%	59,1%	62,5%	40,4%
taille moyenne par ménage	6,8	9,5	5,1	5,0	10,6	20,4	8,0
pisciculture							
proportion ménages	5,8%	5,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,1%
nbre moyen étangs par ménage	0,6	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
apiculture (miel)							
proportion ménages	3,8%	2,8%	16,7%	0,0%	22,7%	12,5%	8,5%
nbre moyen ruches par ménage	1,1	0,6	6,2	0,0	5,1	3,1	2,6
aulacodes							
proportion ménages	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nbre moyen par ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
cocons							
proportion ménages	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nbre moyen par ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nombre total ménages éleveurs	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

VIII. PRODUITS D'ÉLEVAGE ET VENTE DES ANIMAUX

Les résultats montrent une quantité moyenne annuelle des œufs produits de 68 au niveau de l'ensemble des régions (tableau 51). Cette production est plus importante dans la région 3 (en moyenne 158 œufs par ménage), dans la région 2 (112 œufs en moyenne par ménage). 70,5% de la quantité moyenne produite au niveau de l'ensemble sont vendue au coût moyen de 53 FCFA.

La quantité moyenne de lait produite en un an est de 73 litres au niveau de l'ensemble des régions avec près de 72% de l'ensemble de la production observée dans la seule région 6 (en moyenne 301 litres par ménage). En moyenne 56 litres de la quantité produite au niveau de l'ensemble sont vendus au coût moyen de 323 FCFA le litre.

Les résultats présentent une quantité moyenne annuelle produite de 54 Kg de beurre au niveau de l'ensemble des régions. Cette production est plus importante dans la région 6 (113 Kg en moyenne de beurre produit par ménage). 79,6% de la quantité moyenne produite sont vendues au coût unitaire moyen de 1250 F CFA.

La cire est uniquement produite dans la région 3. Sa quantité moyenne produite est estimée à 81 Kg. Un peu plus de 86% de la production moyenne sont vendus au prix moyen de 1025 F CFA le Kilogramme.

Outre la région 4, le miel est produit dans les cinq autres régions. On note une production moyenne de 118 litres de miel avec des quantités moyennes plus importantes observées dans la région 1 (196 litres de production moyenne) et la région 3 (141 litres de production moyenne). Plus de quatre cinquième (87,2%) de l'ensemble de la production sont vendus au coût unitaire moyen de 1221 F CFA.

Tableau 51 : répartition des produits d'élevage par type et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
œuf							
quantité produite	23	.	158	.	112	21	68
quantité vendue	17	.	113	.	80	15	48
prix unitaire	8	.	100	.	50	75	53
lait							
quantité produite (en L)	.	39	11	35	33	301	73
quantité vendue (en L)	.	30	9	27	25	232	56
prix unitaire (le L)	.	1 000	78	167	1 000	683	323
beurre							
quantité produite (g)	.	.	6	30	.	113	54
quantité vendue (g)	.	.	5	24	.	90	43
prix unitaire (le g)	.	.	2 000	500	.	2 000	1 250
cire							
quantité produite (Kg)	.	.	81	.	.	.	81
quantité vendue (Kg)	.	.	70	.	.	.	70
prix unitaire (le Kg)	.	.	1 025	.	.	.	1 025
miel							
quantité produite (en L)	196	49	141	.	75	35	118
quantité vendue (en L)	170	43	123	.	65	30	103
prix unitaire (le L)	1 000	1 667	1 115	.	1 438	750	1 221

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

Les résultats du tableau 52 montrent que 61 bœufs en moyenne sont vendus au niveau de l'ensemble des régions par an. Ce nombre de bœufs vendu est plus important dans la région 3 (127 bœufs en moyen vendus). Le coût moyen par tête de bœuf vendu est de 187.717 F CFA au niveau de l'ensemble des régions.

En moyenne, 7 chèvres sont vendues par ménage et par an au niveau de l'ensemble des régions. Ce nombre est plus important dans la région 1 (en moyenne 12 têtes de chèvres vendues) et la région 6 (en moyenne 8 têtes de chèvres vendues). Une chèvre est vendue en moyen à 22.904 F CFA. Ce prix unitaire est plus élevé dans la région 2 (24.735 FCFA) et moins élevé dans la région (11.673 FCFA).

Il est estimé à 67 le nombre moyen de cochon vendu par an dans l'ensemble des régions d'étude (314 dans la région 2 ; 4 dans la région 1 ; 3 dans la région 3 et 2 dans la région 4). Le coût moyen par tête vendu est de 25.056 FCFA sur l'ensemble. C'est dans la région 2 que le porc est moins cher, 11.250 F CFA l'unité contre 40.000 F CFA l'unité dans la région 4 ; 35.694 F CFA dans la région 3 et 23.270 F CFA dans la région 1.

On note qu'en moyenne 4 moutons sont vendus par an sur l'ensemble des régions. Le nombre moyen le plus important est observé dans la région 5 : 14 contre 6 moutons vendus dans les régions 2 et 4 ; et moins de 5 dans les autres régions. C'est aussi dans la région 5 que le prix de vente des moutons est accessible : 12.500 FCFA l'unité contre 45.501 F CFA l'unité dans la région 2 ; 33.611 F CFA l'unité dans la région 1 ; 26.667 F CFA l'unité dans la région 4 ; 22.673 F CFA l'unité dans la région 3.

Les résultats montrent qu'en moyenne, 7 volailles sont vendues par an au niveau de l'ensemble des régions. Trois régions présentent un nombre important de volaille vendue. Il s'agit notamment de la région 6 (15 volailles vendues en moyenne), de la région 4 (11 volailles vendues en moyenne) et de la région 2 (10 volailles vendues en moyenne). Le prix moyen d'une volaille est estimé à 3.257 FCFA sur l'ensemble des régions d'étude. Mais les volailles sont plus accessibles financièrement dans la région 6, 1.563 F CFA l'unité contre 4.193 FCFA dans la région 1 et 3.847 F CFA dans la région 2.

Les résultats du tableau ci-dessous indiquent aussi que 100 poissons ont été vendus en moyenne dans la région 1 au prix moyen de 1500 FCFA l'unité ; et 43 poissons dans la région 2 au prix moyen de 500 F CFA l'unité. Les activités de pisciculture et de vente de poissons ne semblent pas être importantes dans les autres régions d'étude.

L'élevage de lapin ou la cuniculture ne semble important que dans la région 1 en RCA. On estime à en moyenne 50 lapins vendus pendant la campagne agricole 2020-2021. Le prix moyen d'un lapin est estimé à 1.500 FCFA.

Tableau 52 : répartition des animaux vendus par type et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
bœufs							
nombre moyen vendu	2	3	127	3	15	18	61
prix moyen par tête	90000	87500	301875	116667	110000	43360	187717
caprins							
nombre moyen vendu	12	6	2	0	1	8	7
prix moyen par tête	23166	24735	23905	0	17500	11673	22904
porcins							
nombre moyen vendu	4	314	3	2	.	.	67
prix moyen par tête	23270	11250	35694	40000	.	.	25056
ovins							
nombre moyen vendu	4	6	2	6	14	0	4
prix moyen par tête	33611	45501	22673	26667	12500	0	32425
volailles							
nombre moyen vendu	5	10	4	11	5	15	7
prix moyen par tête	4193	3847	2635	2500	1653	1563	3257
poissons							
nombre moyen vendu	100	43	62
prix moyen par tête	1500	500	833
Cuniculture (lapins)							
nombre moyen vendu	50	50
prix moyen par tête	1500	1500

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

IX. ACQUISITION, ALIMENTATION ET SOINS DES ANIMAUX

IX.1. Mode d'acquisition

Les résultats du tableau 53 montrent que 21,1% de ménages sont éleveurs de bovin au niveau de l'ensemble des régions avec une proportion un peu plus importante dans la région 3 (35,2% de ménages éleveurs), dans la région 4 (33,3% de ménages éleveurs) et dans la région 1 et 6 (25,0% de ménages éleveurs). Les modes d'acquisition des bovins sont essentiellement l'achat et l'héritage.

Au niveau de l'ensemble des régions d'étude, 10,3% des ménages sont éleveurs des ovins. La plus importante proportion de ménages éleveurs des ovins est notée dans la région 4 (20% de ménages en moyenne). Les modes d'acquisitions des moutons se font pour la plupart par achat (100% pour les régions 1, 4 et 5), par héritage (12,5% dans la région 3) et par don (8,3% dans la région 2).

Le caprin est le type d'élevage le plus pratiqué en RCA. Plus d'un ménage sur deux en pratique. Dans les régions 1 et 2, on note respectivement 65,4% et 62,5% des ménages éleveurs pratiquant l'élevage des caprins. La principale mode d'acquisition dans l'ensemble des régions est l'achat (pour 97,6% ménages éleveurs au niveau de l'ensemble) mais quelques fois aussi par héritage (pour 5,8% ménages éleveurs au niveau de l'ensemble), don (pour 3,8% ménages éleveurs au niveau de l'ensemble), appui ONG, appui projet national et confiage (pour 1,9% ménages éleveurs au niveau de l'ensemble).

L'élevage du porc est pratiqué principalement dans la région 1 (40,4% des ménages éleveurs), dans la région 3 (20,4% des ménages éleveurs), dans la région 2 (18,1% des ménages éleveurs) et dans la région 4 (13,3% des ménages éleveurs). Pour tous ces ménages éleveurs, le principal mode d'acquisition de ces animaux est l'achat. Mais à côté de ce mode, 16,7% des ménages éleveurs ont acquis leurs porcs par confiage.

Seuls dans la région 4 (20,0% des ménages éleveurs), dans la région 1 (9,6% des ménages éleveurs) et dans la région 2 (1,4% des ménages éleveurs), l'élevage des équins est pratiqué en RCA. Les modes d'acquisition sont essentiellement l'achat et l'héritage (uniquement dans la région 2).

Une faible proportion (6,7%) des ménages éleveurs centrafricains pratique l'élevage des asins (ânes) (Tableau 52). On note cependant des disparités régionales dans la pratique de cet élevage : 37,5% des ménages éleveurs dans la région 6 contre 33,3% dans la région 4 et moins de 10,0% dans les autres régions d'étude. L'achat (pour 80,0% des ménages éleveurs) est le principal mode d'acquisition ; à côté duquel on note aussi l'héritage (pour 37,5% des ménages éleveurs) et quelque fois le don (pour 12,5% des ménages éleveurs).

Plus de 4 ménages éleveurs sur 10 pratiquent l'élevage de volailles au niveau l'ensemble des régions d'étude en RCA. Ce type d'élevage est plus pratiqué dans la région 6 (62,5% des ménages éleveurs) ; dans la région 5 (59,1% des ménages éleveurs) ; dans la région 1 (48,1% des ménages éleveurs). Le mode d'acquisition de volaille est essentiellement l'achat (pour 97,8% des ménages éleveurs).

La pisciculture n'est pratiquée que dans les deux premières régions centrafricaines par moins de 6,0% des ménages éleveurs dans chacune des deux régions. Le principal mode d'acquisition des alevins pour cet élevage est l'achat.

Sur l'ensemble des régions d'étude, les résultats relèvent que moins d'un ménage sur dix pratique l'apiculture. Cet élevage est cependant plus pratiqué dans la région 5 (22,7% des ménages éleveurs), dans la région 3 (16,7% des ménages éleveurs) et dans la région 6 (12,5% des ménages éleveurs). Les ruches d'abeilles sont principalement acquises par l'héritage (pour 4 ménages pratiquant l'apiculture sur 10), l'achat (pour 36,4% des ménages pratiquant cet élevage), le don (pour 20,0% des ménages pratiquant cet élevage) et dans une moindre mesure l'appui d'ONG, l'appui du projet national et le confiage.

Tableau 53 : Répartition des ménages éleveurs par type et mode d'acquisition et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
bovin							
proportion ménages (%)	25,0%	9,7%	35,2%	33,3%	4,5%	25,0%	21,1%
mode d'acquisition bœufs							
achat	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
confiage
don
héritage	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
appui ONG
appui projet national
ovin							
proportion ménages (%)	11,5%	9,7%	11,1%	20,0%	4,5%	0,0%	10,3%
mode d'acquisition moutons							
achat	100,0%	84,6%	88,9%	100,0%	100,0%	0,0%	91,4%
confiage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
don	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%
héritage	0,0%	8,3%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	10,3%
appui ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
appui projet national	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
caprin							
proportion ménages (%)	65,4%	62,5%	35,2%	26,7%	45,5%	25,0%	51,1%
mode d'acquisition chèvres							
achat	100,0%	98,0%	95,5%	100,0%	92,3%	100,0%	97,6%
confiage	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%
don	0,0%	5,6%	12,5%	0,0%	0,0%	0,0%	3,8%
héritage	0,0%	5,6%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,8%
appui ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,0%	0,0%	1,9%
appui projet national	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,0%	0,0%	1,9%
porcin							
proportion ménages (%)	40,4%	18,1%	20,4%	13,3%	0,0%	0,0%	21,1%
mode d'acquisition porcs							
achat	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	.	.	100,0%
confiage	0,0%	0,0%	16,7%	.	.	.	3,7%
don	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
héritage	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
appui ONG	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
appui projet national	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
equin							

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménages (%)	9,6%	1,4%	0,0%	20,0%	0,0%	0,0%	4,0%
mode d'acquisition chevaux							
achat	100,0%	0,0%	.	100,0%	.	.	88,9%
confiage	.	0,0%	0,0%
don	.	0,0%	0,0%
héritage	.	100,0%	100,0%
appui ONG	.	0,0%	0,0%
appui projet national	.	0,0%	0,0%
asin							
proportion ménages (%)	3,8%	1,4%	3,7%	33,3%	9,1%	37,5%	6,7%
mode d'acquisition ânes							
achat	100,0%	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%	33,3%	80,0%
confiage	.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
don	.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	12,5%
héritage	.	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	66,7%	37,5%
appui ONG	.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
appui projet national	.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
volaille							
proportion ménages (%)	48,1%	33,3%	35,2%	26,7%	59,1%	62,5%	40,4%
mode d'acquisition volailles							
achat	100,0%	91,7%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	97,8%
confiage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
don	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
héritage	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%
appui ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
appui projet national	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
pisciculture (poisson)							
proportion ménages (%)	5,8%	5,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,1%
mode d'acquisition poisson							
achat	100,0%	100,0%	100,0%
confiage	0,0%	0,0%	0,0%
don	0,0%	0,0%	0,0%
héritage	0,0%	0,0%	0,0%
appui ONG	0,0%	0,0%	0,0%
appui projet national	0,0%	0,0%	0,0%
apiculture							
proportion ménages (%)	3,8%	2,8%	16,7%	0,0%	22,7%	12,5%	8,5%
mode d'acquisition ruches							
achat	50,0%	0,0%	50,0%	.	20,0%	50,0%	36,4%
confiage	0,0%	33,3%	0,0%	.	0,0%	0,0%	6,7%
don	0,0%	0,0%	40,0%	.	25,0%	0,0%	20,0%
héritage	0,0%	66,7%	20,0%	.	75,0%	0,0%	40,0%
appui ONG	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	50,0%	6,7%
appui projet national	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	50,0%	6,7%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

IX.2. Gardiennage

Cette section présente les caractéristiques des différents types de gardiennage d'élevage par région. Il en ressort du tableau 54 ci-dessous que l'élevage de bovin en RCA repose d'abord sur le gardiennage (98,0% des ménages éleveurs en moyenne). À côté du gardiennage, on note aussi la semi-claustration

principalement dans la région 2 (100,0% des ménages éleveurs bovin) et la région 3 (50,0% des ménages éleveurs bovin) ; et la divagation observée dans la région 2 (50,0% des ménages éleveurs bovin) et la région 3 (25,0% des ménages éleveurs bovin).

Pour l'élevage des ovins, c'est la divagation (pour 91,2% des ménages éleveurs bovin) qui est le plus pratiquée. Outre la région 3 où 30,0% des ménages éleveurs ovin n'en pratiquent pas, la divagation est pratiquée par tous les ménages éleveurs d'ovins dans les autres régions. En plus de la divagation, on note également le gardiennage (dans la région 3 (55,6% des ménages éleveurs d'ovins) ; les régions 4 et 5 (50,0% des ménages éleveurs d'ovins) ; la région 2 (18,2% des ménages éleveurs d'ovins)) ; la semi-claustration notamment dans la région 2 (54,5% des ménages éleveurs d'ovins) et dans la région 3 (11,1% des ménages éleveurs d'ovins) ; et dans une moindre mesure la claustration (11,1% des ménages éleveurs d'ovins dans la région 3 et 9,1% dans la région 2)

De manière générale, les caprins sont en divagation (98,4% des ménages pratiquant ce type d'élevage) ; la semi-claustration (16,7% des ménages concernés) ; le gardiennage (14,7% des ménages d'éleveurs des caprins) et la claustration (seulement 2,9% des ménages qui pratiquent ce type d'élevage). Si la divagation est le mode le plus utilisé dans toutes les régions d'étude, le gardiennage est plus utilisé dans la région 5 (pour 85,7% des ménages éleveurs). Il en est de même de la semi-claustration qui est pratiquée par 42,9% des ménages éleveurs des caprins dans la région 5. Quant à la claustration, elle est pratiquée par une infime proportion des ménages éleveurs des caprins dans la région 3 (7,7%) et dans la région 2 (4,2%).

Les ménages éleveurs du porc utilisent principalement la divagation (100,0% dans les régions 1 et 2 ; 72,7% dans la région 3 et 50,0% dans la région 4) comme type de gardiennage. Mais à côté de la divagation, ces ménages utilisent aussi la semi-claustration (100,0% dans la région 4 ; 18,2% dans la région 2 ; 12,5% dans la région 1 et 10,0% dans la région 3) ; le gardiennage (18,2% dans la région 2 ; 10,0% dans la région 3 et 6,3% dans la région 1). La claustration est uniquement utilisée dans la région 3 (10,0%).

L'élevage d'équin pratiqué essentiellement par les ménages des régions 1, 2, 3 et 4 est exclusivement en mode divagation (100% des ménages éleveurs d'équins). C'est aussi le principal type de gardiennage utilisé dans ces quatre premières régions pour l'élevage d'asins. Dans la région 5, c'est la semi-claustration (100,0% des ménages concernés) qui est la plus pratiquée pour l'élevage des asins, suivie de gardiennage (50,0% des ménages concernés) et de la divagation (50,0% des ménages concernés). Dans la région 6, on note qu'à côté de la divagation, 66,7% des ménages éleveurs d'asins font recours aussi au mode de gardiennage.

La divagation (90,1% des ménages) et la semi-claustration (47,3% des ménages) sont les types de gardiennage des volailles les plus majoritairement pratiqués au niveau de l'ensemble des régions. De façon spécifique, le mode par claustration intéresse aussi 50,0% des ménages de la région 6 et le mode par gardiennage intéresse en moyen 8,3% des ménages de la région 3.

Tableau 54 : Répartition des ménages éleveurs par type et mode d'élevage et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
bovin							
divagation .		50,0%	25,0%	.	.	.	33,3%
gardiennage	100,0%	87,5%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	98,0%
semi_claustration .		100,0%	50,0%	.	.	.	66,7%
claustration .		0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
ovin							
divagation	100,0%	100,0%	70,0%	100,0%	100,0%	.	91,2%
gardiennage	0,0%	18,2%	55,6%	50,0%	50,0%	.	30,0%
semi_claustration	0,0%	54,5%	11,1%	50,0%	0,0%	.	26,7%
claustration	0,0%	9,1%	11,1%	0,0%	0,0%	.	6,7%
caprin							
divagation	100,0%	100,0%	90,9%	100,0%	100,0%	100,0%	98,4%
gardiennage	0,0%	4,2%	15,4%	25,0%	85,7%	0,0%	14,7%
semi_claustration	5,3%	12,5%	23,1%	25,0%	42,9%	0,0%	16,2%
claustration	0,0%	4,2%	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%
porcin							
divagation	100,0%	100,0%	72,7%	50,0%	.	.	91,8%
gardiennage	6,3%	18,2%	10,0%	0,0%	.	.	10,5%
semi_claustration	12,5%	18,2%	10,0%	100,0%	.	.	15,8%
claustration	0,0%	0,0%	10,0%	0,0%	.	.	2,6%
équidé							
divagation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	.	.	100,0%
gardiennage .		0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
semi_claustration .		0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
claustration .		0,0%	0,0%	.	.	.	0,0%
asin							
divagation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	50,0%	100,0%	93,3%
gardiennage .		0,0%	0,0%	.	50,0%	66,7%	42,9%
semi_claustration .		0,0%	0,0%	.	100,0%	0,0%	28,6%
claustration .		0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%	0,0%
volaille							
divagation	87,0%	89,5%	83,3%	100,0%	100,0%	100,0%	90,1%
gardiennage	0,0%	0,0%	8,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%
semi_claustration	26,9%	62,5%	42,9%	25,0%	53,8%	100,0%	47,3%
claustration	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	2,8%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

IX.3. Type d'alimentation

Une bonne alimentation est la clé de réussite pour un bon élevage. La présente section traite de l'alimentation animale, notamment du type d'aliments donnés aux animaux élevés en RCA. Les principaux résultats obtenus après analyse des données collectées sont présentés dans le tableau 55.

i. Bovin

Tous les ménages éleveurs des bovins, quelle que soit la région, alimentent leurs animaux dans les pâturages naturels. En plus de l'alimentation dans les pâturages, les éleveurs alimentent aussi leurs bœufs avec la culture fourragère (32,4% des ménages éleveurs des bovins sur l'ensemble des régions).

L'alimentation des bœufs en RCA est également constituée des résidus de culture notamment dans les régions 1, 3, 4 et 5.

Les seules régions apportant des complémentations alimentaires (graine de coton, tourteau, mélasse et ensilage) dans l'alimentation du bovin sont les régions 3 et 4. Par contre l'ensemble des régions utilisent le sel (91,2% des ménages) et le natron (79,4% des ménages) comme complémentations minérales.

La provende est un type d'alimentation que les ménages éleveurs de la région 3 (6,3% des ménages) et la région 4 (33,3% des ménages) utilise également pour les bœufs.

ii. Ovin

L'alimentation des ovins en RCA est tout d'abord constituée des aliments des pâturages naturels (outre la région 3 où 14,3% des ménages éleveurs des ovins ne font pas paître leurs moutons dans les pâturages naturels, les éleveurs des ovins recourent essentiellement à ce type d'aliments pour leurs moutons). Les cultures fourragères (pour 19,4% des ménages éleveurs ovins) ; les résidus de culture notamment le maïs concassé (41,9% des ménages éleveurs ovins), les feuilles de manioc (32,3% des ménages éleveurs ovins), les fanes de maïs (29,0% des ménages éleveurs ovins), les tubercules (22,6% des ménages éleveurs ovins), les fanes d'arachides (12,9% des ménages éleveurs ovins) ; les complémentations alimentaires et principalement le tourteau (12,9% des ménages éleveurs ovins) ; les complémentations minérales dont le sel (61,3% des ménages éleveurs ovins), le natron (58,1% des ménages éleveurs ovins) et pierre à lécher (22,6% des ménages éleveurs ovins), sont également utilisés dans l'alimentation des moutons.

L'utilisation de la provende n'a pas été observée dans l'alimentation des ovins.

iii. Caprin

L'élevage des caprins en RCA demeure encore traditionnel. Les caprins se nourrissent essentiellement dans les pâturages naturels : dans près de 94,9% des ménages éleveurs des caprins, leurs chèvres se nourrissent dans ces pâturages naturels. En outre, l'alimentation des chèvres est également composée des cultures fourragères (dans près 29,7% des ménages éleveurs des caprins sur l'ensemble des régions d'étude, dont une proportion importante (44,1%) dans la région 1) ; des résidus de culture dont notamment le maïs concassé (dans 50,8% des ménages éleveurs caprins), les feuilles de manioc (dans 50,0% des ménages éleveurs caprins), les fanes de maïs (dans 48,3% des ménages éleveurs caprins), les tubercules (dans 44,1% des ménages éleveurs caprins), les fanes d'arachides (dans 33,1% des ménages éleveurs caprins) et dans une moindre mesure les sons du riz (dans 9,3% des ménages éleveurs caprins) ; des complémentations alimentaires dont l'ensilage, le tourteau, la graine de coton, la mélasse dans moins de 5,0% des ménages éleveurs caprins sur l'ensemble des régions d'étude ; des complémentations minérales et principalement du sel (dans 57,6% des ménages éleveurs caprins) et du natron (dans 37,3% des ménages éleveurs caprins) et dans une moindre mesure la pierre à lécher du sel (dans 7,6% des ménages éleveurs caprins). La provende entre aussi dans l'alimentation des caprins dans

la région 4 (33,3% des ménages éleveurs caprins) ; la région 3 (5,6% des ménages éleveurs caprins) et dans la région 2 (2,0% des ménages éleveurs caprins).

iv. Porcin

Pour 95,7% des ménages éleveurs des porcins dans les régions 1, 2, 3 et 4, les porcs se nourrissent principalement dans les pâturages naturels. Plusieurs autres types d'aliments rentrent aussi dans l'alimentation des porcins : la culture fourragère (17,4% de ces ménages) ; les résidus de culture notamment les tubercules (80,4% des ménages éleveurs porcins), les feuilles de manioc (69,6% des ménages éleveurs porcins), le maïs concassé (56,5% des ménages éleveurs porcins), les fanes de maïs (50,0% des ménages éleveurs porcins) et du son du riz (10,9% des ménages éleveurs porcins) ; les compléments alimentaires dont le tourteau (8,7% des ménages éleveurs porcins), l'ensilage et les mélasse (dans 6,5% des ménages éleveurs porcins) ; les compléments minéraux parmi lesquels le sel (28,3% des ménages éleveurs porcins sur l'ensemble mais surtout dans la région 1 et la région 3), le natron (17,4% des ménages éleveurs porcins sur l'ensemble) ; et la provende chez les éleveurs des porcs de la région 2 (15,4% des ménages) et de la région 3 (8,3% des ménages).

v. Équin

L'alimentation des chevaux repose exclusivement des aliments des pâturages naturels et des compléments minéraux comme du sel et du natron.

vi. Asin

Dans trois quart des ménages éleveurs des ânes sur l'ensemble des régions d'étude, leurs ânes se nourrissent dans les pâturages naturels ; et dans plus d'un ménage sur dix, les ânes s'alimentent aussi de cultures fourragères. En plus de ces aliments, les compléments minéraux notamment le sel et le natron (dans 75,0% des ménages éleveurs d'ânes) et la pierre à lécher (dans 25,0% des ménages éleveurs d'ânes) sont également utilisés dans l'alimentation des ânes. Les résidus de culture ne sont utilisés que dans la région 5 : les feuilles de manioc (100,0% des ménages éleveurs), les fanes d'arachide (50,0% des ménages éleveurs d'ânes), les tubercules (50,0% des ménages éleveurs d'ânes), les fanes de maïs (50,0% des ménages éleveurs d'ânes) et d'autres résidus de culture (100,0% des ménages éleveurs d'ânes) sont donnés aux ânes comme aliments.

vii. Volaille

Sur l'ensemble des régions d'étude, la volaille s'alimente dans les pâturages naturels (dans 90,3% des ménages éleveurs de volailles) pour la recherche des aliments des résidus ; des résidus de culture dont le maïs concassé (65,3% des ménages concernés), les fanes de maïs (34,7% des ménages éleveurs de volailles), les sons du riz (29,2% des ménages éleveurs de volailles) ; des complémentations alimentaires

notamment la mélasse (5,6% des ménages éleveurs de volailles), le tourteau (4,2% des ménages éleveurs de volailles) ; des complémentations minérales dont le sel (13,9% des ménages éleveurs de volaille) principalement, le natron (6,9% des ménages éleveurs de volaille). Seuls 4,8% des ménages éleveurs de volaille de la région 1 donne de la provende à leur volaille.

Tableau 55 : Répartition des ménages éleveurs par type d'alimentation des animaux et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
bovin							
pâturage naturel	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
culture fourragère	50,0%	25,0%	37,5%	33,3%	0,0%	0,0%	32,4%
Résidus de culture							
feuille manioc	50,0%	0,0%	43,8%	33,3%	100,0%	0,0%	35,3%
fanés arachide	50,0%	0,0%	31,3%	33,3%	0,0%	0,0%	26,5%
tubercule	0,0%	0,0%	37,5%	33,3%	0,0%	0,0%	23,5%
sans riz	0,0%	0,0%	18,8%	33,3%	0,0%	0,0%	14,7%
fanés maïs	50,0%	0,0%	43,8%	33,3%	0,0%	0,0%	32,4%
maïs concasse	0,0%	0,0%	43,8%	33,3%	0,0%	0,0%	26,5%
autre résidu de culture	25,0%	0,0%	43,8%	33,3%	0,0%	33,3%	32,4%
complémentations alimentaires							
graine coton	0,0%	0,0%	18,8%	33,3%	0,0%	0,0%	14,7%
tourteau	0,0%	0,0%	18,8%	33,3%	0,0%	0,0%	14,7%
mélasse	0,0%	0,0%	25,0%	33,3%	0,0%	0,0%	17,6%
ensilage	0,0%	0,0%	25,0%	33,3%	0,0%	0,0%	17,6%
complémentations minérales							
sel	100,0%	100,0%	81,3%	100,0%	100,0%	100,0%	91,2%
natron	100,0%	75,0%	62,5%	100,0%	100,0%	100,0%	79,4%
pierre lécher	0,0%	25,0%	31,3%	33,3%	0,0%	66,7%	29,4%
provende	0,0%	0,0%	6,3%	33,3%	0,0%	0,0%	8,8%
ovin							
pâturage naturel	100,0%	100,0%	85,7%	100,0%	100,0%	100,0%	96,8%
culture fourragère	16,7%	27,3%	14,3%	25,0%	0,0%	0,0%	19,4%
Résidus de culture							
feuille manioc	66,7%	36,4%	0,0%	50,0%	0,0%	0,0%	32,3%
fanés arachide	16,7%	0,0%	0,0%	25,0%	100,0%	0,0%	12,9%
tubercule	50,0%	27,3%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	22,6%
sans riz	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	3,2%
fanés maïs	66,7%	9,1%	14,3%	75,0%	0,0%	0,0%	29,0%
maïs concasse	83,3%	45,5%	14,3%	50,0%	0,0%	0,0%	41,9%
autre résidu de culture	66,7%	45,5%	14,3%	50,0%	100,0%	0,0%	45,2%
complémentations alimentaires							
graine coton	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
tourteau	0,0%	0,0%	14,3%	50,0%	50,0%	0,0%	12,9%
mélasse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
ensilage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
complémentations minérales							
sel	50,0%	63,6%	57,1%	75,0%	50,0%	100,0%	61,3%
natron	16,7%	81,8%	57,1%	75,0%	0,0%	100,0%	58,1%
pierre lécher	0,0%	9,1%	42,9%	50,0%	0,0%	100,0%	22,6%
provende	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
caprin							
pâturage naturel	97,1%	94,1%	94,4%	100,0%	100,0%	66,7%	94,9%
culture fourragère	44,1%	25,5%	22,2%	33,3%	11,1%	33,3%	29,7%
Résidus de culture							
feuille manioc	85,3%	23,5%	38,9%	100,0%	66,7%	66,7%	50,0%
fanés arachide	55,9%	5,9%	33,3%	33,3%	88,9%	66,7%	33,1%

tubercule	61,8%	29,4%	33,3%	100,0%	55,6%	66,7%	44,1%
sons riz	14,7%	5,9%	0,0%	33,3%	0,0%	66,7%	9,3%
fanés maïs	79,4%	25,5%	55,6%	100,0%	11,1%	100,0%	48,3%
maïs concasse	76,5%	45,1%	38,9%	66,7%	0,0%	66,7%	50,8%
autre résidu de culture	82,4%	37,3%	38,9%	66,7%	88,9%	33,3%	55,1%
complémentations alimentaires							
graine coton	0,0%	2,0%	16,7%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%
tourteau	0,0%	2,0%	11,1%	0,0%	0,0%	33,3%	3,4%
mélasse	0,0%	3,9%	5,6%	33,3%	0,0%	0,0%	3,4%
ensilage	2,9%	2,0%	11,1%	33,3%	0,0%	0,0%	4,2%
complémentations minérales							
sel	55,9%	52,9%	50,0%	33,3%	100,0%	100,0%	57,6%
natron	35,3%	45,1%	16,7%	33,3%	44,4%	33,3%	37,3%
Pierre lécher	2,9%	5,9%	11,1%	33,3%	11,1%	33,3%	7,6%
proverde	0,0%	2,0%	5,6%	33,3%	0,0%	0,0%	2,5%
porcin							
pâturage naturel	94,7%	100,0%	100,0%	50,0%	.	.	95,7%
culture fourragère	26,3%	15,4%	8,3%	0,0%	.	.	17,4%
Résidus de culture							
feuille manioc	89,5%	46,2%	58,3%	100,0%	.	.	69,6%
fanés arachide	15,8%	15,4%	50,0%	0,0%	.	.	23,9%
tubercule	89,5%	69,2%	75,0%	100,0%	.	.	80,4%
sons riz	10,5%	15,4%	8,3%	0,0%	.	.	10,9%
fanés maïs	63,2%	15,4%	66,7%	50,0%	.	.	50,0%
maïs concasse	89,5%	15,4%	41,7%	100,0%	.	.	56,5%
autre résidu de culture	78,9%	23,1%	41,7%	100,0%	.	.	54,3%
complémentations alimentaires							
tourteau	0,0%	23,1%	8,3%	0,0%	.	.	8,7%
mélasse	0,0%	15,4%	8,3%	0,0%	.	.	6,5%
ensilage	0,0%	15,4%	8,3%	0,0%	.	.	6,5%
complémentations minérales							
sel	42,1%	15,4%	25,0%	0,0%	.	.	28,3%
natron	15,8%	15,4%	25,0%	0,0%	.	.	17,4%
proverde	0,0%	15,4%	8,3%	0,0%	.	.	6,5%
équin							
pâturage naturel	100,0%	100,0%	.	100,0%	.	.	100,0%
culture fourragère	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
Résidus de culture							
feuille manioc	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
fanés arachide	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
tubercule	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
sons riz	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
fanés maïs	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
maïs concasse	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
autre résidu de culture	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
complémentations alimentaires							
graine coton	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
tourteau	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
mélasse	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
ensilage	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
complémentations minérales							
sel	0,0%	100,0%	.	0,0%	.	.	100,0%
natron	0,0%	100,0%	.	0,0%	.	.	100,0%
Pierre lécher	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
proverde	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
asin							
pâturage naturel	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%	75,0%
culture fourragère	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	12,5%
Résidus de culture							
feuille manioc	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	25,0%

fanés arachide	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	12,5%
tubercule	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	12,5%
sons riz	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
fanés maïs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	12,5%
maïs concasse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre résidu de culture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	33,3%	37,5%
complémentations alimentaires							
graine coton	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
tourteau	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
mélasse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
ensilage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
complémentations minérales							
sel	100,0%	100,0%	50,0%	100,0%	50,0%	100,0%	75,0%
natron	100,0%	100,0%	50,0%	100,0%	50,0%	100,0%	75,0%
Pierre lécher	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	0,0%	33,3%	25,0%
provende	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
volaille							
pâturage naturel	90,5%	94,4%	86,7%	50,0%	100,0%	80,0%	90,3%
Résidus de culture							
feuille manioc	4,8%	5,6%	6,7%	0,0%	0,0%	20,0%	5,6%
sons riz	28,6%	11,1%	46,7%	100,0%	27,3%	20,0%	29,2%
fanés maïs	47,6%	16,7%	53,3%	50,0%	9,1%	40,0%	34,7%
maïs concasse	81,0%	77,8%	60,0%	50,0%	9,1%	100,0%	65,3%
autre résidu de culture	76,2%	61,1%	60,0%	50,0%	72,7%	40,0%	65,3%
complémentations alimentaires							
tourteau	4,8%	0,0%	13,3%	0,0%	0,0%	0,0%	4,2%
mélasse	4,8%	5,6%	13,3%	0,0%	0,0%	0,0%	5,6%
ensilage	4,8%	5,6%	6,7%	0,0%	0,0%	20,0%	5,6%
complémentations minérales							
sel	19,0%	11,1%	20,0%	0,0%	9,1%	0,0%	13,9%
provende	4,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

Les analyses sur l'alimentation animale présentées ci-dessus montrent que les animaux domestiques quel que soit leur type se nourrissent principalement dans les pâturages naturels en RCA. Il s'avère d'emblée important d'analyser la disponibilité et la qualité de ces pâturages naturels pour mieux apprécier la qualité de l'alimentation animale. Les perceptions des ménages éleveurs ont été recueillies à cet effet dans le cadre de cette étude, et les résultats du tableau 56 ci-dessous indiquent que pour la qualité et la disponibilité du pâturage sont généralement appréciées par la plupart des éleveurs (plus 80,7% des ménages éleveurs sur l'ensemble des régions d'étude). Cette appréciation est encore meilleure en qualité et en quantité dans les régions 2 et 6 (pour près de 9 ménages éleveurs sur 10).

Tableau 56 : Répartition des ménages éleveurs par qualité et disponibilité de pâturage et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
qualité pâturage							
bon	82,7%	87,5%	74,1%	73,3%	72,7%	87,5%	80,7%
peu dégradé	17,3%	5,6%	5,6%	20,0%	22,7%	12,5%	11,2%
dégradé	0,0%	4,2%	3,7%	0,0%	4,5%	0,0%	2,7%
très dégradé	0,0%	2,8%	16,7%	6,7%	0,0%	0,0%	5,4%
disponibilité pâturage							

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
abondant	82,7%	90,3%	75,9%	66,7%	63,6%	87,5%	80,7%
peu dense	13,5%	6,9%	11,1%	6,7%	36,4%	12,5%	12,6%
insuffisant	3,8%	2,8%	13,0%	26,7%	0,0%	0,0%	6,7%
Nbre total ménages éleveurs	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

La qualité et la disponibilité semblent plus dégradées dans la région 3 où un peu plus d'un ménage sur cinq n'apprécie pas la qualité des pâturages naturels et les trouvent moins denses.

IX.4. Bâtiment et équipements d'élevage

Les bâtiments et équipements d'élevage renvoient généralement à l'ensemble de matériels utilisés pour l'alimentation, la sécurisation et les soins des animaux. Dans le cadre de cette étude, les bâtiments portent sur les enclos et les parcs. Cependant les matériels portent sur les mangeoires, les abreuvoirs et les matériels de soins. Pour chacun de ces matériels, les analyses du tableau 57 ci-dessous permettent d'apprécier les caractéristiques de ces différents matériels par type d'élevage.

i. Bovin

L'analyse des équipements d'élevage montre que c'est généralement dans les parcs de type simple (85,1%) que les ménages éleveurs utilisent pour la sécurisation de leurs bœufs. C'est d'ailleurs le seul type de parcs utilisé dans la région 5 (100%). À côté des parcs simples, une proportion faible des ménages éleveurs de la région 4 (20,0%) utilisent des parcs semi-améliorés. Dans la région 5 (50,0%), la région 2 (28,6%), la région 3 (10,5%) et la région 1 (7,7%) font recours à d'autres types de parcs. En terme de quantité, un ménage éleveur du bovin dispose en moyenne de 0,8 enclos pour la sécurisation de ses bétails. C'est dire que certains ménages éleveurs ne disposent pas de parcs.

La mangeoire de type local est la table d'alimentation du bovin qu'utilisent 78,5% des ménages éleveurs au niveau de l'ensemble des régions d'étude. Si dans la région 5, c'est le seul type de mangeoire que les éleveurs utilisent, on note dans les autres régions d'autres types à côté de ces mangeoires locales : notamment le type artisanal (utilisé dans la région 6 (50,0% des ménages éleveurs) ; dans la région 4 (40,0% des ménages éleveurs) et dans la région 1 (7,7% des ménages éleveurs)) ; et le type autre que local et artisanal (12,8% des ménages éleveurs). En moyenne, un ménage éleveur dispose d'une mangeoire.

Les éleveurs des bovins disposent en moyenne de 0,8 abreuvoir par ménage, sur l'ensemble des régions d'étude. Ce nombre moyen est plus important dans la région 5 (3 abreuvoirs en moyenne par ménage). En termes de type, les résultats indiquent que plus de huit ménages éleveurs sur dix utilisent un abreuvoir de type local. Mais à côté de ce type, l'on note le type artisanal (notamment dans la région 5) et d'autres types (dans les régions 1 et 2).

Concernant le matériel de soins, on note que 76,6% des ménages éleveurs des bovins au niveau de l'ensemble des régions optent pour le type local. C'est d'ailleurs le type de matériel exclusivement utilisé dans la région 5 (100,0% des ménages éleveurs des bovins). Le matériel de soins de type manufacturier est uniquement utilisé dans la région 3 par une faible proportion de ménages (10,5%) alors que le type artisanal est utilisé dans la région 6 (50,0%), la région 4 (20,0%) et la région 1 (7,7%). D'autre type de matériels sont également utilisés par 12,8% des ménages au niveau de l'ensemble des régions.

ii. Caprin

Les chèvres des caprins sont exclusivement de type simple dans les régions où ce type d'élevage est pratiqué. Les éleveurs disposent en moyenne d'une chèvrerie par ménage. Leur mangeoire est de type local (pour 95,7% des ménages éleveurs) ou artisanal (pour 4,3% des ménages éleveurs) et on en dénombre en moyenne 1,1 mangeoire par ménage.

Quant au matériel pour le soin, il est généralement de type local (95,7% des ménages éleveurs des caprins) et dans une moindre mesure de type artisanal (16,7% des ménages éleveurs des caprins).

iii. Porcin

Sur l'ensemble des régions d'étude, les porcs sont essentiellement sécurisés dans des porcheries de type simple (96,5% des ménages éleveurs des porcins). Dans les régions 1, 2 et 3, on note une faible proportion des ménages (moins de 5,0 %) qui utilisent plutôt d'autre type de porcheries. On trouve en moyenne 0,9 porcherie par ménage éleveur des porcins. En effet, dans les régions 1 et 3 avec 0,9 porcherie en moyenne, l'on note des ménages qui ne disposent pas d'équipement de sécurisation de porc.

En ce qui concerne la table d'alimentation, les éleveurs des porcins disposent en moyenne d'une mangeoire par ménage. La mangeoire de type local est utilisée dans 95,6% des ménages éleveurs des porcins sur l'ensemble des régions d'étude. C'est le seul type de mangeoire utilisé dans les régions 4, 5 et 6. Par contre dans les trois premières régions, on note une faible proportion des ménages (moins de 5,0%) qui utilisent d'autres types de mangeoires.

On dénombre en moyenne un abreuvoir par ménage éleveurs des porcins. Certains ménages dans la région 2 en disposent d'ailleurs plus. Les abreuvoirs utilisés sont plus de type local (95,6% des ménages éleveurs des porcins sur l'ensemble des régions d'étude) et autre (5,3% des ménages dans la région 3 ; 4,4% des ménages dans la région 2 ; 2,9% des ménages dans la région 1).

Pour le traitement des porcins, le matériel de type local est l'équipement exclusif qu'emploient les ménages dans les régions 4, 5 et 6 (100,0%). Mais dans la région 1, les éleveurs utilisent aussi le matériel de type manufacturier (2,9% des ménages éleveurs des porcins) et autre (2,9% des ménages éleveurs des porcins). Par contre dans les régions 2 et 3, ce sont plutôt d'autres types de matériel autre qu'artisanal et manufacturier qui sont utilisés à côté des matériels locaux (5,3% des ménages dans la région 3 et 4,4% dans la région 2).

iv. Ovin

Les moutons sont exclusivement gardés dans des bergeries simples en RCA. On compte en moyenne 1,1 bergeries par ménage éleveur d'ovins. Les mangeoires utilisées pour l'alimentation de ces animaux sont de type local (97,9% des ménages éleveurs d'ovins) et de type artisanal (9,1% des ménages éleveurs d'ovins dans la région 3 exclusivement). Le nombre moyen de mangeoire par ménage est estimé à 1,2. Les éleveurs d'ovins disposent en moyenne de 1,2 abreuvoirs, qui sont généralement de type local (97,9% des ménages), au côté duquel on note des abreuvoirs de type artisanal dans 9,1% des ménages dans la région 3.

v. Équin

Les éleveurs des chevaux utilisent exclusivement des enclos simples pour garder leurs animaux. Ils en disposent en moyenne d'une unité par ménage. Pour l'alimentation des animaux, ils utilisent exclusivement des mangeoires et des abreuvoirs de type local. Quant au traitement des chevaux, les matériels utilisés sont aussi exclusivement de type local.

vi. Asin

On dénombre en moyenne 0,9 parc par ménage éleveurs d'asins. En effet, certains ménages de ces éleveurs, notamment ceux de la région 3, ne disposent pas de parcs pour garder leurs ânes. Les parcs utilisés ici sont essentiellement de type simple. Les mangeoires sont aussi de type local, quelle que soit la région d'étude. Il en est de même de la disponibilité et de l'utilisation des abreuvoirs, exclusivement local. Mais dans la région 3, certains ménages ne disposent pas toujours d'une mangeoire et/ou d'un abreuvoir. Le matériel pour traitement demeure également local dans l'ensemble des régions d'étude.

vii. Volaille

Pour l'élevage des volailles, les ménages qui en pratiquent, disposent en moyenne d'un poulailler simple pour garder les volailles ; d'une mangeoire et d'un abreuvoir pour leur alimentation ; et de matériel pour traitement. Les matériels ainsi utilisés sont exclusivement de type local,

Tableau 57 : Répartition des ménages éleveurs par type d'équipements et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
bovin							
parc							
simple	92,3%	71,4%	89,5%	80,0%	100,0%	50,0%	85,1%
semi amélioré	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%	0,0%	0,0%	2,1%
autre	7,7%	28,6%	10,5%	0,0%	0,0%	50,0%	12,8%
nombre moyen	1,0	0,6	0,8	0,6	1,0	0,5	0,8
mangeoire							
type local	84,6%	57,1%	89,5%	60,0%	100,0%	50,0%	78,7%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
type artisanal	7,7%	0,0%	0,0%	40,0%	0,0%	50,0%	8,5%
autre	7,7%	42,9%	10,5%	0,0%	0,0%	0,0%	12,8%
nombre moyen	0,9	1,1	1,2	0,7	3,0	0,5	1,0
abreuvoir							
type local	84,6%	57,1%	89,5%	80,0%	100,0%	50,0%	80,9%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	2,1%
autre	15,4%	42,9%	10,5%	20,0%	0,0%	0,0%	17,0%
nombre moyen	0,9	0,4	1,0	0,3	3,0	0,5	0,8
matériel pour soins							
type local	84,6%	57,1%	84,2%	60,0%	100,0%	50,0%	76,6%
type artisanal	7,7%	0,0%	0,0%	20,0%	0,0%	50,0%	6,4%
type manufacturier	0,0%	0,0%	10,5%	0,0%	0,0%	0,0%	4,3%
autre	7,7%	42,9%	5,3%	20,0%	0,0%	0,0%	12,8%
caprin							
chèvrerie							
simple	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%
semi amélioré	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0		1,0
mangeoire							
type local	100,0%	100,0%	83,3%	100,0%	100,0%		95,7%
type artisanal	0,0%	0,0%	16,7%	0,0%	0,0%		4,3%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	1,3	1,0	1,0		1,1
abreuvoir							
type local	100,0%	100,0%	83,3%	100,0%	100,0%		95,7%
type artisanal	0,0%	0,0%	16,7%	0,0%	0,0%		4,3%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0		1,0
matériel pour soins							
type local	100,0%	100,0%	83,3%	100,0%	100,0%		95,7%
type artisanal	0,0%	0,0%	16,7%	0,0%	0,0%		4,3%
type manufacturier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%
porcin							
porcherie							
simple	97,1%	95,6%	94,7%	100,0%	100,0%	100,0%	96,5%
semi amélioré	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	2,9%	4,4%	5,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%
nombre moyen	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	0,9
mangeoire							
type local	94,1%	95,6%	94,7%	100,0%	100,0%	100,0%	95,6%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	2,9%	4,4%	5,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%
nombre moyen	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
abreuvoir							
type local	97,1%	95,6%	89,5%	100,0%	100,0%	100,0%	95,6%
type artisanal	0,0%	0,0%	5,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
autre	2,9%	4,4%	5,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%
nombre moyen	1,0	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0
matériel pour soins							
type local	94,1%	95,6%	84,2%	100,0%	100,0%	100,0%	93,9%
type artisanal	0,0%	0,0%	10,5%	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%
type manufacturier	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
autre	2,9%	4,4%	5,3%	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%
ovin							
bergerie							
simple	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			100,0%
semi amélioré	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			0,0%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
nombre moyen	1,2	1,0	1,1	1,0	.	.	1,1
mangeoire							
type local	100,0%	100,0%	90,9%	100,0%	.	.	97,9%
type artisanal	0,0%	0,0%	9,1%	0,0%	.	.	2,1%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
nombre moyen	1,2	1,0	1,3	1,0	.	.	1,2
abreuvoir							
type local	100,0%	100,0%	90,9%	100,0%	.	.	97,9%
type artisanal	0,0%	0,0%	9,1%	0,0%	.	.	2,1%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
nombre moyen	1,2	1,0	1,3	1,0	.	.	1,2
matériel pour soins							
type local	95,2%	100,0%	90,9%	100,0%	.	.	95,7%
type artisanal	0,0%	0,0%	9,1%	0,0%	.	.	2,1%
type manufacturier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
autre	4,8%	0,0%	0,0%	0,0%	.	.	2,1%
équin							
parc							
simple	100,0%	100,0%	.	100,0%	.	.	100,0%
semi amélioré	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
autre	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	-	1,0	.	.	1,0
mangeoire							
type local	100,0%	100,0%	.	100,0%	.	.	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
autre	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	-	1,0	.	.	1,0
abreuvoir							
type local	100,0%	100,0%	.	100,0%	.	.	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
autre	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	-	1,0	.	.	1,0
matériel pour soins							
type local	100,0%	100,0%	.	100,0%	.	.	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
type manufacturier	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
autre	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
asin							
parc							
simple	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
semi amélioré	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9
mangeoire							
type local	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9
abreuvoir							
type local	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9
matériel pour soins							
type local	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
type manufacturier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
volaille							
poulailler							
simple	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
semi amélioré	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
mangeoire							
type local	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
abreuvoir							
type local	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
nombre moyen	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
matériel pour soins							
type local	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
type artisanal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
type manufacturier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

IX.5. Accès aux soins sanitaires et vaccinations

La santé animale est primordiale pour le développement de l'élevage. Dans le cadre de cette étude, il a été demandé aux ménages éleveurs leurs perceptions sur la mortalité animale, sur les maladies dominantes et sur l'accessibilité aux services de vétérinaires. Le tableau 58 ci-dessous présente pour les principaux types d'élevage, ces différentes caractéristiques liées à l'accès aux soins.

i. Bovin

Les éleveurs estiment à 20,1% le taux de mortalité bovine. Cette mortalité n'est cependant pas la même dans toutes les régions d'étude. Elle est plus élevée dans la région 6 : 43,8% contre 24,7% dans la région 3 ; 21,3% dans la région 5 ; 16,5% dans la région 4 ; 15,8% dans la région 2 et 10,3% dans la région 1. Les maladies dominantes pour ce type d'élevage sont le PPCB (87,0%), les parasitoses intestinales (83,3%) et la trypanosomose (59,3%).

En cas de maladies, les éleveurs bovins font recours principalement à la pharmacie traditionnelle (55,6% surtout dans la région 5 (100,0%), dans la région 1 (75,0%) et dans la région 3 (73,9%)), à l'ANDE (46,3% notamment dans la région 5 (100,0%), dans la région 1 (83,3%), dans la région 6 (66,7%) et dans la région 3 (47,8%)), aux techniques personnelles (40,7% dont 100,0% dans la région 5, 66,7% dans la région 6, 65,2% dans la région 3) et aux ONG (47,8% dans la région 3 et 33,3% dans la région 6) pour les soins nécessaires. Les médicaments pour les soins sont principalement acquis dans les marchés (57,4%), auprès des dépôts pharmaceutiques (55,6%) et dans une moindre mesure auprès des GIP (24,1%) et d'autres structures.

ii. Ovin

La mortalité des ovins est élevée dans la région 4 (pour 34,6% des ménages éleveurs), dans la région 2 (25,1%), dans la région 3 (21,6%), dans la région 1 (21,2%) et dans la région 5 (16,7%). Cette mortalité est plus causée par la parasitose (88,6%), du Peste du Petit Ruminant PPR (74,3%) et d'autres maladies dominantes (31,4%). Pour les soins aux animaux, les éleveurs recourent principalement au service vétérinaire personnel (31,4%) mais aussi au service de l'ANDE (17,1%), de la pharmacie traditionnelle (dans les régions 5 (100,0%) et 2 (7,1%)) et des ONG (57,1% dans la région 3). Les produits médicamenteux sont achetés majoritairement au marché :34,3% contre 14,3% dans les dépôts pharmaceutiques et 15,6% ailleurs.

iii. Caprin

Près de trois caprins sur dix meurent tous les ans d'après les déclarations des éleveurs. On note cependant des disparités régionales dans cette mortalité : 30,8% dans la région 1 contre 29,5% dans la région 3 ; 28,0% dans la région 2 ; 26,3% dans la région 6 et moins de 25,0% dans les autres régions d'étude. Ce sont les PPR et les parasitoses internes (pour 77,9% des ménages éleveurs des caprins) ainsi que d'autres maladies dominantes (pour 40,7% des ménages éleveurs des caprins) qui provoqueraient ces pertes animales.

Pour les soins, les services vétérinaires utilisés sont entre autres : pharmacie traditionnelle (31,4%) ; soins personnels (21,4%) ; ANDE (16,4%) et les ONG (10,0%). Le marché (28,6%), les dépôts pharmaceutiques (19,3%) mais aussi le GIP (5,0%) et autres lieux de vente (9,3%).

iv. Porcin

Les maladies dominantes des porcs en RCA sont : la parasitose (pour 100,0% des ménages éleveurs dans la région 4 ; 82,6% dans la région 1 ; 76,9% dans la région 2 ; 60,0% dans la région 3) ; Peste Porcine Africaine (PPA) (80,0% dans la région 3 ; 78,3% dans la région 1 ; 50,0% dans la région 4 et 30,8% dans la région 2) et autres maladies (35,8% sur l'ensemble).

En cas de maladies porcines, les éleveurs recourent à la pharmacie traditionnelle (34,0%), aux soins personnels (20,8%), à l'ANDE (18,9%) et enfin aux ONG (9,4%). Le marché (pour 32,1% des ménages éleveurs des porcins) est le principal lieu de vente des médicaments pour les soins animaux ; suivi des dépôts pharmaceutiques (pour 11,3% des ménages éleveurs des porcins) ; des GIP (pour 3,8% des ménages éleveurs des porcins) et d'autres structures de vente (6,3% des ménages éleveurs des porcins).

v. Équin

Le taux de mortalité des chevaux est estimé à 50,0% par les éleveurs. Cette mortalité est essentiellement due à la parasitose. Seule la pharmacie traditionnelle est utilisée pour les soins des chevaux en cas de maladies. Les médicaments y afférents proviennent essentiellement des dépôts pharmaceutiques.

vi. Asin

Les éleveurs des asins en RCA font face aux parasitoses internes, principales maladies qui affectent la santé des ânes (50,0% des ménages éleveurs des asins). Mais à côté des parasitoses, on note aussi d'autres maladies notamment dans les régions 1, 4, 5 et 6. Ces maladies entraînent la mort de près de 17 ânes sur 100. La pharmacie traditionnelle (pour 50,0% des ménages éleveurs des asins), les services de ANDE (pour 37,5% des ménages éleveurs des asins) et les soins personnels (pour 25,0% des ménages éleveurs des asins) sont les principaux services de soins utilisés par ces éleveurs. Les médicaments sont acquis généralement sur le marché (dans la région 5), dans les dépôts pharmaceutiques et les GIP (dans la région 6).

vii. Volaille

D'après les perceptions des éleveurs, le taux de mortalité de la volaille en RCA est estimé 32,2%. Ce taux varie d'une région à une autre. Ainsi, il est de 42,0% dans la région 6 ; 37,6% dans la région 1 ; 36,8% dans la région 2 ; 36,2% dans la région 4 ; 31,8% dans la région 3 contre seulement 11,6% dans la région 5. Les maladies de newcastel (pour 87,6% des ménages éleveurs volailles) et les parasitoses internes (pour 80,4% des ménages éleveurs volailles) sont les principales maladies dominantes auxquelles les éleveurs font face dans ce type d'élevage. Ces éleveurs utilisent généralement pour les soins de la volaille les soins traditionnels (pour 39,2% des ménages éleveurs), les services de ANDE (pour 21,6% des ménages éleveurs) ; les soins personnels (pour 19,6% des ménages éleveurs) et les services des ONG (pour 13,4% des ménages éleveurs).

Pour les médicaments nécessaires aux soins sus évoqués, les éleveurs les acquièrent principalement sur le marché (pour 34,0% des ménages concernés) ; le dépôt pharmaceutique (18,6% des ménages concernés). Moins de 5,0% des ménages achètent les médicaments auprès des GIP (dans la région 4) et d'autres structures (dans les régions 2 et 3).

Tableau 58 : Répartition des ménages éleveurs par mode d'accès aux soins des animaux et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
bovin							
taux mortalité (%)	10,26	15,84	24,67	16,52	21,30	43,77	20,09
maladie dominantes							
PPCB	91,7%	66,7%	91,3%	100,0%	100,0%	66,7%	87,0%
trypanosomose	100,0%	0,0%	47,8%	100,0%	100,0%	66,7%	59,3%
parasitose	100,0%	77,8%	82,6%	66,7%	100,0%	66,7%	83,3%
autre	100,0%	0,0%	56,5%	0,0%	100,0%	66,7%	51,9%
service vétérinaire							
ANDE	83,3%	11,1%	47,8%	0,0%	100,0%	66,7%	46,3%
ONG	0,0%	0,0%	47,8%	0,0%	0,0%	33,3%	22,2%
pharmacie traditionnelle	75,0%	0,0%	73,9%	33,3%	100,0%	33,3%	55,6%
personnel	0,0%	44,4%	65,2%	0,0%	100,0%	66,7%	40,7%
lieu de vente des médicaments							
marche	75,0%	11,1%	69,6%	66,7%	100,0%	0,0%	57,4%
dépôt pharmaceutique	75,0%	55,6%	52,2%	33,3%	0,0%	66,7%	55,6%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
GIP	0,0%	11,1%	43,5%	0,0%	0,0%	66,7%	24,1%
autre	0,0%	16,7%	28,6%	20,0%	100,0%	0,0%	20,6%
ovin							
taux mortalité (%)	21,17	25,05	21,75	34,55	16,73	.	23,99
maladie dominantes							
PPR	100,0%	57,1%	71,4%	100,0%	66,7%	.	74,3%
Parasitoses internes	100,0%	78,6%	85,7%	100,0%	100,0%	.	88,6%
autre	71,4%	0,0%	42,9%	50,0%	33,3%	.	31,4%
service vétérinaire							
ANDE	0,0%	14,3%	28,6%	0,0%	66,7%	.	17,1%
ONG	0,0%	0,0%	57,1%	0,0%	0,0%	.	11,4%
pharmacie traditionnelle	0,0%	7,1%	0,0%	0,0%	100,0%	.	11,4%
personnel	14,3%	21,4%	57,1%	0,0%	100,0%	.	31,4%
lieu de vente des médicaments							
marche	14,3%	28,6%	71,4%	25,0%	33,3%	.	34,3%
dépôt pharmaceutique	14,3%	14,3%	28,6%	0,0%	0,0%	.	14,3%
GIP	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
autre	0,0%	8,3%	50,0%	0,0%	33,3%	.	15,6%
caprin							
taux mortalité (%)	30,84	28,00	29,45	24,20	24,40	26,30	28,59
maladie dominantes							
PPR	87,8%	66,7%	87,5%	75,0%	92,3%	25,0%	77,9%
parasitoses internes	90,2%	68,5%	79,2%	100,0%	69,2%	75,0%	77,9%
autre	56,1%	25,9%	41,7%	50,0%	61,5%	0,0%	40,7%
service vétérinaire							
ANDE	17,1%	13,0%	29,2%	0,0%	15,4%	0,0%	16,4%
ONG	9,8%	0,0%	20,8%	0,0%	38,5%	0,0%	10,0%
pharmacie traditionnelle	26,8%	29,6%	62,5%	25,0%	0,0%	25,0%	31,4%
personnel	24,4%	16,7%	25,0%	0,0%	38,5%	0,0%	21,4%
lieu de vente des médicaments							
marche	9,8%	25,9%	45,8%	25,0%	61,5%	50,0%	28,6%
dépôt pharmaceutique	14,6%	14,8%	25,0%	0,0%	46,2%	25,0%	19,3%
GIP	0,0%	0,0%	16,7%	25,0%	15,4%	0,0%	5,0%
autre	2,6%	11,8%	15,8%	50,0%	0,0%	0,0%	9,3%
porcin							
taux mortalité (%)	34,67	23,00	39,61	15,75	.	.	32,49
maladie dominantes							
PPA	78,3%	30,8%	80,0%	50,0%	.	.	66,0%
parasitoses internes	82,6%	76,9%	60,0%	100,0%	.	.	75,5%
autre	56,5%	7,7%	33,3%	0,0%	.	.	35,8%
service vétérinaire							
ANDE	8,7%	15,4%	40,0%	0,0%	.	.	18,9%
ONG	0,0%	7,7%	26,7%	0,0%	.	.	9,4%
pharmacie traditionnelle	30,4%	7,7%	66,7%	10,8%	.	.	34,0%
personnel	17,4%	7,7%	40,0%	0,0%	.	.	20,8%
lieu de vente des médicaments							
marche	26,1%	15,4%	46,7%	100,0%	.	.	32,1%
dépôt pharmaceutique	17,4%	0,0%	6,7%	50,0%	.	.	11,3%
GIP	0,0%	0,0%	6,7%	50,0%	.	.	3,8%
autre	0,0%	7,7%	16,7%	0,0%	.	.	6,3%
équin							
taux mortalité (%)	48,00	50,00	.	52,00	.	.	50,00
maladie dominantes							
parasitoses internes	100,0%	100,0%	.	100,0%	.	.	100,0%
autre	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
service vétérinaire							
ANDE	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
ONG	0,0%	0,0%	.	0,0%	.	.	0,0%
pharmacie traditionnelle	100,0%	100,0%	.	100,0%	.	.	100,0%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
personnel	0,0%	0,0%		0,0%			0,0%
lieu de vente des médicaments							
marche	0,0%	0,0%		0,0%			0,0%
dépôt pharmaceutique	100,0%	100,0%		100,0%			100,0%
GIP	0,0%	0,0%		0,0%			0,0%
autre	0,0%	0,0%		0,0%			0,0%
asin							
taux mortalité (%)	24,70	20,00	19,47	13,50	19,82	3,33	16,80
maladie dominantes							
parasitoses internes	100,0%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	33,3%	50,0%
autre	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%	33,3%	37,5%
service vétérinaire							
ANDE	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	66,7%	37,5%
ONG	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
pharmacie traditionnelle	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%	66,7%	50,0%
personnel	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	33,3%	25,0%
lieu de vente des médicaments							
marche	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	25,0%
dépôt pharmaceutique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	66,7%	25,0%
GIP	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	66,7%	25,0%
autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
volaille							
taux mortalité (%)	37,54	36,86	31,82	36,20	11,63	42,00	32,18
maladie dominantes							
newcastel	92,3%	87,5%	91,3%	100,0%	73,3%	80,0%	87,6%
parasitose	92,3%	83,3%	82,6%	100,0%	60,0%	40,0%	80,4%
autre	61,5%	37,5%	56,5%	25,0%	26,7%	0,0%	44,3%
service vétérinaire							
ANDE	26,9%	20,8%	39,1%	0,0%	0,0%	0,0%	21,6%
ONG	0,0%	0,0%	43,5%	0,0%	20,0%	0,0%	13,4%
pharmacie traditionnelle	26,9%	20,8%	65,2%	25,0%	53,3%	40,0%	39,2%
personnel	15,4%	4,2%	43,5%	0,0%	26,7%	0,0%	19,6%
lieu de vente des médicaments							
marche	0,0%	33,3%	56,5%	100,0%	40,0%	40,0%	34,0%
dépôt pharmaceutique	11,5%	12,5%	43,5%	0,0%	0,0%	40,0%	18,6%
GIP	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	1,0%
autre	0,0%	4,8%	15,4%	0,0%	0,0%	0,0%	3,9%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

X. ENCADREMENTS DES MÉNAGES AGRO PASTORAUX ET CONFLITS AGRO PASTORAUX

X.1. Appuis des institutions au développement des activités agricoles

Cette section traite des appuis agricoles multiples dont ont bénéficié les ménages pendant au cours de la campagne agricole 2020-2021. Ces appuis sont apportés par les Institutions à travers diverses structures d'encadrement, étatiques et non-étatiques, dont les principales sont l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA), la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), la Chambre d'Agriculture, l'Institut Centrafricain de Recherches Agricoles (ICRA), la FAO et les autres organismes des Nations Unies, les ONG et les institutions financières.

Ainsi, l'étude révèle dans le tableau 59 qu'au niveau national seulement 4,9% ménages agricoles bénéficient d'un appui quelconque pour le développement de leurs activités. On note cependant des disparités régionales dans ces appuis apportés pour le développement des activités agricoles. Plus de 7,0% des ménages agricoles bénéficient dans les régions 2 et 3 contre 4,6% dans la région 1 ; 3,6% dans la région 4 ; et 3,2% dans la région 5 et seulement 0,5% dans la région 6.

i. Appuis de l'ACDA

L'ACDA s'occupe principalement de l'encadrement des exploitants agricoles, de leur formation ainsi que de la coordination des activités d'animation et de structuration du milieu rural. Cependant avec l'arrêt du financement de la Banque mondiale en 1998, cette structure n'est plus très opérationnelle sur le terrain du fait du manque de moyens de fonctionnement.

Toutefois, près de 2 ménages agricoles sur 100 bénéficient des appuis de l'ACDA sur l'ensemble des régions d'étude. Les appuis de l'ACDA se concentrent beaucoup plus dans les régions 2 et 1 (respectivement 3,2% et 2,4%) et sont plus faibles dans les régions 4 et 6 (0,8% et 0,3%). Ces appuis de l'ACDA portent principalement sur les conseils et orientations (47,2% sur l'ensemble) ; les formations (41,6% sur l'ensemble).

En dépit des interventions de l'ACDA, huit ménages agricoles sur dix ne sont pas satisfaits. Cette insatisfaction est totale dans les régions 4 et 6.

ii. Appuis de la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)

Structure déconcentrée du MADR au niveau des régions, la DRDR est chargée entre autres de l'encadrement des paysans et de la vulgarisation agricole ; de la participation à la planification des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural, en liaison avec les Ministères compétents ; du suivi de la réalisation des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural ; de la promotion du développement communautaire ; etc.

Les appuis de la DRDR sont très insignifiants : seulement 3 ménages sur 1000 en bénéficient dans les régions 3, 1, 5 et 4. Bien qu'infimes, ces appuis portent sur les conseils et orientations (4,6% des ménages bénéficiaires sur l'ensemble). Ces appuis de la DRDR ne sont pas jugés satisfaisants pour presque tous les ménages agricoles bénéficiaires.

iii. Appuis chambre d'agriculture

La chambre d'agriculture est un établissement public qui contribue à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. Elle accompagne, à ce titre, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi.

Comme la DRDR, les appuis de la chambre d'agriculture sont insignifiants et ne se limitent qu'à des très faibles proportions des ménages. Tous les ménages bénéficiaires ne sont pas satisfaits des appuis de la chambre d'agriculture.

iv. ICRA

L'ICRA est chargé de la mise en œuvre et de la coordination des activités de recherches agricoles. Ces recherches portent entre autres sur les cultures vivrières et industrielles, l'élevage, l'économie rurale, la technologie agro-alimentaire, la production de semences, la défense des cultures, la gestion et conservation des sols, le système d'information géographique et l'agroforesterie. Cet institut qui a connu d'énormes difficultés du fait de la suspension du financement de la Banque mondiale en 1998, reprend petit à petit ses activités grâce aux nouveaux financements du projet Allemand Welt Hunger Hilfe (WHH).

C'est ainsi qu'on relève qu'une faible proportion des ménages agricoles (2 sur 1000) bénéficie des appuis d'ICRA. Ces appuis portent principalement sur les conseils/orientations (6,9% dans la région 3 et moins de 3,5% des ménages bénéficiaires dans les régions 1, 2 et 4) ; sur les formations (33,3% des ménages bénéficiaires dans la région 6 contre moins de 5,5% dans les autres régions d'étude) ; sur les dotations en intrants et en matériels agricoles (moins de 4,0% des ménages bénéficiaires sur l'ensemble).

Le degré de satisfaction des bénéficiaires est faible : seulement 7,3% apprécient les appuis de cette institution.

v. FAO

Les appuis de cette institution ne se restreignent qu'à une très faible proportion des ménages agricoles (2,2% dans la région 3 ; 1,5% dans les régions 1 et 2 ; moins de 1,0% dans les régions 4 et 5 et 0,0% dans la région 6). Les appuis de la FAO sont multiformes et varient selon les régions.

Comme les autres institutions suscitées, les agriculteurs dans leur grande majorité (92,9% des ménages bénéficiaires) ne sont pas du tout satisfaits des appuis de la FAO.

vi. Autres organismes des Nations Unies (exemple : PAM)

Les autres organismes des Nations Unies comme le PAM, n'interviennent que dans les cinq premières régions de l'étude et leurs actions bénéficient qu'à une infime proportion des ménages (2,5% dans la région 2 ; 1,8% dans la région 3 ; moins de 1,0% dans les régions 1, 4 et 5). Leurs accompagnements consistent aux conseils/orientations (16,6% des ménages bénéficiaires), aux formations (10,7% des ménages bénéficiaires), aux dotations en intrants (8,5% des ménages bénéficiaires) et en équipements agricoles (8,5% des ménages bénéficiaires). Ces appuis sont aussi parfois financier mais dans une moindre mesure (Moins de 3 ménages bénéficiaires sur 100).

Seulement 6,0% des bénéficiaires sont satisfait des appuis de ces autres organismes des Nations Unies.

vii. Organismes Non Gouvernementaux

Les ONG appuient et concourent au renforcement des actions entreprises par les structures publiques en termes d'animation et de formation des producteurs. Celles-ci peuvent être classées en deux catégories : (i) les ONG internationales qui sont liées par une convention avec le Gouvernement centrafricain. Il s'agit principalement de COOPI et d'OXFAM Québec, Action contre la Faim, ACTED, CRS et DRC qui interviennent dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'animation rurale ; et (ii) les ONG locales telles que CFAR, CFAE, CEDIFOD, JUPEDEC, VITALITE PLUS, ECHELLE, GATID, CADAPI, REPROSA, CREDAC, APEC, MBAZ, ARND, CARITAS, CREF, FNEC ont des interventions diverses auprès des producteurs. Elles bénéficient en général d'appuis financiers extérieurs pour la mise en œuvre de leurs opérations. Le manque de coordination de leurs activités, les difficultés d'accès à l'information appropriée et les faibles capacités de leurs ressources humaines sont les principales contraintes auxquelles font face les ONG.

D'après les données de l'enquête, la proportion des ménages agricoles bénéficiant des appuis des ONG est estimée à 2,3% au niveau de l'ensemble des régions d'étude, soit 4,2% dans la région 2 ; 3,7% dans la région 3 ; 2,0% dans les régions 4 et 5 ; 0,9% dans la région 1. Les ONG ne semblent pas intervenir dans la région 5. Leurs interventions sont multiformes et variées. Elles consistent entre autres à des conseils/orientations aux producteurs (48,3% des ménages bénéficiaires sur l'ensemble dont 63,6% dans la région 5 ; 52,9% dans la région 2 ; 51,9% dans la région 4 ; 49,0% dans la région 3 et 24,0% dans la région 1), aux dotations en matériels agricoles (36,0% sur l'ensemble dont 54,5% dans la région 5 ; 44,4% dans la région 4 ; 39,7% dans la région 2 ; 29,4% dans la région 3 ; 12,0% dans la région 1), aux dotations en intrants (34,5% sur l'ensemble, soit 55,6% dans la région 4 ; 45,5% dans la région 5 ; 32,4% dans la région 2 ; 31,4% dans la région 3 ; 8,0% dans la région 1), aux formations diverses aux techniques culturelles (28,9% sur l'ensemble dont 44,1% dans la région 2 ; 40,7% dans la région 4 ; 25,4% dans la région 3 ; 18,2% dans la région 5 ; 16,0% dans la région 1) et appuis financiers (9,3% des bénéficiaires, soit 13,7% dans la région 3 ; 11,1% dans la région 4 ; 9,1% dans la région 5 ; 8,0% dans la région 1 et 4,4% dans la région 2).

Près de 2 ménages bénéficiaires sur 100 sont satisfaits des appuis des ONG pour l'expansion de leurs activités agricoles.

viii. Institutions financières

Une institution financière est une institution publique ou privée, qui assure une mission économique ou financière et qui fournit des services financiers à ses clients, dont les acteurs du développement du secteur agricole. En RCA, les premières institutions financières dans le secteur sont SOFIA Crédits S.A et Express Union ; mais leurs interventions sont restées longtemps limitées à Bangui du fait des crises sécuritaires.

Les résultats de l'étude montrent d'ailleurs que les appuis des institutions financières en RCA sont très minimes : moins de 1,0% des ménages agricoles en bénéficient sur l'ensemble des régions d'étude. Ces institutions financières n'interviennent pas aussi dans la région 6. Les formations (5,0% des bénéficiaires en moyenne dans les régions 1, 2, 3, 4 et 5), conseils/orientations (2,4% des bénéficiaires en moyenne dans les régions 1 et 3), les dotations en intrants (3,7% des bénéficiaires en moyenne dans les régions 1, 3 et 5), les dotations en matériels agricoles (3,0% des bénéficiaires en moyenne dans les régions 1, 3 et 5) constituent les principales interventions de ces institutions financières.

Pour 97,3% des ménages bénéficiaires, les appuis des institutions financières sont insatisfaisants dans l'ensemble.

ix. Autres organismes

Outre les institutions et structures d'accompagnement citées ci-haut, les agriculteurs bénéficient aussi des appuis d'autres organismes. On estime à 1,7% des ménages qui en bénéficient dans la région 2 contre 0,9% dans la région 3 ; 0,3% dans les régions 4 et 5 ; 0,1% dans la région 1. Ces appuis sont aussi diversifiés et portent sur les conseils/orientations (10,1% des ménages bénéficiaires de ce type d'appui) ; les formations techniques (9,6%) ; les dotations en intrants (5,3%) ; les dotations en équipements agricoles (4,8%) et les appuis financiers (1,6%).

Seulement 5,4% des ménages bénéficiaires sont satisfaits des accompagnements de ces autres organismes.

Tableau 59 : Répartition des ménages agricoles bénéficiant d'appui au développement des activités agricoles par organismes, types d'appui et degré de satisfaction des appuis apportés et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Proportion ménage agricole bénéficiant d'appui	4,6%	7,4%	7,7%	3,6%	3,2%	0,5%	4,9%
ACDA							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	2,4%	3,3%	2,5%	0,8%	1,2%	0,3%	1,9%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	69,6%	50,0%	42,9%	20,8%	50,0%	100,0%	47,2%
formations	47,8%	46,8%	42,9%	25,0%	25,0%	50,0%	41,6%
dotation intrants	4,3%	12,9%	16,7%	4,2%	12,5%	0,0%	11,2%
dotation équipements agricoles	21,7%	11,3%	14,3%	4,2%	0,0%	0,0%	11,8%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
appui financier	4,3%	1,6%	7,1%	0,0%	0,0%	50,0%	3,7%
autre appui	13,0%	21,0%	21,4%	0,0%	25,0%	0,0%	16,8%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	52,2%	53,2%	57,1%	87,5%	50,0%	50,0%	59,0%
peu satisfait	21,7%	17,7%	26,2%	12,5%	25,0%	50,0%	20,5%
satisfait	21,7%	27,4%	14,3%	0,0%	25,0%	0,0%	18,6%
tres satisfait	4,3%	1,6%	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%
DRDR							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	0,3%	0,0%	0,8%	0,2%	0,3%	0,0%	0,3%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	7,4%	.	8,9%	3,2%	9,1%	.	4,6%
formations	3,7%	.	7,1%	0,0%	9,1%	.	3,1%
dotation intrants	0,0%	.	5,4%	3,2%	0,0%	.	2,0%
dotation équipements agricoles	3,7%	.	3,6%	0,0%	0,0%	.	1,5%
appui financier	0,0%	.	5,4%	0,0%	0,0%	.	1,5%
autre appui	0,0%	.	7,1%	0,0%	0,0%	.	2,0%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	92,6%	.	89,3%	100,0%	90,9%	.	93,2%
peu satisfait	3,7%	.	10,7%	0,0%	9,1%	.	5,9%
satisfait	0,0%	.	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
tres satisfait	3,7%	.	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,9%
Chambre agricole							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	0,0%	0,0%	0,3%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	.	.	1,7%	3,1%	.	.	2,4%
formations	.	.	1,7%	3,1%	.	.	2,4%
dotation intrants	.	.	1,7%	0,0%	.	.	0,9%
dotation équipements agricoles	.	.	1,7%	0,0%	.	.	0,9%
appui financier	.	.	3,4%	0,0%	.	.	1,7%
autre appui	.	.	3,4%	0,0%	.	.	1,7%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	.	.	96,6%	93,8%	.	.	95,2%
peu satisfait	.	.	3,4%	6,3%	.	.	4,8%
satisfait	.	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
tres satisfait	.	.	0,0%	0,0%	.	.	0,0%
ICRA							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	0,1%	0,2%	0,7%	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	3,3%	2,9%	6,9%	3,2%	.	0,0%	3,3%
formations	0,0%	2,9%	5,2%	3,2%	.	33,3%	8,9%
dotation intrants	3,3%	2,9%	5,2%	0,0%	.	33,3%	8,9%
dotation équipements agricoles	0,0%	1,4%	5,2%	0,0%	.	33,3%	8,0%
appui financier	0,0%	0,0%	1,7%	0,0%	.	33,3%	7,0%
autre appui	0,0%	1,4%	5,2%	0,0%	.	33,3%	8,0%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	96,7%	97,1%	87,9%	100,0%	.	0,0%	76,3%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
peu satisfait	3,3%	1,4%	10,3%	0,0%	.	66,7%	16,4%
satisfait	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	.	33,3%	7,0%
tres satisfait	0,0%	0,0%	1,7%	0,0%	.	0,0%	0,3%
FAO							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	1,5%	1,5%	2,2%	0,6%	0,3%	0,0%	1,1%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	31,0%	20,3%	17,5%	17,2%	8,3%	.	18,9%
formations	24,1%	14,5%	8,8%	6,9%	0,0%	.	10,9%
dotation intrants	20,7%	20,3%	21,1%	3,4%	8,3%	.	14,8%
dotation équipements agricoles	20,7%	15,9%	10,5%	6,9%	8,3%	.	12,5%
appui financier	17,2%	1,4%	7,0%	0,0%	0,0%	.	5,1%
autre appui	6,9%	11,6%	12,3%	0,0%	0,0%	.	6,2%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	65,5%	79,7%	78,9%	93,1%	91,7%	.	81,8%
peu satisfait	17,2%	7,2%	15,8%	6,9%	8,3%	.	11,1%
satisfait	10,3%	11,6%	5,3%	0,0%	0,0%	.	5,4%
tres satisfait	6,9%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	.	1,7%
Autres organismes des Nations Unies (Exple. PAM)							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	0,6%	2,5%	1,8%	0,3%	0,3%	0,0%	1,1%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	13,3%	32,8%	21,1%	6,5%	9,1%	.	16,6%
formations	3,3%	23,9%	14,0%	3,2%	9,1%	.	10,7%
dotation intrants	3,3%	23,9%	12,3%	3,2%	0,0%	.	8,5%
dotation équipements agricoles	6,7%	23,9%	8,8%	3,2%	0,0%	.	8,5%
appui financier	0,0%	4,5%	3,5%	3,2%	0,0%	.	2,2%
autre appui	0,0%	25,4%	15,8%	6,5%	0,0%	.	9,5%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	93,3%	67,2%	73,7%	83,9%	100,0%	.	83,6%
peu satisfait	0,0%	16,4%	22,8%	12,9%	0,0%	.	10,4%
satisfait	6,7%	14,9%	3,5%	3,2%	0,0%	.	5,7%
très satisfait	0,0%	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,3%
ONG							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	0,9%	4,2%	3,7%	1,9%	2,0%	0,0%	2,3%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	24,0%	52,9%	49,0%	51,9%	63,6%	.	48,3%
formations	16,0%	44,1%	25,5%	40,7%	18,2%	.	28,9%
dotation intrants	8,0%	32,4%	31,4%	55,6%	45,5%	.	34,5%
dotation équipements agricoles	12,0%	39,7%	29,4%	44,4%	54,5%	.	36,0%
appui financier	8,0%	4,4%	13,7%	11,1%	9,1%	.	9,3%
autre appui	8,0%	27,9%	17,6%	22,2%	9,1%	.	17,0%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	80,0%	51,5%	49,0%	37,0%	63,6%	.	56,2%
peu satisfait	8,0%	26,5%	29,4%	33,3%	36,4%	.	26,7%
satisfait	12,0%	20,6%	19,6%	25,9%	0,0%	.	15,6%
très satisfait	0,0%	1,5%	2,0%	3,7%	0,0%	.	1,4%

Institutions financières

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménages bénéficiant d'appuis	0,1%	0,1%	0,9%	0,1%	0,3%	0,0%	0,3%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	3,4%	0,0%	8,6%	0,0%	0,0%	.	2,4%
formations	3,4%	1,4%	8,6%	3,2%	8,3%	.	5,0%
dotation intrants	3,4%	0,0%	6,9%	0,0%	8,3%	.	3,7%
dotation équipements agricoles	3,4%	0,0%	3,4%	0,0%	8,3%	.	3,0%
appui financier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%
autre appui	0,0%	0,0%	3,4%	0,0%	0,0%	.	0,7%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	96,6%	100,0%	81,0%	96,8%	100,0%	.	94,9%
peu satisfait	0,0%	0,0%	12,1%	0,0%	0,0%	.	2,4%
satisfait	3,4%	0,0%	6,9%	0,0%	0,0%	.	2,1%
très satisfait	0,0%	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	.	0,6%
Autre organisme							
proportion ménages bénéficiant d'appuis	0,1%	1,7%	0,9%	0,3%	0,3%	0,0%	0,7%
Type d'appuis apportés							
conseils orientations	0,0%	18,8%	4,1%	10,3%	10,0%	.	10,1%
formations	3,6%	15,9%	4,1%	10,3%	10,0%	.	9,6%
dotation intrants	0,0%	10,1%	4,1%	3,4%	0,0%	.	5,3%
dotation équipements agricoles	0,0%	8,7%	2,0%	6,9%	0,0%	.	4,8%
appui financier	0,0%	1,4%	2,0%	3,4%	0,0%	.	1,6%
autre appui	0,0%	5,8%	6,1%	6,9%	10,0%	.	5,3%
degré de satisfaction des appuis reçus							
insatisfait	100,0%	82,6%	85,7%	75,9%	100,0%	.	85,1%
peu satisfait	0,0%	8,7%	10,2%	17,2%	0,0%	.	9,6%
satisfait	0,0%	8,7%	4,1%	0,0%	0,0%	.	4,3%
très satisfait	0,0%	0,0%	0,0%	6,9%	0,0%	.	1,1%

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

X.2. Contraintes à l'expansion des activités agricoles

L'activité agricole en République Centrafricaine reste majoritairement rudimentaire et orientée beaucoup plus vers l'autoconsommation des ménages. En dépit des conditions climatiques favorables à son développement, la production nationale demeure faible et ne peut couvrir la demande nationale. L'expansion de ce secteur agricole est soumise à des multiples contraintes qui empêchent son développement.

Les analyses des contraintes à l'extension des activités agricoles ont permis de relever que celles-ci sont de plusieurs ordres et varient d'une région à une autre (tableau 60 ci-dessous). Dans ces analyses, la priorité d'une contrainte est appréciée par la proportion des ménages agricoles l'ayant évoquée. Pour chaque région, il est présenté ci-dessous les principales contraintes par ordre de priorité. C'est ainsi que :

- dans la région 1, le manque d'encadrement technique (97,8% des producteurs), le manque de semences améliorées (97,3% des producteurs), le manque de financement (96,1% des producteurs) et la baisse des prix des produits agricoles (96,0% des producteurs) constituent les principales contraintes.
- dans la région 2, les producteurs agricoles indiquent comme principales contraintes au développement de l'agriculture : le manque de semences améliorées (97,7% des producteurs), le manque de financement (97,7% des producteurs), le manque d'encadrement technique (97,2% des producteurs) et les faibles prix des produits agricoles (91,4% des producteurs).
- dans la région 3, le manque de financement (94,9%), l'accès aux semences améliorées (93,6%), le manque d'encadrement technique (93,3%), les maladies des cultures (93,0%) et encore les faibles prix des produits agricoles (90,6%) constituent par ordre prioritaire les principales difficultés à l'expansion des activités agricoles.
- dans la région 4, les proportions des ménages agricoles exposées aux contraintes semblent moins importantes que dans les trois premières régions. Ces contraintes portent principalement sur les maladies des cultures (88,6%), le manque de financement (85,9%), les faibles prix des produits agricoles sur les marchés (85,6%), les feux de brousses (82,8%), le manque d'encadrement technique (82,5%) et la sécheresse (82,1%).
- dans la région 5, le manque de financement (98,0% des producteurs), le manque d'encadrement technique (97,4%), le manque de semences améliorées (95,1%), les maladies des cultures (91,6%), l'insécurité ou pillages (90,7%), la dévastation des cultures (animaux sauvages, bœufs, ravageurs ...) (87,5%), les déplacements internes (85,8%), les feux de brousse (80,9%), le manque de marché pour évacuer les produits agricoles (80,9%) sont les principales contraintes au développement de l'agriculture.
- dans la région 6, les contraintes évoquées par les producteurs agricoles sont dans l'ordre prioritaire, les maladies culturales (93,6%), les faibles prix des produits agricoles sur les marchés (91,3%), l'insécurité ou pillage des récoltes par les animaux et les groupes rebelles (90,8%), le manque de marché pour les produits agricoles (88,7%), le manque de financement des activités agricoles (87,9%), le manque d'encadrement (86,8%),

Malgré quelques disparités régionales, les contraintes liées au financement des activités agricoles, à l'encadrement technique, à l'accès des semences améliorées de qualité, aux traitements des cultures contre certaines maladies et aux prix faibles des produits agricoles semblent se poser avec acuité dans toutes les régions.

Tableau 60 : Répartition des ménages agricoles par contraintes à l'expansion des activités agricoles dans les 5 dernières années et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
insuffisance des terres agricoles							
pas contraignant	64,9%	66,4%	53,4%	59,2%	75,4%	64,6%	62,8%
peu contraignant	18,4%	19,6%	19,3%	18,2%	12,8%	20,6%	18,6%
contraignant	16,7%	14,1%	27,3%	22,6%	11,9%	14,7%	18,6%
exode rural/insuffisance de main-d'œuvre							
pas contraignant	39,5%	49,0%	18,5%	46,7%	42,9%	43,5%	40,2%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
peu contraignant	33,8%	30,2%	38,5%	32,2%	29,9%	43,3%	34,5%
contraignant	26,8%	20,8%	43,0%	21,1%	27,2%	13,2%	25,3%
manque de marché pour les produits agricoles							
pas contraignant	12,1%	17,3%	14,5%	21,2%	19,1%	11,3%	16,1%
peu contraignant	31,2%	27,7%	19,8%	28,5%	24,9%	39,7%	28,4%
contraignant	56,7%	55,0%	65,7%	50,3%	55,9%	49,0%	55,5%
manque des semences améliorées (certifiées)							
pas contraignant	2,7%	2,3%	6,4%	17,3%	4,9%	14,4%	8,1%
peu contraignant	18,8%	4,3%	5,2%	13,6%	10,1%	24,4%	12,0%
contraignant	78,5%	93,4%	88,4%	69,2%	84,9%	61,2%	79,9%
manque de financement							
pas contraignant	3,9%	2,3%	5,1%	14,1%	2,0%	12,1%	6,9%
peu contraignant	16,9%	3,8%	3,8%	13,7%	5,2%	23,1%	10,7%
contraignant	79,2%	94,0%	91,1%	72,2%	92,8%	64,8%	82,4%
appauvrissement des sols							
pas contraignant	35,6%	32,4%	32,6%	36,4%	27,5%	35,7%	33,8%
peu contraignant	35,3%	39,1%	29,1%	31,8%	44,3%	47,8%	36,7%
contraignant	29,1%	28,5%	38,3%	31,9%	28,1%	16,5%	29,4%
maladies des cultures							
pas contraignant	5,4%	12,0%	7,0%	11,4%	8,4%	6,4%	8,9%
peu contraignant	34,8%	29,3%	25,7%	30,7%	36,2%	49,9%	33,2%
contraignant	59,8%	58,8%	67,2%	57,9%	55,4%	43,7%	57,9%
déforestation							
pas contraignant	24,8%	35,5%	25,1%	25,3%	34,8%	33,1%	29,4%
peu contraignant	43,2%	37,4%	45,2%	51,3%	42,9%	55,1%	45,5%
contraignant	32,0%	27,1%	29,8%	23,4%	22,3%	11,8%	25,1%
manque d'encadrement technique							
pas contraignant	2,2%	2,8%	6,7%	17,5%	2,6%	13,2%	7,9%
peu contraignant	21,1%	5,2%	8,5%	12,7%	10,7%	27,9%	13,5%
contraignant	76,7%	92,0%	84,9%	69,8%	86,7%	58,9%	78,6%
insécurité/pillage/vol des récoltes							
pas contraignant	11,5%	12,8%	12,5%	16,6%	9,3%	9,2%	12,6%
peu contraignant	37,8%	25,7%	12,7%	26,6%	15,9%	45,1%	27,3%
contraignant	50,7%	61,5%	74,8%	56,8%	74,8%	45,8%	60,1%
sécheresse							
pas contraignant	13,5%	22,3%	15,0%	17,9%	15,7%	22,7%	18,1%
peu contraignant	45,3%	38,3%	38,1%	46,1%	38,6%	64,6%	44,7%
contraignant	41,3%	39,4%	46,9%	36,0%	45,8%	12,7%	37,2%
baisse des prix des produits agricoles							
pas contraignant	4,0%	8,6%	9,4%	14,4%	15,1%	8,7%	9,8%
peu contraignant	32,9%	27,5%	20,8%	28,8%	33,3%	49,7%	30,9%
contraignant	63,1%	63,9%	69,8%	56,8%	51,6%	41,6%	59,3%
inondations							
pas contraignant	64,7%	66,0%	34,9%	60,9%	50,7%	39,3%	54,1%
peu contraignant	21,1%	14,9%	40,5%	24,4%	24,6%	54,8%	28,8%
contraignant	14,2%	19,1%	24,7%	14,7%	24,6%	5,9%	17,0%
dévastation des cultures (animaux sauvages, bœufs, ravageurs ...)							
pas contraignant	18,7%	14,2%	17,4%	26,3%	12,5%	16,6%	18,2%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
peu contraignant	43,9%	33,8%	22,1%	29,0%	20,9%	61,9%	35,1%
contraignant	37,4%	52,1%	60,6%	44,6%	66,7%	21,5%	46,7%
feux de brousse							
pas contraignant	20,5%	27,1%	12,7%	17,2%	19,1%	14,0%	18,9%
peu contraignant	38,6%	27,6%	32,1%	36,7%	39,1%	59,8%	37,5%
contraignant	41,0%	45,3%	55,2%	46,1%	41,7%	26,2%	43,7%
déplacement interne							
pas contraignant	43,8%	31,1%	15,9%	33,4%	14,2%	32,1%	29,6%
peu contraignant	29,4%	32,7%	19,7%	40,3%	24,3%	45,1%	32,4%
contraignant	26,8%	36,1%	64,4%	26,2%	61,4%	22,9%	38,0%
autre contrainte							
pas contraignant	26,6%	36,3%	23,1%	24,4%	19,1%	27,6%	27,2%
peu contraignant	44,4%	23,4%	24,0%	39,2%	26,4%	58,9%	35,3%
contraignant	29,0%	40,3%	52,9%	36,4%	54,5%	13,5%	37,5%
Nombre de ménages agricoles	669	960	766	885	345	577	4 202

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

X.3. Appui des institutions au développement des activités pastorales

Pour développer les activités pastorales, les organisations de producteurs fournissent aux éleveurs des informations sur le dynamisme territorial pouvant favoriser le développement et la diffusion de technologie, l'accès au conseil, aux marchés locaux et le partage du savoir-faire. Les résultats du tableau A5 montrent que 13,6% des éleveurs de la région 5 bénéficient des appuis ; contre 12,5% dans la région 6 ; 9,3% dans la région 3 ; 6,9% dans la région 2 ; 6,7% dans la région 4 et 5,8% dans la région 1. Ces appuis proviennent de l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage (ANDE), de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC), d'autres organismes du Systèmes des Nationaux Unies, des ONG, des Institutions financières et autres organismes. Leurs interventions se présentent ainsi qu'il suit :

i. ANDE

L'ANDE est chargée d'assurer les fonctions pérennes de l'État dans les domaines relevant de ses compétences, notamment la santé animale, la production animale, la formation des cadres et agents, le suivi et l'évaluation des activités et l'appui technique aux organisations socioprofessionnelles de la filière bétail viande. Le contrôle des mouvements du bétail aussi bien au niveau des frontières qu'à l'intérieur du pays, les transactions commerciales, les circuits de commerce du bétail ainsi que le fonctionnement des marchés à bétail sont les prérogatives de l'ANDE. Dans les régions, les services régionaux de production animale veillent au bon fonctionnement des marchés à bétail et en dressent les rapports d'activités.

Une faible proportion d'éleveurs centrafricains bénéficie des appuis de l'ANDE. On note cependant des disparités régionales : 12,5% dans la région 6 contre 6,7% dans la région 4 ; 4,5% dans la région 5 ; 4,2% dans la région 2 ; 1,9% dans la région 1. Les appuis de l'ANDE consistent principalement : aux conseils/orientations (70,0% des éleveurs) qui donnent satisfaction à 42,9% des bénéficiaires ; aux formations techniques qui bénéficient à 30,0% des éleveurs dans les régions 2 et 6 dont 66,7% en trouvent satisfaction ; à des dotations en produits vétérinaires notamment dans la région 2 (66,7% des éleveurs qui trouvent tous satisfaction).

ii. FNEC

Le FNEC accompagne 12,5% des éleveurs dans la région 6 et 4,5% dans la région 5. Ses appuis portent sur les conseils/orientations (100,0% des bénéficiaires dans la région 6 et 50,0% dans la région 5 ; et tous en sont peu satisfaits) ; sur les formations techniques exclusivement dans la région 6 et tous les bénéficiaires en sont totalement satisfaits.

iii. Autres organismes du Système des Nations Unies

Des organismes du Système des Nations Unies autres que la FAO, apportent également des appuis aux éleveurs pour le développement des activités pastorales. Leurs appuis ne bénéficient cependant qu'à une infime proportion des éleveurs (2,8% dans la région 2 ; 1,9% dans la région 1) et consistent aussi bien sur les conseils/orientations (25,0% des bénéficiaires dans la région 3 qui en sont peu satisfaits et 20,0% des bénéficiaires dans la région 2 qui en sont tous satisfaits) que sur les dotations en reproducteurs (20,0% des bénéficiaires, tous satisfaits des appuis apportés) ; et sur les appuis financiers (25,0% des bénéficiaires dans la région 3 qui en sont peu satisfaits).

iv. ONG

Comme dans le sous-secteur agricole, les ONG appuient et concourent au renforcement des actions entreprises par les structures publiques en termes d'animation et de formation des éleveurs. On peut distinguer (i) les ONG internationales qui sont liées par une convention avec le Gouvernement centrafricain ; et (ii) les ONG locales.

Il ressort que moins de 2,0% des éleveurs et exclusivement dans la région 3, bénéficient des dotations en produits vétérinaires des ONG. Et tous ces bénéficiaires en sont peu satisfaits.

v. Institutions financières

Les institutions financières n'appuient que 1,4% des éleveurs en RCA et leurs accompagnements consistent essentiellement à des formations techniques dont les bénéficiaires n'en trouvent pas du tout satisfaction.

X.4. Contraintes à l'expansion des activités pastorales

Plusieurs contraintes hypothèquent le développement des activités pastorales en RCA, qui varient d'une région à une autre (Tableau 61). Ainsi dans la région 1, le manque d'encadrement technique (pour près de 9 éleveurs sur 10), le manque des produits vétérinaires (84,6%), l'absence d'appui financier (pour 78,9% des éleveurs), la divagation du bétail (pour trois quarts des éleveurs) et le manque d'approvisionnement en compléments alimentaires (pour 69,1% des éleveurs) sont les cinq principales contraintes aux activités pastorales.

Pour les éleveurs de la région 2, les principales contraintes sont : l'absence d'appui financier (98,6%), le manque de produits vétérinaires (98,6%), le manque d'encadrement technique (91,7%), le manque d'approvisionnement en compléments alimentaires (76,4%), et le manque de marché pour vente du bétail (65,3%).

La difficulté d'accès au crédit financier (96,3% des éleveurs) constitue la principale contrainte à l'expansion de l'élevage dans la région 3. Elle est suivie du manque des produits vétérinaires (88,9%), du manque d'encadrement technique (85,1%), du manque d'approvisionnement en compléments alimentaires (83,4%), la divagation du bétail (72,2%) et le manque de marché pour vente du bétail (72,2%).

Dans la région 4, les éleveurs indiquent l'absence d'appui financier (86,7%), le manque de produits vétérinaires et le manque d'encadrement technique (pour 8 éleveurs sur 10), le manque d'approvisionnement en compléments alimentaires (73,4%) et la divagation du bétail (73,3%) comme les principales contraintes à l'expansion des activités pastorales.

Pour plus de 9 éleveurs de la région 5 sur 10, la difficulté d'accès aux ressources financières constitue une contrainte au développement de l'élevage. À côté de cette contrainte, on peut citer le manque de produits vétérinaires (86,4%), le manque d'encadrement technique (72,7%), le manque d'approvisionnement en compléments alimentaires (68,1%) et le manque de marché pour vente du bétail (54,6%).

Dans la région 6, le manque d'encadrement technique constitue la contrainte la plus prioritaire (100,0% des éleveurs l'ont évoqué). Cette contrainte est suivie de l'absence d'appui financier (87,5%), du manque de produits vétérinaires (87,5%), du vol du bétail (87,5%), du manque d'approvisionnement en compléments alimentaires et de la divagation du bétail (75,0% des éleveurs).

Tableau 61 : Répartition des ménages éleveurs par contraintes à l'expansion des activités pastorales et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
surpâturage							
pas contraignant	48,1%	76,4%	42,6%	66,7%	22,7%	62,5%	55,2%
peu contraignant	7,7%	5,6%	29,6%	13,3%	40,9%	12,5%	16,1%
contraignant	36,5%	16,7%	11,1%	0,0%	22,7%	25,0%	19,7%
très contraignant	7,7%	1,4%	16,7%	20,0%	13,6%	0,0%	9,0%
disponibilité en concentrés							

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
pas contraignant	48,1%	63,9%	35,2%	53,3%	40,9%	75,0%	50,7%
peu contraignant	11,5%	22,2%	22,2%	13,3%	27,3%	0,0%	18,8%
contraignant	28,8%	12,5%	25,9%	6,7%	13,6%	25,0%	19,7%
très contraignant	11,5%	1,4%	16,7%	26,7%	18,2%	0,0%	10,8%
manque d'encadrement technique							
pas contraignant	7,7%	1,4%	9,3%	13,3%	13,6%	0,0%	6,7%
peu contraignant	3,8%	6,9%	5,6%	6,7%	13,6%	0,0%	6,3%
contraignant	61,5%	43,1%	37,0%	53,3%	50,0%	50,0%	47,5%
très contraignant	26,9%	48,6%	48,1%	26,7%	22,7%	50,0%	39,5%
divagation du bétail							
pas contraignant	11,5%	22,2%	13,0%	13,3%	18,2%	12,5%	16,1%
peu contraignant	13,5%	18,1%	14,8%	13,3%	45,5%	12,5%	18,4%
contraignant	51,9%	36,1%	44,4%	40,0%	18,2%	50,0%	40,8%
très contraignant	23,1%	23,6%	27,8%	33,3%	18,2%	25,0%	24,7%
vol du bétail							
pas contraignant	23,1%	29,2%	18,5%	20,0%	27,3%	12,5%	23,8%
peu contraignant	13,5%	12,5%	11,1%	20,0%	27,3%	0,0%	13,9%
contraignant	50,0%	37,5%	29,6%	26,7%	31,8%	50,0%	37,7%
très contraignant	13,5%	20,8%	40,7%	33,3%	13,6%	37,5%	24,7%
absence d'appui financier (crédit)							
pas contraignant	11,5%	0,0%	3,7%	13,3%	0,0%	0,0%	4,5%
peu contraignant	11,5%	1,4%	0,0%	0,0%	9,1%	12,5%	4,5%
contraignant	51,9%	47,2%	40,7%	46,7%	59,1%	62,5%	48,4%
très contraignant	25,0%	51,4%	55,6%	40,0%	31,8%	25,0%	42,6%
manque de produits vétérinaires							
pas contraignant	5,8%	0,0%	9,3%	13,3%	0,0%	0,0%	4,5%
peu contraignant	9,6%	1,4%	1,9%	6,7%	13,6%	12,5%	5,4%
contraignant	65,4%	33,3%	29,6%	53,3%	68,2%	37,5%	44,8%
très contraignant	19,2%	65,3%	59,3%	26,7%	18,2%	50,0%	45,3%
manque d'approvisionnement en compléments alimentaires							
pas contraignant	11,5%	13,9%	11,1%	6,7%	13,6%	0,0%	11,7%
peu contraignant	19,2%	9,7%	5,6%	20,0%	18,2%	25,0%	13,0%
contraignant	65,4%	45,8%	51,9%	46,7%	54,5%	50,0%	52,9%
très contraignant	3,8%	30,6%	31,5%	26,7%	13,6%	25,0%	22,4%
manque de marché pour vente du bétail							
pas contraignant	19,2%	20,8%	13,0%	46,7%	18,2%	12,5%	19,7%
peu contraignant	13,5%	13,9%	14,8%	26,7%	27,3%	25,0%	16,6%
contraignant	61,5%	36,1%	40,7%	13,3%	45,5%	37,5%	42,6%
très contraignant	5,8%	29,2%	31,5%	13,3%	9,1%	25,0%	21,1%
Nombre de ménages éleveurs	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

X.5. Conflits agropastoraux et modes de résolution

X.5.1. Conflits agropastoraux

Les conflits agropastoraux sont récurrents en milieu rural centrafricain. Ces conflits opposent majoritairement les agriculteurs et les éleveurs, qui représentent 70,4% des conflits agropastoraux sur l'ensemble des régions d'étude (Tableau 62). Des disparités régionales sont cependant observées : les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont plus fréquents dans la région 6 : 87,5% contre 80,0% dans la région 4 ; 76,4% dans la région 2 ; 68,2% dans la région 5 ; 67,3% dans la région 1 et 61,1% dans la région 3. Les conflits opposent aussi parfois les éleveurs entre eux. Ce type de conflit est plus observé dans la région 5 (9,1%), dans la région 3 (5,6%) et dans la région 2 (4,2%). Les autres types de conflits à côté de ceux listés ci-haut représentent 26,0%, soit 33,3% des conflits dans la région 3 ; 32,7% dans la région 5 ; 20,0% dans la région 4 ; 19,4% dans la région 2 et 12,5% dans la région 6.

Plusieurs causes de ces conflits agropastoraux sont évoquées par les agropastoraux. La divagation des animaux est la première cause des conflits dans la région 1 (61,5%), dans la région 2 (77,8%), dans la région 3 (75,9%), la région 4 (66,7%) et la région 5 (68,2%). Dans la région 6 par contre, ce sont les dégâts champêtres (75,0%) qui provoquent les conflits agropastoraux. Les tueries et vol de bétails sont aussi dans 51,1% des cas sur l'ensemble des régions d'étude, principales causes des conflits agropastoraux.

Tableau 62 : répartition des ménages agropastoraux par type de conflits agropastoraux et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Type de conflits rencontrés							
conflits avec agriculteurs	67,3%	76,4%	61,1%	80,0%	68,2%	87,5%	70,4%
conflits avec d'autres éleveurs	0,0%	4,2%	5,6%	0,0%	9,1%	0,0%	3,6%
autre type de conflits	32,7%	19,4%	33,3%	20,0%	22,7%	12,5%	26,0%
Causes de conflits							
transhumance	15,4%	30,6%	55,6%	26,7%	45,5%	25,0%	34,1%
vol de bétail	46,2%	43,1%	64,8%	60,0%	45,5%	62,5%	51,1%
tuerie de bétail	48,1%	48,6%	57,4%	60,0%	40,9%	62,5%	51,1%
dégâts champêtres	38,5%	59,7%	70,4%	66,7%	68,2%	75,0%	59,2%
occupations des terres	21,2%	29,2%	42,6%	26,7%	31,8%	37,5%	30,9%
divagations des animaux	61,5%	77,8%	75,9%	66,7%	68,2%	62,5%	71,3%
autre circonstance	13,5%	19,4%	20,4%	6,7%	4,5%	0,0%	15,2%
Nombre de ménages éleveurs	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

X.5.2. Modes de résolution de conflits agropastoraux

La récurrence des conflits agropastoraux a permis aux agriculteurs et éleveurs d'identifier des voies de résolution. C'est ainsi qu'en cas de conflits, les agropastoraux font principalement recours aux chefs traditionnels (sollicités par 66,0% des ménages sur l'ensemble des régions d'étude, en cas de conflits) d'après les résultats du tableau 63. Cette proportion est plus élevée dans la région 6 (85,7% des ménages sollicitent l'intervention des chefs traditionnels en cas de conflits), dans la région 4 (84,6%), dans la région 5 (84,2%) et dans la région 2 (74,6%) où elle est estimée supérieure à la moyenne de l'ensemble des régions d'étude.

Les interventions des chefs traditionnels sont jugées satisfaisantes par plus de six ménages sur dix. Ce degré de satisfaction est total dans la région 5.

Les services de la gendarmerie et de la police sont aussi sollicités (13,4% des ménages sur l'ensemble) en cas de conflits agropastoraux dans les régions 1, 2, 3, 4 et 6. En effet, 25,0% des ménages de la région 6 saisissent la police ou la gendarmerie en cas de conflits agropastoraux contre 21,4% dans la région 4 ; 16,7% dans la région 3 ; 15,5% dans la région 2 et seulement 8,2% dans la région 1. Pour plus de la moitié des ménages ayant fait recours à ces services, leurs interventions ne sont pas satisfaisantes.

Près de 02 ménages sur 10 sollicitent les agents d'élevage/d'agriculture pour résoudre les conflits agropastoraux. Ce mode de résolution des conflits dans ce secteur est plus utilisé dans la région 5 (27,8% des ménages qui les saisissent en cas de conflits) et dans les régions 3 et 6 (25,0%). Mais les interventions de ces agents d'élevage/d'agriculture ne semblent pas efficaces car pour 97,7% des agropastoraux ayant sollicité ce service ne sont pas satisfaits.

Outre dans la région 5, les groupes armés interviennent également dans la résolution des conflits agropastoraux (7,7% des ménages sur l'ensemble). En effet, 28,6% des ménages de la région 6 font recours aux services des groupes armés dans la résolution des conflits agropastoraux contre 14,9% dans la région 3 ; 14,3% dans la région 4 et moins de 5,0% dans les régions 1 et 2.

Seulement 14,3% des ménages ayant sollicité leur intervention dans la région 3 sont satisfaits de la résolution des conflits par ces groupes armés.

Tableau 63 : répartition des ménages agropastoraux par entités et modes de résolution des conflits agropastoraux et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
interventions des chefs traditionnels							
proportion ménages faisant recours à cette intervention	42,0%	74,6%	63,0%	84,6%	84,2%	85,7%	66,0%
degré de satisfaction des interventions							
insatisfaisant	4,8%	7,5%	27,6%	27,3%	0,0%	0,0%	11,8%
peu satisfaisant	38,1%	20,8%	31,0%	0,0%	31,3%	0,0%	24,3%
satisfaisant	47,6%	37,7%	37,9%	63,6%	68,8%	100,0%	47,8%
très satisfaisant	9,5%	34,0%	3,4%	9,1%	0,0%	0,0%	16,2%
interventions de la police/gendarmerie							

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménages faisant recours à cette intervention	8,2%	15,5%	16,7%	21,4%	0,0%	25,0%	13,4%
degré de satisfaction des interventions							
insatisfaisant	0,0%	18,2%	0,0%	100,0%	.	0,0%	17,9%
peu satisfaisant	50,0%	27,3%	37,5%	0,0%	.	100,0%	35,7%
satisfaisant	50,0%	54,5%	62,5%	0,0%	.	0,0%	46,4%
très satisfaisant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
interventions d'agents d'élevage/d'agriculture							
proportion ménages faisant recours à cette intervention	9,8%	18,3%	25,0%	20,0%	27,8%	25,0%	19,0%
degré de satisfaction des interventions							
insatisfaisant	100,0%	100,0%	66,7%	66,7%	100,0%	100,0%	87,5%
peu satisfaisant	0,0%	0,0%	19,0%	33,3%	0,0%	0,0%	10,2%
satisfaisant	0,0%	0,0%	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%
très satisfaisant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
interventions des groupes armés							
proportion ménages faisant recours à cette intervention	3,9%	4,2%	14,9%	14,3%	0,0%	28,6%	7,7%
degré de satisfaction des interventions							
insatisfaisant	100,0%	100,0%	57,1%	100,0%	.	100,0%	81,3%
peu satisfaisant	0,0%	0,0%	28,6%	0,0%	.	0,0%	12,5%
satisfaisant	0,0%	0,0%	14,3%	0,0%	.	0,0%	6,3%
très satisfaisant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%
Nombre de ménages éleveurs	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

XI. CARACTÉRISTIQUES DES AUTRES ACTIVITÉS NON AGROPASTORALES

En dehors des activités agricoles et pastorales décrites ci-haut, les populations centrafricaines exercent d'autres activités qui sont entre autres des exploitations minières, la cueillette et la chasse.

XI. 1. Activités minières

En ce qui concerne les activités minières, le tableau A6 ci-dessous montre que le diamant est exploité par 22,2% des ménages enquêtés dans la région 2 et 8,0% des ménages dans la région 1. La quantité moyenne exploitée par ménage est estimée à 163,9 carats dans la région 2 et 93,2 carat dans la région 1. Le prix de vente du carat varie entre 2.663 FCFA dans la région 2 à 47.844 FCFA dans la région 1.

La proportion des ménages qui exploitent l'or est estimée à 16,0% dans la région 1 contre 6,7% dans la région 4 ; 4,5% dans la région 5 ; 3,8% dans la région 3 et 2,8% dans la région 2. En moyenne, 47,8 g d'or sont extrait par ménage exploitants et le gramme est vendu à en moyenne à 42.840 FCFA.

En ce qui concerne l'exploitation du sable, on constate que seulement 2 ménages sur 100 mènent cette activité en milieu rural et exclusivement dans la région 1. On estime en moyenne à 600 kg de sable recueilli par ménage exploitant par année et le kg est vendu à 30.000 FCFA.

XI. 2. Activités de cueillette

Les activités de cueillette sont importantes dans les localités rurales centrafricaines. Tel que montré dans le tableau 64 ci-dessous, ces activités de cueillette sont de plusieurs ordres. On peut ainsi noter que les champignons sont essentiellement exploités dans trois régions pour une proportion moyenne de 11,1% des ménages sur l'ensemble, soit 21,6% dans la région 1, 18,4% dans la région 3 et seulement 5,6% dans la région 2. En moyenne 2058 Kg sont cueillis par ménage sur l'ensemble de ces 3 régions ; 39,3% de cette cueillette sont vendus au coût de 1234 FCFA le Kg. Ce prix est plus élevé dans la région 2, 2500 F CFA le Kg contre moins de 1500 F CFA dans les deux autres régions.

Les racines sont cueillies par 2,0% des ménages dans la région 1 qui récolte en moyenne 1000 Kg chacun dont tous sont vendus à 500 F CFA le Kg. Dans la région 3, cette activité ne concerne que 1,9% des ménages et la quantité moyenne cueillies est estimée à 100 Kg. Toute cette quantité cueillie serait consommée.

La cueillette des sauterelles ne se pratique que dans la région 1 par 2 ménages sur 10. On estime à 500 kg la quantité moyenne cueillie par ménage, tous vendus au prix moyen de 1500 F CFA le Kg.

Le deilsthmedia congoliana (nguiriki) est cueilli dans deux régions (1 et 2) et la proportion des ménages exploitants dans ces deux régions est estimée à 1,8%. En moyenne, 325 Kg (dont 565,0 Kg dans la région 1 et 85,0 Kg dans la région 2) sont cueillis sur l'ensemble des régions. Plus de 85,0% de cette cueillette sont vendus autour de 367 F CFA le Kg.

Comme le nguiriki, l'exploitation de gnetum-africanum (koko) n'est pratiquée que dans deux régions avec une proportion des ménages exploitants estimée à 2,3%. Sur les 201,0 Kg cueillies en moyenne au cours de la campagne agricole 2020, 62,7% sont vendus exclusivement dans la région 2 au prix unitaire de 483 F CFA le Kg

La cueillette du néré (dadawa) est pratiquée par 5,7% des ménages dans la région 3 avec une quantité cueillie estimée à 33,3 Kg au cours de la campagne agricole 2020 ; et par 2,8% dans la région 2 avec une quantité cueillie estimée à 500,0 Kg. Plus de 95,0% des produits de cette cueillette sont vendus au prix de 7.780 F CFA le Kg.

Les termites sont cueillis dans la région 1 (13,7% des ménages), dans la région 3 (3,8%) et dans la région 2 (2,8%). La quantité moyenne cueillie est estimée à 35,0 Kg dans la région 2 ; 20,4 Kg dans la région 1 et 5,5 Kg dans la région 3. Moins de 40,0% des produits de cette cueillette sont généralement vendus au prix moyen de 7100 F CFA.

Moins de 3,0% des ménages centrafricaines pratiquent la cueillette des escargots et exclusivement dans les régions 1 et 2. En moyenne, 46,2 Kg d'escargots sont cueillis par ménage exploitant dans la région 1 contre 8,3 kg dans la région 2. Presque toute la cueillette (95,0%) sont vendues à 613 F CFA en moyenne le Kg. Ce prix est de 825 F CFA le Kg dans la région 2 et à 400 FCFA le Kg dans la région 1.

Tableau 64 : répartition des ménages par type de produits forestiers non ligneux et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
champignon							
proportion ménage (%)	21,6%	5,6%	18,4%	0,0%	0,0%	0,0%	11,1%
quantité cueillie (Kg)	1 900,0	3 175,0	1 755,6	.	.	.	2 058,3
quantité vendue (Kg)	827,3	300,0	1 011,1	.	.	.	808,3
prix de vente du Kg	1 289	2 500	1 028	.	.	.	1 234
chenilles							
proportion ménage (%)	11,8%	9,9%	7,5%	0,0%	0,0%	0,0%	7,7%
quantité cueillie (Kg)	4 700,0	17 028,6	1 950,0	.	.	.	9 129,4
quantité vendue (Kg)	3 308,3	6 514,3	1 050,0	.	.	.	4 097,1
prix de vente du Kg	1 490	5 100	631	.	.	.	2 705
racines							
proportion ménage (%)	2,0%	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
quantité cueillie (Kg)	1 000,0	.	100,0	.	.	.	550,0
quantité vendue (Kg)	1 000,0	500,0
prix de vente du Kg	500	500
sauterelles							
proportion ménage (%)	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
quantité cueillie (Kg)	500,0	500,0
quantité vendue (Kg)	500,0	500,0
prix de vente du Kg	1 500	1 500
poivre sauvage							
proportion ménage (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité cueillie (Kg)
quantité vendue (Kg)
prix de vente du Kg
zinopice							
proportion ménage (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité cueillie (Kg)
quantité vendue (Kg)

	prix de vente du Kg
nguiriki								
proportion ménage (%)	3,9%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%
quantité cueillie (Kg)	565,0	85,0	325,0
quantité vendue (Kg)	500,0	60,0	280,0
prix de vente du Kg	325	450	367
gnetum africanum								
proportion ménage (%)	2,0%	5,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%
quantité cueillie (Kg)	5,0	250,0	201,0
quantité vendue (Kg)	-	157,5	126,0
prix de vente du Kg	.	483	483
nere(dadawa)								
proportion ménage (%)	0,0%	2,8%	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%
quantité cueillie (Kg)	.	500,0	33,3	220,0
quantité vendue (Kg)	.	487,5	32,0	214,2
prix de vente du Kg	.	6 000	8 967	7 780
termite								
proportion ménage (%)	13,7%	2,8%	3,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%
quantité cueillie (Kg)	20,4	35,0	5,5	20,4
quantité vendue (Kg)	7,3	7,5	5,0	6,9
prix de vente du Kg	6 500	10 000	6 000	7 100
rhôniers								
proportion ménage (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité cueillie (Kg)
quantité vendue (Kg)
prix de vente du Kg
escargot								
proportion ménage (%)	2,0%	2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%
quantité cueillie (Kg)	46,2	8,3	20,9
quantité vendue (Kg)	42,0	7,5	19,0
prix de vente du Kg	400	825	613
Nombre de ménages	52	73	54	15	22	8	224	

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

XI. 3. Autres activités non-agropastorales

Comme autres activités non-agropastorales, on peut citer la pêche qui intéresse 50,0% des ménages dans la région 5 ; 14,0% dans les régions 1 et 2 ; et 8,2% dans la région 3. Cette pêche semble plus productive dans la région 2 : 171,8 Kg produits en moyenne par ménage contre 98,7 Kg dans la région 1 ; 58,5 Kg dans la région 5 et 37,0 Kg dans la région 3 (Tableau 65). Quelle que soit la région, plus de 65,0% des quantités produites sont vendues au coût moyen de 1896 F CFA le Kg. Près de 30,0% de la production sont consommés dans le ménage.

La chasse pratiquée essentiellement dans trois régions (1, 3 et 6) et par une faible proportion des ménages (18,0% dans la région 1 ; 13,2% dans la région 3 et 12,5% dans la région 6). En moyenne la production de la chasse au cours de la campagne agricole 2020 est estimée à 592,6 Kg sur l'ensemble des trois régions, et plus de trois quarts de cette production sont vendus à 900 FCFA le Kg. Près de 20,0% de la production sont destinés à l'autoconsommation.

Dans la région 1, les populations rurales exploitent le charbon à des fins essentiellement commerciales. En effet, 10,0% des ménages de cette région font dans le charbon et produisent en moyenne 1138,2 Kg de charbon par ménage. Ce charbon est vendu à 53 F CFA le Kg.

Le bois d'œuvre est exploité par 3,9% de ménages dans la région 1, qui produisent en moyenne 1 084,1 Kg par ménage dont 95,2% sont vendus à 2510 le Kg.

Le bois de chauffe exploité essentiellement dans deux régions (1 et 5) pour une proportion moyenne de 13,1% des ménages (21,6% dans la région 1 et 4,5% dans la région 5). La quantité produite au cours de l'année 2020 est estimée à 1 930,7 Kg par ménage et 83,6% de cette production sont vendus au coût moyen de 368 F CFA le Kg. La quantité consommée dans le ménage est quant à elle estimée à 11,5% de la production totale.

La fabrication des briques est une activité non-agropastorale qui occupe 8,0% des ménages exclusivement de la région 1. Les artisans de cette activité produisent en moyenne 2178,8 Kg de briques et en vendent 83,7% de leurs productions. Le cout moyen de la vente de l'unité est estimé à 1691 F CFA. En outre, 250 Kg sont utilisés pour les travaux de construction du ménage.

Tableau 65 : répartition des ménages par type d'autres activités non-agropastorales et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
pêche							
proportion ménage (%)	14,0%	14,1%	8,2%	0,0%	50,0%	0,0%	14,9%
quantité produite (Kg)	98,7	171,8	37,0	.	58,5	.	100,0
quantité vendue (Kg)	68,4	113,5	26,3	.	35,3	.	65,8
montant total de la vente	1 123	1 123	459	.	3 607	.	1 896
quantité consommée (Kg)	25,6	50,1	9,0	.	20,5	.	29,4
chasse							
proportion ménage (%)	18,0%	0,0%	13,2%	0,0%	0,0%	12,5%	7,9%
quantité produite (Kg)	588,5	.	678,8	.	.	26,3	592,6
quantité vendue (Kg)	442,2	.	537,7	.	.	15,0	456,4
montant total de la vente	1 123	.	773	.	.	100	900
quantité consommée (Kg)	118,2	.	108,7	.	.	10,0	107,9
charbon							
proportion ménage (%)	10,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%
quantité produite (Kg)	1 138,2	1 138,2
quantité vendue (Kg)	1 138,0	1 138,0
montant total de la vente	53	53
quantité consommée (Kg)	-	-
bois d'œuvre							
proportion ménage (%)	3,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%
quantité produite (Kg)	1 084,1	1 084,1
quantité vendue (Kg)	1 032,5	1 032,5
montant total de la vente	2 510	2 510
quantité consommée (Kg)	-	-
bois de chauffe							
proportion ménage (%)	21,6%	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%	0,0%	13,1%
quantité produite (Kg)	1 724,4	.	.	.	4 200,0	.	1 930,7
quantité vendue (Kg)	1 490,0	.	.	.	3 000,0	.	1 615,8
montant total de la vente	403	.	.	.	13	.	368
quantité consommée (Kg)	152,3	.	.	.	1 000,0	.	222,9
brique							
proportion ménage (%)	8,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
quantité produite (Kg)	2 178,8	2 178,8
quantité vendue (Kg)	1 825,0	1 825,0
montant total de la vente	1 691	1 691
quantité consommée (Kg)	250,0	250,0

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

CONCLUSION

Dans le souci de combler le problème de manque de données fiables et à jour sur le secteur agricole pour une bonne planification, une bonne programmation et un bon suivi-évaluation des projets et programmes de développement, le Gouvernement Centrafricain a commandité l'Enquête Nationale Agricole (ENA-RCA), réalisée en 2021-2022, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale à travers le Projet des Données Nécessaires à la Prise de Décision (PDNPD). Les données de cette étude se réfèrent à la campagne agricole 2020-2021. Sa mise en œuvre a été effective grâce aux apports techniques du de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Études Sociales (ICASEES), du Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA), du Ministère chargé de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), du Ministère des Eaux et Forêts Chasse et Pêche (MEFCP).

Malgré le contexte sécuritaire peu favorable à la bonne réalisation de l'enquête dans les AD de certaines régions du pays, les résultats de cette étude ont permis de disposer de certains indicateurs sociodémographiques et économiques sur les ménages agricoles et les ménages éleveurs du milieu rural ainsi que d'autres indicateurs sur les autres activités du milieu rural notamment les exploitations minières, les cueillettes, la chasse et la pêche.

Portée sur 4246 ménages des milieux ruraux des régions 1, 2, 3, 4, 5 et 6, l'étude révèle que 94,7% des ménages ruraux centrafricains sont agricoles contre 0,7% des ménages pastoraux et 4,5% des ménages agropastoraux. Elle présente les caractéristiques des différentes catégories des activités agricoles, ainsi que les contraintes à leur expansion.

Recommandations

Les différentes analyses ainsi produites ont permis de formuler les recommandations suivantes :

- Actualiser le Document de Politique Agricole Nationale 2020-2030 en y intégrant entre autres un cadre de résultat pour son suivi-évaluation ;
- Concevoir et mettre en place une stratégie nationale de développement des statistiques agricoles (SNDSA) ;
- Rechercher le financement et organiser un recensement général de l'agriculture et pastoral ;
- Renforcer les capacités des structures d'encadrement des agriculteurs et éleveurs pour le développement du secteur rural ;
- Commanditer une étude spécifique sur les filières chasse, pêche, cueillette en vue de renforcer les données de l'ENA y relative ;
- Renforcer et rendre opérationnel le système permanent de collecte des statistiques agricoles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Grandval, F. (2011). Quelques définitions clés pour aborder ce dossier « semences ». *Grain Sel*, 52(53), 39-40.

RCA (1985). Recensement général de l'agriculture.

RCA (2019). Document de Politique Agricole Nationale (DPAN) 2020-2030

Samba M. et Amadou C. (2021). Rapport de référence du projet de relance de la production agropastorale dans les savanes (PREPAS)

ANNEXES

Annexe A1 : Répartition des aires de dénombrement (AD) par milieu de résidence et selon la région et la préfecture

RÉGION	PRÉFECTURE	MILIEU DE RÉSIDENCE		
		Rural	Urbain	Ensemble
R1	Ombella-Mpoko	221	165	386
R1	Lobaye	208	42	250
R2	Mambéré-Kadéi	135	190	325
R2	Nana-Mambere	189	64	253
R2	Sangha-Mbaéré	60	29	89
R3	Ouham	293	70	363
R3	Ouham-Pendé	447	52	499
R4	Nana-Grebizi	92	25	117
R4	Ouaka	217	67	284
R4	Kémo	91	40	131
R5	Bamingui-Bangoran	48	19	67
R5	Haute-Kotto	56	36	92
R5	Vakaga	77	8	85
R6	Basse-Kotto	246	35	281
R6	Mbomou	137	28	165
R6	Haut-Mbomou	55	11	66
R7	Bangui		483	483
ENSEMBLE		2572	1364	3936

Annexe A2 : Échantillonnage

Notons que lors de cette étude, l'échantillonnage a été fait au niveau préfectoral, faisant des 16 préfectures des strates.

On a : N_i le nombre d'AD dans la strate S_i

n_k le nombre d'AD à tirer dans la strate S_k

m_k le nombre de ménages présents dans la strate S_k

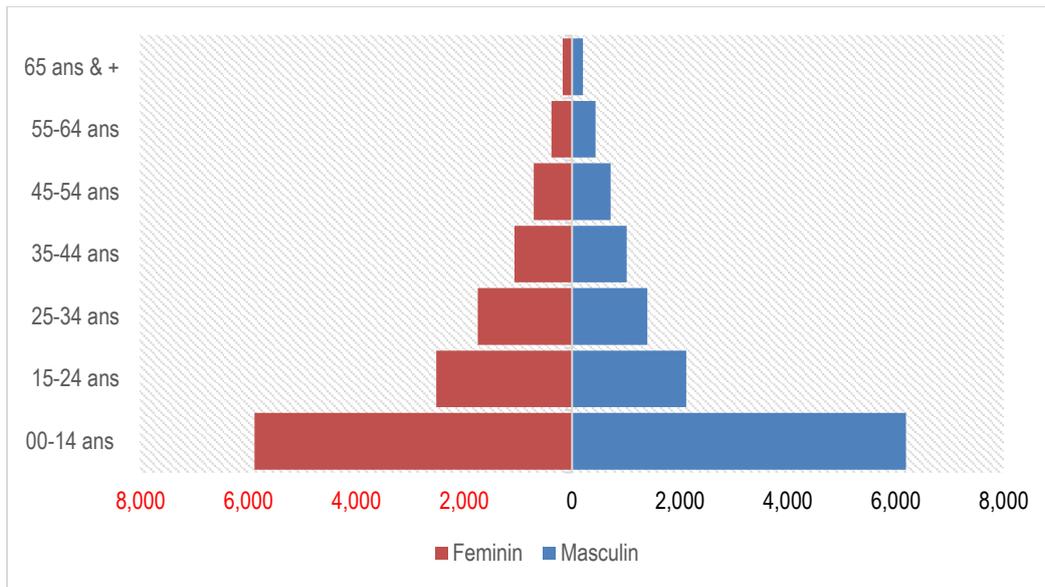
Au premier degré, la probabilité de tirer une AD dans la strate S_k notée P_k^1 est une probabilité proportionnelle à l'effectif des ménages présents dans la strate (sondage à probabilité inégale). Il s'obtient en faisant :

$$P_k^1 = \frac{m_k * n_k}{\sum m_k}$$

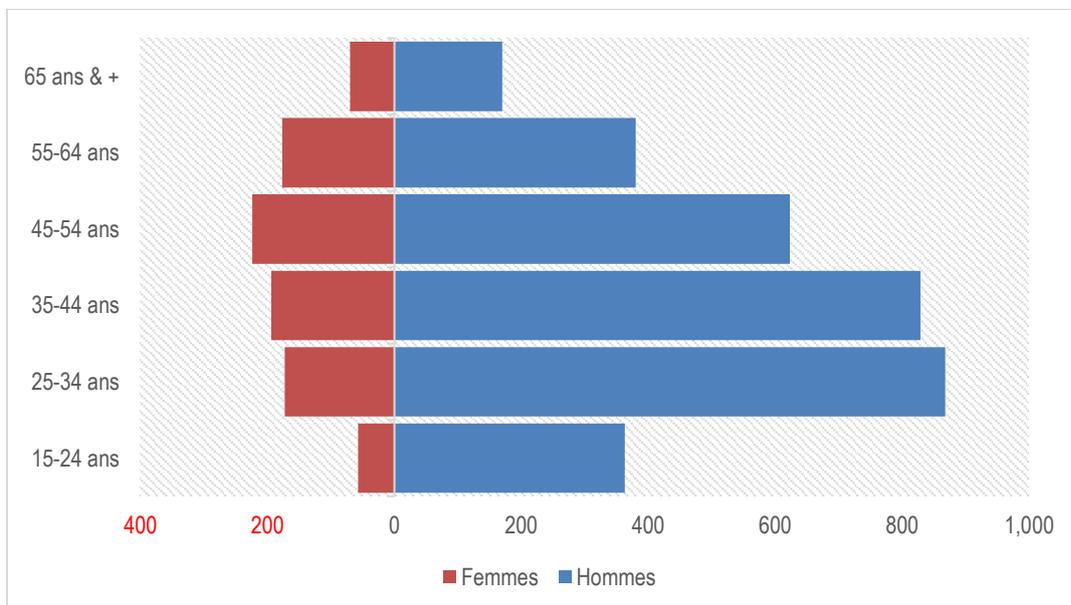
Au second degré, on a l_k le nombre de ménages agricoles dénombrés dans une AD quelconque. Rappelons que dans chaque AD, 10 ménages agricoles doivent être enquêtés. La probabilité au second degré se calcule de la manière suivante :

$$P_k^2 = \frac{10}{l_k}$$

Annexe A3 : Pyramide des âges des populations enquêtées



Annexe A4 : Pyramide des âges des chefs de ménages enquêtés



Annexe A5 : répartition des ménages éleveurs bénéficiant d'appui au développement des activités pastorales par organismes, types d'appui et degré de satisfaction des appuis apportés et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
proportion ménages bénéficiaires d'appuis	5,8%	6,9%	9,3%	6,7%	13,6%	12,5%	8,1%
ANDE							
proportion ménages bénéficiaires conseils et orientations	1,9%	4,2%	0,0%	6,7%	4,5%	12,5%	3,1%
	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%	70,0%
insatisfaisant	0,0%	0,0%	.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
peu satisfaisant	0,0%	66,7%	.	100,0%	100,0%	0,0%	57,1%
satisfaisant	100,0%	33,3%	.	0,0%	0,0%	100,0%	42,9%
formation	0,0%	66,7%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	30,0%
insatisfaisant	.	0,0%	.	.	.	0,0%	0,0%
peu satisfaisant	.	50,0%	.	.	.	0,0%	33,3%
satisfaisant	.	50,0%	.	.	.	100,0%	66,7%
dotation en équipement ou matériel pour l'élevage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
dotation en reproducteurs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
dotation en produits vétérinaires	0,0%	66,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%
insatisfaisant	.	0,0%	0,0%
peu satisfaisant	.	0,0%	0,0%
satisfaisant	.	100,0%	100,0%
appui financier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
FNEC							
proportion ménages bénéficiaires conseils et orientations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%	12,5%	0,9%
	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	100,0%	13,3%
insatisfaisant	0,0%	0,0%	0,0%
peu satisfaisant	100,0%	100,0%	100,0%
satisfaisant	0,0%	0,0%	0,0%
formation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	6,7%
insatisfaisant	0,0%	0,0%
peu satisfaisant	0,0%	0,0%
satisfaisant	100,0%	100,0%
dotation en équipement ou matériel pour l'élevage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
dotation en reproducteurs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
dotation en produits vétérinaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
appui financier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
FAO							
proportion ménages bénéficiaires	0,0%						
conseils et orientations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
formation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
dotation en équipement ou matériel pour l'élevage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
dotation en reproducteurs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
dotation en produits vétérinaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
appui financier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres organismes du Système des Nations unies							
proportion ménages bénéficiaires	0,0%	2,8%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%
conseils et orientations	0,0%	20,0%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	12,5%
formation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
dotation en équipement ou matériel pour l'élevage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
dotation en reproducteurs	0,0%	20,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,3%
insatisfaisant	.	0,0%	0,0%
peu satisfaisant	.	0,0%	0,0%
satisfaisant	.	100,0%	100,0%
dotation en produits vétérinaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
appui financier	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,3%
insatisfaisant	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
peu satisfaisant	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
satisfaisant	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
ONG							
proportion ménages bénéficiaires	0,0%	0,0%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
conseils et orientations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
formation	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
dotation en équipement ou matériel pour l'élevage	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
dotation en reproducteurs	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
dotation en produits vétérinaires	0,0%	0,0%	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,0%
insatisfaisant	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
peu satisfaisant	.	.	100,0%	.	.	.	100,0%
satisfaisant	.	.	0,0%	.	.	.	0,0%
appui financier	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
Institutions financières							
proportion ménages bénéficiaires	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
conseils et orientations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
formation							
satisfaisant
0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,3%
insatisfaisant	.	100,0%	100,0%
peu satisfaisant	.	0,0%	0,0%
dotation en équipement ou matériel pour l'élevage							
satisfaisant	.	0,0%	0,0%
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
dotation en reproducteurs							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
dotation en produits vétérinaires							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
appui financier							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant
Autres organismes							
proportion ménages bénéficiaires	0,0%						
conseils et orientations	0,0%						
formation							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
dotation en équipement ou matériel pour l'élevage							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
dotation en reproducteurs							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
dotation en produits vétérinaires							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
appui financier							
satisfaisant
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
insatisfaisant
peu satisfaisant
satisfaisant

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
Nombre de ménages éleveurs	52	72	54	15	22	8	223

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

Annexe A6 : répartition des ménages par type de minerais et selon les régions

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Ensemble
diamant							
proportion ménage (%)	8,0%	22,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	9,3%
quantité (carat)	93,2	163,9	149,7
prix de vente (FCFA)	47 844	2 663	16 565
or							
proportion ménage (%)	16,0%	2,8%	3,8%	6,7%	4,5%	0,0%	6,4%
quantité (g)	57,2	26,6	75,6	2,0	5,0	.	47,8
prix de vente (FCFA)	10 389	221 832	25 244	12 500	10 000	.	42 840
mercure							
proportion ménage (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité (Kg)
prix de vente (FCFA)
uranium							
proportion ménage (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité (Kg)
prix de vente (FCFA)
sable							
proportion ménage (%)	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
quantité (Kg)	600,0	600,0
prix de vente (FCFA)	30 000	30 000
moellon							
proportion ménage (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité (Kg)
prix de vente
autre							
proportion ménage (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
quantité (Kg)
prix de vente
Nombre de ménages	52	73	54	15	22	8	224

Source : Exploitation des données de l'ENA, 2021

Annexe A7 : Caractéristiques des cultures vivrières selon les régions

CULTURES VIVRIERES	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
Arachide							
superficie cultivée (ha)	19133,9	35439,3	97240,9	71783,9	5231,9	31904,5	260734,3
quantité récoltée (Kg)	7854617,2	23204279,4	47689143,3	42067281,6	2071734,1	17608745,9	140495801,5
quantité vendue (Kg)	5028698,5	13862412,9	26321171,2	21166109,6	941320,8	10094355,9	77414068,9
quantité consommée (Kg)	1882500,0	5454130,6	11384449,1	9596403,5	731790,7	3586990,3	32636264,3
quantité stockée (Kg)	892274,7	2852931,4	9438259,4	7541014,1	389027,1	2922780,4	24036287,1
Banane douce							
superficie cultivée (ha)	4132,3	803,7	9507,1	18086,4	127,0	2510,9	35167,3
quantité récoltée (Kg)	4639593,3	786005,6	6845897,3	7060511,1	458464,0	1537083,5	21327554,9
quantité vendue (Kg)	2904351,0	506436,9	3625872,3	5884753,4	95696,5	913553,9	13930664,1
quantité consommée (Kg)	1684017,5	279503,6	1505526,8	1117029,0	272174,3	618850,6	5477101,8
quantité stockée (Kg)	49429,1	0,0	1710539,5	22346,7	90593,2	0,0	1872908,5
Banane plantain							
superficie cultivée (ha)	3198,1	2122,8	2525,5	4975,1	60,5	5570,4	18452,5
quantité récoltée (Kg)	7373097,5	1666630,3	502022,0	3788689,4	41863,5	2433788,0	15806090,7
quantité vendue (Kg)	5174652,0	880482,1	383270,5	3335030,3	22752,1	1715529,3	11511716,2
quantité consommée (Kg)	2121789,5	776198,2	118751,5	430878,1	18478,6	711794,2	4177890,1
quantité stockée (Kg)	0,0	0,0	0,0	4039,9	0,0	0,0	4039,9
Haricot							
superficie cultivée (ha)	742,3	4824,7	12794,2	11738,3	1343,0	2658,7	34101,1
quantité récoltée (Kg)	354724,4	3703040,4	3429369,4	4083798,4	158152,3	507647,5	12236732,4
quantité vendue (Kg)	233540,6	2516830,2	2175942,1	2505696,1	48798,1	259103,9	7739911,0
quantité consommée (Kg)	89662,5	609177,0	737738,7	1004482,1	79911,5	148582,8	2669554,6
quantité stockée (Kg)	17072,6	518351,7	519495,4	550420,6	23294,1	77343,5	1705978,0
Mais							
superficie cultivée (ha)	22464,8	27502,0	81645,4	74556,4	3363,4	27199,2	236731,2
quantité récoltée (Kg)	19995480,2	17986903,3	48277584,4	58290905,7	805236,7	13588545,3	158944655,7
quantité vendue (Kg)	14119125,4	12063220,4	27695030,8	42118657,8	396470,3	8888807,8	105281312,7
quantité consommée (Kg)	4916933,5	4005745,6	13322852,6	9125681,0	325227,3	2642943,2	34339383,2
quantité stockée (Kg)	949311,3	1360492,0	6092038,4	4933994,7	83884,2	1328681,0	14748401,5
Manioc							
superficie cultivée (ha)	36978,2	45279,4	109866,8	81131,4	4485,5	28183,3	305924,6
quantité récoltée (Kg)	59588726,1	59914267,1	96878949,8	108272570,5	4323549,2	19904905,1	347882967,8
quantité vendue (Kg)	33577902,4	32870446,0	71494362,1	69632009,8	1914743,2	10926027,9	220415491,5
quantité consommée (Kg)	24695575,7	25170654,7	18157120,3	34780311,1	1926816,0	8083855,4	112814333,1
quantité stockée (Kg)	1022744,0	811045,0	2205499,3	1867350,6	509815,4	60175,2	6476629,5
Mil-Millet							
superficie cultivée (ha)	1673,7	77,4	18831,3	1282,7	1475,5	0,0	23340,6
quantité récoltée (Kg)	2885849,3	14155,6	12718224,7	340513,2	347121,4	0,0	16305864,2

CULTURES VIVRIERES	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
quantité vendue (Kg)	1617277,3	7689,0	6298828,3	111864,9	135657,2	0,0	8171316,6
quantité consommée (Kg)	1212072,5	3209,3	4402486,9	191578,0	193098,0	0,0	6002444,8
quantité stockée (Kg)	0,0	3257,4	1361764,6	36946,1	13450,8	0,0	1415418,9
Courge							
superficie cultivée (ha)	7520,3	11272,1	28934,1	41621,5	384,3	8740,6	98473,1
quantité récoltée (Kg)	2585877,5	2890733,6	9117974,4	10380276,4	36617,0	2483857,5	27495336,5
quantité vendue (Kg)	1802246,5	1978930,2	5226049,8	6953101,9	20237,4	1438175,7	17418741,6
quantité consommée (Kg)	668229,5	560276,3	1978697,4	2132685,8	11885,7	536969,6	5888744,3
quantité stockée (Kg)	96328,3	273289,2	1033278,7	1204406,4	4238,9	394750,4	3006291,9
Niébé (haricot blanc)							
superficie cultivée (ha)	899,9	404,8	13828,0	5030,5	522,2	115,3	20800,7
quantité récoltée (Kg)	218630,3	202592,7	3030551,5	1587560,7	52620,3	39768,5	5131724,2
quantité vendue (Kg)	121510,8	130400,8	1890379,9	1000832,6	20889,7	31276,1	3195289,9
quantité consommée (Kg)	76732,9	43650,6	866319,2	407086,2	25151,6	6056,4	1424996,9
quantité stockée (Kg)	19944,9	20830,3	244762,0	170353,4	6853,4	2436,0	465179,9
Patate douce							
superficie cultivée (ha)	784,8	416,6	783,0	2175,7	184,7	416,0	4760,8
quantité récoltée (Kg)	1662467,7	528295,8	986998,6	3039994,4	332741,7	334250,8	6884748,9
quantité vendue (Kg)	1340161,0	263400,3	494794,4	2227787,9	138229,3	214850,9	4679223,8
quantité consommée (Kg)	310906,3	96951,8	488314,7	663630,7	171421,4	119399,9	1850624,8
quantité stockée (Kg)	246,5	0,0	3889,5	106627,3	0,0	0,0	110763,3
Pomme de terre							
superficie cultivée (ha)	14,9	187,2	332,5	0,0	0,0	0,0	534,6
quantité récoltée (Kg)	9269,0	64465,6	1210686,9	0,0	0,0	0,0	1284421,5
quantité vendue (Kg)	7713,3	53671,1	761797,8	0,0	0,0	0,0	823182,3
quantité consommée (Kg)	1555,7	5844,1	427084,6	0,0	0,0	0,0	434484,3
quantité stockée (Kg)	0,0	8367,7	22136,5	0,0	0,0	0,0	30504,2
Riz							
superficie cultivée (ha)	373,3	57,9	898,1	35248,0	249,7	7693,1	44520,1
quantité récoltée (Kg)	199447,5	16676,9	515821,8	37404394,5	98512,7	5529693,2	43764546,5
quantité vendue (Kg)	97435,7	0,0	376038,1	25923075,5	22490,7	3317633,5	29736673,4
quantité consommée (Kg)	80837,4	4169,2	74428,6	6505723,1	69439,2	1462080,5	8196677,9
quantité stockée (Kg)	20969,7	12507,7	64962,3	4056939,0	6481,5	663221,9	4825081,9
Sésame							
superficie cultivée (ha)	853,7	2835,5	29266,6	25324,4	714,4	4216,2	63210,8
quantité récoltée (Kg)	230720,5	1128270,7	10385406,9	8522024,1	193329,9	1998629,0	22458381,1
quantité vendue (Kg)	161961,2	747425,0	6647000,9	5276009,4	77628,8	1227189,9	14137215,3
quantité consommée (Kg)	54483,3	269794,0	2472321,9	2161317,2	91813,6	487836,9	5537566,9
quantité stockée (Kg)	13724,6	97876,5	1269587,7	1036395,2	23151,6	282292,3	2723028,0
Sorgho							

CULTURES VIVRIERES	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
superficie cultivée (ha)	103,9	69,3	35146,1	2209,3	1456,5	0,0	38985,1
quantité récoltée (Kg)	33471,7	19956,4	17714259,1	680810,5	874447,2	0,0	19322945,0
quantité vendue (Kg)	20896,7	19402,1	9532183,9	219444,4	277016,3	0,0	10068943,4
quantité consommée (Kg)	11933,4	0,0	6955586,8	390752,0	447931,9	0,0	7806204,0
quantité stockée (Kg)	1053,8	554,3	1226628,9	53747,7	87686,5	0,0	1369671,3
Soja							
superficie cultivée (ha)	13,8	0,0	3975,1	0,0	0,0	0,0	3988,9
quantité récoltée (Kg)	2317,3	0,0	2042758,8	0,0	0,0	0,0	2045076,1
quantité vendue (Kg)	1915,2	0,0	608354,4	0,0	0,0	0,0	610269,5
quantité consommée (Kg)	402,1	0,0	1189921,3	0,0	0,0	0,0	1190323,4
quantité stockée (Kg)	0,0	0,0	209852,8	0,0	0,0	0,0	209852,8
Taro							
superficie cultivée (ha)	3714,6	452,6	334,5	671,5	14,6	180,3	5368,1
quantité récoltée (Kg)	5621033,8	514784,5	510024,2	441451,1	5855,7	155583,4	7248732,6
quantité vendue (Kg)	3829680,7	334659,5	364800,7	303652,6	2927,8	90704,6	4926426,0
quantité consommée (Kg)	1596864,5	180125,0	130794,2	131682,8	2927,8	64814,7	2107209,0
quantité stockée (Kg)	161562,6	0,0	14429,3	6115,7	0,0	64,0	182171,6
Voandzou							
superficie cultivée (ha)	2019,4	1510,1	1905,3	1780,0	84,8	57,5	7357,0
quantité récoltée (Kg)	474727,8	473975,8	1158687,1	481750,9	46549,9	12502,1	2648193,7
quantité vendue (Kg)	234919,5	240418,8	739479,1	215841,3	21521,4	4199,9	1456380,0
quantité consommée (Kg)	186308,7	83197,5	288168,3	189187,5	18906,7	6706,9	772475,6
quantité stockée (Kg)	35585,0	44286,3	128036,0	77881,5	5825,5	1595,3	293209,6

Annexe A8 : Caractéristiques des cultures maraichères selon les régions

CULTURES MARAICHÈRES	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
Ail							
superficie cultivée (ha)	0,0	0,0	0,0	4,1	0,0	0,0	4,1
quantité récoltée (Kg)	0,0	0,0	0,0	745,0	0,0	0,0	745,0
quantité vendue (Kg)	0,0	0,0	0,0	596,0	0,0	0,0	596,0
quantité consommée (Kg)	0,0	0,0	0,0	149,0	0,0	0,0	149,0
Aubergine							
superficie cultivée (ha)	16,7	0,0	33,6	140,8	56,6	6,7	254,4
quantité récoltée (Kg)	5683,1	0,0	32247,2	33215,2	1415,5	1088,6	73649,7
quantité vendue (Kg)	5286,7	0,0	26872,7	25708,8	0,0	362,9	58231,0
quantité consommée (Kg)	268,8	0,0	2687,3	7506,5	1415,5	362,9	12240,9
Carotte							
superficie cultivée (ha)	3,6	294,0	97,0	458,2	0,0	0,0	852,8
quantité récoltée (Kg)	158674,4	862133,6	95503,2	667481,4	0,0	0,0	1783792,5
quantité vendue (Kg)	126939,5	788661,1	83621,0	503252,3	0,0	0,0	1502473,9
quantité consommée (Kg)	31734,9	70824,7	11882,1	272541,2	0,0	0,0	386982,9
Choux pomme							
superficie cultivée (ha)	1,8	804,3	88,2	164,9	0,0	7,1	1066,2
quantité récoltée (Kg)	716,9	484133,7	15643,3	22050,4	0,0	381,9	522926,1
quantité vendue (Kg)	597,4	434124,5	10507,6	16537,8	0,0	381,9	462149,2
quantité consommée (Kg)	119,5	54723,7	5135,7	5512,6	0,0	0,0	65491,5
Choux fleur							
superficie cultivée (ha)	0,0	11,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0
quantité récoltée (Kg)	0,0	27615,2	0,0	0,0	0,0	0,0	27615,2
quantité vendue (Kg)	0,0	27615,2	0,0	0,0	0,0	0,0	27615,2
quantité consommée (Kg)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concombre							
superficie cultivée (ha)	312,0	1319,9	178,8	586,3	0,0	70,5	2467,4
quantité récoltée (Kg)	55995,3	350201,0	11575,7	450210,7	0,0	12321,0	880303,7
quantité vendue (Kg)	45747,0	337737,8	7843,7	401060,1	0,0	7327,9	799716,5
quantité consommée (Kg)	9256,9	9407,2	3732,0	47118,4	0,0	3229,9	72744,3
Epinard							
superficie cultivée (ha)	431,1	631,0	398,1	2290,1	0,0	2,7	3753,1
quantité récoltée (Kg)	239570,7	231901,4	18044,6	368061,9	0,0	221,5	857800,1
quantité vendue (Kg)	158377,8	126106,6	14867,7	297232,3	0,0	154,4	596738,9
quantité consommée (Kg)	81047,7	84385,8	3176,8	63329,2	0,0	67,1	232006,5
Gombo							
superficie cultivée (ha)	827,0	1458,7	1176,3	2533,8	0,0	26,9	6022,6
quantité récoltée (Kg)	99802,7	415617,3	59538,1	524271,8	0,0	3548,0	1102777,9

CULTURES MARAICHÈRES	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
quantité vendue (Kg)	68376,3	246032,3	20671,0	433589,0	0,0	2711,7	771380,3
quantité consommée (Kg)	31386,3	97672,2	36415,8	84309,0	0,0	836,2	250619,4
Oignon							
superficie cultivée (ha)	86,2	0,0	1518,6	1725,1	329,4	14,7	3673,9
quantité récoltée (Kg)	7224,5	0,0	10171,1	268888,9	147284,5	2938,7	436507,8
quantité vendue (Kg)	6140,8	0,0	7493,8	217060,3	53825,0	0,0	284519,9
quantité consommée (Kg)	1083,7	0,0	2636,7	47029,4	43527,1	734,7	95011,6
Pastèque							
superficie cultivée (ha)	0,0	116,0	24,4	3,0	1,5	0,0	144,9
quantité récoltée (Kg)	0,0	748186,0	83020,8	2817,6	723724,6	0,0	1557749,0
quantité vendue (Kg)	0,0	700167,7	41510,4	1690,5	723724,6	0,0	1467093,3
quantité consommée (Kg)	0,0	40796,0	41510,4	1127,0	0,0	0,0	83433,5
Piment							
superficie cultivée (ha)	166,6	109,7	0,0	120,7	0,0	0,0	397,1
quantité récoltée (Kg)	186253,2	14649,6	0,0	48582,0	0,0	0,0	249484,9
quantité vendue (Kg)	181081,9	13762,2	0,0	37888,5	0,0	0,0	232732,5
quantité consommée (Kg)	4626,5	887,4	0,0	9723,5	0,0	0,0	15237,5
Poireau							
superficie cultivée (ha)	55,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	55,1
quantité récoltée (Kg)	2180,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2180,8
quantité vendue (Kg)	1715,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1715,6
quantité consommée (Kg)	465,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	465,2
Poivron							
superficie cultivée (ha)	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7
quantité récoltée (Kg)	174,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	174,8
quantité vendue (Kg)	174,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	174,8
quantité consommée (Kg)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tomate							
superficie cultivée (ha)	512,9	1896,5	3101,7	3492,4	23,3	19,2	9045,9
quantité récoltée (Kg)	1512005,0	198378,5	96561,4	1863652,0	73584,9	6264,1	3750445,9
quantité vendue (Kg)	1492500,0	169692,6	75806,8	1727494,7	65091,8	5599,5	3536185,3
quantité consommée (Kg)	18609,1	28246,5	15380,1	135886,4	24769,5	443,1	223334,6
Amarante							
superficie cultivée (ha)	1340,2	2187,1	867,9	2810,1	0,0	14,0	7219,3
quantité récoltée (Kg)	84261,9	693316,7	14158,6	516609,3	0,0	800,2	1309146,7
quantité vendue (Kg)	53556,0	532856,0	9861,5	408894,9	0,0	558,9	1005727,3
quantité consommée (Kg)	29198,6	159727,6	4297,0	96969,8	0,0	241,3	290434,3
Jute							
superficie cultivée (ha)	1480,2	1055,8	4595,4	907,8	0,0	2,4	8041,6

CULTURES MARAICHÈRES	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
quantité récoltée (Kg)	108510,2	108402,8	62556,8	69339,0	0,0	304,6	349113,5
quantité vendue (Kg)	71416,4	84583,1	50892,7	53194,7	0,0	243,7	260330,6
quantité consommée (Kg)	37093,8	21362,3	11574,9	16144,3	0,0	60,9	86236,2
Oseille de guinée							
superficie cultivée (ha)	13,0	101,4	835,5	492,9	0,0	0,0	1442,7
quantité récoltée (Kg)	3711,1	16409,1	11110,3	16865,7	0,0	0,0	48096,2
quantité vendue (Kg)	2581,6	14671,5	8169,6	10962,0	0,0	0,0	36384,8
quantité consommée (Kg)	1129,5	1158,4	1853,2	5903,6	0,0	0,0	10044,8
Solanum							
superficie cultivée (ha)	147,2	113,8	177,8	1331,6	0,0	0,0	1770,5
quantité récoltée (Kg)	32567,4	37701,5	16472,0	395887,9	0,0	0,0	482628,9
quantité vendue (Kg)	22889,9	30019,2	11482,9	297756,9	0,0	0,0	362148,9
quantité consommée (Kg)	9677,5	7634,8	4989,1	98572,2	0,0	0,0	120873,6
Laitue							
superficie cultivée (ha)	255,1	171,6	590,2	667,0	0,0	0,0	1683,9
quantité récoltée (Kg)	21201,2	59841,1	3679,7	73764,8	0,0	0,0	158486,7
quantité vendue (Kg)	14627,7	59579,9	2871,7	68150,5	0,0	0,0	145229,8
quantité consommée (Kg)	6573,5	261,3	807,9	5614,2	0,0	0,0	13256,9
Haricot vert							
superficie cultivée (ha)	27,8	187,1	458,0	0,0	0,0	0,0	672,9
quantité récoltée (Kg)	3701,7	72135,9	16236,8	0,0	0,0	0,0	92074,5
quantité vendue (Kg)	2282,4	68533,0	12381,9	0,0	0,0	0,0	83197,3
quantité consommée (Kg)	1419,3	1801,4	3854,9	0,0	0,0	0,0	7075,7
Petit oignon							
superficie cultivée (ha)	76,2	3,0	0,0	500,6	0,0	0,0	579,9
quantité récoltée (Kg)	5181,2	104,5	0,0	237820,5	0,0	0,0	243106,2
quantité vendue (Kg)	3987,1	66,5	0,0	157670,4	0,0	0,0	161724,0
quantité consommée (Kg)	1315,0	38,0	0,0	34093,5	0,0	0,0	35446,4
Céleri/persil							
superficie cultivée (ha)	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9
quantité récoltée (Kg)	580,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	580,8
quantité vendue (Kg)	435,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	435,6
quantité consommée (Kg)	145,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	145,2

Annexe A9 : Caractéristiques des cultures de rente selon les régions

CULTURES DE RENTE	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
Cacao							
superficie cultivée (ha)	0,0	1799,0	0,0	35,1	0,0	280,9	2115,1
quantité récoltée (Kg)	0,0	306864,9	0,0	5990,0	0,0	47922,1	360777,0
quantité vendue (Kg)	0,0	306690,1	0,0	0,0	0,0	47922,1	354612,3
Coton							
superficie cultivée (ha)	0,0	0,0	63980,7	0,0	0,0	0,0	63980,7
quantité récoltée (Kg)	0,0	0,0	12751242,1	0,0	0,0	0,0	12751242,1
quantité vendue (Kg)	0,0	0,0	9028649,9	0,0	0,0	0,0	9028649,9
Café							
superficie cultivée (ha)	2521,1	6188,5	2989,8	47549,0	400,9	20062,6	79711,9
quantité récoltée (Kg)	680627,3	2097729,0	821632,9	19198401,6	66193,9	10557286,2	33421870,8
quantité vendue (Kg)	648316,0	1977518,5	809239,5	19001449,1	43439,0	9857834,9	32337797,1
Canne à sucre							
superficie cultivée (ha)	3916,6	56,7	0,0	0,0	0,0	0,0	3973,2
quantité récoltée (Kg)	388302,8	56686,4	0,0	0,0	0,0	0,0	444989,2
quantité vendue (Kg)	376083,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	376083,5
Palmier à huile							
superficie cultivée (ha)	441,9	0,0	0,0	2013,5	163,5	2727,8	5346,7
quantité récoltée (Kg)	738249,7	0,0	0,0	177739,8	30493,4	1267058,7	2213541,7
quantité vendue (Kg)	219873,7	0,0	0,0	155697,3	24905,7	1013437,5	1413914,2
Tabac							
superficie cultivée (ha)	970,8	88,9	94,5	129,9	0,0	218,1	1502,1
quantité récoltée (Kg)	23299,4	30860,2	53662,5	6493,0	0,0	7594,0	121909,1
quantité vendue (Kg)	17474,6	30860,2	53662,5	5194,4	0,0	7594,0	114785,7

Annexe A10 : Caractéristiques des cultures de rente selon les régions

	DR1	DR2	DR3	DR4	DR5	DR6	TOTAL
Bovins							
boeufs	4413	33347	76179	22671	55450	2586	194646
zebu mboro	1014	32020	57206	20989	55450	2500	169180
zebu akou	0	0	14720	0	0	0	14720
zebu goudali	0	0	0	0	0	0	0
zebu arabe tchadiens	0	0	0	0	0	86	86
zebu arabe soudanais	0	0	0	0	0	0	0
taurin trypano baoulé	0	0	2533	0	0	0	2533
taurin trypano ndama	0	0	0	0	0	0	0
bovin métis locaux	0	0	1719	1681	0	0	3400
autre race bovine	3400	1327	0	0	0	0	4726
Ovins							
moutons	8086	5631	31967	8000	62	0	53746
mouton djallonké	7946	5631	31967	3142	62	0	48748
mouton sahélien	140	0	0	4858	0	0	4998
Caprins							
caprin	71944	80981	60323	5832	6453	3778	229311
chevre guineenne	63219	70045	51806	5832	5298	3649	199849
chevre sahelienne	0	10935	8518	0	919	129	20501
chevre rousse	8725	0	0	0	237	0	8961
Porcins							
porcs	29646,6	31112,4	26360,5	99,9	0,0	0,0	87219,4
porc local	29646,6	31112,4	26360,5	99,9	0,0	0,0	87219,4
porc large white	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
porc landrace	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
porc tamworth	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
porc duroc jersey	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Equins							
chevaux	3337,4	312,2	0,0	1648,0	0,0	0,0	5297,6
jument	375,5	156,1	0,0	650,8	0,0	0,0	1182,4
étalon	767,9	156,1	0,0	566,4	0,0	0,0	1490,4
jeune male	1215,1	0,0	0,0	183,7	0,0	0,0	1398,8
jeune femelle	979,0	0,0	0,0	247,0	0,0	0,0	1226,0
Asins							
âne	1444,5	936,6	1179,7	446,2	468,6	552,5	5028,1
âne male	253,6	468,3	294,9	295,7	308,1	258,3	1878,8
âne femelle	714,6	312,2	589,9	60,2	160,5	141,1	1978,5
âne jeune male	476,4	156,1	294,9	0,0	0,0	82,1	1009,5
âne jeune femelle	0,0	0,0	0,0	90,3	0,0	70,9	161,2
Volailles							
volaille	71501,1	36651,0	51674,0	2188,1	14077,6	12419,5	188511,2
poulet local	71268,6	34294,0	33003,0	2135,4	14077,6	3905,2	158683,7
poulet chair	0,0	0,0	6614,1	0,0	0,0	0,0	6614,1
pondeuse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
canard	232,5	2357,0	12056,9	52,7	0,0	8514,3	23213,4
pintade	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
oie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dinde	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
pigeon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
autre race volaille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Annexe A11 : Quelques concepts et définitions

1. Ménage : Un groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun :

- une partie, ou la totalité de leur revenu et de leur patrimoine et qui
- consomment collectivement certains types de biens et de services, principalement de la nourriture et des services de logement

2. Un ménage agricole est composé de personnes dont l'activité principale est l'agriculture ou l'élevage. Un ménage agricole est un ménage dont la personne de référence, le chef de ménage - tire sa principale source de revenu de l'agriculture ou l'élevage.

Sur le plan statistique, un ménage agricole est un ménage où

- a) plus de la moitié des revenus proviennent d'activités agricoles ou
- b) plus de la moitié du temps (au moins 6 mois sur 12) sont consacrées à de telles activités.

3. Chef d'un ménage agricole : est la personne physique qui assure la gestion courante du ménage. Il peut s'agir d'un homme ou d'une femme.

4. Exploitation agricole : c'est unité économique de production agricole soumise à une direction unique, comprenant (i) tous les animaux qui s'y trouvent et (ii) toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille (définition 1). Aussi, une exploitation agricole est une aire physique géographique (donc "géo-référenciable") qui est dédiée aux activités agricoles (cultures et/ou élevage). En terme 'commun', on appelle cela un champ. Un Champ est composé de parcelles.

Remarque : En général, dans les pays en voie de développement, les coordonnées géo-référencées du ménage agricole et de l'exploitation agricole seront différentes car le ménage vit au village et le champ se situe en dehors de ce village.

5. Parcelle (ou bloc) : est une superficie physique composée (i) d'une seule culture (monoculture) et (ii) d'une culture dominante (en combinaison avec d'autres cultures comme le maïs et le haricot;

6. Chef de l'exploitation agricole : est la personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation. Dans le cas d'une forme sociétaire, où plusieurs personnes peuvent remplir cette fonction, on retient celle qui assure la plus grande part de responsabilité, les autres étant définies comme co-exploitants.

7. Types d'exploitations agricoles (Statut juridique)

- **Exploitation individuelle** : exploitation prise en main par une seule personne, à qui reviennent tous les droits de gérance, de prise de décisions et des responsabilités.
- **Société**: contrat établi entre des personnes physiques ou morales, aux fins d'investir dans une exploitation agricole.

- **Coopérative agricole** : Coopérative qui exploite une entreprise agricole commune dont les membres attendent un avantage économique. C'est un groupement de personnes et implique la participation de tous les membres à son administration.
- **État** : Ce statut englobe les exploitations agricoles qui reviennent ou appartiennent aux institutions gouvernementales. Exemple : Les pépinières du Ministère de l'Agriculture, les pépinières d'amélioration des semences, les stations expérimentales.

8. Exploitant agricole : Personne physique ou morale responsable de la marche de l'exploitation agricole, des décisions techniques et financières qui y sont relatives. Il peut assurer la marche de l'exploitation directement ou confier la responsabilité à un régisseur ou gérant

C'est aussi la personne à qui reviennent, en dernier ressort, l'initiative, la responsabilité technique et la responsabilité économique de l'exploitation agricole. Elle peut encore être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou par une famille, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'État.

9. Gérant d'une exploitation agricole : la personne à qui l'exploitant confie une partie des tâches techniques et économiques de l'exploitation en contrepartie d'une rémunération fixe.

10. Campagne agricole (référence) : est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

11. Champ : est une étendue de terre d'un seul tenant mise en valeur par un ménage agricole et dont les limites sont bien déterminées par des bords naturels ou physiques et toujours visibles. Un champ peut être divisé en une ou plusieurs parcelles.

12. Parcelle : c'est une étendue de terre d'un seul tenant appartenant à un ménage agricole pouvant correspondre à un champ ou à une partie du champ portant une seule culture ou une association de cultures ou des cultures mixtes. Dans le cas des cultures arbustives (caféiers par exemple), une parcelle sera une partie de la plantation portant des arbres d'une même tranche d'âge.

13. Cultures associées : on parle de cultures associées lorsque des cultures temporaires et permanentes sont pratiquées simultanément sur le même champ ou la même parcelle.

14. Cultures mixtes : ce terme s'applique à deux ou plusieurs cultures différentes temporaires ou permanentes pratiquées simultanément sur le même champ ou sur la même parcelle.

15. Culture homogène et dense : la culture est homogène et dense sur l'ensemble de la parcelle ; elle couvre la totalité du sol. C'est le cas de l'arachide notamment.

16. Densité : la densité d'une culture donnée est le nombre de pieds par unité de superficie cultivée.

- Pour le cas spécifique de l'arachide, on peut parler de poquets.
- Pour le manioc, le pied va correspondre à une bouture mise en terre.

17. Rendement : il peut être défini comme la production par unité de superficie.

- Pour les cultures temporaires, le rendement est la production par unité de superficie ;

- Pour les cultures fruitières ou arbustives comme le caféier ou cacaoyer, on peut parler de rendement par pied ;
- Le rendement brut, c'est la production issue du carré de densité ;
- Le rendement net ici s'entend comme produit marchand issu des différents traitements de prélèvements de la culture ;
- Quand il s'agit du bétail, le rendement est la production par tête pour un cycle de production. Pour la volaille ce cycle correspond à la totalité de la période de pondaison.

Annexe A12 : Questionnaire

Variables	Libellé	Réponses	Saut/Filtre
I. CONTRÔLE			
ID01	Région	_	
	1-DR1 Ombella-m'poko et lobaye		
	2-DR2 Nana-Mambéré, Mambéré Kadéi et Sangha Mbaéré		
	3-DR3 Ouham et Ouham-Pendé		
	4-DR4 Ouaka, Kémo et Nana-Gribizi		
	5-DR5 Haute-Kotto, Vakaga et Bamingui- Bangoran		
	6-DR6 Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou		
ID02	Préfecture	_	
	11-Lobaye 12-Ombella M'poko 21-Mambéré-Kadéi 22-Nana-Mambere 23-Sangha-Mbaéré 31-Ouham 32-Ouham-Pendé 41-Kémo 42-Nana-Grebizi 43-Ouaka 51-Bamingui-Bangoran 52-Haute-Kotto 53-Vakaga 71-Bangui		
ID03	Sous-préfecture	_	
	1-Sous-préfecture1 2-Sous-préfecture 2 3-Sous-préfecture 4		
ID04	Commune	_	
	1-Commune 1 2-Commune2 3-Commune 4 5-Commune 5		
ID05	Aire de dénombrement	_	
	1-AD 1 2-AD 2 3-AD 3 4-AD 4 5-AD 5 6-AD 6 7-AD 7		
ID07	Numéro de Ménage	_	
ID06	Village ou quartier	_	

II. IDENTIFICATION DU MENAGE			
CA0_01	Enquêteur	_	
	1-Enquêteur 1 2-Enquêteur 2 3-Enquêteur 3 4-enquêteur 4		
CA0_02	Date de collecte	_ _ _ _ _	
CA0_02J	Jour de collecte	_	
CA0_02M	Mois de collecte	_	
CA0_02A	Année de collecte	_	
CA0_03	Chef d'équipe	_	
	1- Chef d'équipe1 2- Chef d'équipe 2 3- Chef d'équipe 3		
CA0_04	Date de supervision		
CA0_04J	Jour de supervision	_	
CA0_04M	Mois de supervision	_	
CA0_04A	Année de supervision	_	
CA0_07	Consentement éclairé	_	
	1-Oui		
	2-Non		
	Langues parlées par le chef du ménage	1-Oui 0-Non	
CA0_051	Français	_	
CA0_052	Sango	_	
CA0_053	Arabe	_	
CA0_054	Peulh	_	
CA0_055	Autres	_	
CA0_055X	Autre, Spécification	_ _ _ _ _	Si CA0_055=1
CA0_06	Nombre des membres du ménage	_	

VII. MODES D'ACCES ET MODES DE FAIRE-VALOIR DE LA TERRE

VA2_011	Disposez-vous de votre propre terre de culture?	_	Si "Non" allez à VA2_02
	1-Oui 2-Non		
VA2_012	Quel est le mode d'accès?	_	Si réponse de 1 à 6 allez à CA2_01
	1-Héritage 2-Don/Leg 3-Achat 4-Prêt 5-Location 6-Métayage 7-Autre		
VA2_012X	Autres modes d'accès	_____	Si VA2_012=1
VA2_02	Comment est mise la terre en valeur?	_	
	1-Par le chef du ménage lui-même		
	2-Par un membre de son ménage		
	3-Par un gérant 7-Autre		
VA2_02X	Autres mise en valeur de la terre	_____	
VA31_00	Est-ce que le ménage fait de la culture vivrière?	_	
	1-Oui 2-Non		
VA32_00	Est-ce que ce ménage fait dans la culture maraîchère?	_	
	1-Oui 2-Non		
VA33_00	Est-ce que ce ménage fait dans la culture fruitière?	_	
	1-Oui 2-Non		
VA34_00	Est-ce que ce ménage fait dans la culture de rente?	_	
	1-Oui 2-Non		

VA31_00 : Est-ce que le ménage fait de la culture vivrière? 1-Oui 0-Non |_| Si "Non" allez à VA32_00

VIII. MODES D'ACCÈS ET MODES DE FAIRE-VALOIR DE LA TERRE- CULTURES VIVRIÈRES

Variables	VA3_01	VA3_XX	VA3_01X	VA3_01Y	VA3_02	VA3_03	VA3_04	VA3_05	VA3_06	VA3_07
Filtre/Saut	Si VA31_00=1		Si VA3_01=5							
Libellé	Cultures	Noms des cultures	Autre culture Spécification	Culture pratiquée?	Nature	Superficie en (ha)	Quantités récoltées (kg)	Quantités vendues (kg)	Quantités consommées (kg)	Quantités stockées (kg)
	1-Culture 1 2-Culture 2 3-Culture 3 4-Culture 4 5-Autre			1-Oui 0-Non	1-Pure 2- Associée					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					
	_			_	_					

	(motoculteur) 3-Mécanisation (tracteur) 4-Manuelle (petits équipements)					
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Variables	Libellé	Réponses	Saut/Filtre
	Traction animale	1-Oui 0-Non	
VA4_051	Traction animale: Ânes	<input type="checkbox"/>	Si VA4_01=1
VA4_052	Traction animale: Bœufs	<input type="checkbox"/>	
VA4_053	Traction animale: Chevaux	<input type="checkbox"/>	
VA4_054	Traction animale: Chamaux	<input type="checkbox"/>	
VA4_055	Traction animale: Autre	<input type="checkbox"/>	
VA4_05X	Autre spéculation	<input type="checkbox"/>	
VA4_06	Pratiquez-vous la culture sur brûlis?	<input type="checkbox"/>	
VA4_071	Pratiquez-vous la jachère?	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VA4_08
VA4_072	Pendant combien d'années en moyenne?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Si VA4_071=1
VA4_08	Cultivez-vous sur des pentes ou collines?	<input type="checkbox"/>	

Variables	Libellé	Réponses	Saut/Filtre
X. ACTIFS ET EQUIPEMENTS		Nombre	
VA5_011	Houes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_012	Machettes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_013	Haches	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_014	Bêches et pelles	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_015	faucilles	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_016	Sécateurs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_017	Brouettes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_018	Arrosoirs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_019	Râteaux	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_020	Pioches	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_021	Décamètres	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_022	Buttoirs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_023	Moulins à manioc	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_024	Sémoir	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_025	Charrues	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_026	Herses	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_027	Tronçonneuses	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_028	Séchoirs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_029	Aires de séchoir	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_030	Etables	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_031	Greniers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_032	Magasins de stockage	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_041	Tracteurs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_042	Animaux	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
VA5_043	Autres moyens de traction	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

VA5_043X	Spécification de l'autre moyen de traction	<input type="checkbox"/>						
VA5_051	Autres matériel	<input type="checkbox"/>						
VA5_051X	Autres matériels (spécification)	<input type="checkbox"/>						
VA5_052	Autres matériel	<input type="checkbox"/>						
VA5_052X	Autres matériels (spécification)	<input type="checkbox"/>						
VA5_053	Autres matériel	<input type="checkbox"/>						
VA5_053X	Autres matériels (spécification)	<input type="checkbox"/>						

XI. UTILISATION DES INTRANTS-ACCÈS AUX SEMENCES

Variable	Libellé							
VA6_01	Types de semences/cultures	1-Semence 1 2-Semence 2 3-Semence 3 4-Semence 4 5-Autre	<input type="checkbox"/>					
VA6_XX	Noms de semences/cultures							
VA6_00	Semence/culture concernée	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>					
VA6_020	Utilisation de la semence locale	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>					
VA6_021	Semences locales-stock (kg)		<input type="checkbox"/>					
VA60_022	Semences locales-quantités achetées (kg)		<input type="checkbox"/>					
VA6_023	Semences locales-prix d'achat (le kg)		<input type="checkbox"/>					
VA6_024	semences locales-type de subvention	0-Aucune subvention 1-Gouvernement 3-ONG/ORG 7-Autre	<input type="checkbox"/>					
VA6_025	Semences locales-quantités subventionnées (kg)		<input type="checkbox"/>					
VA6_030	Utilisation de la semence améliorée	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>					
VA6_031	Semences améliorées-stock(kg)		<input type="checkbox"/>					
VA6_032	Semences améliorées-quantités achetées (kg)		<input type="checkbox"/>					
VA6_033	Semences améliorées-prix d'achat (le kg)		<input type="checkbox"/>					
VA6_034	Semences améliorées-type de subvention	0-Aucune subvention 1-Gouvernement 3-ONG/ORG 7-Autre	<input type="checkbox"/>					
VA6_035	Semences améliorées-quantités subventionnées (kg)		<input type="checkbox"/>					

11.1. ACCES AUX SEMENCES

Variables	VA6_04	VA6_YY	VA6_04X	VA6_05	VA6_06	VA6_07	VA6_08	VA6_09
Saut/Filtre				Si "Jamais" allez à				
Libellé	Type d'intrants	Type d'intrants noms	Autre type d'intrants spécification	Utilisez-vous les intrants suivants dans vos exploitations?	Unité (kg/litre)	Quantité	Prix Unitaire	Coût

1-Herbicides 2-Insecticides 3-Fongicides 4-Biopesticides 5-NPk (sac de 50 kg) 6-UREE (sac de 50 kg) 7-Fumiers 8-Autre				1-Jamais 2-Rarement 3-Quelques fois 4-Souvent	1-Kg 2-Litre				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

Variable	Après utilisation des intrants que faites-vous des emballages?	VA6_101	VA6_102	VA6_103	VA104
Libellé		Je les vend	Je les utilise pour mes propres besoins	Je les jette dans la nature	Je les détruis/je les brûle
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VA7_01 : Êtes-vous appuyés par des institutions ? 1-Oui 0-Non Si "Non" Allez à VA8_01

XII. APPUIS DES INSTITUTIONS AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRICOLES											
Variables	VA7_02	VA7_XX	VA7_02X	VA7_031	VA7_032	VA7_033	VA7_034				
Saut/Filtre	Si VA7_01=1										
Libellé	Organisme	Noms de l'organisme	Autres organisme à préciser	Conseils et orientations	Formation (Appui technique)	Dotation en intrant (semences, engrais, pesticide, etc)	Dotation en équipements agricoles	Appuis financier	Autre type d'appui	Autre type d'appui précision	Degré de Satisfaction
	1-ACDA 2-DRDR 3-Chambre d'agriculture 4-ICRA 5-FAO 6-Autres organismes des Nations Unies (e.g. PAM) 7-ONGs 8-Institutions financières 9-Autre			1-Oui 0-Oui	1-Oui 0-Oui	1-Oui 0-Oui	1-Oui 0-Oui	1-Oui 0-Oui			1-Satisfait 2-Peu satisfait 3-Satisfait 4-Très satisfait

XIII. DIFFICULTÉS A EXERCER LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Variable	Libellé	Réponse	Saut/Filtre
VA8_01	Insuffisance des terres agricoles	1-Pas du tout cotraignant 2-Quelque peu contraignant 3-Contraignant	
VA8_02	Exode rural/insuffisance de main d'œuvre	<input type="checkbox"/>	
VA8_03	Manque de marché pour les produits agricoles	<input type="checkbox"/>	
VA8_04	Manque de semences améliorées (certifiées)	<input type="checkbox"/>	
VA8_05	Manque de financement	<input type="checkbox"/>	
VA8_06	Appauvrissementdes sols	<input type="checkbox"/>	
VA8_07	Maladis de cultures	<input type="checkbox"/>	
VA8_08	Déforestation	<input type="checkbox"/>	
VA8_09	Manque d'encadrement technique	<input type="checkbox"/>	
VA8_10	Insécurité/pillage/vol des récoltes	<input type="checkbox"/>	
VA8_11	Sécheresse	<input type="checkbox"/>	
VA8_12	Baisses des prix des produits agricoles	<input type="checkbox"/>	
VA8_13	Inondations	<input type="checkbox"/>	
VA8_14	Dévastation des cultures (animaux sauvages, bœufs, ravageur...)	<input type="checkbox"/>	
VA8_15	Feux de brousse	<input type="checkbox"/>	
VA8_16	Déplacement interne	<input type="checkbox"/>	
VA8_17	Autres	<input type="checkbox"/>	
VA8_18	Spécification	<input type="checkbox"/>	

B. VOLET ELEVAGE

Variables	Libellé	Réponses	Saut/Filtre
XIV. EMPLACEMENT DU CHEPTEL			
IDO8	Zone agro-écologique	<input type="checkbox"/>	
	1-Zone 1		
	2-Zone 2		
	3-Zone 3		
	4-Zone 4		
9-NA			
ID10	Secteur d'élevage	<input type="checkbox"/>	
	1-Secteur 1		
	2-Secteur 2		
	3-Secteur3		
99-NA			
ID11	Campement	-----	
ID12	Poste agricole	-----	

XV. ORIGINES ET CATEGORIE DES PEULS AUTOCHTONES			
VE1_01	Pays d'origine		
	1-RCA 2-Niger 3-Nigeria 4-Tchad 5-Soudan du Nord 6-Soudan du Sud 7-Cameroun 8-Autre	<input type="checkbox"/>	
VE1_02	Catégories des peulhs		
	1-Mbororo 2-Djafoun 3-Wodabé 4-Akou 5-Danendji 6-Foubé 7-Ouda 8-Guérodji 9-Hanagamba 10-Guérodji 11-Autres (précisez)	<input type="checkbox"/>	
VE1_03	Catégories des éleveurs Sédentaires ou autochtones		
	1-Les éleveurs sédentaires Peulhs	<input type="checkbox"/>	
	2-Les éleveurs autochtones sédentaires		
	3-Les agro éleveurs		
	4-Les éleveurs commerçants		
VE1_041	Faites-vous partie d'un groupement?		Si Non aller à VE1_051
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_0421	Groupement d'Intérêt Rural (GIR)		
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_0422	Groupement d'Intérêt Agro Pastoral (GIAP)		
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_0423	Groupement d'Intérêt Pastoral (GIP)		
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_0424	Fédération Locale des Groupements d'Intérêt Pastoral (FELGIP)		
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_0425	Fédération Régionale des Groupements d'Eleveurs Centrafricains (FERGEC)		
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_0426	Autre		Si autre
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_051	Déterminez-vous un document de reconnaissance?		Si "Non" allez à VE1_06
	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE1_052	Quel document de reconnaissance avez-vous?		
	1-Statut 2-Règlement Intérieur 3-Récipissé 4-Agrément	<input type="checkbox"/>	
VE1_06	Combien d'années d'expérience avez-vous dans le domaine d'élevage?		
	1-[0-5] 2-[6-10] 3-[11-20] 4-[21 et +]	<input type="checkbox"/>	

XVI. TYPE D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE			
Variable	Libelé	Réponse	Filtre/saut
	Type d'élevage:		
VE2_011	Elevage sédentaire	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VE2_013
	1-Oui 0-Non		
VE2_012	Quel type?	<input type="checkbox"/>	
	1-Elevage traditionnel(divagation) 2-Elevage semi-moderne (parc de nuit et supplémentation d'aliment)		
VE2_013	Elevage semi-sédentaire	<input type="checkbox"/>	Si "Oui" allez à VE2_141
	1-Oui 0-Non		
VE2_021	Elevage transhumant	<input type="checkbox"/>	Si non allez à VE2_141
	1-Oui 0-Non		
VE2_022	Quel type d'élevage transhumant?	<input type="checkbox"/>	
	1-Elevage transhumant interne 2-Elevage transhumant externe		
MOTIFS, DUREE ET TRAJET DE TRANSHUMANCE			
VE2_03	Type	<input type="checkbox"/>	Si VE2_021=1 (si transhumant)
	1-Transhumants internes 2-Tanshumants externes		
VE2_XX	Type de transhumance	_____	
VE2_03Y	Est-ce concerné par ce type de transhumance	<input type="checkbox"/>	
	1-Oui 0-Non		
VE2_04	Pays d'origine	<input type="checkbox"/>	
	1-RCA 2-Tchad 3-Soudan 4-Cameroun 7-Autre		
VE2_04X	Pays d'origine spécification	_____	

	Motifs de déplacement		
VE2_051	Recherche d'eau 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_052	Recherche d'aliments 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_053	Sécurité 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_054	Autre motif de déplacement 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_06	Mois de départ	<input type="checkbox"/>	
VE2_07	Mois de retour	<input type="checkbox"/>	
VE2_08	Destination finale 1-RCA 2-Tchad 3-Soudan 4-Cameroun 7-Autre	<input type="checkbox"/>	
VE2_08X	Autre destination finale-spécification		

Variable	Libellé	Réponse	Saut/Filtre
	Motifs, durée et trajet de transhumance		
VE2_09	Utilisez-vous les couloirs de transhumance ? 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Oui" allez à VE2_11
VE2_10	Pourquoi?		
VE2_11	Connaissez-vous d'autres couloirs? 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si non allez à VE2_141
VE2_12	Empruntez-vous d'autres couloirs 1-Jamais 2-Quelques fois 3-Souvent	<input type="checkbox"/>	
VE2_13	Existe-t-il des panneaux pour baliser les pistes pastorales? 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_141	Avez-vous accès au marché à bétail? 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Oui" allez à VE2_1431
VE2_142	Pour quelles raisons n'avez-vous pas eu accès au marché à bétail? 1-Absence de marché 2-Insécurité 3-Taxes élevées 4-Ne sais pas qu'il en existe 7-Autre	<input type="checkbox"/>	Allez à VE2_151
	Donnez le nom des marchés que vous fréquentez		
VE2_1431	Marché à bétail de collecte (dans les campements) 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_1432	Marché à bétail primaire (dans les communes) 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_1433	Marché à bétail secondaire (dans les sous-préfectures) 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_1434	Marché à bétail terminal (dans les préfectures/villes) 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
	POINTS D'EAU		
	Quels sont les points d'eau auxquels vous avez accès? Crochez tout ce qui s'applique		
VE2_151	Rivière 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_152	Marigot 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_153	Cours d'eau saisonnier 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_154	Mare 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_155	Forage 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_156	Source aménagée 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_157	Autres (à précisez)	<input type="checkbox"/>	

	1-Oui 0-Non		
VE2_161	Existe-t-il des baignoires sur les couloirs de transhumance? 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VE2_1700
VE2_162	Les utilisez-vous 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Oui" allez à VE2_1700
VE2_163	Pourquoi? 1-Il est défectueux 2-Nous ne trouvons pas le produit pour le traitement 3-Nous ne sommes pas prêts à payer 4-Nous préférons d'autres méthodes de détiquage	<input type="checkbox"/>	

VE2_1700 : Pratiquez-vous l'élevage des bovins? 1-Oui 0-Non Si "Non" Allez à VE_2500

TYPES D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: BOVINS											
Variables	VE2_1700	VE2_YY	VE2_17X	VE2_17Y	VE2_18	VE2_19	VE2_20	VE2_21	VE2_22	VE2_23	VE2_24
Saut/Filtre											
Libellés	Race de bovins	Nom de race de bovins	Autre race de bovins	Type d'élevage pratiquée?	Vâches	Taureaux	Bœufs (mâle castrés)	Génisses (jeune femelle)	Taurillons (jeune mâle)	Velle (femelle non sevrée)	Vaux (mâle non sevré)
	1-Race 1 2-Race 2 3-Race 3 4-Race 4 5-Race 5 6-Autre			1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VE2_2500 : Pratiquez-vous l'élevages des ovins? 1-Oui 0-Non Si "Non" Allez à VE_3000

TYPES D'ÉLEVAGE ET TRANSHUMANCE: OVINS							
Variables	VE2_25	VE2_ZZ	VE2_26	VE2_27	VE2_28	VE2_29	VE2_30
Libellés	Race d'ovins	Nom de race d'ovins	Type d'élevage pratiquée?	Brebis	Béliers	Antenais (mâle non sevré)	Antenaise (femelle non sevrée)
			1-Oui 0-Non				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VE_3000 : Pratiquez-vous l'élevage des caprins ? 1-Oui 0-Non |_| Si "Non" allez à VE_3500

TYPE D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: CAPRINS							
Variables	VE2_30	VE2_AA	VE2_30Y	VE2_30	VE2_31	VE2_32	VE2_33
Libellé	Race de caprins	Nom de race de caprins	Type d'élevage pratiqué?	Chèvre	Boucs	Mâles non sevrés	Femelles non sevrée
	1-Chèvre guinéenne 2-Races sahéliennes 3-Chèvre rousse		1-Oui 0-Non				
	_		_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
	_		_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
	_		_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
	_		_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
	_		_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
	_		_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
	_		_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _

VE_3500 : Pratiquez-vous l'élevage des porcins ? 1-Oui 0-Non |_| Si "Non" allez à VE2_42

TYPES D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: PORCINS									
Variables	VE2_35	VE2_BB	VE2_35Y	VE2_36	VE2_37	VE2_38	VE2_39	VE2_40	VE2_41
Libellé	Race de porcins	Nom de race de porcins	Type d'élevage pratiqué?	Truies	Verrats	jeunes truies	Jeunes verrats	Castrés	Porcelets
	1- locale 2-Large White 3-Landrace 4-Tamworth 5-Duroc Jersey		1-Oui 0-Non						
	_		_	_	_	_	_	_	_
	_		_	_	_	_	_	_	_
	_		_	_	_	_	_	_	_
	_		_	_	_	_	_	_	_
	_		_	_	_	_	_	_	_
	_		_	_	_	_	_	_	_
	_		_	_	_	_	_	_	_

TYPES D'ÉLEVAGE ET TRANSHUMANCE: ÉQUINS			
Variables	Libellé	Réponde	Filtres/Sauts
VE2_42	Juments	_ _ _	
VE2_43	Etalons	_ _ _	
VE2_44	Jeunes mâles	_ _ _	
VE2_45	Jeunes femelles	_ _ _	

TYPES D'ÉLEVAGE ET TRANSHUMANCE: ASINS			
VE2_46	Anes mâles		<input type="checkbox"/>
VE2_47	Anes femelles		<input type="checkbox"/>
VE2_48	Jeunes mâles		<input type="checkbox"/>
VE2_49	Anesses (Jeunes femelles)		<input type="checkbox"/>

VE2_5000 : Pratiquez-vous l'élevage des volailles ? 1-Oui 0-Non Si "Non" allez à VE2_55

TYPES D'ÉLEVAGE ET TRANSHUMANCE: Volailles										
Variables	Libellés									
VE2_50	Souches/poulets locaux	1-Poulets locaux 2-Poulets de chair 3-Pondeuses 4-Canards 5-Pintades 6-Oies 7-Dindes 8-Pigeons 9-Autres souches de volailles	<input type="checkbox"/>							
VE2_CC	Souches/Poulets Locaux									
VE2_50X	Autres souches/poulets locaux									
VE2_50Y	Type d'élevage pratiqué?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_51	Nombre de mâles		<input type="checkbox"/>							
VE2_52	Nombre de femelles		<input type="checkbox"/>							
VE2_531	ISA (Vedette, 715)	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_532	Shaver 566	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_533	Starcross (blanche)	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_534	Starbro (blanche)	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_535	Hisex blanche	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_536	Golden Comet, Broiler	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_537	Harco, Derco 109,509	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_538	COB 500	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_539	ISA (Warren)	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_5310	Starcross (rousse et noire)	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_5311	Redbro (rouge)	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_5312	Hisex rousse	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_5313	Harco, Derco noire et rouge	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_5314	Canard et Barbarie	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_5315	Canard de Pékin	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_5316	Autre Race	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>							
VE2_53XX	Autre spécification	_____								
VE2_54	Provenance	1-RCA 2-Afrique 3-Europe 7-Autre								

Variables	Libellés	Réponses	Saut/Filtre
VE2_5500	Pratiquez-vous l'élevage des pisciculture ? 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VE2_5800
TYPES D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: Pisciculture			
VE2_55	Espèces élevées 1-Tilapia 2-Clarias 3-Carpe 4-Autre	<input type="checkbox"/>	
VE2_DD	Espèces élevées	<input type="checkbox"/>	
VE2_55X	Autre espèces élevées	<input type="checkbox"/>	
VE2_55Y	Type d'élevage pratiqué? 1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_56	Nombre d'étangs Superficie d'étang	<input type="checkbox"/>	
TYPES D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: APICULTURE			

VE2_5800	Pratiquez-vous l'élevage des apicultures ?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VE2_6300
VE2_58	Types de ruches	1-Traditionnel 2-semi moderne KTBH 3-Moderne Kenyenne 4-Langstrop 5-Autre	<input type="checkbox"/>	
VE2_EE	Nom de ruche		<input type="text"/>	
VE2_58X	Autre type de ruche		<input type="checkbox"/>	
VE2_58Y	Type d'élevage pratiquée?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_59	Nombre de ruches		<input type="checkbox"/>	
VE2_60	Fréquence de récolte	1-Mensuelle 2-Trimestrielle 3-Semestrielle 4-Annuelle	<input type="checkbox"/>	
VE2_61	Quantité récolté par type de ruche		<input type="checkbox"/>	
TYPE D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: Cuniculture				
VE2_6300	Pratiquez-vous l'élevage de cuniculture ?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VE2_65Y
VE2_62	Espèces	1-Traditionnel 2-semi moderne KTBH 3-Moderne Kenyenne 4-Langstrop 5-Autre	<input type="checkbox"/>	
VE2_FF	Nom d'espèce		<input type="text"/>	
VE2_62X	Autre type d'espèce		<input type="checkbox"/>	
VE2_62Y	Type d'élevage pratiqué?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	
VE2_631	Nombre de lapins mâles		<input type="checkbox"/>	
VE2_632	Nombre de lapins femelles		<input type="checkbox"/>	
VE2_64	Nombre de clapiers		<input type="checkbox"/>	
TYPE D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: Aulacodiculture				
VE2_65Y	Pratiquez vous l'aulacodiculture?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VE2_68Y
VE2_651	Effectif des aulacodes mâles		<input type="checkbox"/>	
VE2_652	Effectif des aulacodes femelles		<input type="checkbox"/>	
VE2_66X	Autres espèces d'aulacodes		<input type="checkbox"/>	
VE2_67	Nombre de cages		<input type="checkbox"/>	
TYPES D'ELEVAGE ET TRANSHUMANCE: SERICULTURE				
VE2_68Y	Pratiquez-vous la sériculture?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	Si "Non" allez à VE3_01
VE2_68	Provenance des vers à soie	1-RCA 2-Afrique 3-Europe 7-Autre	<input type="checkbox"/>	
VE2_68X	Autre provenance des vers à soie		<input type="checkbox"/>	
VE2_69	Superficie de la plantation des mûniers		<input type="checkbox"/>	
VE2_70	Nombre de cocons produits		<input type="checkbox"/>	

XVII. MODE D'ACQUISITION DES ANIMAUX									
Variables	VE3_01	VE3_XX	VE3_01Y	VE3_02	VE3_03	VE3_04	VE3_05	VE3_06	VE3_07
Libellé	Type d'élevage	Noms de type de l'élevage	Type d'élevage pratiqué?	Achat	Confiage	Don	Héritage	Appui d'une ONG	Appui d'un projet national
	1-Bovins 2-Caprins 3-Ovins 4-Porcins 5-Equins 6-Asins 7-Volailles 8-Poissons		1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non	1-Oui 0-Non

9-Abeilles 10-Lapins 11-Aulacode									
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

VE5_01	Type d'aliments	1-Bovins 2-Caprins 3-Ovins 4-Porcins 5-Equins 6-Asins 7-Volailles 8-Lapin 9-Aulacode 10-Autres	<input type="checkbox"/>								
VE5_XX	Noms de type d'aliments	_____									
VE5_01X	Autre type d'aliments	_____									
VE5_01Y	Type d'élevage pratiqué?	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_02	Pâturage naturel	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_03	Cultures fourragères	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_031	Feuilles de manioc	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_032	Fanes d'arachides	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_033	Tubercules	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_034	Sons de riz	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_035	Fanes de maïs	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_036	Maïs concassé	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_037	Autre résidus de cultures	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_041	Graines de coton	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_042	Tourteau	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_043	Mélasse	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_044	Ensilage	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_051	Sel	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_052	Natron	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_053	Pierre à lécher	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								
VE5_06	Provende	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>								

Variables	Libellé	Réponse	Saut/Filtre
VE5_07	Quelle appréciation faites-vous de la qualité du pâturage?	1-En bon état (espèces appréciées dominantes) 2-Peu dégradé (espèces peu appréciées dominantes) 3-Dégradé (plus de ligneux) 4-Très dégradé (essentiellement de ligneux)	<input type="checkbox"/>
VE5_08	Quelle appréciation faites-vous de la disponibilité du pâturage?	1-Abondant 2-Peu dense 3-Insuffisant	<input type="checkbox"/>

XX. ACTIFS ET ÉQUIPEMENTS POUR L'ÉLEVAGE												
Variables	VE6_01	VE6_XX	VE26_01X	VE6_01Y	VE6_02T	VE6_03T	VE6_03N	VE6_04T	VE6_04N	VE6_05	VE6_06	VE6_06X
Libellés	Type d'élevage	Noms de type d'élevage	Autre type d'élevage	Type d'élevage pratiqué?	Type de bâtiments	Type de mangeoires	Nombre de mangeoires	Type d'abrevoirs	Nombre d'abrevoirs	Type de matériaux locaux	Autre matériel pour les élevages	Autres matériels pour les élevages
	1-Bovins 2-Caprins 3-Ovins 4-Porcins 5-Equins 6-Asins 7-Volailles 8-Lapin 9-Aulacode 10-Autres			1-Oui 0-Non	1-Bâtiment simple (usage des matériaux locaux) 2-Bâtiment semi amélioré (Usages des matériaux locaux et manufacturés) 3-Bâtiment	1-Type en matériaux locaux 2-Type artisanal 3-Type manufacturé 7-Autre		1-Type en matériaux locaux 2-Type artisanal 3-Type manufacturé 7-Autre		1-Type en matériaux locaux 2-Type artisanal 3-Type manufacturé 7-Autre		

					amélioré (usage des manufacturés) 7-Autres									

XXI. ACCES AUX SOINS DE SANTE

VE7_01	Type d'élevage	1-Bovins 2-Caprins 3-Ovins 4-Porcins 5-Equins 6-Asins 7-Volailles 8-Lapin 9-Aulacode 10-Autres							
VE7_XX	Noms de type d'élevage								
VE7_01X	Autre type d'élevage								
VE7_01Y	Type d'élevage pratiqué?	1-Oui 0-Non							
VE7_02	Taux de mortalité (La moyenne quelle que soit la cause)								
VE7_031	PPCB	1-Oui 0-Non							
VE7_032	PPR	1-Oui 0-Non							
VE7_033	PPA	1-Oui 0-Non							
VE7_034	Trypanosomose	1-Oui 0-Non							
VE7_035	Newcastle	1-Oui 0-Non							
VE7_036	Parasitose	1-Oui 0-Non							
VE7_037X	Autres maladies dominantes	1-Oui 0-Non							
VE7_041	ANDE	1-Oui 0-Non							
VE7_042	ONG	1-Oui 0-Non							
VE7_043	Pharmacopée traditionnelle	1-Oui 0-Non							
VE7_044	Personnel	1-Oui 0-Non							
VE7_051	Marché	1-Oui 0-Non							
VE7_052	Dépôt pharmaceutique	1-Oui 0-Non							
VE7_053	GIP	1-Oui 0-Non							
VE7_054	Autre lieu de vente des médicaments	1-Oui 0-Non							
VE7_055	Autre lieu de vente de médicaments								

XXI. PRODUITS DE L'ÉLEVAGE ET VENTE DES ANIMAUX - PRODUITS DE L'ÉLEVAGE EN 2020

Variables	VE8_01	VE8_XX	VE8_01Y	VE8_02	VE8_03	VE8_04
Libellé	Produits de l'élevage en 2020	Noms des produits de l'élevage en 2020	Type d'élevage pratiqué?	Quantité produite en 2020	Quantité vendue en 2020	Prix de vente (par unité de mesure)
	1-Œuf 2-Lait 3-Beurre 4-Fromage 5-Cire 6-Miel		1-Oui 0-Non			

Variables	VE9_04	VE9_XX	VE9_05	VE9_06
Libellé	Entités de règlement de ces conflits	Noms d'entités de règlement de ces conflits	Entités impliquées dans la résolution des conflits	Niveau de satisfaction avec l'intervention
	1-Chefferie traditionnelle 2-Police/Gendarmerie 3-Agents d'élevage/agents d'agriculture 4-Groupes armés	_____	1-Oui 0-Non	1-Insatisfaction 2-Peu satisfait 3-Satisfait 3-Très satisfait
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VE10_01: Êtes-vous appuyés par des institutions ? 1-Oui 0-Non Si "Non" allez à VE11_01

XXIV. APPUI DES INSTITUTIONS AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES PASTORALES

VE10_02	Institutions	1-ANDE 2-FNEC 3-FAO 4-Autres organismes du système des nations unies (Ex:PAM) 5-ONGs 6-Institutions financières 7-Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_XX	Noms de l'Institution					
VE10_02X	Autre institution					
VE10_031	Conseils et orientations	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_041	Degré de satisfaction pour les conseils et orientations	1-Insatisfait 2-Peu satisfait 3-Satisfait 3-Très satisfait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_032	Formation	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_042	Degré de satisfaction pour la formation	1-Insatisfait 2-Peu satisfait 3-Satisfait 3-Très satisfait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_033	Dotation en équipement ou matériel pour l'élevage	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_043	Degré de satisfaction pour la dotation en équipement ou matériel pour l'élevage	1-Insatisfait 2-Peu satisfait 3-Satisfait 3-Très satisfait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_034	Dotation en reproducteur	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_044	Degré de satisfaction pour la dotation en reproducteur	1-Insatisfait 2-Peu satisfait 3-Satisfait 3-Très satisfait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_035	Dotation en produits vétérinaires	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_45	Degré de satisfaction pour la dotation en produits vétérinaires	1-Insatisfait 2-Peu satisfait 3-Satisfait 3-Très satisfait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_036	Appui financier	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_046	Degré de satisfaction pour l'appui financier	1-Insatisfait 2-Peu satisfait 3-Satisfait 3-Très satisfait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
V10_037	Autre	1-Oui 0-Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VE10_037X	Autre type d'appuis					

XXV. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE VOS ACTIVITES PASTORALES

Variable	Libellé	1-Pas contraignant 2-Peu contraignant 3-Contraignant 4-Très contraignant	Filtre/Saut
VE11_01	Surpâturage	<input type="checkbox"/>	
VE11_02	Disponibilité en concentrés	<input type="checkbox"/>	

VE11_03	Manque d'encadrement technique		
VE11_04	Divagation du bétail		
VE11_05	Vol du bétail		
VE11_06	Absence d'appui financier (crédit)		
VE11_07	Manque de produits vétérinaires		
VE11_08	Manque d'approvisionnement en compléments alimentaires		
VE11_09	Manque de marché pour vendre notre bétail		

XXVI. ACTIVITÉS NON-AGRICOLES ET NON-PASTORALES (AUTRES ACTIVITÉS PRATIQUÉES)								
Variable	VE12_01	VE12_XX	VE12_01X	VE12_01Y	VE12_02	VE12_03	VE12_04	VE12_05
Libellé	Activités	Noms de l'activité	Autre activité	Activité pratiquée	Quantité Produite (kg)	Quantité vendue (kg)	Montant (FCFA)	Quantités auto-consommées
	1-Pêches 2-Chasse 3-Production de charbon 4-Bois d'œuvre (Panches, objets d'arts) 5-Bois de chauffe 6-Briques 7-Autres			1-Oui 0-Non				

ACTIVITÉS NON-AGRICOLES ET NON-PASTORALES-CUEILLETTE DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX								
VE12_06	Types de produits	1-Champignons 2-Chenilles 3-Racines 4-Sauterelles 5-Poivre sauvage 6-Zinopice (mazindji) 7-Nguiriki 8-Gnetum africanum 9-NERE (dadawa) 10-Termite 11-Rhôniers 12-Escargot 13-Autres						
VE12_YY	Noms du type de produits							
VE12_06X	Autre type de produits							
VE12_06Y	Activité pratiquée ?	1-Oui 0-Non						
VE12_07	Quantités cueillies en kg							
VE12_08	Quantités vendues en kg							
VE12_09	Montant (FCFA)							

ACTIVITÉS NON-AGRICOLES ET NON-PASTORALES-ACTIVITÉS MINIÈRES								
VE12_10	Types de minerais	1-Diamant 2-Or 3-Mercure 4-Uranium 5-Sable 6-Moelons 7-Autre1 8Autre2						
VE12_ZZ	Nom du type de minerais							
VE12_10X	Autre type de minerais							
VE12_10Y	Activité pratiquée ?	1-Oui 0-Non						
VE12_11	Quantité (kg)							
VE12_12	Montant (FCFA)							

